Slavine

4- 1833

CIRCOLO ... IN ITALIA
ROMA
27, Via delle Colonnette

NAZIONALE
BIBLIOTECA
GOGOL
B
3625 /1
CENTRALE V. E. II
ROMA

Digitized by Google

L y A 364

ÉTUDES

SUR

L'ANGLETERRE.

CORBEIL. — IMPRIMERIE DE CRÉTÉ.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR

L'ANGLETERRE

PAR

M. LÉON FAUCHER.

Eo
55

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA
ROMA
"N. V. GOGOL'"

PARIS,

LIBRAIRIE DE GUILLAUMIN.

Éditeur du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes,

du Dictionnaire du commerce et des marchandises etc.

RUE RICHELIEU, 14.

1845

B 26625/1

MIL 0598551
MIL 0598554

AVERTISSEMENT.

Plusieurs fragments de ce livre ont déjà subi l'épreuve d'une première publicité; la *Revue des Deux Mondes* a fait connaître à ses lecteurs, en 1843 et en 1844, les chapitres qui exposent la condition physique et l'état moral des populations dans la capitale, ainsi que dans les grands centres de commerce et d'industrie. Ceux qui concernent Manchester ont été traduits en Angleterre et en Allemagne; et le tra-

ducteur anglais a enrichi le texte de notes souvent judicieuses qui servent à éclaircir des points de détail.

L'accueil, qu'une partie de ces esquisses avait déjà reçu, imposait à l'auteur le devoir d'une révision sévère; il a complété, autant qu'il était en lui, et a refondu son travail. La partie encore inédite de l'ouvrage a trait aux institutions et à l'état politique de l'Angleterre ; grandes questions que l'auteur n'a pas la prétention d'avoir vidées, mais qu'il se félicitera d'avoir abordées, si ce livre contribue à renverser quelques-unes des notions fausses accréditées en France jusqu'à ce jour.

INTRODUCTION.

« Et penitùs toto divisos orbe Britannos. »

L'Angleterre est certainement un monde à part. La nature, la tradition et les mœurs, ont fait de ce peuple une nation insulaire; les traces, que le mélange des races a laissées dans toutes les contrées de l'Europe, ne sont nulle part moins manifestes. En vain le Saxon s'est agrégé au Breton, le Normand au Saxon, et l'Angevin au Normand; le travail des siècles a effacé la diversité des origines, pour ramener à un seul type tous les éléments de la population. Cette population, si l'on excepte l'Irlande et la haute Écosse, est maintenant homogène jusqu'à l'originalité la plus éclatante. Tout enfant de la Grande-Bretagne porte sa nationalité écrite sur son front. Vous

ne distinguerez pas toujours un Français d'un Allemand, ni un Italien d'un Espagnol; mais vous ne confondrez un Anglais avec personne : à Paris comme à Naples, et à Madrid comme à Berlin, il se fait reconnaître entre mille, tant les angles de la figure et du caractère sont saillants.

Même remarque pour les institutions, elles sont nées des besoins ainsi que des habitudes, et ont en quelque sorte jailli du sol. On n'y aperçoit rien qui sente l'imitation ni qui dépose d'une influence extérieure ; les Anglais, selon la parole de Burke (1), n'empruntent rien qu'à eux-mêmes. Quels que soient les partis dominants, quelles que soient les doctrines, ils ne songent jamais à quitter les voies dans lesquelles la nation s'est une fois engagée. Même en réformant, ils continuent. Les whigs comme les torys, et les radicaux comme les whigs, tout le monde a la prétention de se rattacher au passé ; il n'y a pas jusqu'aux partisans du suffrage universel qui ne s'efforcent d'établir que leurs principes sont conformes aux précédents de la vieille Angleterre, et qu'il s'agit pour eux, non pas d'innover, mais bien plutôt de res-

(1) « The people of England will not ape fashions they have never tried. »

taurer. On dirait que le monde entier n'offre à ce peuple aucune règle qui mérite d'être suivie en dehors de sa propre expérience. Mais de toutes les excentricités que la politique peut se permettre, une école française est celle dont l'Angleterre est assurément le plus éloignée.

Cette tendance à l'exclusion et à l'isolement s'explique, il est vrai, par le passé historique de la Grande-Bretagne ; mais elle tient surtout, elle tient essentiellement au caractère national. La race anglaise ne s'associe jamais avec aucune autre, ni par les intérêts, ni par les idées ; elle est absolument inhabile et antipathique à ce travail d'assimilation. Rome, qui ne conquérait pas pour détruire, finissait par donner le droit de cité aux peuples vaincus ; l'Angleterre ne l'accorde pas même aux colonies sorties de son sein : il n'y a qu'à voir comment elle a traité les États-Unis d'Amérique, et ce qu'elle fait aujourd'hui du Canada. Les conquêtes de l'Angleterre s'opèrent par voie de substitution, et non par voie de fusion. Les autres races fuient ou s'éteignent devant celle-là, qui les refoule quand elle ne peut pas les exterminer ; et elle n'est à son aise qu'en présence du désert. C'est ainsi que les peuplades indigènes disparaissent dans l'Amérique du Nord,

à mesure que les Anglo-américains s'avancent vers l'intérieur des terres; et, quant à la race des indous, trop nombreuse et trop productive pour que l'on songe à la supplanter, elle n'échappe à la destruction que par l'oppression.

Deux causes principales concourent à fortifier cette intolérance native: un défaut très-réel de sociabilité, et le sentiment exagéré que tout Anglais a de sa supériorité sur les autres hommes, soit comme membre de la nation britannique, soit aussi comme individu. Depuis la paix, les Anglais voyagent et résident sur le continent, en grand nombre; bien peu y forment des relations étroites et de solides attachements. Cette atmosphère d'étiquette et d'orgueil, qu'ils portent partout avec eux, tient les étrangers les plus bienveillants à distance; les mêmes mœurs qui divisent l'Angleterre en castes, la séparent des peuples les plus évidemment assis au même degré de la civilisation. Ajoutez qu'il y a dans le cœur de ces hommes une part de réserve et de solitude qu'ils ne livrent pas dans les épanchements les plus intimes; vous apercevez constamment entre eux et vous une barrière qui ne s'abaisse jamais : et comment se dévouer pour quelqu'un que l'on ne connaît pas tout entier?

L'Anglais se console d'avoir des supérieurs, auxquels il doit le respect et l'obéissance, pourvu qu'il ait des inférieurs qui le respectent à leur tour; et quand il ne voit rien au-dessous de lui dans son propre pays, il s'exalte par comparaison avec l'Europe. Tout homme né dans la Grande-Bretagne croit appartenir à une race privilégiée; il sent que cette race a reçu en partage ou qu'elle a conquis la force, la beauté, la richesse, la tradition, l'intelligence, l'ordre, l'habileté pratique, des routes, des canaux, des chemins de fer, des docks, des vaisseaux, des colonies sans bornes, des institutions de crédit, un gouvernement puissant et libre, et il dit dans son cœur: « il n'y a rien à me comparer sous le le soleil. »

Les succès extraordinaires et inespérés, que le gouvernement britannique a recueillis dans sa lutte de vingt-cinq ans contre la France et contre la révolution, ont encore ajouté à ce sentiment de confiance. L'Anglais estime que tout est bien chez lui, et que tout va mal ailleurs; l'ordre, qu'il trouve établi dans sa patrie, lui paraît seul conforme à la nature des choses: les constitutions, l'état social et les mœurs à l'étranger offensent partout son jugement par quelque côté;

il ne peut s'empêcher de les regarder d'un œil de pitié ou de dédain; et il croirait volontiers, qu'excepté le peuple britannique, qui lui paraît être arrivé à l'âge d'homme, tous les autres sont des peuples enfants.

Les nations, qui n'ont que de la vanité, conçoivent une haute opinion d'elles-mêmes; les nations qui ont de l'orgueil sont plutôt disposées à concevoir une mauvaise opinion des autres. Voilà ce qui distingue principalement l'Angleterre; ce mépris de l'étranger est le sentiment que les gens éclairés ont de la peine à déguiser sous les formes banales de la politesse, et que les classes inférieures expriment avec la dernière brutalité. La littérature en rend témoignage, depuis Shakespeare jusqu'à Byron. Les paroles, que Shakespeare met dans la bouche du duc de Lancastre, répondaient et répondent encore au sentiment universel dans une contrée où le patriotisme va jusqu'à l'idolâtrie (1).

(1) « This royal throne of kings, this sceptered isle,
This earth of majesty, this seat of Mars,
This other Eden, demi-paradise;
This fortress, built by nature for herself,
Against infection and the hand of war;
This happy breed of men, this little world;
This precious stone set in the silver sea,
Which serves it in the office of a wall,

Ce tour particulier d'esprit peut servir les desseins d'une nation qui aspire à la grandeur ; car l'opinion que l'on a de soi est une partie de la force, et les peuples les plus entreprenants sont toujours ceux qui s'exagèrent leur supériorité. Mais, dans l'ordre pacifique, il devient un obstacle aux rapprochements et aux alliances; car, en partant de ce point de vue, l'on ne doit comprendre ni les autres pays ni le sien. Les Anglais s'admirent trop pour se juger, et ils n'estiment pas assez le dehors pour le bien voir ; l'impartialité, ce principe élémentaire de tout examen, leur manque : les qualités qu'ils portent dans l'action sont précisément celles qui les rendent impropres à la théorie.

On a déjà fait remarquer que le premier publiciste, qui analysa et qui décrivit la constitution anglaise, n'appartenait pas à l'Angleterre ; Blackstone s'inspira de Montesquieu. Cette constitution, bien ou mal comprise, est la mesure à

Or as a moat defensive to a house,
Against the envy of less happier lands ;
This blessed spot, this earth, this realm, this England...
This land of such dear souls, this dear, dear land,
Dear for her reputation through the world...
That England, that was wont to conquer others... »

(Shakespear's Richard IId.)

laquelle tout citoyen du Royaume-uni rapporte les lois étrangères. Burke nous eût pardonné la révolution française, s'il avait dû en sortir quelque chose de semblable au parlement britannique, une autre chambre des communes et une autre chambre des lords. Mais, parce que le progrès de l'ordre social affectait en France une forme démocratique, il lança ses anathèmes contre nous, comprenant bien que l'Angleterre ne pouvait pas imiter les peuples du continent, mais ne comprenant pas à quel point il était impossible aux peuples du continent d'imiter l'Angleterre(1).

Nous avons, individuellement et comme nation, le défaut opposé à celui-là. Le prisme, à travers lequel nous voyons les objets, grossit à nos yeux ce qui est du dehors et tronque ou diminue ce qui est du dedans; un cosmopolitisme beaucoup trop désintéressé nous fait chercher à l'étranger des exemples et des modèles. C'est pour ainsi dire en dépit de nous-mêmes que nous

(1) « I wish my countrymen rather to recommend to our neighbours the example of the british constitution than to take models from them for the improvement of our own. In the former they have got an invaluable treasure. »

(Reflections on the Revolution in France.)

nous ressemblons; et la force des choses, beaucoup plus que la volonté des hommes, maintiente ncore en France cet ensemble de traditions politiques, morales et littéraires qui constitue l'individualité d'un pays.

Cette tendance plus généreuse qu'éclairée a des résultats souvent déplorables. Dans l'ordre politique, elle fait dépendre nos mouvements des influences extérieures, met la France à la merci de ses alliés, la subordonne, et ne lui permet pas de graviter vers une destinée clairement tracée. Dans l'ordre scientifique, elle fausse la direction des esprits ; par là, le peuple qui a le plus d'initiative, celui qui semblait avoir reçu de la Providence la fonction de monnayer et de mettre en circulation les idées dont vivent les sociétés modernes, devient un troupeau de copistes et d'imitateurs. Tantôt c'est l'Angleterre que l'on se propose pour modèle, tantôt l'Amérique du Nord, et tantôt quelque nation qui ne vit plus que dans l'histoire. On dirait que la sève indigène a produit tout ce qu'elle pouvait produire, et que nous la tenons désormais pour épuisée.

Parmi ces doctrines d'emprunt, l'imitation de l'Angleterre est à coup sûr celle dont l'in-

fluence est le plus lisiblement écrite dans les progrès du régime constitutionnel en France. L'école anglaise existe chez nous depuis 1789. Elle a eu pour organes, à diverses époques, d'éminents publicistes; elle a remué beaucoup d'idées; elle a même inspiré deux ou trois constitutions, depuis celle qui fut proposée par l'Assemblée constituante, jusqu'à la Charte de 1814 octroyée par les Bourbons. Pendant quinze ans notamment, nous n'avons rien fait que par l'impulsion et à l'aide de cette école; bonnes ou mauvaises, la France lui a dû, de 1815 à 1830, ses doctrines d'opposition comme ses doctrines de gouvernement. La servitude avait commencé à l'établissement de la pairie héréditaire; elle a duré jusqu'au moment où le peuple français, qui venait d'accomplir la révolution de 1830, a refusé dans son bon sens de l'assimiler à la révolution de 1688.

Déjà, dans les dernières années de la restauration, M. B. Constant reconnaissait le danger de transplanter chez nous des institutions et des mœurs nées sur un autre sol. « Je ne me suis pas toujours préservé moi-même de cette erreur, » disait l'homme qui a le plus contribué à former l'opinion publique. Il est bien temps aujourd'hui que l'erreur se dissipe, non pas pour quelques

esprits d'élite seulement, mais pour tout le monde. Il faut que l'on cesse d'avoir perpétuellement en vue l'imitation de l'Angleterre, si l'on veut connaître l'Angleterre elle-même et ne pas méconnaître la France : car c'est là un préjugé également funeste à l'étude des deux pays.

Il n'y a pas de nation, à quelque rang qu'elle soit placée, qui ne puisse être une leçon, ou offrir des exemples. Qui doute que les peuples n'aient beaucoup à gagner, à l'échange de leurs lumières et de leur expérience, aussi bien qu'au commerce de leurs produits? Mais cela doit se faire avec une entière liberté de part et d'autre, sans asservir ni dénaturer ce qu'il y a de spontané dans l'existence nationale, et en se rappelant que l'on ne change pas plus la constitution des empires que celle des individus.

Le système représentatif s'est développé en Angleterre, plusieurs siècles avant qu'il fût possible sur le continent de l'Europe ; je comprends qu'au moment, où les autres peuples tentèrent de se l'approprier, l'on ait considéré comme la forme unique et nécessaire de ce régime celle qu'il avait d'abord revêtue. Mais la philosophie politique a fait d'assez grands progrès pour que l'on

sache de nos jours que les procédés de la liberté sont aussi divers que ceux du despotisme, et que les principes généraux, qui sont essentiels à l'ordre dans toute société, n'empêchent pas que chaque constitution porte l'empreinte des traditions locales, des mœurs et du climat.

Mais s'il y a une nation à laquelle la France ne puisse pas impunément s'assimiler, cette nation est sans contredit la Grande-Bretagne : je ne connais pas deux peuples qui diffèrent davantage l'un de l'autre, ni dont le génie ait un caractère d'opposition plus prononcé. Ce n'est pas en vain que l'antagonisme de la France et de l'Angleterre dure depuis huit siècles ; cette lutte persévérante, qui occupe le premier plan de l'histoire et qui a pendant si longtemps été le drame de l'Europe, ce duel terrible marqué de part et d'autre par des alternatives de revers et de succès, qui laisse les deux adversaires debout malgré leurs blessures, et non-seulement debout mais plus puissants et plus égaux que jamais, serait un non-sens, s'il devait aboutir à une assimilation et par conséquent à une absorption.

La France et l'Angleterre représentent deux principes qui coexistent depuis l'origine des sociétés, mais qui n'ont pas certes le même avenir,

le principe démocratique et le principe aristocratique; et leurs tendances sont aussi différentes que leurs points de départ. L'un et l'autre spectacle est encore utile aux progrès du monde civilisé: mais en tout cas, ils ne peuvent pas se confondre; la France ne peut pas devenir l'Angleterre, ni l'Angleterre la France. Il y a une incompatibilité profonde entre la civilisation qui généralise en toutes choses, et celle qui tend à tout spécialiser, entre un génie universel, humain par excellence, et un génie d'exclusion.

Si connaître c'est distinguer, on comprendra mieux la France en étudiant l'Angleterre. Mais l'Angleterre vaut bien qu'on l'observe pour elle-même, et je ne sais pas de sujet qui sollicite davantage la réflexion. L'empire britannique est sans contredit la plus grande curiosité qui existe de nos jours. Au quinzième siècle, la renaissance des lettres ramenait les esprits vers l'antiquité païenne; au seizième, la découverte de l'Amérique les transportait vers un monde barbare et nouveau; dans le dix-septième siècle, les nations civilisées se tournent vers l'Orient, et les missionnaires français nous font connaître la Chine; dans les dernières années du dix-huitième, la Russie et les États-Unis occupent les esprits; au com-

mencement du dix-neuvième, la révolution française a seule la parole, et tout s'efface devant cet énergique et brillant coryphée. Aujourd'hui, l'Angleterre est le personnage dominant sur la scène, celui que l'on aperçoit d'abord, dès que le regard peut embrasser un horizon de quelque étendue; vous tenteriez vainement d'en détourner les yeux: le fantôme, une fois présent à votre imagination, y grandit malgré vous, l'obsède, et vous suit partout.

Indépendamment d'une grandeur peu commune, ce spectacle a l'intérêt que présente la réunion des contrastes les plus fortement accusés. Aucun peuple ne tient au passé par d'aussi nombreuses racines, aucun ne plonge plus avant dans l'avenir par les problèmes que soulève l'organisation de son état social. On peut voir dans l'Angleterre une sorte de manuscrit palimpseste, sur lequel, en grattant quelques lois récentes, l'ordonnance de la société féodale reparaîtrait aisément tout entière; on peut aussi la considérer comme cette patrie des innovations et des expériences, comme ces terres inconnues à la recherche desquelles se portent avec tant d'ardeur les Christophe Colomb de la philosophie. Là, rien ne tombe en ruines et rien ne passe; à côté des tra-

ditions, les nouveautés s'accumulent; on dirait que les âges divers, qui se succèdent dans l'histoire des peuples, y coexistent et qu'ils y sont contemporains.

Un Anglais, né au milieu de ces disparates, n'en est nullement choqué ; il les envisage peut-être comme indispensables pour produire un effet d'ensemble et d'harmonie. Les faits qui nous touchent ne sont-ils pas ceux dont nous cherchons le moins à nous rendre compte ? Mais un étranger n'acceptera pas sans explication un état social qui s'éloigne à un tel degré du milieu ordinaire; il n'y verra d'abord qu'excentricités et que contradictions, et il lui faudra du temps pour s'orienter dans ce labyrinthe, pour s'accoutumer à un ordre de choses, où le présent n'a souvent d'autre raison d'être que sa relation avec le passé.

Voilà une société moderne qui a devancé à beaucoup d'égards les autres États de l'Europe, qui s'est donné la première des assemblées représentatives, qui votait déjà librement l'impôt lorsque les contribuables en France étaient encore taillables et corvéables à merci, qui a posé les grands axiômes du droit constitutionnel, qui avait accompli sa révolution cent cinquante ans avant la nôtre, qui a montré ce que pouvait

faire la force mécanique dans l'industrie, qui a développé, au delà de ce que l'on avait jamais vu, la puissance commerciale, qui a inventé la vapeur et les chemins de fer, qui a étendu et élevé la sphère du crédit, au point de créer, par voie d'emprunt, un capital de vingt milliards de francs, égal ou peu s'en faut à la fortune immobilière du pays, et qui, avec la complication de tant d'intérêts nouveaux, se gouverne néanmoins par des lois ou par des coutumes dont la plupart remontent aux temps d'Alfred, de Guillaume le Conquérant ou de Henri Ier.

Tous les peuples, chez lesquels le gouvernement aristocratique a prévalu, tenaient la multitude éloignée des affaires. En Angleterre, on dirait que la démocratie et l'aristocratie font concurremment la base du pouvoir; car si la domination appartient à un petit nombre de familles, la masse des citoyens est appelée à prendre part à la discussion et au vote. On compte plus d'un million d'électeurs politiques dans le Royaume-uni; et quant à l'administration des intérêts locaux, elle est organisée en forme de république: ceux qui les gèrent sont les élus des contribuables, qui prennent tous indistinctement part à l'élection.

En voyant la royauté anglaise honorée presque à l'égal de la Divinité, surmontant les institutions, invoquée dans les circonstances les plus indifférentes comme dans les occasions les plus solennelles, la première et la dernière pensée de tout citoyen, qui ne croirait qu'elle dispose d'une autorité sans bornes? Cependant, elle est moins puissante en réalité que des gouvernements électifs de leur nature, moins puissante que le président des États-Unis qui ne peut rien sans le concours du sénat, moins puissante que n'était le doge de Venise sous le contrôle du conseil des dix. Le moindre baronnet a une clientèle plus nombreuse et un patronage plus étendu; car ce sont les ministres qui exercent le patronage réservé à la couronne, et l'on a vu le moment où la reine d'Angleterre allait être réduite à recevoir ses femmes de chambre de la main de sir Robert Peel.

La prépondérance de la propriété foncière se conçoit dans une contrée où la propriété mobilière, où le commerce, l'industrie et le crédit sont encore à naître ou n'ont reçu que de faibles développements. On comprend que les nobles soient les maîtres en Russie, en Hongrie, en Pologne, partout enfin où la richesse vient principalement

ou exclusivement du sol. Mais en Angleterre, la population engagée dans le commerce et dans l'industrie est plus nombreuse et n'est pas moins active que celle qui vit de l'agriculture. La richesse foncière perd tous les jours de son importance en regard du capital accumulé par le système manufacturier. Il y a deux forces en présence, et non point la force d'un côté et la faiblesse de l'autre. Comment se fait-il donc que l'édifice antique subsiste et qu'il ne paraisse pas ébranlé?

Le mouvement des réformes, renouvelé en Europe par notre révolution de juillet, a gagné, chacun le sait, l'Angleterre elle-même. L'acte de 1832 a supprimé les bourgs-pourris, que l'on considérait comme les citadelles du gouvernement aristocratique, et a introduit dans la chambre des communes les députés des grandes cités industrielles qui n'étaient pas représentées : Manchester a supplanté Old-Sarum. Deux ans plus tard, les vieilles corporations municipales, les corporations exploitées héréditairement par quelques familles faisaient place à des municipalités responsables et librement élues. Les monopoles tombaient l'un après l'autre ; les sinécures étaient abolies ; l'esprit d'amélioration pénétrait partout, dans les lois, dans les mœurs, dans les finances ;

la surface de la société prenait un aspect un peu différent, mais le fond restait le même. Ce qui eût été une révolution pour un autre peuple est à peine un mouvement pour celui-ci. On a redressé le cours du torrent, mais ce n'était pas pour le faire sortir de son lit.

En poursuivant l'énumération de ces contrastes, on trouverait que l'Angleterre est le pays où la plus grande somme de liberté légale s'allie avec la plus grande intolérance dans les mœurs; celui où le moi individuel tient le plus de place, et où les devoirs de chacun sont cependant le plus rigoureusement définis; celui où l'égalité des droits se combine avec la plus extrême inégalité de rangs, et où les influences sont sur la même ligne que les lois. Parcourez, dans la *Gazette de la cour*, la liste des présentations dans un jour de gala; vous y verrez que le premier ministre, le chef du gouvernement, le maître responsable de cet immense empire, le représentant de l'omnipotence parlementaire, passe après le dernier des fats ou des imbéciles, si celui-ci porte une couronne de comte ou de duc. Sir Robert Peel pourrait mettre le feu aux quatre coins de l'Europe; mais il ne peut pas déranger l'ordre des préséances : l'étiquette est cent fois plus forte,

plus inébranlable et plus immuable que le pouvoir.

On prétend que l'argent est le dieu de l'Angleterre, et cette opinion semble pleinement autorisée par les faits : dans quelle contrée et à quelle époque, l'amour du gain a-t-il, à un plus haut point, possédé les hommes? Dans la paix dans la guerre, quel autre but est proposé soit à la politique générale, soit aux efforts individuels? L'Angleterre est avant tout une nation commerçante ; elle a la passion d'acquérir, et le génie du calcul : du matin au soir, tout Anglais travaille ou trafique, tout le monde calcule, jusqu'aux plus petits enfants. Là gît l'incontestable supériorité de leurs écoles comme celle de leur commerce ; les enfants anglais montrent la même aptitude pour les mathématiques que les Allemands pour la musique, et les Français pour les arts du dessin.

Ailleurs, la propriété est la base de l'ordre social ; dans la Grande-Bretagne, elle en devient la religion. Tous les droits en dérivent, et tous les intérêts se subordonnent à celui-là. Tant vaut la chose, tant vaut l'homme : la richesse donne la considération, et la pauvreté mène droit au mépris. L'argent est la mesure d'après laquelle tout s'évalue, les biens, les personnes, le temps. Il

faut venir en Angleterre pour entendre dire : « Le temps est de l'argent (*time is money*). »

Il serait naturel de penser qu'une société absorbée dans ces préoccupations, a les yeux constamment attachés au sol, et qu'elle doit les relever bien difficilement vers le ciel. Un peuple égoïste doit être aussi un peuple matérialiste ; la conséquence va de soi. Eh bien, l'on s'abuserait de la façon la plus étrange. Le principe qui domine dans les mœurs de cette nation mercantile, c'est le principe religieux ; il semble que plus les hommes en Angleterre se livrent à la recherche des biens de ce monde, plus ils sentent la nécessité de donner pour contre-poids à l'esprit de spéculation la pensée d'une autre vie ; la dévotion est infiniment plus générale et plus rigide à Liverpool et à Glasgow que dans le *West-End* de Londres, que dans les universités et dans les villes d'église comme York et Cantorbéry.

La Grande-Bretagne est encore aujourd'hui ce qu'elle était au temps de Knox et de Cromwell ; l'esprit de prosélytisme et la rage de la controverse s'y donnent carrière. Ouvrez les journaux quotidiens ; la religion tient plus de place que la politique dans leurs immenses colonnes, et ils s'occupent beaucoup moins des whigs ou des

torys que des faits et gestes de l'évêque de Londres ou de l'évêque d'Exeter. Suivez les débats du parlement; depuis vingt ans, les grandes questions qui l'agitent et qui provoquent les crises dans le gouvernement sont des questions religieuses, l'émancipation des catholiques en 1829; en 1834, l'appropriation du superflu de l'Église protestante en Irlande aux besoins de l'enseignement primaire; en 1843, la sécularisation de cet enseignement qui est abandonnée sur la plainte de deux millions d'hommes; en 1844, le mariage des dissidents; et en 1845, l'allocation proposée pour le séminaire catholique de Maynooth, question qui a fait sortir M. Gladstone du cabinet.

Depuis trois ans, un schisme profond a coupé en deux l'Église presbytérienne d'Écosse. Il y a déjà plusieurs années que les doctrines de l'école puséyite, doctrines entachées de romanisme, partagent l'Église d'Angleterre, ou pour parler plus exactement, qu'elles jettent les laïques dans un camp et le clergé dans un autre, et séparent ainsi le peuple de ses pasteurs spirituels; la question de savoir si les prêtres prêcheraient en surplis ou en robe noire, a provoqué dans plusieurs diocèses, de formidables émeutes; enfin il vient de se tenir à Oxford une espèce de concile dans

lequel on a excommunié et dégradé, à la majorité des voix, un publiciste non orthodoxe, le docteur Ward.

L'esprit religieux ne se borne pas en Angleterre à commander les opinions, il impose les sacrifices ; voilà le mobile élevé qui a fait agir le parlement, quand il a consacré à l'abolition de l'esclavage cinq cents millions de francs. Et cette influence n'exerce pas moins d'action sur les individus que sur la pensée publique. Pour toute réforme, pour toute entreprise dans laquelle la religion intervient, on trouve de l'argent sur l'heure et en abondance. La Société biblique dépense chaque année près de deux millions de francs à répandre la parole de l'Évangile sur tous les points du monde connu; pour bâtir des Églises dans la Métropole, le clergé anglican a trouvé en huit ans plus de six millions ; les méthodistes ont ouvert un crédit de cinq millions qui doit servir à construire des maisons d'école et à salarier des maîtres; il n'est pas jusqu'aux ouvriers qui, dans la petite ville de Hyde, ont souscrit, pour élever une chapelle unitaire, la somme peu proportionnée à leurs ressources de cent et quelques mille francs.

Mais jusque dans les tendances religieuses de

cette société, que de contradictions apparentes et d'anomalies ! L'Angleterre est un pays protestant, où le droit d'examen doit par conséquent être la règle individuelle, et la raison la seule autorité. Cependant l'organisation républicaine du culte n'a pas pu s'y maintenir. L'Angleterre a une Église établie qui garde, comme l'Église romaine, ses traditions et sa hiérarchie épiscopale, souveraine en matière de dogmes et de discipline, à laquelle les fidèles sont tenus de se soumettre, et qui ne reconnaît au-dessus d'elle que la juridiction du parlement, comme le pape celle des conciles. Le protestantisme anglican est, à vrai dire, un catholicisme insulaire : au lieu de relever d'une puissance étrangère, l'Église est dans l'État ; le clergé participe à la puissance publique, et il accepte le concours de cette puissance dans les matières de foi ; il est l'un des bras de l'aristocratie.

Mais sans sortir de l'ordre civil, il y aurait bien d'autres sujets d'étonnement. Dans les garanties qui protégent la liberté des personnes, l'Angleterre a devancé de cinq ou six siècles les Etats de l'Europe ; la Grande Charte date de l'année 1215. Néanmoins et après six cents ans de progrès non interrompus, la servitude prédiale existait encore dans quelques districts de l'Écosse, vers la fin du

siècle dernier. Il n'y a pas de contrée où les enfants du riche soient investis plus tôt de leur indépendance; car on attend rarement, comme dans la Rome antique, pour donner au jeune patricien la robe prétexte, qu'il ait atteint sa dix-neuvième année. Il n'y en a pas où les enfants du pauvre soient soumis à un plus dur esclavage, et le temps n'est pas loin de nous où les autorités des paroisses faisaient littéralement la traite des orphelins. Vous circulez sans passeport d'un bout à l'autre du royaume; mais le ministre de l'intérieur a le droit de violer le secret de votre correspondance, et tous les hommes qui ont été ministres, s'accordent à prétendre que l'on ne peut pas gouverner sans cet ignoble pouvoir. Les citoyens sont affranchis de l'obligation du service militaire; mais on fait la presse des matelots.

La Grande-Bretagne est peut-être la nation qui consomme le plus d'hommes, et qui plante le plus de colonies. Il semble donc qu'elle devrait considérer le progrès de la population comme un bienfait, offrir même une prime à la propagation de la race. Cet accroissement est devenu pour elle un embarras qui la remplit d'épouvante, et que la science a traité avec une sévérité inouïe dans le livre de Malthus. Poursuivons. Aucun

peuple n'a mené une existence plus guerroyante : il bataille depuis le seizième siècle, tantôt chez lui, tantôt en France, et plus tard dans les deux hémisphères ainsi que sur toutes les mers ; il a des postes à tous les carrefours du globe ; ses conquêtes ont pris de telles dimensions qu'il ne pourra bientôt plus s'étendre ; cependant l'instrument de ces conquêtes, l'armée est impopulaire, et la profession des armes n'est rien moins qu'honorée. Dans une contrée où l'on rencontre, à chaque pas, quelque dépouille opime ou quelque trophée, vous n'entendez qu'invocations à la paix, que déclamations contre la guerre ; et chose étrange, il faudrait une convulsion européenne pour ramener sur les affaires extérieures l'attention publique qui s'en détourne habituellement par choix.

Pour achever le tableau, aucun empire n'aurait besoin, en considérant le nombre des provinces qu'il renferme et l'étendue des territoires qu'il comprend, d'une centralisation plus vigoureuse. Comment préserver l'unité politique, si la même volonté ne se fait pas sentir sur l'heure à Édimbourg et à Londres, à Dublin et à Québec, à Sidney, et à Calcutta ? Voilà les données de la logique ; mais la pratique de l'Angleterre est loin de suivre cette direction.

Dans l'intérieur du Royaume-uni, tout le monde concourt à l'administration, excepté le gouvernement lui-même; ce qu'il peut faire de plus significatif, c'est d'intervenir par voie d'enquêtes, de règlements ou de conseil, comme on le voit dans la gestion des secours publics, encore ce pouvoir est-il peu populaire et fort contesté. Lorsqu'un désordre éclate dans les provinces, le gouvernement en est informé le dernier; en 1838, le *Times* fit connaître le soulèvement des paysans du comté de Kent, un jour avant que la nouvelle officielle en fût parvenue à lord John Russell. L'administration de l'Inde est entre les mains d'une compagnie; et cette compagnie, aux termes de sa Charte, a pu rappeler en 1844 le gouverneur général, lord Ellenborough, malgré l'opposition déclarée du cabinet. Les deux Canadas ont un système représentatif qui les rend de fait indépendants; l'Irlande est gouvernée par un vice-roi; l'Écosse a gardé ses lois et sa magistrature. Dans l'Angleterre proprement dite, chaque comté est placé sous l'autorité d'un lord-lieutenant; on livre ainsi le pouvoir à celui qui possède déjà la propriété. Il n'y manque guère plus que la cérémonie de l'hommage pour faire de ces grands seigneurs autant de grands vassaux.

Un peuple, qui s'écarte à ce point des voies ordinaires, doit avoir un puissant attrait pour l'observateur; une civilisation aussi forte et aussi incohérente à la fois demande à être expliquée. Mais indépendamment du spectacle qu'elle présente, ce n'est guère que là que l'on trouve un champ d'expériences assez vaste pour étudier les problèmes qui pèsent sur les sociétés modernes, tels que la condition des classes pauvres et laborieuses, le mouvement de la population, l'état des grandes villes, la prostitution, le crime, le travail des enfants, l'avenir de l'industrie, la distribution de la richesse, l'organisation du crédit, l'assiette de l'impôt, les rapports du pouvoir avec la liberté.

Parmi toutes ces questions, je n'en sais pas de plus grave, ni de plus spéciale à l'Angleterre, que la constitution aristocratique de son gouvernement.

Les derniers vestiges de la société féodale s'effacent aujourd'hui en Europe, l'aristocratie a péri, la noblesse n'est plus qu'un hochet, l'éducation est déjà la véritable et tend à devenir la seule distinction personnelle; la révolution française a inoculé aux mœurs de tous les peuples la passion de l'égalité devant la loi. Toutes les nations

sont entraînées dans ce mouvement, et les gouvernements après elles. L'Angleterre seule résiste, et se fait le refuge de ce pouvoir dont les autres États ont prononcé la déchéance ; l'aristocratie, qui n'est plus même à l'état de tradition sur le continent, demeure chez ce peuple à l'état d'institution ; c'est de là que dérive la force dans la Grande-Bretagne, et là réside le pouvoir actif.

Serait-ce donc qu'il y a deux civilisations différentes et même contraires? L'espèce humaine, dans sa marche à travers les âges, obéit à un mouvement démocratique ; et le cercle des lumières, de la richesse, de l'autorité va s'élargissant tous les jours. L'Angleterre serait-elle exceptée de cette loi universelle? aurait-elle des conditions particulières de développement?

Non assurément, cela ne peut pas être. Le dualisme n'existe pas plus dans le monde historique que dans le monde moral, et si nous avons de la peine à reconcilier, avec l'unité de la civilisation, les tendances qui sont propres à la Grande-Bretagne, cela prouve seulement que la philosophie de l'histoire est une science récente, et qu'il y a des destinées dont nous n'avons pas encore trouvé le secret.

Digitized by Google

ÉTUDES

SUR L'ANGLETERRE.

WHITE-CHAPEL.

Lorsque, en arrivant du continent par la Tamise, on découvre Londres, au milieu d'une forêt de navires dont les agrès se confondent avec les toits des maisons, et à travers le brouillard de fumée que vomissent incessamment les cheminées des bateaux à vapeur, il semble difficile, au premier aspect, de saisir les grandes lignes de cette perspective sans relief. L'immense métropole est assise sur une plaine légèrement ondulée, et suit la courbe de l'arc formé par le fleuve. Elle en serre de si près les bords, que la marée montante vient baigner le

pied de ses édifices, et que l'horizon est intercepté. Les autres capitales, Paris, Rome, Bruxelles, renferment des collines ou des monuments autour desquels se groupent les habitations, et qui dessinent, comme autant de jalons, le plan de la ville. Londres n'a ni éminences naturelles ni points culminants élevés par la main des hommes. Si l'on excepte le dôme de Saint-Paul, qui domine seul ces masses uniformes de briques, rien n'annonce, à une certaine distance, les magnificences qu'une cité de deux millions d'hommes, que la ville la plus riche et la plus gigantesque de l'Europe, que la métropole de l'empire britannique doit étaler aux yeux.

A juger par les apparences extérieures, Londres serait l'asile par excellence de la démocratie. Des maisons pareilles, des rues qui n'ont aucun caractère distinctif; peu ou point de palais; pas un sommet qui dépasse l'autre; partout une médiocrité régulière d'architecture, que l'on croirait ne pouvoir convenir qu'à une population de Chinois. Joignez à celà que les quartiers de Londres ne paraissent pas être liés entre eux comme les diverses parties d'un tout. Ce sont des villes juxtaposées qui remplissent des destinations différentes, dont aucune n'a les mêmes besoins, et qu'il faut relier entre elles, comme les campagnes, par des bateaux à vapeur omnibus ou par des chemins de fer inté-

rieurs, tels que le Blackwall et le Greenwich. On conçoit que, dans l'amertume de sa misanthropie républicaine, Cobbet ait comparé cette excroissance du pays à une monstrueuse tumeur.

Mais quand on pénètre dans Londres, en étudiant les principales artères de la circulation, l'on reconnaît bientôt qu'il se fait entre les divers quartiers une véritable division du travail social, et l'ordre se révèle au sein de ce chaos apparent. Voici quelle en est l'économie.

Le mouvement à Londres ne s'opère que dans une seule direction. Rien ou presque rien ne va du nord au midi, ni d'une rive de la Tamise à l'autre rive; le courant des hommes, des transports et des affaires roule parallèlement au fleuve, et de l'ouest à l'est. On calcule la quantité de mètres cubes qu'une rivière, en passant sous un pont, débite chaque jour à l'étiage; si l'on pouvait compter le nombre des personnes qui circulent à pied, à cheval ou en voiture, de l'extrémité de Piccadilly à la Banque, en suivant le Strand, Cheapside et Ludgate-Hill, on trouverait probablement près de cinquante mille passagers par heure, et plus de cinq cent mille par jour.

En remontant la Tamise, on aperçoit d'abord les docks, les grands magasins et la Tour; le quartier où viennent s'entasser, et d'où sont expédiés les produits des deux hémisphères;

l'arsenal militaire et les arsenaux du commerce ainsi que de l'industrie. Là, un vaisseau peut, en quelques heures, déposer sa cargaison et recevoir un nouveau chargement. De là sortent des certificats qui représentent la valeur de la marchandise, qui rendent cette valeur disponible, et qui la monnayent, pour ainsi dire, sans nécessiter des déplacements onéreux. Autour de ces vastes entrepôts vivent les matelots, les manœuvres, les portefaix, les camionneurs, les instruments du transport. Un peu plus haut est la Cité, le cœur de Londres, le comptoir de l'Angleterre, le centre des affaires et le siége du crédit. C'est là que les négociants se donnent rendez-vous et qu'ils ont sous la main les grandes institutions du pays, la banque, la bourse, la monnaie, la douane, la poste, l'excise, la corporation municipale, les tribunaux et les prisons; mais ils n'habitent pas ce lieu de passage, et le reflux de chaque soir ramène ceux que le flux du matin avait apportés. Plus loin encore, vous rencontrez les rues où brillent les magasins de luxe, telles que le Strand, Piccadilly, Pall-Mall, Regent's-Street, le quartier des théâtres, des musées, des modes, des hôtelleries, des filles de joie et des filous, terminé par l'espèce d'oasis parlementaire que forment les clubs, le palais à demi construit des chambres, les administrations réunies à White-Hall, et le vieux palais de Saint-James, où ne daigne plus loger la

royauté. Enfin, au delà, est la ville aristocratique, le monde par excellence, le seul quartier que l'on puisse habiter, le *West-End*. Le quartier fashionable était limité, il y a quelques années, au nord par le parc du Régent, à l'ouest par Hyde-Park, et au sud par le parc de Saint-James. Aujourd'hui, il s'accroît d'heure en heure avec une rapidité prodigieuse : les marais et les terrains vagues se convertissent en rues et en places publiques; les plans sont à peine dressés, que les maisons sortent de dessous terre, et les maisons à peine construites trouvent aussitôt des locataires ou des acheteurs. On dirait que les riches s'y multiplient comme ailleurs les pauvres. Si la manufacture que vient d'établir un hardi spéculateur, M. Cubitt, pour fabriquer quatre mille maisons aux abords du pont du Wauxhall, obtient le succès qu'il s'en est promis, le quartier fashionable couvrira bientôt tout l'espace qui s'étend à l'ouest de Londres, entre la Tamise et le canal du Régent, sur une profondeur d'à peu près deux lieues.

Ainsi la ville des docks et des entrepôts, la ville des affaires, la ville des plaisirs et des transactions politiques, la ville du monde fashionable, voilà de quoi se compose cette énorme agrégation, ce Mammouth du dix-neuvième siècle. A ses deux extrémités et sur ses flancs, le monstre a de nombreuses dépendances; il suffit de citer Greenwich, Southwark, Chelsea et les

faubourgs du nord-est. Mais toutes ces branches partent du tronc et viennent y puiser la vie. La puissance qui gouverne l'Angleterre réside à un bout de Londres; les résultats s'accumulent à l'autre bout. Le *West-End* et le *East-End*, l'empire est là tout entier.

Il faut donc peu s'étonner si, dans les améliorations successives qu'a reçues la métropole de la Grande-Bretagne, la meilleure part a été réservée aux deux extrémités. Rien n'égale la magnificence ni la bonne disposition des bassins qui ont été creusés à l'est, le long de la Tamise, pour recevoir les navires de commerce, et pour en laisser ainsi le chenal libre à la navigatton. Les docks de Sainte-Catherine, de Londres, des Indes occidentales et de l'Inde orientale, ont coûté plus de 200 millions de francs; mais ces établissements procurent au commerce une économie annuelle qui ne saurait être évaluée à moins de 40 ou 50 millions. Les marchandises les plus communes comme les plus précieuses y sont gardées sous clef, à l'abri du gaspillage et de toute détérioration. Quand les magnifiques seigneurs de la Cité ont envie de passer l'inspection de leurs sucres ou de leurs cafés, un chemin de fer suspendu sur arcades les conduit en quelques minutes des environs de la Banque à Blackwall. Pour la communication d'une rive avec l'autre, un pont n'étant pas compatible avec les besoins de la navigation, une compagnie,

aussi admirable dans sa persévérance que l'ingénieur dans ses conceptions, a fait passer sous le lit de la Tamise un vaste souterrain qui résiste à la pression et au mouvement des eaux.

Mais c'est particulièrement à l'ouest de Londres et dans les quartiers destinés aux habitations des classes supérieures, que le progrès se fait remarquer. Il n'y a pas de ville où l'on ait pris plus de soin de la vie du riche, et où l'on ait donné plus d'attention à ses moindres fantaisies. Les grandes réunions d'hommes engendrent presque toujours des miasmes pestilentiels qui affaiblissent l'organisation et qui en abrégent la durée. Afin de mettre les riches à l'abri de ce danger dans le *West-End*, on s'est efforcé de mêler la campagne à Londres, les jardins, les parcs et les champs aux maisons. Quatre parcs immenses, une ligne continue de verdure, d'ombrages et d'eaux vives, forment la base de cette ville privilégiée. C'est là que se fabrique et que se renouvelle l'air respirable qui dispute l'espace aux exhalaisons méphitiques des quartiers plébéiens. Ce sont, comme on l'a si bien dit, les poumons de Londres; imaginez la végétation de Saint-Cloud et de Neuilly au milieu de Paris.

Autour des parcs sont groupées les maisons, les rues et les places, qui se rapprochent ainsi de l'air pur aussi naturellement que certaines plantes suivent le soleil. Les rues ont une largeur monumentale et se coupent presque par-

tout à angle droit. Les maisons ont peu d'élévation et n'interceptent ainsi ni les rayons qui réchauffent l'atmosphère, ni les vents qui viennent la rafraîchir; souvent elles sont séparées du trottoir par des bouquets d'arbres et de fleurs qui en font autant de villas. Les places publiques n'offensent pas les regards, comme à Paris, par la nudité de leurs dalles brûlantes en été, enfouies dans la boue en hiver. Quelque grand jardin, protégé par une grille en fer, en occupe le centre, et présente un tapis vert encadré de beaux arbres, où les petits enfants du voisinage s'essayent à marcher. De là viennent sans doute les idées champêtres qui remplissent l'imagination des jeunes filles en Angleterre. Comment ne rêveraient-elles pas des eaux, des prairies ou des bois, ayant, même au sein de Londres, cette bucolique perpétuelle sous les yeux?

Dans ces demeures, où le luxe consiste, non pas en ameublements splendides, mais en nombreux domestiques et en dispositions commodes, tout a été calculé pour épargner aux riches de la Grande-Bretagne jusqu'au malaise que faisait éprouver au sybarite une feuille de rose cachée dans les draps de son lit. Ils n'entendent point de bruit, car les voitures glissent légèrement, devant leur porte, sur des chaussées macadamisées. Tout ce qui peut blesser la vue ou l'odorat a été éloigné des rues principales; les écuries sont placées dans des allées étroites (*lanes*), der-

rière les maisons; et s'il y a des pauvres dans ces quartiers, comme on a honte d'eux et comme on ne veut pas subir leur contact, ils vont se cacher au fond des ruelles intérieures avec les palefreniers et avec les chevaux.

A ne voir que le *West-End*, Londres est sans contredit la cité la plus belle et la plus salubre du monde. Quand on y entre par Portland-Place, par Oxford-Street ou par Piccadilly, en longeant cette admirable chaussée que bordent d'un côté les prairies de Green-Park et de l'autre Hyde-Park avec ses allées, que traversent à toute heure de splendides équipages et de brillants cavaliers, on se demande si les voies romaines qui partaient de la ville des Césars pour la joindre aux pays conquis, pouvaient avoir plus de grandeur. Sans doute, la forme de cette grandeur n'est pas la même. A Rome, la voie Appienne était chargée d'arcs de triomphe et comme habitée par les temples élevés aux dieux; le peuple, en s'enrichissant des dépouilles étrangères, rapportait quelque chose de ses succès et de sa gloire à l'intervention divine, et l'art naissait sous l'inspiration du sentiment religieux. En Angleterre, l'homme se prend lui-même pour principe et pour but, et quand il a vaincu ses rivaux ou dompté la matière, il songe plus à jouir du résultat qu'à remercier le ciel. Cette disposition égoïste a produit la science du confortable, qui n'a rien de commun avec la science du beau; mais le con-

fortable atteint presque au grand, lorsqu'il s'administre avec de telles dimensions.

Si l'on veut avoir une idée complète des merveilles que peut enfanter la civilisation moderne envisagée par son côté matériel, il y a deux petits coins de terre qui se recommandent plus particulièrement à l'attention de l'observateur. Je veux parler du boulevard des Italiens, vu par une belle soirée de mai, au moment où le gaz éclaire les toilettes dans les allées, et dans les magasins les splendeurs de l'industrie; lorsque la jeunesse dorée étale ses airs conquérants, et que les équipages de la finance parisienne se dirigent avec fracas vers les deux Opéras. Ou bien encore il faut assister, par une belle après-midi du mois de juin, à l'heure où cessent les affaires dans Londres et avant l'heure aristocratique du dîner, au rendez-vous des promeneurs sur les pelouses de Hyde-Park. Là, pendant que la musique des gardes joue les airs de Rossini ou de Meyerbeer, les dames quittant leurs voitures pour venir s'asseoir sous les arbres, et les cavaliers se rangeant sur plusieurs lignes devant les barrières, on aperçoit réuni tout ce que l'Angleterre a de plus belles et de plus fières *ladies*, d'hommes d'État en renom, d'héritiers des grandes maisons et de chevaux pur sang. Pour qui connaît le peuple anglais, il n'y a pas de spectacle qui soit plus propre à exalter son orgueil.

Hélas! cet orgueil souffrirait bien cruellement,

si, descendant des hauteurs auxquelles l'élève l'oligarchie britannique, il daignait ramener ses regards au niveau du sol. Londres est en effet la ville des contrastes. A côté d'une opulence qui défie toute comparaison, l'on y découvre la plus affreuse ainsi que la plus abjecte misère, et la même cité qui renferme les maisons modèles, les rues coquettes et les *squares* verdoyants du West-End, contient aussi dans ses profondeurs des masures à demi ruinées, des rues non pavées, sans éclairage et sans égouts, des places qui n'ont d'issue ni pour l'air ni pour les eaux, enfin des cloaques infects que toute autre population n'habiterait pas, et qui, pour l'honneur de l'humanité, ne se rencontrent pas ailleurs.

J'avais lu le rapport publié en 1842, sur l'état sanitaire des classes laborieuses dans la Grande-Bretagne, par l'intelligent et infatigable secrétaire de la commission des pauvres, M. Chadwick. Ces lamentables récits, dépassant tout ce que la plus sombre imagination pourrait inventer, ne devaient pas être accueillis sans contrôle. Bien qu'ils portent, à chaque ligne, le cachet de la plus parfaite sincérité, il y a des horreurs que l'on se refuse à croire, à moins de les avoir soi-même constatées. J'ai donc voulu voir les mauvais quartiers de Londres. J'ai fait cette reconnaissance au mois de juillet 1843, sous la direction du docteur Southwood-Smith, un de ces hommes rares qui ont la main

à la pratique et l'œil à la science, et celui qui fut chargé de vérifier, en 1838, de concert avec le docteur Kay-Shuttleworth, dans quel état de dégradation physique une partie de la population de Londres était tombée. Notre inspection ayant porté principalement sur le district de White-Chapel, le plus négligé peut-être de ceux qu'habitent les parias de la métropole, c'est le tableau que je vais mettre en regard des béatitudes du West-End.

Les trois districts de Spitalfields, de Bethnal-Green et de White-Chapel, situés au nord-est de Londres, forment dans la métropole du royaume uni une espèce de ville celtique. Près de cent cinquante mille personnes habitent cette colonie, qui s'est accrue par les émigrations successives des ouvriers français, après la révocation de l'édit de Nantes, et plus tard des prolétaires irlandais, qu'une famine permanente chasse tous les ans de leur pays. Puis les Juifs, qui recherchent dans les grandes cités les endroits les plus misérables, pour vivre plus libre en vivant inaperçus, sont venus, de tous les points de l'Europe, grossir cette population d'exilés.

Le malheur rapproche communément ceux qui souffrent; il n'en est pas ainsi dans le *East-End*. Les descendants des ouvriers français, appartenant à une race plus cultivée, montrent un grand éloignement pour les Irlandais, tribu

inculte et adonnée à l'ivrognerie, lesquels, à leur tour, du haut de leur religion, renvoient ce mépris aux enfants d'Israël. Les Français naturalisés, qui ont enseigné à l'Angleterre l'art de tisser la soie, habitent principalement Spitalfields; ils ont à peu près oublié leur langue originelle, mais leurs noms et leur physionomie parlent pour eux. Ces tisserands composent en quelque sorte l'aristocratie morale du lieu. Leur probité a passé en proverbe, et contraste avantageusement avec la dégradation de leurs voisins immédiats (1), bien que la passion des liqueurs spiritueuses ait fait aussi des ravages dans leurs rangs. Ils ont les goûts qui tiennent au développement de l'intelligence, sont grands lecteurs de journaux, cultivent les fleurs, et se réunissent le soir dans des clubs où ils reçoivent des leçons d'arithmétique, de géographie, d'histoire et de dessin. Quand ils commencèrent à peupler Spitalfields, Londres ne s'étant pas encore étendu jusque-là, ils avaient de l'espace autour d'eux et faisaient admirer des Anglais les plates-bandes de tulipes qui croissaient dans leurs jardins. A ces habitu-

(1) « Je préfèrerais la garantie personnelle d'un tisserand à celle d'un tailleur ou d'un cordonnier pour le loyer d'un métier. Le tissage est, en somme, plus favorable à la moralité que beaucoup d'autres occupations, parce que les enfants sont élevés à la maison, sous les yeux de leurs parents. » (Déposition de M. Bresson, enquête sur les tisserands, 1840.)

des méditatives, ils joignaient alors une ardeur martiale qui se signalait par des révoltes fréquentes, et à laquelle le parlement lui-même fit la concession d'un tarif obligatoire des façons par l'acte de 1773, appelé acte de Spitalfields. Depuis, les jardins ayant disparu sous une masse de briques, et les rues ayant été tracées, à mesure que la population débordait, sans aucune des précautions qu'exige l'assainissement des villes, peut-être aussi sous l'influence d'une occupation sédentaire qui se prolonge souvent quinze à seize heures par jour, la vigueur physique de cette race a décliné. « La taille des tisserands, dit l'un d'eux, M. Bresson, dans l'enquête de 1840, est généralement peu élevée et rabougrie. Durant la guerre, on leva une brigade parmi eux; mais la plupart des soldats avaient moins de cinq pieds. » On ne trouverait plus même aujourd'hui, à Spitalfields, de quoi faire de la chair à canon. « La constitution de ces hommes, dit le docteur Mitchell, dégénère; la race entière descend rapidement à la taille des Lilliputiens. Les vieillards sont d'une plus forte complexion que les jeunes gens. »

Comment les enfants grandiraient-ils? Dès leur bas âge, ils sont courbés sur un métier, lançant la navette treize à quatorze heures par jour; c'est là le seul exercice que prennent ces malheureux, qui respirent rarement un air libre, et qui ne voient jamais le soleil qu'à tra-

vers les fenêtres de leurs tristes réduits. Dans une visite que je fis à Spitalfields en 1836, apercevant une petite fille de onze ans, pâle et mélancolique, qui tissait avec une activité fébrile, je demandai au père : — Combien d'heures travaille cette enfant par jour? — Douze heures, me répondit-il. — Et vous n'avez pas peur d'excéder ses forces? — Je la nourris bien. Quelle autre réponse eût-il faite pour une bête de somme? Et pourtant, quand on veut avoir un cheval de course, on attend qu'il ait pris sa croissance, avant de le monter.

Entre Spitalfields et Bethnal-Green, sur une route dont l'accroissement de la population a fait une rue, se tient, les lundis et les mardis, entre six et sept heures du matin, un marché aux enfants. C'est un espace ouvert, où les enfants des deux sexes, de l'âge de sept ans et au-dessus, se présentent pour être loués à la semaine ou au mois par toute personne qui peut avoir besoin de leurs services. Lorsque le commerce ne va pas, on rencontre dans ce marché jusqu'à trois cents petits ouvriers; quand les affaires reprennent de l'activité, l'on n'en voit pas plus de cinquante ou soixante à la fois. Les gens, qui prennent ces enfants à leur service sont principalement des tisserands, qui emploient les garçons comme dévideurs, comme auxiliaires ou comme suppléants de leurs apprentis, et les jeunes filles en qualité de domestiques, de servantes

pour tout faire. Dans une famille de tisserands, la femme partageant le travail du mari et battant le métier de grand matin, il faut une servante pour bercer et pour habiller l'enfant, pour tenir la maison propre, pour faire cuire les aliments; et comme une fille déjà forte, de l'âge de quinze à seize ans coûterait trop cher, on la remplace par une enfant de l'âge de huit à dix ans, qui se contente de recevoir chaque semaine 1 schelling 8 deniers (2 fr.) à 2 schellings (2 fr. 50 c.).

« Je saisis l'occasion, dit M. Hikcson dans son lumineux rapport sur la condition des tisserands en Angleterre (1), de visiter ce marché aux enfants, afin d'examiner plus en détail les faits dont j'avais entendu parler. Je trouvai environ soixante-dix enfants réunis, la plupart accompagnés de leurs parents. A peine arrivé, je me vis assiégé de sollicitations. — Voulez-vous un garçon, monsieur? — Une petite fille, monsieur, pour le service de la maison, etc. — Parmi les enfants qui se trouvaient là, il n'y en avait certainement pas six ou sept qui eussent reçu la plus légère instruction; car lorsque je donnai à entendre qu'il était inutile de s'adresser à moi, à moins de savoir lire et écrire, on me laissa presque seul. Parmi les parents, plusieurs ne semblaient pas être dans la misère; la mère d'un

(1) *Hand-loom weavers commission, report by Mr. Hickson*, 1840.

de ces enfants qui, bien qu'âgé de quinze ans, n'avait jamais fréquenté une école, était la femme d'un boutiquier qui jouissait d'une certaine aisance. Un autre enfant dans le même cas appartenait à une famille de tisserands en velours qui étaient occupés et qui gagnaient de forts salaires. »

On ne peut se défendre, en lisant le récit de de M. Hickson, d'un sentiment pénible, qui va jusqu'à l'indignation et jusqu'à l'horreur. Quoi de plus monstrueux en effet que toutes ces circonstances! Un père, une mère mène son enfent au marché; ils le crient comme une vile marchandise, l'étalent aux regards des passants, et le laissent palper corps et âme; ils le livrent pour être exploité, dans l'âge où les forces naissent à peine, au premier venu, pourvu qu'il soit le plus offrant, et au maître dissolu comme au maître rangé dans ses habitudes, sans la moindre garantie d'un bon exemple ni d'un bon traitement. On y regarderait assurément de plus près, avant de donner à loyer un âne ou un cheval.

L'accord une fois conclu, l'acquéreur fait de l'enfant ce qu'il veut, un ouvrier, un commissionnaire, ou un domestique; l'enfant lui appartient exclusivement douze ou quinze heures par jour, car les parents n'ont pas exigé pour ce malheureux une autre éducation que celle de la servitude. Tout va bien à leur gré, si, au bout de la semaine,

leur fils ou leur fille leur rapporte un ou deux schellings.

Dans les sociétés modernes, on le sait, l'enfant du pauvre, aussitôt qu'il peut se tenir sur ses jambes et faire mouvoir ses bras, devient une machine à salaire. C'est la conséquence naturelle, pour les classes laborieuses, tantôt de l'imprévoyance et de la débauche, tantôt du malheur qui les frappe sans qu'elles l'aient mérité; mais dans le plus grand nombre des cas, l'emploi des enfants se présente sous une forme moins odieuse. Les travaux des champs ont cet avantage qu'ils n'occupent les plus jeunes membres de la famille, ni jusqu'à les excéder, ni jusqu'à les exiler du toit paternel; les travaux des manufactures ont des limites pour l'âge et pour la durée, que le législateur lui-même s'est étudié à fixer. Les abus les plus révoltants se commettent dans l'ordre des travaux que j'appellerai domestiques, dans cette industrie parcellaire qui échappe au contrôle de la loi sans être tempérée par la douceur des affections, et lorsque le jeune ouvrier s'attache, par le lien seul de l'intérêt, à une famille qui n'est pas la sienne. Les petits fabricants, les chefs d'atelier sont ceux qui traitent leurs apprentis avec la plus grande dureté.

Mais quelle que soit la brutalité ou l'ignorance du maître, l'apprentissage implique certaines garanties. Un père qui place son enfant dans un atelier, sait du moins à quel métier il

le consacre, et à quelle volonté capricieuse ou équitable il le soumet. Par cela même, il fait acte de discernement et de liberté; souvent encore, à la garantie que donne un choix libre, s'ajoutent des obligations positives stipulées en faveur de l'apprenti. En retour de ses services, le maître lui doit la nourriture, les soins ainsi que les exemples de la famille et l'enseignement professionnel. Ici au contraire, le discernement et la préférence ne peuvent pas s'exercer. Ce n'est pas le père de l'enfant, c'est le maître qui choisit. Le maître ne donne pas de garanties, il en demande; et comme le contrat est à court terme, l'offre excédant généralement la demande, l'enfant se trouve à la merci de celui qui a acheté le droit de l'employer.

La nature de ces arrangements a quelque chose de barbare et qui dégrade l'ordre social, je ne connais que Londres en Europe où de pareilles choses soient possibles; car il faut pour cela que la dépravation se rencontre, à une dose égale, avec la liberté. On voit à Paris les ouvriers maçons se rassembler le lundi matin sur la place de Grève, attendant qu'un entrepreneur vienne les engager pour la semaine. Dans le pays de Caux, les servantes et les garçons de ferme vont chercher aussi de l'emploi sur le marché. Mais des marchés où l'on prenne les enfants à loyer, voilà ce qui ne s'était pas encore vu dans un pays civilisé. On ne peut comparer le mar-

ché de Bethnal-Green qu'aux bazars où sont exposés les esclaves; encore faudrait-il aller jusque dans le centre de l'Afrique pour trouver des peuples chez lesquels les esclaves soient mis en vente par leurs propres parents.

L'esclavage des enfants, voilà le caractère des sociétés industrielles; ce fait caractéristique est surtout frappant dans la Grande-Bretagne, en raison directe des développements que l'industrie et la richesse y ont reçus. Les enfants des classes laborieuses en Angleterre représentent fidèlement ce peuple de Gabaon que l'on voit, dans la Bible, se dévouer tout entier à la domesticité pour échapper à la persécution et à la conquête. C'est sur eux, malgré la faiblesse de leur âge, que pèsent les plus pénibles fonctions : ils servent de supplément et d'auxiliaires aux machines, préparent les matières premières de la fabrication, essuient les exhalaisons malsaines, portent les fardeaux et sont attelés aux œuvres les plus dégoûtantes. On ne leur épargne pas même les insignes de la servitude, comme l'atteste le marché de Bethnal-Green.

La population de Bethnal-Green se compose principalement de tisserands irlandais, auxquels se joignent les mendiants et les vagabonds de la même nation. Les maisons de ce district sont dans un état de délabrement dont celles de Spitalfields même ne sauraient donner une idée. On les construit souvent en planches mal jointes,

ce qui leur donne bientôt l'aspect des plus dégoûtantes étables. Lorsque ces masures ont été condamnées, à cause du danger qu'il y aurait à les habiter, et que les locataires les ont désertées, il se trouve toujours, avant qu'on les abatte, quelque famille irlandaise qui, ne pouvant payer le prix d'un loyer, vient, comme autant d'animaux immondes, y chercher un abri. Dans un quartier où les rues, en temps de pluie, forment un marais, la fièvre ne tarde pas à s'exhaler de ces ruines empestées.

Ainsi, la population de Spitalfields et de Bethnal-Green a des habitudes sédentaires; c'est le travail en famille, la moins immorale peut-être, mais aussi la plus misérable des industries. La population de White-Chapel est au contraire essentiellement mobile et flottante; elle se compose en majorité de journaliers, de brocanteurs et de marchands ambulants. Réunissez par la pensée le quartier Mouffetard avec le quartier du Temple, et vous aurez quelque chose qui ressemble à White-Chapel, autant que Paris peut ressembler à Londres. C'est surtout des habitants de ce district qu'il faut dire ce qu'a dit de la métropole tout entière, un praticien expérimenté, M. Th. Porter: «Cette population a une répugnance marquée pour le travail; elle n'a pas la même vigueur que les habitants des campagnes qui jouissent d'une meilleure santé. Elle est plus naturellement disposée à tous les artifi-

ces qui dispensent de faire de grands efforts pour atteindre un but. Les occupations qui ne fatiguent pas sont les seules qu'elle accepte, et elle y réussit. Mais on aurait bien de la peine à fixer un individu né à Londres, homme ou femme, à un travail pénible; en pareil cas, c'est la force qui lui manque, encore plus que la bonne volonté (1). » Écoutons encore l'évêque de Londres: « Auparavant les médecins traitaient les fièvres par les saignées; aujourd'hui ils ne saignent plus les pauvres; ils préfèrent avoir recours à l'emploi des stimulants, preuve que la constitution des habitants des villes est bien faible et qu'elle a bien dégénéré (2). »

White-Chapel confine à la Cité. Ce pâté de rues étroites, d'allées tortueuses et de cours sombres, qui comprend huit mille maisons, a pour limites au nord Spitalfields et Bethnal-Green, dont il se détache, à la hauteur de Wentworth-Street, et, du côté du sud, la Tour de Londres ainsi que les docks. Le chemin de Blackwall le traverse dans toute sa largeur. Du haut des arcades, sur lesquelles la voie de fer est portée, la vue plonge à loisir dans les secrets de cette misère. On aperçoit des femmes hâves qui se montrent à demi nues aux fenêtres, des enfants blêmes qui se vautrent dans la fange des cours avec les

(1) *Interment in towns, Report* 1843.

(2) Discours de l'évêque de Londres, à *Mansion-Hall*, 16 octobre 1844.

porcs, inséparables compagnons des familles irlandaises, des haillons suspendus au-dessus des rues comme pour intercepter la lumière ainsi que la chaleur, çà et là des tas de briques et d'immondices dans les espaces libres, partout des mares fétides qui attestent l'absence de toute règle pour l'écoulement des eaux. Voilà le spectacle que présente White-Chapel, vu à vol d'oiseau. Que serait-ce si l'on pouvait, par une fantaisie qui n'aurait rien cette fois de diabolique, enlever les toits des maisons et compter les gémissements ou les imprécations qui s'exhalent de là vers le ciel!

Il y a des quartiers dans Londres qui renferment un plus grand nombre de pauvres (1), car White-Chapel, attenant par un bout à la Cité, recueille les débris du festin commercial; et comme ce district longe en outre la Tamise, les bras oisifs trouvent assez facilement de l'emploi sur le port. Mais il n'est pas de lieu plus malsain, dans lequel la mortalité fasse plus de victimes, ni où ceux qui survivent soient laissés dans une pire condition.

Par un de ces contrastes auxquels l'esprit humain se plaît, les rues de White-Chapel ont reçu

(1) En 1838, White-Chapel comptait, 5,856 pauvres secourus sur 64,141 habitants; en 1842, la taxe des pauvres était de 2 schellings 7 deniers par personne dans l'Union de White-Chapel, de 3 schellings 5 deniers dans le Strand, et de 9 schellings 4 deniers dans la Cité.

les noms les plus riants. Parcourez la carte de Londres; en mettant le doigt sur ce quartier, vous en trouverez vingt exemples: la rue de la Rose, la rue de la Fleur, du Champ vert, de la Mode, de la Perle, de l'Agneau, l'allée de l'Ange, la cour du Berger. Ces étiquettes charmantes ont été presque invariablement attachées aux endroits les plus affreux. Dans certains cas, on n'a pas même respecté la gloire. Ainsi, un cloaque infect dans lequel se déchargent les égouts du voisinage à Bethnal-Green, et qui couvre une étendue de trois acres, est appelé l'Étang Wellington.

Transportez à White-Chapel une colonie de Hollandais lavant et nettoyant du matin au soir, aussi amoureux de l'ordre et de la propreté que ses étranges habitants le sont du désordre ignoble qui semble être leur élément, et vous n'aurez encore rien fait. De tels foyers d'infection résistent à l'énergie des efforts individuels, et sollicitent l'intervention d'un gouvernement (1).

(1) « Je regardais, il y a quelque temps, dans la cour de l'*Ancre bleue*, un torrent de fange qui s'écoulait des maisons voisines dans un égout ouvert au centre de la cour; le ruisseau passait le long d'une maison à la porte de laquelle se tenait une femme robuste et proprement vêtue: « C'est la cinquième fois aujourd'hui, me dit-elle, que j'ai nettoyé cet endroit, et vous voyez l'état où il est encore; mes efforts pour le tenir propre ne servent de rien. » L'aspect de cette femme annonçait une nouvelle arrivée; dans quelques jours, elle renoncera nécessairement à toute tentative de propreté, et si elle y reste, elle tom-

Tout accuse ici l'incurie de l'administration ; on dirait une de ces villes du moyen âge, que les magistrats entouraient de murailles pour les protéger contre l'ennemi extérieur, mais qu'ils livraient, faute d'entretien, dans leur naïve ignorance, à l'action meurtrière des épidémies. Les dernières maisons de la Cité dérobent, en manière de remparts, les rues de White-Chapel; on n'y pénètre qu'à travers des passages tortueux pratiqués sous des voûtes ou entre les murs humides des cours ; c'est une ville entière exclusivement réservée aux piétons.

Depuis que la fièvre a décimé la population, l'on s'est décidé à construire des égouts dans les rues principales, et quelles rues ! mais l'enlèment des immondices ne s'opère encore qu'une fois par semaine ; on les entasse pendant sept jours sur la voie publique, qui se couvre ainsi d'un lit permanent de fumier. Suivez ces rues étroites, qui sont les grandes artères de la circulation; à droite et à gauche (1), de distance en distance, s'ouvrent des impasses bordées de maisons à travers lesquelles on pénètre dans des

bera dans l'état de saleté et de fange qui est général parmi ses voisins. » (*Health of towns,* Report, déposition du Dr. Smith.)

(1) White-Chapel était déjà dans le même état, au commencement du dix-septième siècle. On lit dans l'ouvrage de Stow, publié en 1603 : « Hors des portes, les deux côtés de la rue sont empestés de maisons et d'allées étroites jusqu'à l'église de White-Chapel et même un demi-mille au delà. » *Survey of london.*

cours, enfouies entre quatre murailles, et qui aboutissent à d'autres cours, le tout sans écoulement pour les eaux pluviales et ménagères, sans pavé pour assécher le sol, sans issue pour la circulation de l'air; les espaces ouverts, je n'ose pas les appeler des places publiques, présentent quelquefois, sur une étendue de trois cents pieds, un marais où les matières animales et végétales s'entassent à l'état de putréfaction; et une fange séculaire s'accumule partout. Dans cet affreux labyrinthe, chaque famille n'a qu'une chambre pour se loger; quelquefois une chambre réunit deux familles. La chambre non garnie coûte depuis 2 schlleings jusqu'à 5 schellings par semaine (130 à 330 francs par an), et l'empressement est tel pour l'occuper, qu'une famille y entre souvent sans attendre qu'on ait désinfecté le logement des émanations que la mort ou la maladie y a laissées (1). Une enquête dirigée

(1) Une maison dans la cour du Berger. « La maison est petite et contient quatre chambres, dont chacune se trouvait louée à une famille. Dans une des chambres, au rez-de-chaussée, quatre personnes étaient malades de la fièvre, et dans l'autre trois; au-dessus, trois personnes en souffraient en même temps. Il paraît que diverses familles avaient successivement occupé ces chambres, où la fièvre les avait toutes attaquées. Les officiers de la paroisse firent évacuer la maison, et portèrent la question devant les magistrats. Ceux-ci refusèrent d'abord d'intervenir, mais, sur les instances du médecin, ils mandèrent le propriétaire de la maison, et lui adressèrent des remontrances pour avoir permis que ces appartements fussent occupés par différents locataires avant de les avoir désinfectés et blan-

par lord Sandon au centre même du West-End, dans la paroisse de Saint-George, *Hanover Square*, a démontré que 929 familles n'avaient chacune pour habitation qu'une seule chambre, et que dans 623 cas, la famille était réduite à un seul lit. Le médecin du quartier, M. Toynbee cite l'exemple d'un ménage composé de cinq personnes, dans lequel le même lit réunissait le père et la mère, âgés l'un et l'autre de cinquante ans, un fils âgé de vingt ans et poitrinaire, une jeune fille de dix-sept ans atteinte d'une affection scrofuleuse, ainsi qu'un plus petit enfant, et cela dans la même chambre où le père travaillait pendant le jour avec trois garçons tailleurs.

L'honorable praticien fait mention d'un autre cas encore plus triste : « Il s'agit d'une chambre de *Peter-Street*, dont l'hôtesse habitait la partie centrale près du foyer; chacun des trois autres coins était occupé par une famille, avec quatre ou cinq personnes pour un lit ; une seule locataire, une pauvre femme invalide, n'ayant pas pu payer le loyer de son lit, en sous-louait la moitié.

chis, disant qu'il commettait une sérieuse infraction aux lois, et l'avertissant que, s'il louait encore la maison sans avoir pris les mesures de salubrité, un officier de police irait en déloger les habitants. Sur ce, le propriétaire, effrayé, promit de faire tout ce que l'on voudrait. Depuis que la maison a été désinfectée, de nouveaux locataires l'habitent, et aucun cas de fièvre ne s'est présenté. » (Rapport du Dr. S. Smith.)

Cet encombrement méphitique, qui se retrouve dans les plus beaux quartiers comme dans les plus hideux, partout enfin où les classes laborieuses peuvent obtenir un gîte, outre la funeste influence qu'il exerce sur leur santé, tend à dénaturer les affections et à effacer toute notion morale. Selon le témoignage unanime des commissaires employés dans l'enquête sur le travail des enfants, partout où les hommes et les femmes passent la nuit dans la même chambre, les femmes deviennent communes aux hommes, et la promiscuité s'établit. De pareils faits ne justifient que trop cette observation du docteur Southwood Smith : «Dans les rues fangeuses et dans les foules agglomérées de nos grandes villes, on peut voir la figure humaine dégénérer et descendre au niveau de la brute, pendant que les mœurs s'accommodent à cette dégradation. »

Quelques mots maintenant sur la population à moitié nomade de White-Chapel. L'on sait déjà qu'elle se compose, à peu près par égales portions, de juifs et d'Irlandais. Les juifs sont les maîtres du lieu; ils en ont pris possession; ils y ont leurs comptoirs, leurs maisons, leurs cimetières et leurs établissements de charité. On voit bien que les enfants d'Israël sont là chez eux, car ils ne cherchent pas à se confondre avec la foule des chrétiens, et portent le costume distinctif de leur race, la barbe longue

ainsi que le caftan. A Londres, White-Chapel est leur Ghetto.

L'aristocratie juive habite les meilleures rues où ses maisons tranchent sur le reste par un extérieur décent et qui annonce l'aisance. Les rues étroites, les passages obscurs, sont occupés par la basse classe des juifs et par les Irlandais. Les deux races vivent souvent dans la même masure, mais sans se mêler et sans communiquer entre elles. Du reste, on les distingue sans peine. Les juifs sont plus industrieux; ils ont de l'ordre, et, se nourrissant mieux, ils résistent avec plus de succès à l'influence des émanations putrides. Leurs chambres sont proprement tenues et ont bon air dans leur simplicité. Leur physionomie intelligente, empreinte d'une singulière vivacité, dispose peu à la confiance; l'impudence respire dans leurs regards, et l'on s'aperçoit bien vite qu'ils prennent moins de soin de leur âme que de leur corps. Les mœurs anglaises tiennent encore les juifs dans un état voisin de l'ilotisme; leur infériorité morale s'explique par l'oppression qui pèse sur eux.

Les Irlandais, race naturellement robuste et accoutumée à vivre de peu, dépérissent ou dégénèrent rapidement dans leurs taudis. L'intempérance les emporte, quand la maladie les épargne. Pénétrez dans ces horribles demeures, qui ne sont trop souvent meublées que d'un peu de paille; si le père de famille est au logis, vous

ne tarderez pas à entendre le bruit des querelles domestiques qu'engendre la misère combinée avec l'oisiveté. S'il est absent, les femmes se livrent entre elles au plaisir du commérage. Les enfants fourmillent, ils encombrent par essaims le chétif espace qui devrait être réservé aux passants. Ceux des juifs vont passablement vêtus, et conservent une forme humaine; les autres, à demi couverts de leurs haillons, étalent des chairs cadavéreuses diaprées de pustules et de plaies. Quel héritage qu'un pareil sang pour les générations à venir!

Voici un exemple de l'état déplorable dans lequel croupissent les Irlandais à White-Chapel. J'emprunte ce récit au rapport de M. Chadwick (1).

« Il y a quelque temps, en faisant une tournée dans la paroisse avec les marguilliers, à l'heure du service, nous entrâmes dans une vieille maison de *Rosemary-Lane*, que le propriétaire avait abandonnée. L'escalier tombait en ruines, et il était tellement sombre, qu'il nous fallut en plein midi une chandelle pour le gravir. Le premier étage était un réceptacle d'ordures. Dans une chambre, nous trouvâmes deux sales enfants à demi nus; leur mère était étendue dans un coin sur quelques brins d'une paille souillée, à peine recouverte d'un sac. Il

(1) *On Sanitary condition of the labouring classes.*

n'y avait d'autre ameublement qu'un fagot de bois, cinq ou six assiettes cassées et une corbeille. Quelques sardines jonchaient le plancher. Cette femme faisait métier de colporter du poisson. « On trouverait dans notre district bien des endroits semblables, tous occupés par des malheureux de la dernière espèce. J'ai souvent dit que, si l'on plaçait des tonneaux vides le long des rues de White-Chapel, en peu de jours chacun de ces tonneaux aurait un locataire, et que ceux qui les occuperaient, pour entretenir leur espèce, vivraient comme des oiseaux de proie aux dépens de la société. Que l'on offre de pareilles facilités, et il n'est pas de dégradation à laquelle une partie de l'espèce humaine ne puisse descendre. Partout où il y a des marais et des eaux stagnantes, il se trouve des reptiles pour les habiter, et le seul moyen de s'en délivrer, c'est de dessécher les marais. »

Toutes les maisons en ruines, tous les bâtiments infects de White-Chapel ne sont pas, comme celui dont parle ici M. Chadwick, abandonnés par leurs propriétaires. Il constate lui-même que cette espèce de propriété est celle qui rapporte le revenu le plus élevé. Les taudis de *Rosemary-Lane* rendent communément vingt pour cent. Comment les propriétaires s'inquiéteraient-ils, sans y être contraints, de les rendre plus habitables et de les assainir? Avant l'incendie de 1666, la ville de Londres tout en-

tière était bâtie dans le genre de *Rosemary-Lane* et de *Cartwright-Street;* aussi, tous les douze ans, la peste s'abattait sur cette capitale impure, et enlevait un cinquième ou un quart des habitants. Depuis 1666, les quartiers du *West-End* sont devenus salubres; si la réforme sanitaire tarde encore à s'étendre aux mauvais quartiers de l'est, qui pourrait s'empêcher de souhaiter un nouvel incendie?

Rien ne ressemble moins au mouvement de Londres que celui qui se fait dans les rues de White-Chapel. Dix mille personnes circulent souvent dans le Strand ou dans Piccadilly sans que l'on entende un seul cri; les hommes passent comme des ombres, les voitures roulent sans confusion et presque sans bruit, les transactions s'opèrent sur des prix cotés à l'avance, on achète et l'on vend sans échanger une parole, les conversations se font à voix basse et par monosyllabes; dans cette ville lugubre du silence, on ne parle qu'aux yeux. C'est la seule cité en Europe du sein de laquelle aucun murmure de voix ne s'élève, pendant le jour, pour annoncer qu'elle est habitée par des êtres vivants.

A White-Chapel au contraire, sans l'éternel brouillard de ce climat, on pourrait se croire dans quelque ville du midi. Les visages que l'on rencontre n'ont rien d'anglais; les habitudes sont celles de la rue de Tolède à Naples, du quartier Saint-Jean à Marseille, ou de la rue Mouffetard

à Paris. Les Anglais vivent cloîtrés dans leur maison, qui est le château-fort de la vie privée; mais tout ce peuple de bohémiens vit dans la rue. Des femmes rieuses sont assises sur le pas de leur porte, ou bien elles brodent, les fenêtres ouvertes, pour mieux voir la foule. Les marchands de comestibles étalent leurs fourneaux en plein air. L'odeur des légumes et des poissons, que l'on jette dans la poêle à frire, remplit les carrefours. Les revendeuses de fruits et les brocanteurs d'habits sollicitent les passants. Les cris des marchands, le bruit des colloques engagés sur la voie publique ou de fenêtre à fenêtre, les rixes des enfants, les chants qui s'élèvent des cabarets, tout cela compose un ensemble dont la gaieté méridionale étourdit le spectateur, au point de lui faire douter s'il est à deux pas de la Tour et sur la lisière de la Cité.

Pour juger cette population à l'œuvre, il faut aller voir le marché, ou plutôt la foire aux chiffons (*rag fair*). L'usage existait déjà, et l'endroit était bien connu, il y a cent cinquante ans; car Daniel de Foë y fait arrêter par la police le héros d'un de ses romans, le colonel Jack. Et en effet, les scènes qui s'y passent semblent appartenir à des temps assez éloignés de notre civilisation. Le marché se tient dans un espace ménagé entre des décombres, et auquel deux étroites ruelles donnent accès. Une halle couverte en occupe le centre; mais la foule qui l'assiége est telle, que le

plus grand nombre des achats et des ventes s'y font en camp volant. Il n'y a rien là qui rappelle la propreté ni l'étendue de notre magnifique halle du Temple, où mille boutiques étalent, dans le plus bel ordre, les menus détails de la friperie. Vers quatre heures de l'après-midi, la foire des chiffons commence à s'animer. Deux à trois mille Juifs couvrent la place, tour à tour acheteurs et vendeurs des mêmes objets. Il faut voir de quel air sérieux et en quels termes pompeux ils vantent la plus misérable marchandise. « Excellent vêtement, et de qualité superfine! » s'écrie l'un en montrant une redingote usée sur toutes les coutures, et qui a passé du maître au domestique avant de tomber dans le domaine du fripier. « Splendide chapeau, robe délicieuse! » dit un autre, en étalant quelque soierie fanée qui a servi à trois générations. Pourtant chacun de ces haillons a son prix, toute chose trouve un acheteur, et l'on ne dédaigne pas d'empiler de pareilles marchandises dans les caves des rues voisines, qui sont transformées en magasins. Le marché aux chiffons a ses alternatives de hausse et de baisse, comme la Bourse où se cotent les fonds publics. Là comme ailleurs, le prix dépend de l'abondance ou de la rareté de la marchandise, et les pourvoyeurs arrivant de minute en minute, courbés sous leurs énormes besaces, les quantités disponibles, le *stock* varie à chaque instant. Quant aux tours de passe-passe qui

sembleraient à craindre dans une telle réunion, ils sont extrêmement rares; les Juifs qui fréquentent ce marché ne peuvent pas se voler, car ils se connaissent tous.

On comprend maintenant l'existence des Juifs à White-Chapel. Ces gens-là vivent des restes de Londres. Ce sont des parasites actifs, et comme les écumeurs du luxe anglais. Leur industrie consiste à approprier à l'usage des dernières classes de la société les objets que l'aristocratie et la valetaille de l'aristocratie ont dédaignés ou mis hors de service. Les Irlandais préfèrent se nourrir des restes des animaux et disputer aux porcs la plus vile espèce de pomme de terre. Cela prouve à la fois plus de paresse et plus de fierté.

Mais quelle que soit la différence de régime, d'énergie morale et de vigueur physique, il faut payer tribut au climat. Le climat, ici, ce sont les vapeurs pestilentielles qui s'échappent de ce cloaque et qui enveloppent ensuite, comme un linceul funèbre, la masse des habitations. L'air qu'on respire à White-Chapel rend les abords de la vie bien difficiles, et, pour ceux qui en jouissent, il en abrége la durée. Il y meurt un enfant sur deux, presque autant qu'à Manchester et qu'à Liverpool. Les chances de vivre, qui sont dans le *West-End* de vingt-six ans pour la classe des artisans et des domestiques, y descendent à vingt-deux ans pour l'Union de White-Chapel, et à seize

ans pour celles de Bethnal-Green. La mortalité moyenne de Londres est de 1 habitant sur 40; mais tandis qu'elle se réduit, dans les quartiers de l'ouest, à 1 sur 44,60, elle atteint, dans ceux de l'est, la proportion de 1 sur 38,53. En employant une autre méthode, celle qui consiste à prendre l'âge moyen des décès, on trouverait que la durée de la vie humaine, qui est, pour toutes les classes de la société réunies, de 36 ans à Greenwich et de 31 ans, dans le West-End, n'est plus que de 22 ans à Bethnal-Green et de 21 ans dans la paroisse de Saint-Sauveur.

Si l'on veut mesurer avec quelque précision l'influence qu'exercent les circonstances locales sur la vie de l'homme, c'est de la mortalité parmi les femmes qu'il faut principalement tenir compte. La femme, ainsi que le fait remarquer M. Chadwick, est tout dans la maison. Comme ses habitudes sont plus régulières et plus sobres, comme elle mène une existence plus sédentaire, rien n'altère pour elle l'action bonne ou mauvaise du climat, et les effets que ce climat produit sur sa constitution peuvent être considérés comme des résultats naturels. Or, il meurt annuellement 1 femme sur 57,05 dans la paroisse de Saint-Georges, située à l'extrémité du quartier aristocratique, et 1 femme sur 28,15 à White-Chapel. Donc, toutes choses égales, pendant que 1,000 femmes arrivent naturellement au terme de leur vie de cha-

que côté de Londres, 1,034 sont emportées en outre dans les quartiers les plus malsains de l'est, par des maladies à l'abri desquelles l'ouest se trouve placé.

Quelle est la nature de ces maladies? Le rapport du docteur Southwood-Smith va nous fournir des chiffres tristement éloquents. De 13,972 cas de fièvre qui se déclarèrent à Londres en 1838, parmi les 77,186 indigents admis aux secours publics, 8,000 cas appartenaient aux paroisses de l'est, et 2,405 à la seule paroisse de White-Chapel. Ce district, qui représentait 7 pour 100 de la population métropolitaine, et qui comptait 9 pour 100 du nombre total des pauvres secourus, avait ainsi un contingent de malades égal à 17 pour 100. Il faut ajouter que plus les maladies avaient un caractère grave, et plus la proportion s'augmentait pour White-Chapel. Sur 5,692 cas de typhus, ce district en réunit 1,505; soit, 26 1/2 pour 100 (1).

(1) Dans son rapport sur l'*état des classes laborieuses*, M. Chadwick s'efforce d'établir, à l'aide de citations empruntées à divers auteurs français, que Paris renferme des maisons aussi délabrées, des quartiers aussi insalubres que White-Chapel et que Bethnal-Green. Sans doute, il ne manque pas de malheureux dans la capitale de la France, qui couchent sur de la paille ou sur des tas de chiffons: on n'a qu'à s'engager dans le labyrinthe des rues étroites et sales qui séparent les quais du marché des Innocents, ou dans ces impasses voisines de la place Maubert, parmi lesquelles figure en première ligne le cloître Saint-Jean, pour rencontrer des scènes dignes de *Rosemary-Lane*

Voilà donc les conséquences de l'état effroyable dans lequel on laisse White-Chapel; la fièvre y est aujourd'hui endémique, et y met tous les ans la population en coupe réglée. New-York a la fièvre jaune en permanence, le Caire la peste, Rome la malaria, et Londres le typhus. La négligence des hommes devient aussi meurtrière, par ses conséquences, dans la capitale de la Grande-Bretagne, que peuvent l'être sous le tropique l'effluve des eaux et le souffle des vents. « La chambre d'un malade attaqué de la fièvre, dit le docteur Smith, dans un appartement de Londres où l'air frais ne circule pas, est dans des conditions parfaitement semblables à celles d'un marais de l'Éthiopie où pourrissent des amas de sauterelles. Le poison qui s'engendre dans les deux cas est le même, et ne se distingue qu'au degré de puissance qu'il déploie. La nature, avec son soleil brûlant, avec ses vents languissants, avec ses marais putrides, manufacture la peste

ou de *Angel-Court*. Mais quelles que soient l'impureté et la misère des habitants, ou la négligence des propriétaires, la voie publique y est du moins entretenue avec plus de soin que dans les quartiers de l'est à Londres, et les améliorations s'y succèdent plus rapidement. J'en trouve la preuve dans les recherches de M. Villermé, citées par M. Chadwick lui-même, qui montrent que la mortalité va diminuant dans les arrondissements que peuplent les classes ouvrières, et qu'après avoir été en 1817, de 1 décès sur 24 habitants dans le douzième arrondissement, elle n'était plus en 1826, que de 1 décès sur 26 habitants.

sur une immense et formidable échelle. La pauvreté, dans sa hutte, couverte de ses haillons, enveloppée de sa fange, s'efforçant d'écarter l'air pur et d'augmenter la chaleur, ne réussit que trop bien à imiter la nature. Le procédé est le même, ainsi que le produit; il n'y a d'autre différence que la grandeur des résultats. »

On peut considérer White-Chapel, Bethnal-Green, et généralement les mauvais districts de l'est, en empruntant la belle expression du docteur Smith, comme l'atelier où s'élabore la fièvre. De là, elle gagne les quartiers voisins, et, se répandant ensuite jusque dans les larges rues et les riants squares que les riches habitent, elle y fait souvent une funeste moisson. L'intérêt personnel, à défaut de la charité, devrait donc suffire pour disposer les classes qui gouvernent l'Angleterre à supprimer ces foyers d'infection; mais il paraît que l'épidémie n'a pas frappé encore des coups assez rudes; tant que les pauvres en seront les principales victimes, l'attention des riches aura de la peine à s'éveiller. En attendant, comme les quartiers infectés d'une manière permanente se trouvent en dehors du mouvement général de Londres, on les néglige et on les oublie. Les souffrances de leurs habitants ne sont guère connues que des officiers des paroisses et des médecins qui ont le courage de visiter les malades, souvent au péril de leur vie.

Une seule fois, le parlement a paru s'émou-

voir de honte et de pitié à l'aspect de tant de misères. Il a voté près de deux millions de francs, destinés à l'acquisition de terrains vagues situés à l'est de la ville, dont on veut faire un parc à l'usage de ces districts populeux. Voilà sans doute une amélioration importante. Le parc Victoria doit avoir une étendue d'environ 150 hectares, ou trois fois la surface du dock de Londres, et le dixième de celle que couvrent les parcs du *West-End*. Ce sera un lieu de récréation et de repos où les ouvriers pourront se réunir le dimanche, et respirer, au moins une fois par semaine, un air qui n'aura pas été corrompu par les émanations des ruisseaux. Ils y enverront aussi leurs enfants, qui n'ont aujour d'hui pour tout champ d'exercice que des cours fétides renfermées entre quatre murs, et qui apprendront du moins à connaître la verdure et la lumière. Mais qu'est-ce qu'un jardin, dont les ombrages mettront vingt années à croître, pour dissiper les miasmes qui s'élaborent à toute heure du jour et de la nuit dans cet immense amas de maisons?

Une mesure plus récente, la loi du 9 août 1844 (*metropolitan-building-sact*), fait droit à quelques-unes des conclusions déposées dans le rapport de M. Chadwick. Cet acte exige que la largeur des rues soit portée désormais à quarante pieds anglais (un peu plus de douze mètres), celle des allées à vingt pieds, et que les arrière-cours

(*back-yards*) aient une surface de cent pieds carrés. La hauteur des maisons ne doit pas excéder la largeur des rues ni celle des allées; la loi prescrit en outre de ne construire aucune maison sans établir, sur l'emplacement qu'elle devra occuper, des conduits ou embranchements souterrains qui se lient au système général des égouts.

Chacun peut remarquer, à la louange de l'édilité anglaise, que ses préoccupations en faveur de la salubrité publique, si elles ont été plus tardives que les nôtres, s'étendent en revanche beaucoup plus loin. En France, l'on croit avoir beaucoup fait, lorsqu'on a fixé la largeur des rues et la hauteur des maisons; quant à la dimension des cours intérieures, sur lesquelles s'ouvre la plus grande surface des bâtiments, et qui doivent fournir l'air respirable ainsi que la lumière, on ne s'inquiète en aucune façon de mettre un frein à la parcimonie avec laquelle les propriétaires mesurent cet espace si nécessaire à la santé et même à la vie. Aussi les maisons parisiennes, et je parle de celles qui se trouvent situées dans les rues les mieux aérées, sont-elles de véritables puits. L'élévation des bâtiments se combinant avec l'exiguïté des ouvertures, les étages inférieurs ne reçoivent presque jamais, même à l'heure de midi, un rayon de soleil. Les rues de nos villes ressemblent à une décoration d'opéra: elles ont des façades bril-

lantes, des dehors qui attirent et qui charment; mais il n'y a rien derrière ces apparences, ni air, ni fond.

Pour être juste, il faut reconnaître que les difficultés ne semblent pas les mêmes dans les deux capitales. A Paris, le terrain est beaucoup plus cher; les maisons, construites sur une plus grande échelle et avec plus de solidité, ont une valeur infiniment supérieure; il devient plus difficile de faire manœuvrer les règlements de voirie sur un espace où les indemnités à payer, pour peu que l'on embrasse un plan de quelque étendue, se comptent par millions. A Londres, il n'en coûterait pas, pour exproprier la paroisse de White-Chapel tout entière, avec ses 4,661 maisons, autant que pour acheter la rue Richelieu ou la rue Vivienne. Suivant un état annexé à l'acte du 9 août 1844, la valeur moyenne des maisons à Londres, qui s'élève au maximum, dans le centre de Londres, à 740 livres sterling (18,870 fr.), descend à 233 livres sterling (5,941 fr. 50 cent.) dans la paroisse de Saint-Mathieu, à Bethnal-Green; à 120 livres sterling (3,060 fr.) dans la paroisse de Sainte-Marie, à White-Chapel, et à 84 livres sterling (2,142 fr.) dans la paroisse de Christ-Church à Spitalfields. Eh bien! malgré la facilité que l'on aurait, avec les finances de l'Angleterre, à raser, pour les reconstruire sur un plan meilleur, les mauvais quartiers de Londres, le parlement, en votant

la loi de 1844, s'est borné, car il ne lui en coûtait rien, à poser des règles pour l'avenir.

Je me trompe, il y a dans l'acte une clause, mais une seule, qui va droit aux souffrances de la classe laborieuse. L'article 53 interdit aux propriétaires, à partir du 1er juillet 1846, de mettre en location les chambres basses ou caves de leurs maisons, à moins que chacune de ces pièces n'ait une cheminée à feu, que la fenêtre n'ait neuf pieds de surface et ne donne sur un espace ouvert, dont le sol soit à six pouces au-dessous du niveau de l'appartement, et qui garde, jusqu'à la hauteur de la rue, une longueur de cinq pieds sur une largeur de deux pieds et demi. Comme aucune des caves habitées aujourd'hui par les ouvriers, ne remplit ces conditions de salubrité, l'article 53 équivaut à une prohibition absolue de donner à loyer l'étage inférieur des maisons dans les quartiers pauvres; c'est décréter l'émigration en masse de certaines populations.

Ce déplacement, préparé de longue main et entouré des précautions convenables, pourrait devenir un bienfait; mais si on l'opère par une expulsion brutale et aveugle, on s'exposera à irriter et à aggraver les souffrances que l'on se proposait de faire cesser. Pourquoi les ouvriers vont-ils demeurer dans les caves et dans des chambres fétides où leurs familles vivent comme entassées? Ce n'est pas assurément par une préférence décidée pour les logements insalubres; ils

se réfugient là, parce qu'ils ne trouvent pas à se loger ailleurs au même prix, ni souvent même à tout prix. Avant donc de leur interdire ces demeures souterraines, la prudence et la logique conseillent de construire des maisons qui soient particulièrement à leur usage, des maisons saines, commodes et à bon marché. Une société s'est formée à Londres dans ce but, sous le patronage de lord Ashley, de lord Morpeth et de lord Normanby; mais en supposant qu'elle réalise le capital de cent mille livres sterlings, pour lequel des appels incessants sont adressés au public dans les colonnes des journaux métropolitains, que fera-t-elle avec ces faibles ressources? Elle bâtira peut-être des maisons ou des dortoirs modèles, où seront admis quelques élus. Mais le mal est trop pressant pour que l'on ait le temps d'attendre l'effet de l'émulation que de pareils exemples doivent exciter, et il présente une surface trop étendue pour que l'on ait beaucoup à espérer des secours apportés par des individus ou par des associations; c'était au gouvernement à intervenir. Une somme égale au capital de telle société philanthropique, dépensée en primes à la construction des maisons d'ouvriers, eût fait évacuer, mieux que toutes les lois, les taudis de White-Chapel et de Bethnal-Green (1).

(1) On trouve dans le rapport de M. Chadwick sur la salubrité

La méthode purement passive, que consacre la loi de 1844, a les inconvénients les plus graves. Quand on détruit ou que l'on ferme certaines habitations, sans en ouvrir en même temps de nouvelles, la population reflue sur les quartiers les plus voisins dont elle augmente ainsi l'encombrement, et par suite l'insalubrité. On a pu observer ce phénomène, se produisant sur une petite échelle dans les quartiers de Westminster et de Drury-Lane, où s'étaient réfugiés les habitants de Saint-Giles chassés par les améliorations que l'on exécutait dans leur propre quartier ; la fièvre, la petite vérole et généralement les maladies épidémiques y ont sévi avec une recrudescence marquée. Que sera-ce, si l'on poursuit l'évacuation en masse des logements insalubres, qui est ordonnée par l'acte du 9 août, avant d'avoir construit des maisons qui reçoivent les émigrants forcés de White-Chapel et de Bethnal-Green?

Les habitants de Bethnal-Green sont, depuis sept années entières, en instance auprès du parlement pour obtenir que les améliorations projetées dans l'intérieur de Londres s'étendent aux districts les plus misérables de l'est; ils sol-

des villes (*Health of towns*), des calculs d'un ingénieur M. Austin, qui établissent que l'on pourrait construire à Londres, au prix moyen de 168 livres sterlings (environ 3,500 fr.) des maisons dont chacune aurait quatre chambres et logerait deux ménages, pour un loyer de moins de 100 francs par maison et par année.

licitent l'ouverture de trois grandes rues, dont les deux premières traverseraient le plus épais de Bethnal-Green et de White-Chapel, du midi au nord, en faisant communiquer les abords est et ouest du dock de Londres avec la route de Hackney; la troisième, prenant ces quartiers en écharpe, lierait la route de White-Chapel aux routes du nord et de l'ouest, à travers la partie septentrionale de la Cité (1).

Pour avoir les moyens d'exécuter d'aussi vastes projets, il faudrait imposer à tous les habitants de Londres, dans la proportion de leur revenu, une contribution spéciale. Cette taxe serait une mesure d'économie, en même temps qu'un acte de justice et d'humanité. Chaque année, la ville de Londres dépense près de quinze millions de francs pour l'entretien de ses pauvres, sans parler des souscriptions volontaires ni des fondations charitables dont le produit est consacré à défrayer les hôpitaux. Qui doute que les épidémies meurtrières, qui ravagent les quartiers les plus peuplés, ne contribuent à augmenter le nombre des nécessiteux, en mettant à la charge des parois-

(1) Les commissaires des bois et forêts percent, en ce moment, une rue qui part du dock de Londres pour aboutir à l'église de *Spitalfields*, et une autre moins étendue de *Rosemary-Lane* au quartier est de *Smithfield*. La corporation municipale de la Cité avait déjà hypothéqué le péage des rues (*street-Tolls*), pour une somme de 15,691 livres sterling destinée à ouvrir une rue de Holborn à Bethnal-Green.

ses les familles que le typhus ou toute autre maladie contagieuse a privées de leurs chefs? Diminuer la mortalité dans Londres, ce serait diminuer la misère. Qui pourrait se plaindre d'avoir ainsi la chance d'amortir, par un sacrifice préventif, une partie de cet affreux budget?

Les rues du West-End ont généralement quarante à cinquante pieds de largeur; les rues de White-Chapel, même quand elles sont disposées pour le passage des voitures, n'en ont pas plus de quinze à dix-huit. Dans le quartier de l'aristocratie, chaque famille habite une maison spacieuse et commode, où l'air et l'eau peuvent circuler à grands flots; dans les quartiers populeux, chaque ménage est réduit à une chambre, qui manque souvent à la fois d'air, de lumière, d'eau et de feu. A l'ouest, tout a été combiné pour prolonger la durée de l'existence; à l'est, tout concourt à l'abréger, au point que, dans la même ville, un homme, selon qu'il est riche ou pauvre, et selon qu'il a planté son domicile dans telle ou telle rue, vit le double d'un autre, ou seulement la moitié. Quand les inégalités sociales sont poussées jusqu'à ce mépris de la nature humaine, ne deviennent-elles pas une révolte contre la Providence, un acte d'impiété?

Je comprends tous les systèmes de gouvernement, j'admets l'extrême concentration de la propriété comme son extrême division, car les institutions des peuples doivent différer autant

que leur génie; mais ce que je ne conçois pas et ce qui ne me paraît essentiel à aucun système, c'est un état de choses dans lequel une minorité puisse impunément s'approprier le sol, les habitations, et jusqu'à l'air salubre, en reléguant la majorité dans quelque coin de terre, où celle-ci trouve à peine, en entassant les vivants à côté des vivants et les morts sur les morts, les six pieds d'espace qui sont nécessaires pour un lit et pour un cercueil.

L'aristocratie anglaise a porté bien haut le nom, la puissance et la richesse de la nation. Quelle que fût la source de son droit, l'usurpation ou la confiance du peuple, elle s'est montrée digne de gouverner. Qu'elle reste donc en possession de sa fortune. La propriété foncière lui appartient sans partage; elle n'a cédé pour un temps le sol nu des villes que pour le recouvrer plus tard chargé de propriétés bâties. Enfin, l'établissement des manufactures, mettant en valeur les terres voisines, a doublé presque partout son revenu. Qu'elle jouisse en paix de ces énormes avantages; cela se peut encore dans un pays où l'ambition prend rarement la couleur de l'envie. Mais ce n'est pas assez d'avoir fait le pays puissant; il faut rendre le peuple heureux. Le gouvernement de l'aristocratie est peut-être celui de tous qui s'accommode le moins d'une politique égoïste. Il faut administrer dans l'intérêt des masses pour avoir le droit de les

exclure de l'administration. Toute aristocratie est placée dans la société, comme le cœur dans le corps humain, pour y entretenir la circulation du sang et pour y développer la vie. Si elle absorbe la substance sociale, au lieu de la distribuer entre tous les membres, elle devient un objet de scandale et un principe de mort.

A l'heure qu'il est, l'aristocratie anglaise, fatiguée et repue, semble n'avoir plus d'énergie que pour jouir. Les dispositions sympathiques des individus se perdent dans l'égoïsme de la caste. Son activité s'emploie à convertir l'Angleterre en parcs et en prairies, qu'elle dépeuple d'hommes pour les couvrir de bétail et de gibier. Elle construit des châteaux, ou forme des galeries de tableaux, des bibliothèques, des collections scientifiques. Elle tourmente ses richesses, selon l'expression du poëte latin, jusqu'à ce qu'elle finisse par le suicide ou par l'ennui. Quant aux plébéiens de la Grande-Bretagne, elle en fait deux parts : aux fermiers et aux laboureurs, elle donne, pour les consoler du prolétariat et de la taxe des pauvres, le privilége de vendre leurs grains un peu plus cher, grâce à l'exclusion des blés étrangers; la population urbaine et les ouvriers des manufactures, elle les abandonne à eux-mêmes, comme étant les clients d'un autre ordre de choses et le produit d'un autre temps.

Sous ce rapport, l'état de Londres exprime au vrai la situation de l'Angleterre. Le contraste,

qui apparaît entre White-Chapel et les splendeurs du West-End, existe partout dans le Royaume-Uni. Vous le retrouverez à Édimbourg, à Glasgow, à Manchester et à Liverpool (1). Et ce n'est pas dans les villes seulement que l'on rencontre ces inégalités monstrueuses. Les campagnes offrent aussi l'image de la misère la plus étonnante à côté du luxe le plus florissant. Il n'y a pas de contrée au monde où les diverses régions de la société soient séparées par de plus grandes distances. On peut interdire au peuple la propriété ; on ne peut lui refuser les conditions de la croissance, du mouvement, de la respiration. Traiter les ouvriers des villes plus mal que les détenus sur les pontons ; créer un état social dont le résultat est qu'un grand seigneur peut vivre en moyenne jusqu'à cinquante-cinq ans, pendant qu'un ouvrier, dans certaines

(1) « Les grandes cités, dit le *Times* (9 novembre 1844), s'élèvent comme la flamme et ne cessent de tendre à un abîme de grandeur. Mais d'un autre côté quel abîme, quelle fondrière de désespoir en bas ! Tout ce qui est faible et vil, aussi bien que tout ce qui est grand et noble, s'y donne rendez-vous ; ce sont les égouts du pays : quiconque ne peut garder sa position et se voit chassé de la maison où il est né, quiconque fuit la lumière, s'y réfugie. Là, les foules rassemblées suivent une loi terrible, une loi qui est le contraire du principe de la concurrence, la loi d'abandon et d'isolement. Pour toute tendance ascendante de notre nature, nous y trouvons une tendance à l'abaissement... Sans la mortalité qui y règne, la misère s'y multiplierait et se montrerait bien davantage ; les morts et non pas les vivants indiquent au vrai les nombres de la population. »

villes, ne vit pas au delà de quinze ans ; réserver l'âge de la force et celui de la sagesse pour une seule classe d'hommes, en réduire une autre à une perpétuelle enfance, n'est-ce pas détruire les générations dans leur germe, et renouveler en quelque sorte, au milieu du dix-neuvième siècle, cet arrêt d'un Pharaon qui condamnait tous les premiers-nés d'un peuple à périr ?

Le recensement de 1841 attribue à Londres une population de 1,870,727 habitants, pour une étendue de douze milles carrés. En dix années, et malgré une mortalité que l'on peut considérer comme élevée, cette population s'est accrue de trois cent mille âmes. La fécondité des mariages a plus que comblé les vides faits par les épidémies. Est-ce là un événement dont on doive se féliciter ou s'enorgueillir ? Ne vaudrait-il pas mieux au contraire que le nombre des habitants demeurât stationnaire, dans une ville où si peu d'enfants atteignent l'âge viril, et où l'énergie vitale s'épuise en moyenne, dans l'homme, après une durée de quinze à vingt années ? Les philosophes du dix-huitième siècle déclamaient contre les grandes villes, dans lesquelles ils voyaient autant de foyers de vice et de corruption. Que dirait Jean-Jacques Rousseau, s'il avait aujourd'hui sous les yeux la capitale de l'Angleterre, et s'il venait à se convaincre que le séjour n'en est pas moins funeste à la vigueur du corps qu'à la pureté des mœurs ? Le système

qui préside à l'administration de Londres est à coup sûr l'argument le plus fort que l'on puisse invoquer contre l'existence de ces immenses capitales dans lesquelles un pays entier ne se résume peut-être que pour s'abîmer.

SAINT-GILES.

On a vu dans White-Chapel la population qui vit des restes de Londres. Pour compléter la description du genre parasite en Angleterre, il est à propos de faire connaître celle qui exploite les vices et qui rançonne les faiblesses de cette opulente cité. Les vagabonds, les prostituées et les malfaiteurs abondent dans toutes les capitales; il semble que la richesse les attire aussi invinciblement que la lumière traîne l'ombre après soi, et les grandes agglomérations d'hommes les abritent comme un mal caché dans leurs profondeurs. Partout aussi les classes dangereuses de la société affectionnent certains quartiers qu'elles s'approprient et qu'elles infestent. Communément ces quartiers immondes se trouvent

situés dans le voisinage des rues qui étalent la circulation la plus active et le luxe le plus brillant. Ce sont des postes d'observation, du haut desquels les vautours de la civilisation guettent leur proie; ce sont les repaires du pillage et de l'orgie. Il y a là une atmosphère de corruption qui couve, fait éclore et développe le crime, de la même manière que certains insectes se multiplient naturellement au fond d'une humide obscurité.

Qui ne connaît les endroits infectés dans Paris? Grâce au goût prononcé de nos romanciers pour les fortes émotions et pour la peinture des mœurs infimes, qui ne sait en Europe les noms des plus affreuses rues de la Cité, des bouges qui souillent les abords de l'Hôtel de ville et du Palais-Royal? Et quel est l'étranger qui, jugeant de notre société sur cette écume dont on a barbouillé tant de livres, ne pense pas qu'on peut la flétrir à son aise sans tomber dans la calomnie? Les romanciers anglais ont plus de patriotisme ou plus de discrétion. Ils laissent enfouis dans les livres bleus, dans les documents parlementaires, des détails qui doivent être réservés aux chastes regards de la science. Charles Dickens a seul jusqu'à présent soulevé un coin du voile, en écrivant *Oliver Twist*. Encore faut-il dire que le succès de ce livre, dans une société comme celle de la Grande-Bretagne, a tenu peut-être à la sobriété avec la-

quelle l'auteur avait traité ce triste et inépuisable sujet.

A Londres, le quartier par excellence des gens sans aveu est la paroisse de Saint-Giles, lieu célèbre dans les fastes criminels, qu'habitent concurremment avec les vagabonds irlandais les prostituées de bas étage et les voleurs de profession. Saint-Giles figure un pâté de rues étroites, d'allées sombres et de cours fétides, situé dans l'angle que forment, derrière la cathédrale de Saint-Paul, les deux grandes voies de Londres, celle qui part de Charing-Cross, et celle qui commence à la pointe de Hyde-Park sous le nom d'Oxford-Street. Cette paroisse, jointe à celles de Saint-George et de Holborn et au quartier de Saffron-Hill, qui présentent à peu de chose près les mêmes phénomènes sociaux, peut renfermer 90 à 95,000 âmes. Elle a pour limites, à l'est, les murs de Newgate et de Old-Bayley, à l'ouest, le bureau central de la police établi à Bow-Street, et se trouve ainsi placée, comme par une affinité instinctive, entre la police et la prison. Il en est de même à Paris, où les bandits les plus déterminés vivent dans les rues tortueuses de la Cité, à quelques pas de la préfecture de police et des tribunaux, comme s'ils voulaient jeter de plus près à la justice des hommes un insolent défi.

Mais notre Cité peut servir tout au plus de lieu d'asile: elle est isolée en quelque sorte de

Paris par les deux bras du fleuve, et il faut aller assez loin de là pour rencontrer ces quartiers somptueux où le luxe étale ses tentations. Saint-Giles, au contraire, est au centre même du mouvement et de la richesse dans Londres. En quelques minutes, les bandes qui sortent de ce repaire peuvent s'abattre à volonté sur Oxford-Street, sur Piccadilly, sur Regent-Street, ou sur le Strand. Deux des théâtres les plus fréquentés, Covent-Garden et Drury-Lane, les marchés de Covent-Garden, de Hungerford et de Smithfield, les principaux lieux de réunion, les bazars, les boutiques sont à leur portée, et pour ainsi dire sous leur main. Il y a là un espace de quatre à cinq cents acres, qui offre la moisson la plus abondante à toute espèce de déprédations.

Saint-Giles a deux sortes d'habitants : une population sédentaire qui se compose de petits marchands, de logeurs, de recéleurs, ainsi que de la classe la plus infime des *publicains* ou débitants de liqueurs spiritueuses, propriétaires de cafés, entrepreneurs d'amusements publics, et une population flottante dont les prostituées ainsi que les filous forment le noyau. Celle-ci se propose pour but les jouissances de la vie ; celle-là, le gain. Les voleurs commandent ; le reste rampe et les sert, dans l'espoir d'attirer à soi les profits de leur ignoble industrie. Tout est disposé selon leurs goûts et pour leurs convenances. Il y a des cafés où ils peuvent,

en dépit des règlements municipaux, passer la nuit à jouer, à fumer et à raconter leurs exploits. Ailleurs on leur donne des bals, des concerts et des représentations scéniques, auxquels leurs concubines sont admises. Ceux qui préfèrent, après les succès de la journée, se livrer au repos sont reçus dans des chambres communes à raison de trois à quatre *pence ;* quelques-uns de ces repaires renferment jusqu'à cinquante lits. Ceux qui n'ont pas d'argent et qui n'obtiendraient pas aisément crédit couchent sous les portiques des théâtres, dans les marchés, ou dans les bâtiments en construction. D'autres ont un domicile et tiennent un certain état de maison, vivant en grands spéculateurs jusqu'à ce que la chance, comme ils disent, ait tourné contre eux.

Bien que la police soit aujourd'hui mieux faite à Londres qu'elle ne l'était avant la réforme opérée en 1829 par sir Robert Peel, et étendue à la Cité en 1839 par lord John Russell, il paraît qu'une sorte d'inviolabilité protége encore les bouges les plus infâmes de Saint-Giles, et que les agents de la force publique, craignant le nombre et l'union de leurs adversaires, osent rarement y pénétrer. On cite un groupe de masures que les habitués désignent sous le nom de la *petite Irlande,* et qui a longtemps offert un lieu d'asile aussi sûr que l'était l'enceinte du Temple du temps de Jacques Ier.

Ce que le bâton du *policeman* n'a pas fait, la truelle du maçon va le faire : Saint-Giles est attaqué de plusieurs côtés à la fois. Une large rue, qui mettra Holborn en communication directe avec Oxford-Street, est déjà tracée, et passera sur l'emplacement de la *petite Irlande*. Sur une ligne parallèle, on tranche les cloîtres de maisons qui bornent au nord Leicester-Square, afin de prolonger Piccadilly jusqu'à Long acre. Ces nouvelles artères vont se couper à angle droit avec une rue tracée du pont de Waterloo à Saint-Giles Street, qui passe devant le bureau central de police, et avec une autre grande voie de communication, qui mène du pont de Black-friars à Clerkenwell-Green, en perçant les affreux repaires des quartiers de Saffron-Hill et de Smithfield (1). Mais pourra-t-on renouveler la popu-

(1) Les journaux de Londres ont publié des détails curieux sur la structure des maisons portant le numéro 2 et le numéro 3 dans West-Street, qui furent longtemps la résidence du fameux Jonathan-Wild, et que les commissaires des bois et forêts viennent d'acheter afin de prolonger, sur l'emplacement qu'elles occupent, la nouvelle artère de *Farringdon-Street*. Ces deux maisons situées sur le bord ouest du Fossé de la Flotte (*Fleet Ditch*), communiquaient l'une avec l'autre. Le numéro 3 était occupé par une boutique de regrattier qui servait à détourner les soupçons ; derrière le comptoir on voyait deux trappes, dont l'une devait fournir aux malfaiteurs le moyen de s'évader, et dont l'autre s'ouvrait sur des magasins destinés à recéler les objets dérobés. En s'engageant dans la grande trappe, le voleur poursuivi, pour tromper la police qui était à ses trousses, passait par une fenêtre, traversait le fossé

lation de ces endroits sinistres aussi aisément que l'on en change l'aspect?

Au reste, Saint-Giles n'est pas seulement le siége de la truanderie dans la métropole ; c'est encore, pour ainsi dire, le quartier général du vol pour le Royaume-Uni tout entier. Depuis que la police devient plus efficace dans les villes principales, les malfaiteurs se rabattent sur les campagnes et sur les petites cités. Tous les documents,

sur une planche qu'il tirait après lui dans la maison en face, se jetait de là dans l'allée de l'Enfant noir (*Black boy's Alley*) pour gagner la croix de la Vache (*Cow cross*) ainsi que les nombreuses cours et allées du voisinage.

« Plus bas que les fondements était une vaste cave entièrement privée de lumière, évidemment construite pour servir de lieu de refuge. On y a trouvé un crâne, des ossements humains et un couteau de boucher. A l'extrémité occidentale des caves et près de l'endroit où le ramoneur Williams fut longtemps caché, on remarquait un mur mitoyen qui devait couvrir quelque autre souterrain. Quant à la cellule de Williams, c'est une excavation faite dans le sol, et à laquelle on conçoit, en voyant cet horrible lieu, qu'il ait préféré la déportation.

« Au premier étage de la maison, on a découvert plusieurs cachettes très-ingénieuses: tous les planchers avaient des trappes qui communiquaient avec la cour située sur le fossé; des chenaux régnaient dans toute la longueur de la maison, construits de manière à faire disparaître, avec la plus grande promptitude les objets volés, et à permettre aux voleurs de s'échapper par-dessus les toits des maisons joints les uns aux autres par des ponts-levis. « La plupart des visiteurs, dit le *Globe*, accusent hautement un système de police qui, avec tant d'argent et de moyens d'action, a laissé subsister aussi longtemps cet abominable repaire. »

que l'administration a recueillis (1), s'accordent sur ce point que les vols avec effraction, et généralement les crimes les plus hardis, sont l'œuvre des bandits qui résident à Londres, à Birmingham ou à Liverpool. Ceux-ci conçoivent un vol comme une opération de commerce; ils se jettent dans un bateau à vapeur ou montent dans un train de chemin de fer, exécutent leurs plans à point nommé, et rentrent ensuite paisiblement dans leurs foyers, le plus souvent sans laisser de traces qui révèlent les auteurs de l'expédition.

Tous les gens sans aveu qui peuplent Londres n'ont pas sans doute élu domicile dans les environs de Drury-Lane, de Covent-Garden et de Saffron-Hill: le nombre en est trop grand et la ville trop étendue, pour que cette fange n'ait pas laissé ailleurs des dépôts; mais on peut considérer Saint-Giles comme le type des réunions d'hommes qui se mettent en guerre, par un côté ou par un autre, avec les mœurs et avec les lois. Quels sont les effets de cette lutte sur l'économie de la société? Londres a-t-il mieux résisté que les autres capitales de l'Europe aux éléments de dissolution que toute métropole renferme? Cette partie de l'état moral d'un peuple, que l'on induit des chiffres officiels de la misère et du crime, place-t-elle

(1) *First Report on constabulary force.*

nos voisins au-dessus ou au-dessous de notre niveau? Voilà ce qu'il paraît utile de rechercher.

Commençons par la misère, qui explique le reste. Il y a quelques années encore, Londres était beaucoup moins chargé de pauvres que le reste du royaume. On y rencontrait peu de mendiants dans les rues, et les maisons de charité (*work-houses*), ces invalides des travailleurs, n'étaient pas remplies. La capitale de l'Angleterre, ville de commerce et d'entrepôt, marché ouvert au monde entier et rendez-vous de l'aristocratie la plus opulente, ne renfermait pas alors cette masse flottante d'ouvriers qu'un ralentissement dans la production peut affamer et jeter par milliers sur le pavé. Elle ne participait ni à la détresse invétérée des classes agricoles, ni aux brusques variations de l'existence dans les districts manufacturiers. On citait comme un phénomène purement local les souffrances des tisserands de Spitalfields et de Bethnal-Green, et c'était dans ces quartiers d'exception que la pauvreté métropolitaine se concentrait.

La métropole britannique descend rapidement de ce piédestal où la fortune l'avait placée. Une succession d'années calamiteuses a porté la gêne dans les familles; le commerce a vu se fermer une partie de ses débouchés, et les ouvriers, qu'il a cessé d'employer ou qu'il emploie plus

rarement, tombent à la charge des paroisses. A mesure que le mouvement commercial diminuait, cette population, dont le flot monte toujours, cherchant à se créer de nouvelles ressources, Londres est devenue insensiblement une ville de fabrique comme Paris ; ce qui l'a exposée aux mêmes vicissitudes que Birmingham, Manchester et Glasgow. Ajoutons que les faubourgs de Londres, à force de s'étendre, ont fini par rencontrer et par renfermer dans leur enceinte une race à moitié urbaine, à moitié agricole, dont les moyens d'existence sont problématiques, et qui donne souvent un pauvre par quatre habitants.

A la fin de 1843, les maisons de charité de la capitale ne renfermaient pas moins de vingt-cinq mille pauvres, qui étaient presque exclusivement des vieillards ou des enfants (1). Plus de cent mille indigents étaient en outre secourus à domicile. Les sommes dépensées annuellement par les paroisses n'allaient pas à moins de 15 à 16 millions de francs. Dans la partie de Londres qui dépend du comté de Middlesex, le nombre des indigents soulagés par la charité publique, qui n'était que de 49,814 en 1840, s'était élevé à 73,815 en 1841. De 1841 à 1842, le pau-

(1) Le 25 décembre 1844, les *Workhouses* de Londres, avec les écoles industrielles qui en dépendent, comptaient 21,654 pauvres.

périsme a fait des progrès encore plus alarmants; dans la seule paroisse de Mary-le-Bone, ce riant quartier qui forme les avenues du Parc du Régent, le nombre des mendiants s'est accru de 2,621 à 5,396. En 1843, au mois de novembre, les gardiens de la paroisse ont publiquement offert jusqu'à deux guinées par tête pour la capture de dix-sept pères de famille qui avaient abandonné leurs femmes et leurs enfants, délit prévu par les lois; dans la paroisse de Saint-Léonard Shoreditch, vingt pères de famille, désertant le même devoir, ont laissé cent individus à la charge des secours publics. L'*union* de la Cité a vu la taxe des pauvres augmenter de 15 pour 100 en trois années, et a dépensé près de 1,500,000 francs en 1842 pour l'entretien de 6,125 indigents. Enfin, tandis que le nombre des pauvres secourus en Angleterre, qui était, par rapport à la population, de 8 6/10 sur 100 en 1840, s'est élevé à 9 4/10 sur 100 en 1841; la proportion, qui n'était que de 7 1/6 sur 100 à Londres, est montée l'année suivante à près de 11 sur 100. En 1844, et grâce à un retour d'activité dans les districts manufacturiers, la taxe des pauvres a dû se réduire, et l'aspect de la ville s'éclaircir; mais le rapport moyen du nombre des pauvres à la population dépasse encore la proportion de Paris qui est de 1 sur 13 habitants.

Voilà pour le budget de la charité régulière

à Londres. Mais ce n'est pas de ce côté que se montrent les symptômes les plus menaçants. Quels que soient les progrès de la misère locale, comme une population ne passe pas en un jour de l'aisance à la pauvreté, on peut encore les prévoir et y faire face. Ce que l'on prévoit difficilement, c'est la misère qui déborde d'un lieu sur un autre, lorsqu'une communauté urbaine ou rurale, se trouvant dans l'impuissance absolue de porter le fardeau que la Providence lui avait assigné, en laisse retomber une partie sur les épaules de ses voisins. Voilà ce qui est arrivé à Londres depuis quelques années. Une armée de misérables à demi nus, chassés par la faim des districts agricoles, des villes du Lancashire, de l'Écosse et de l'Irlande, avait envahi les rues de la métropole. On peut suivre dans les registres d'une seule Union, celle de la Cité, la marche de cette formidable inondation. En 1838, le nombre des pauvres forains (*casual paupers*), qui avaient accidentellement demandé des secours, se bornait à 356 ; en 1839, il était de 2,403 ; en 1840, de 11,203; en 1841, de 26,703, et de 45,000 en 1842.

Une lettre écrite par M. Thwaites, administrateur des secours (*relieving officer*) dans la Cité, présente des détails pleins d'un touchant intérêt sur les causes du vagabondage épidémique qui a désolé Londres pendant l'hiver de 1843. « Le vagabondage, dit ce magistrat, s'accroît d'une manière alarmante dans la métropole;

cela tient en partie à la détresse des districts manufacturiers, et en partie à la cessation, dans les districts agricoles, des travaux de chemins de fer.

« Les laboureurs sont dans l'usage de quitter leurs foyers pour aller chercher du travail, particulièrement dans l'intervalle d'une moisson à l'autre. Pendant que les chemins de fer étaient en cours d'exécution, la facilité avec laquelle les bras trouvaient de l'emploi déterminait des milliers d'entre eux à émigrer ainsi. Ils recevaient un salaire élevé, faisaient un travail pénible, vivaient bien et ne murmuraient pas ; quand une ligne de fer était terminée, ils passaient à une autre, mais cette ressource n'existe plus aujourd'hui pour eux.

« Les ouvriers quittent les districts manufacturiers avec leurs familles, lorsqu'ils sont mariés, et en plus grand nombre que jamais depuis la crise qui frappe l'industrie. Ils vont de ville en ville, n'obtiennent du travail dans aucune, et, de même que les terrassiers, ils finissent par se diriger vers la capitale, pensant y trouver plus sûrement de l'emploi; mais là aussi le même désappointement les attend ; le marché du travail est surchargé.

«Ces deux grandes classes de travailleurs n'ont généralement que des motifs très-avouables pour quitter leurs foyers ; mais lorsqu'une fois elles ont pris l'habitude d'une existence ambulante,

elles ne peuvent plus se fixer. Un ouvrier qui a rôdé longtemps en quête de travail est perdu pour l'industrie.

«Un grand nombre de jeunes filles, qui viennent principalement des districts manufacturiers, quittent leurs familles par goût pour le changement, parce qu'elles manquent de travail, qu'elles sont maltraitées, ou qu'elles ont été attirées par les pourvoyeurs de la prostitution. L'avenir de ces malheureuses est à jamais ruiné, quand elles n'ont pas le bonheur d'être réclamées et renvoyées à leurs parents.

« Il est une quatrième classe, la plus nombreuse peut-être et qui s'accroît continuellement aux dépens des trois autres; je veux parler du vagabond de profession (*tramper*), qui ne se livre pas un seul jour à un travail régulier, qui vit en trompant, en mendiant et en volant. Tous ces misérables, aussi longtemps que la maigreur de leur bourse le permet, passent la nuit dans ces garnis infimes que l'on trouve partout en Angleterre, et où l'encombrement est tel, la propreté tellement inconnue, que la vermine et les maladies cutanées finissent par les ronger.»

Voilà dans quel état tant de malheureux arrivent à Londres. On vient de voir qu'ils n'y trouvent ni emploi ni moyens de subsistance. Quel accueil cependant leur fait la charité publique, dans la personne de ses représentants officiels? Écoutons encore M. Thwaites:

« Le système généralement adopté par les unions (*paroisses unies*) de la métropole consiste à donner, aux pauvres qui se présentent accidentellement, du pain, de l'eau et le logement pour une seule nuit; ou bien l'on oblige les hommes à casser des pierres et les femmes à éplucher des étoupes (*picking oakum*) pour un salaire tellement minime, qu'une journée du travail le plus rude rapporte à peine à une famille entière la chétive pitance de quelques sous. Le nombre des unions qui rayonnent à une distance de dix milles de Saint-Paul n'est pas moindre de trente, qui sont tenues, selon l'interprétation donnée aujourd'hui à la loi des pauvres, d'assister toute personne qui demande des secours, et cela sans enquête préalable; cette méthode aggrave le mal et encourage les vagabonds à aller d'une union à l'autre jusqu'à ce que, ayant complété le circuit de la métropole et des faubourgs, et étant tombés dans une misère égale à leur dégradation, ils se rejettent sur la Cité, où ils savent qu'on les traitera avec humanité, et que, s'ils sont malades, on les enverra à l'hôpital. La Cité devient ainsi l'asile de tous les vagabonds de l'Angleterre.

« Les magistrats les envoient encore par centaines en prison, pour avoir mendié ou pour avoir cassé des réverbères et des carreaux de vitres. Là, ils ont un travail moins rude et un régime plus substantiel que dans la plupart des

maisons de charité; mais, à leur sortie, n'ayant ni asile ni papiers, que vont-ils devenir? Ils sont prêts à retomber dans les mêmes délits; ils vont de la prison à la maison de charité, et de la maison de charité à la prison, jusqu'à ce que la maladie et la mort mettent un terme à leurs souffrances. C'est le sort du plus grand nombre, sinon de tous. Qui se souvient d'avoir jamais vu dans les rues de Londres autant de malheureux à demi nus? »

Il arrive souvent que ces pauvres gens n'ont pas même l'alternative dont parle M. Thwaites, et qu'ils sont réduits, de prime abord, à partager le pain des criminels. Le quartier que l'on destine, dans chaque maison de charité, à recevoir les indigents forains se trouvant presque toujours rempli de bonne heure, les derniers venus n'ont pas d'autre ressource que celle de frapper à la porte de la prison. Que deviennent ceux qui, par respect pour eux-mêmes, ne peuvent pas se résoudre à prendre ce parti désespéré? C'est ce que l'on verra dans le récit suivant, emprunté à l'*Examiner* du 14 octobre 1843.

« Les gardiens du parc et les agents de la police ont conduit, ces jours derniers, au bureau de Marlborough-Street, plusieurs jeunes filles qu'ils avaient trouvées endormies sous les arbres de Hyde-Park et dans les jardins de Kensington. Ces malheureuses étaient toutes, sans exception, dans la plus effroyable misère, et

tellement infectées d'une maladie honteuse, que le magistrat qui siégeait crut faire acte d'humanité en les envoyant dans la prison, où elles devaient trouver asile et recevoir l'assistance des hommes de l'art. Il paraît, d'après la déclaration des gardes, que cinquante personnes environ des deux sexes et de tout âge n'ont pas, depuis plusieurs mois, d'autre abri pendant la nuit que celui que leur offrent les arbres du parc et les trous pratiqués dans les talus. La plupart sont des jeunes filles de quatorze à dix-sept ans, que des soldats ont amenées de la province, qu'ils ont débauchées et qu'ils ont ensuite abandonnées à leur horrible destin. Ces infortunées créatures se voient ainsi, dès leur première jeunesse, rejetées complétement hors de la société, et vivent pêle-mêle la nuit au milieu des parcs, où elles pourrissent littéralement dans le besoin, dans la fange et dans la maladie.»

Quel trait ajouter à cette affreuse peinture? A Londres, au milieu des quartiers les plus opulents, sous les fenêtres du duc de Wellington, et à quelques pas du palais qu'habite la reine, les sujets de Victoria viennent par bandes, et comme des parias chassés de leur caste, bivouaquer, par une nuit d'octobre, sur la terre humide, sans autre abri que les arbres du parc! La police de la métropole, cette police modèle, si attentive à protéger le *gentleman* qui marche bien vêtu, sa maison et sa famille, ne s'aperçoit qu'au

bout de plusieurs mois qu'il y a dans quelque trou de Hyde-Park des malheureux qui meurent de faim et de froid! Puis, quand on les amène devant le magistrat, il se trouve que cette civilisation si complète, si puissante et si riche n'a pas d'autre moyen de leur témoigner son humanité que de les mettre au régime des malfaiteurs, un régime que les pauvres envient!

Dans les grandes villes de l'Écosse, on n'a pas à rougir de pareilles scènes; à Édimbourg, à Glasgow, la charité privée corrige sur ce point l'imprévoyance de la loi. Par les soins d'une association qui se compose principalement de commerçants, un asile s'ouvre chaque soir pour abriter les malheureux qui sont hors d'état de payer les 3 ou 4 pence qu'il en coûte par nuit pour coucher dans quelque maison garnie, sur un grabat. On interroge les arrivants, afin de connaître leur profession et leurs moyens d'existence, et, pourvu qu'ils ne soient pas en état d'ivresse ou atteints d'une maladie contagieuse, on les admet aussitôt. Avant l'heure du repos, ils reçoivent un morceau de pain et un plat de gruau (*porridge*). A onze heures, les portes de la maison sont fermées et la prière se fait en commun; puis les hommes vont dans un appartement, et les femmes dans un autre, dormir enveloppés dans une couverture sur le lit de camp. Le lendemain, on leur donne en les congédiant un morceau de pain; quelquefois la société s'em-

ploie pour obtenir le passage gratuit sur un bateau à vapeur à ceux qui veulent rentrer dans leurs foyers. Rarement les mêmes personnes sont hébergées pendant plus de deux jours; on craindrait d'offrir une prime à l'oisiveté. Les deux asiles d'Édimbourg ont secouru plus de vingt mille personnes en 1841; vingt-cinq mille personnes ont été admises dans celui de Glasgow.

L'utilité d'une ou de plusieurs institutions semblables se fait particulièrement sentir dans des capitales aussi vastes et aussi peuplées que Londres et Paris. Combien de malheureux ne sauverait-on pas du désespoir ou de la corruption en ouvrant un lieu public, où les gens qui seraient sans asile auraient la certitude de trouver, ne fût-ce qu'une fois dans l'année, un abri et du pain! Pour le moment, les habitants de Londres semblent vouloir prendre les devants sur ceux de Paris. Le *Times* a fait tant de bruit des scènes de Hyde-Park, que l'opinion publique s'est émue à la fois de honte et de pitié. L'association, qui avait déjà établi deux asiles de nuit, l'un au centre de la Cité, l'autre dans le voisinage des docks, a étendu sa sollicitude aux quartiers de l'ouest, où un troisième refuge a été ouvert. L'hiver dernier, elle a hébergé dix-huit mille personnes, à raison d'une semaine de séjour pour chacun; une somme de 150,000 fr. y a pourvu. Mais, à la différence des refuges

écossais, les asiles de Londres ne restent ouverts que pendant les quatre mois d'hiver ; la société qui les administre paraît supposer que la misère se dissipe avec les frimas.

Ce n'est pas tout : les journaux ayant vivement pris en main la cause des classes nécessiteuses, les classes riches et constituées n'ont pas voulu rester en arrière. Le clergé de l'Église établie s'est mis à la tête du mouvement, et les chefs de l'aristocratie dans le commerce, dans la banque, dans la politique, sont accourus y prendre part; on a convoqué, à grand bruit, des réunions publiques, on a recueilli d'abondantes souscriptions, on a longuement discouru sur la nécessité de mettre le riche en contact avec le pauvre, de ne pas faire l'aumône par procuration, de travailler à l'amélioration morale des familles en même temps qu'au soulagement de leurs besoins. La société-monstre, formée sous la présidence de l'évêque de Londres, qui n'avait pas dédaigné de diriger cette croisade philanthropique, s'est subdivisée en cent comités, comprenant ensemble mille distributeurs d'aumônes et visiteurs à domicile. Elle disposait d'un fonds de 21,000 livres sterling (535,500 fr.) qu'elle eût pu aisément doubler et tripler. Eh bien! cette immense machine, agissant sur une surface de misère presque sans limites, n'a opéré pour tout résultat qu'une distribution de 7,000 livres sterling, dans le cours de l'année 1844. En pré-

sence de 14,000 malheureux qui manquaient de vêtements, dans la seule paroisse de Bethnal-Green, la société a froidement placé ses économies, 14,000 livres sterlings dans les fonds publics! On courrait assurément l'Europe entière, avant de trouver une entreprise de charité qui, après avoir débuté par d'aussi belles promesses, ait abouti à une plus complète mystification.

Les commissaires qui président en Angleterre à l'administration des secours publics (*poor law commissionners*) reconnaissent, dans leur dernier rapport (1), que la loi n'est pas ce qu'elle devrait être, et qu'elle ne donne ni le moyen de venir suffisamment en aide aux infortunes accidentelles, ni celui d'atteindre les imposteurs qui exploitent les sentiments bienfaisants du pays. En effet, c'est peu d'accueillir pour une nuit dans la maison de charité les indigents ou les vagabonds qui se rendent à Londres de toutes les parties de l'Angleterre; pour avoir le droit de leur refuser un asile permanent ou de quelque durée, il faudrait les aider à regagner leur con-

(1) « Il nous paraît que le système des secours à donner dans la métropole aux indigents de passage et aux personnes appelées communément vagabonds, demande à être placé sur un pied un peu différent de ce qu'il est aujourd'hui, soit quant à l'assistance que méritent ceux qui sont réellement malheureux, soit dans le but de décourager les imposteurs capables de travail. » (*Eigth annual Report*, p. 25.)

trée natale et à retrouver la chance de vivre par le travail. On a déjà réformé la loi des pauvres dans l'intérêt des contribuables, à qui l'on a fait ainsi remise d'une partie de l'impôt qui pesait sur eux ; il reste à porter maintenant de l'autre côté la prévoyance sociale et à laisser tomber les miettes de la table du riche sur Lazare affamé.

La législation anglaise punit avec une grande sévérité la mendicité ainsi que le vagabondage. « Toute personne, dit l'acte de la cinquième année de George IV, qui vague dehors ou qui se tient dans les rues, sur les places publiques, sur les grands chemins, dans les passages ou dans les cours, pour demander ou pour recevoir l'aumône, peut être, sur la déposition d'un seul témoin, condamnée au travail forcé dans une maison de correction, pour un temps qui n'excédera pas un mois. » On reconnaît bien là l'horreur qu'éprouve une société riche et policée pour le spectacle de la misère; mais réprimer la mendicité comme un délit! et ne pas la laisser en même temps sans excuse en rendant la charité publique accessible à tous les indigents, quelle inconséquence! disons mieux, quelle injustice de la part du législateur!

Il n'y a que deux systèmes possibles en cette matière: ou l'État reste indifférent à la misère des individus, et il doit alors s'abstenir de tout contrôle sur la mesure dans laquelle la charité privée s'exerce, ainsi que sur les procédés auxquels

on a recours pour la solliciter ; ou bien il prétend réprimer comme un délit le seul fait de demander et de recevoir l'aumône, et dans ce cas c'est un devoir pour lui de veiller à ce qu'aucune souffrance ne se manifeste sans être aussitôt soulagée. Les gouvernements, qui se considèrent comme représentant la Providence sur la terre, entreprennent une tâche laborieuse et dont il leur importe de calculer toutes les obligations. La pauvreté, dans notre état social, est un accident qui tient soit à la force des circonstances, soit à l'imprévoyance des hommes. Quand on veut réparer les malheurs qui proviennent de l'une et de l'autre cause, on ne se propose rien de moins que de prévoir pour tout le monde, et de gouverner les événements. Une association s'est formée à Londres depuis quelques années, qui paraît mieux comprendre que le législateur le rôle du gouvernement en cette matière. Elle poursuit, avec la plus grande vigueur, la répression de la mendicité, et livre aux tribunaux de police tous les vagabonds que ses membres rencontrent importunant dans les rues la charité des passants ; mais en revanche elle vient au secours des pauvres qui, après examen de leur situation, lui semblent dignes d'intérêt, soit en leur donnant de l'argent, soit en leur distribuant des aliments, soit enfin en leur ouvrant des ateliers. En 1842, elle a secouru près de 40,000 personnes ; 1,573, dénoncées par

ses membres, ont comparu devant les tribunaux de police, du fait de la société. Ce système, tempéré par une bienveillance intelligente, mérite assurément de trouver des imitateurs dans tous les pays.

De la mendicité passons à la prostitution ; les deux plaies se touchent. Le nombre des femmes qui se prostituent à Londres a été l'objet de divers calculs. Au commencement du dix-neuvième siècle, un magistrat de police, Colqu'houn, l'évaluait à 50,000 ; on le trouve estimé à 80,000 dans quelques ouvrages récents. L'auteur d'un rapport officiel, M. Chadwick, réduit ce nombre à 7,000 dans le rayon auquel s'étend l'action de la police métropolitaine, ce qui supposerait, en y joignant celles qui fréquentent la Cité, un total d'environ 10,000 prostituées pour une population qui approche de deux millions d'âmes. Il paraît difficile de concilier l'estimation de M. Chadwick avec les documents qu'il produit lui-même. En effet, il compte dans le ressort de la police métropolitaine, et sur les indications fournies par les agents, 3,335 maisons qui reçoivent des femmes de mauvaise vie. En adoptant la proportion de 4 femmes par maison, qu'il propose ailleurs, on trouverait 13,340 prostituées, et à peu près 16,000 en y comprenant la Cité. Dans un ouvrage exempt de passion (1), le docteur

(1) *Wardlaw's Lectures on prostitution.*

Wardlaw en admet 16,675 pour le seul comté de Middlesex.

Il faut avoir parcouru le soir les rues de Londres pour se faire une idée de la multitude vraiment incroyable des femmes et surtout des jeunes filles qui sollicitent les passants. Dans certains quartiers, les maisons de prostitution se touchent. A Saint-Giles, sur un espace de 700 *yards* (environ 700 mètres) de circonférence, qu'on nomme le repaire (*rookery*), on compte 24 maisons suspectes, et dans chacune 10 prostituées; et combien de quartiers dans Londres ressemblent à celui-là!

Outre les prostituées qui fréquentent ou qui habitent les maisons suspectes, et qui avouent publiquement leur profession, il y a la prostitution clandestine, qui descend depuis la courtisane et la femme entretenue jusqu'aux malheureuses qui infestent les abords des casernes (*barracks*), des vaisseaux et des prisons. Tout calcul serait ici problématique; mais les données qui précèdent suffisent assurément pour démontrer que Londres ne peut revendiquer à cet égard aucune supériorité morale sur les grandes villes du continent, et sur Paris en particulier. On sait que Paris n'a jamais renfermé plus de 4,000 prostituées inscrites, et que le nombre de ces malheureuses est loin d'augmenter avec la population dans la capitale de la France.

En dressant ce triste catalogue, il n'entre pas dans ma pensée de rétorquer contre l'état moral de l'Angleterre les accusations que l'on a tant prodiguées à mon pays. Le nombre des prostituées ne porte pas nécessairement témoignage de l'immoralité d'un peuple. Les contrées méridionales de l'Europe, qui n'ont pas ou qui ont peu de filles publiques, sont précisément celles qui se distinguent par le relâchement des mœurs. L'étendue de la prostitution se mesure à la grandeur du luxe et à la profondeur de la misère; l'une fournit les appétits, auxquels l'autre est livrée par ses besoins. La même cause, qui pousse les hommes au crime, jette les femmes dans le vice; vol ou prostitution, chaque sexe pille la société avec les armes que la nature lui a départies.

Toutes choses égales, la prostitution doit être plus commune à Londres qu'à Paris, parce que les ressources du travail pour les jeunes filles y sont plus limitées. En Angleterre, partout ailleurs que dans les filatures et dans les ateliers de tissage à la vapeur, les hommes font une partie de la besogne qui devrait revenir aux femmes; ils président aux ouvrages d'aiguille et tiennent les comptoirs dans les magasins, ainsi que dans les établissements publics. En France, au contraire, les femmes s'emparent d'une partie des travaux qui devraient revenir aux hommes; elles portent des fardeaux,

font le commerce, sont commis, teneurs de livres et compositeurs d'imprimerie. Les ouvrages d'aiguille sont si peu rétribués à Londres, que les jeunes personnes qui s'y livrent ont de la peine à gagner 3 à 4 shillings (3 francs 75 centimes à 5 francs) par semaine, en travaillant seize à dix-huit heures par jour. Le salaire d'une brodeuse est, pour une forte journée, de 50 à 60 centimes; les lingères obtiennent généralement 30 centimes pour coudre une chemise, et 20 à 25 centimes pour un pantalon. On ne saurait rien imaginer de plus affreux que l'existence de ces pauvres filles. Il faut qu'elles se lèvent dès quatre ou cinq heures du matin, dans toutes les saisons, pour se mettre à l'ouvrage ou pour aller recevoir les commandes des marchands. Elles travaillent sans relâche, jusque vers minuit, dans des chambres étroites, où elles sont réunies, pour plus d'économie dans l'usage du feu et de la lumière, par cinq ou par six. Sont-elles admises à demeurer dans un magasin de modes ou de lingerie? on les nourrit mal, et sous prétexte d'urgence, on les tient à la tâche jour et nuit, en leur donnant à peine quatre ou cinq heures de sommeil, qui sont encore régulièrement supprimées le samedi. Cette vie sédentaire et cette application constante les vieillissent avant l'âge, quand la phthisie les épargne. Doit-on s'étonner si quelques-unes, effrayées ou rebutées de trouver le chemin de

la vertu aussi rude, tendent les bras à la prostitution.

Un grand nombre, il faut le dire à l'honneur de la dignité humaine, mais non pas à l'éloge de la société, préfèrent mourir lentement de faim, ou, lorsque tout espoir d'un avenir meilleur est abandonné, finir d'un seul coup par le suicide. Dans cette lutte de l'homme avec le malheur, la race anglaise se fait remarquer par une résignation noble et courageuse qui vaut bien l'héroïsme des temps anciens. L'axe de la vie a pour elle deux pôles, le sentiment du devoir et le respect de soi, qui la dirigent à travers les plus pénibles épreuves. Voilà ce qui l'élève souvent au-dessus des autres peuples; voilà pourquoi, étant incorporée en quelque sorte à ces principes, elle descend, quand il lui arrive de les perdre de vue, à un degré d'abjection qu'aucune autre race ne connaît.

Cette beauté morale n'est jamais peut-être apparue avec plus de grandeur et de simplicité à la fois, que dans la lettre suivante, déposée sur la table d'une pauvre couturière de Londres qui venait de mettre fin à sa vie par le poison.

« Chère amie, j'ai passé bien des jours dans l'inquiétude, et bien des nuits sans sommeil. Je ne puis pas trouver d'ouvrage ; il m'est donc impossible de payer mon loyer, et j'ai gardé ma montre comme la seule ressource qui me restât pour faire enterrer mon corps. On l'a évaluée

10 livres sterling (255 fr.) ; je pense qu'il n'en coûtera pas plus de 5 livres sterling, pour m'ensevelir dans un humble appareil (1). La vie que je mène est misérable, et l'a été depuis plusieurs années; je n'ai personne pour prendre soin de moi. Le ciel est miséricordieux. Encore un moment, et cette âme fébrile et inquiète, je l'espère sincèrement, trouvera le repos. J'espère aussi que le Très-Haut me pardonnera ; si j'en étais assurée, je quitterais la vie sans le moindre regret. Mais je dois me livrer à la chance que beaucoup de grands hommes ont courue avant moi. Je suis très-reconnaissante à tous mes amis qui ont eu des bontés pour moi. Ma chère amie, vous permettrez, j'espère, que quelqu'un accompagne mon cercueil ; je laisse ceci à votre discrétion. Je désire que personne ici ne connaisse mes affaires. Vous ferez ce que vous voudrez de mes vêtements. Je regrette d'avoir à dire que je dois aujourd'hui 5 novembre 1844, à M..., sept semaines de loyer. Je suis bien fâchée de quitter le monde avec des dettes. Si le prix de ma montre et de mes vêtements ne suffit pas pour acquitter les frais de mes funérailles et mon loyer, je désire que l'on porte

(1) La moyenne des frais d'inhumation est à Londres, pour les gens comme il faut, de 200 livres sterling par personne; pour les commerçants, de 50 livres sterling, et pour les artisans, elle varie entre 5 et 10 livres sterling. (*Interment in towns, Report.*)

mon corps à la maison de Charité. Vous trouverez ma montre dans la grande malle. Adieu, que Dieu vous bénisse tous! Ma plume est si mauvaise que je crains que vous ne déchiffriez pas aisément ce que j'ai écrit; et mon âme est si agitée!

« MARY ALLOWAY. »

On ne peut rien voir de plus touchant que cette délicatesse de conduite et de sentiments dans le dénûment le plus extrême. Le coroner chargé de l'autopsie, M. Wakley a constaté que le corps, affaibli par de longues privations, était réduit à un état de macération qui devait faire prévoir une fin prochaine, alors même que Mary Alloway n'en eût pas avancé le moment. Ainsi, la pauvre ouvrière avait épuisé les dernières limites de la souffrance; elle ne s'était arrêtée, dans le besoin de vivre, que le jour où il lui restait justement de quoi acquitter ses dettes, y compris celle des funérailles; elle n'avait voulu, en mourant, rien laisser à la charge des individus, ni de la société. Quelle abnégation, en présence de l'instinct le plus impérieux, de celui auquel on immole communément tout le reste! Le sacrifice est rare et sublime; mais malheur à l'ordre social qui l'exige ou qui l'admet!

La dépression du salaire pour les femmes à Londres est attribuée, indépendamment de l'exclusion portée contre elles pour certains

emplois, à diverses causes accessoires, et d'abord à la concurrence que font au travail libre les maisons de charité, les écoles ouvroirs, ainsi que les maisons de détention. Dans ces établissements, dont les dépenses sont défrayées par le produit de l'impôt local, il devient possible d'entreprendre les ouvrages de couture au plus bas prix : l'on y confectionne les chemises, par exemple, à 1 ou 2 shillings la douzaine; et ce taux minime, accepté pour des quantités considérables, devient forcément sur le marché de la métropole un prix régulateur. Pour diminuer les dépenses qui tombent à la charge de la société, pour l'entretien des mendiants ou des criminels, on appauvrit ainsi, et par suite l'on démoralise les ouvriers valides et honnêtes. On sacrifie la partie saine du corps social aux membres gangrenés.

Un autre abus, dont les couturières de Londres ont beaucoup à souffrir, est l'intervention de certains entrepreneurs placés entre le marchand qui commande l'ouvrage et les ouvrières qui doivent l'exécuter. Ces intermédiaires prélèvent un bénéfice, une commission qui est à déduire du prix déjà bien faible alloué pour le travail. Ils prennent littéralement les ouvrières à bail et les exploitent sans miséricorde. C'est le système des *middlemen* de l'Irlande. Mais n'y a-t-il pas moins de barbarie à exagérer le loyer du sol d'enchère en enchère, qu'à avilir le salaire du travail de rabais en rabais?

C'est l'honneur de l'Angleterre que toute pensée généreuse y trouve de l'écho, et que l'esprit d'association s'empare des besoins moraux avec le même empressement qu'il met à se porter sur les intérêts matériels. Il n'a pas fait défaut dans cette circonstance : une société, formée principalement par les soins de lord Ashley, a pris sous sa protection la classe intéressante et abandonnée des jeunes ouvrières. L'association (1) se propose de procurer de l'emploi à celles qui n'en ont pas, de fournir des secours pécuniaires à celles qui sont dans la détresse, et d'obtenir, par l'affiliation ou par les conseils, que le travail ne se prolonge pas au delà de douze heures par jour, ni jusqu'au dimanche dans les établissements de mode et de lingerie. C'est moins une œuvre de charité qu'une œuvre de justice et d'émancipation que l'on poursuit. Cette institution, fondée en janvier 1844, est déjà parvenue, sans parler du travail qu'elle a donné à domicile, à placer, dans la première année de son existence, 975 ouvrières dont chacune ne gagne pas moins de 9 shillings (environ 11 fr. 65 c.) par semaine, ou près de 2 francs par journée de travail. Voilà certes un résultat satisfaisant, un résultat qui prouve que le bas prix des salaires pour la femme a quelque chose d'artificiel à Londres, et que l'on peut déjouer

(1) *Distressed Needlewomen society.*

aisément cette conspiration de la famine, en mettant en œuvre, dans l'intérêt des classes laborieuses, un patronage actif et intelligent. Malheureusement les ressources de l'association n'égalent pas sa bonne volonté ; elle n'a disposé en 1844 que de la faible somme de 792 livres sterling (21,216 fr.), et elle n'a pu admettre qu'un tiers des demandes qui lui étaient adressées.

Jusqu'à cette heure, l'amélioration a donc gardé un caractère purement individuel ; c'est un exemple donné plutôt qu'un secours efficace. Considérées comme une classe, le sort des ouvrières métropolitaines n'a pas changé. Elles demeurent livrées à la même détresse, ayant toujours en perspective, au terme de cette fatale lutte, le suicide, la prostitution ou le vol.

Les habitudes des prostituées à Londres ont certainement gagné en décence depuis trente ans. Elles sont particulièrement moins brutales, et les passants, pour se délivrer de leurs avances, ont plus rarement à invoquer la vigueur de leurs poings. On voit que l'autorité réprime aujourd'hui des excès qu'elle tolérait autrefois. Avant l'établissement de la nouvelle police, les prostituées avaient le haut du pavé, et rendaient les rues de la métropole impraticables dès la chute du jour. Il y a trente ans, deux mille propriétaires de maisons dans la Cité, voulant mettre un terme à cette usurpation de la voie pu-

blique, adressaient au lord-maire une pétition curieuse dont le texte se retrouve parmi les documents annexés à l'enquête de 1816.

« Les principales rues de cette cité, disaient les pétitionnaires, sont chaque soir encombrées de femmes de mauvaise vie, qui, par leurs rixes continuelles et par leur conduite obscène, fatiguent et alarment les honnêtes gens.

« L'audace avec laquelle ces femmes accostent les passants, les horribles imprécations et les paroles obscènes qu'elles ont sans cesse à la bouche, voilà ce que, en notre qualité de pères de famille et de maîtres de maisons, nous considérons comme un intolérable abus. Aucune femme honnête, malgré la protection dont on l'environne, ne peut traverser les rues dans la soirée sans être témoin de ce dégoûtant spectacle, et toute la vigilance dont nous pouvons user ne met pas nos fils ni nos domestiques à l'abri de sollicitations qui viennent les chercher jusqu'à notre porte. En se familiarisant avec la vue de femmes qui mettent toute sorte d'artifices en jeu pour séduire la jeunesse, on sent diminuer le dégoût qu'elles inspirent, et ce relâchement dans la surveillance est suivi des plus fâcheuses conséquences pour la santé, pour la réputation et pour la moralité de la génération qui est notre espoir.

« Les relations intimes que ces femmes dépravées forment d'une part avec les garçons

de boutique et avec les apprentis, de l'autre avec les voleurs, avec les filous et avec les recéleurs, facilitent leurs déprédations. Elles constituent aussi une classe nombreuse de coupeuses de bourses (*pick-pockets*), et commettent une infinité de petits délits. »

La supplique des habitants de la Cité a été entendue, bien qu'un peu tard. L'acte de 1829 défend à toute prostituée ou rôdeuse de nuit (*night-walker*) de se placer sur la voie publique pour provoquer les passants ; en cas de contravention, la peine portée est une amende de 40 shillings, ou à défaut, un mois de prison. Cependant la police ne met pas une grande rigueur dans l'exécution de la loi ; pourvu que les prostituées ne se rendent pas trop importunes et qu'elles ne soient pas trop bruyantes, on les laisse circuler librement. Du reste, on n'exerce sur elles aucune espèce de surveillance. La pudeur anglaise s'oppose invinciblement à un contrôle sanitaire du genre de celui qui est en usage à Paris, où il a contribué à diminuer, depuis plusieurs années, les ravages d'un mal sans nom. Un système de laisser-faire absolu prévaut en cette matière ; il n'y a pas d'autre digue que la prudence individuelle pour arrêter l'effroyable contagion.

J'avoue que le système français me paraît préférable. S'il y a le moindre espoir d'arracher à la prostitution quelques-unes de ses vic-

times, les soins donnés à leur santé y serviront autant que les enseignements moraux. Il est bon encore que ces infortunées créatures ne puissent pas, quand elles le voudraient, se séparer entièrement de la société, et que, les liens de la famille se rompant, la tutelle de l'administration les suive au fond de leurs égarements. Un gouvernement ne devient pas responsable de ces désordres par cela seul qu'il s'efforce, en les régularisant, d'en limiter l'étendue. Partout au contraire où la prostitution demeure abandonnée à elle-même, elle forme bientôt comme une pépinière pour toute espèce de délits.

A Paris, malgré la sévérité des règlements, le pouvoir discrétionnaire du préfet de police n'atteint pas plus de 5 à 6,000 filles publiques par année (1). A Londres, sans y comprendre la Cité, qui a sa police distincte, 12, 242 femmes ont été arrêtées en 1843 soit comme prostituées, soit comme excitant quelque tapage (*disorderly characters*), soit comme suspectes (*suspicious characters*), soit en état d'ivresse dans les rues. Le mouvement des arrestations, qui avait été en décroissant à partir de 1831, éprouve une recrudescence marquée depuis trois ans.

Je ne veux pas établir de comparaison entre

(1) En 1842, 5,754 filles ont été arrêtées et conduites au dépôt de la préfecture.

la situation des prostituées à Londres et les conditions de leur existence à Paris ; les termes, et peut-être aussi le courage, me manqueraient pour de tels rapprochements. Mais, en se référant aux ouvrages et aux documents qui ont été publiés sur cette grave question, je crois que l'on est en droit de conclure que la prostitution en Angleterre présente généralement un caractère plus repoussant, qu'elle commence dans un âge plus tendre, et qu'elle a des relations plus étroites avec les crimes ainsi qu'avec les délits.

Parent-Duchâtelet, dans ses consciencieuses recherches, a constaté que, sur 3,248 filles publiques inscrites, 196 étaient âgées de dix à seize ans à l'époque de leur inscription. C'est la proportion déjà très-remarquable de 6 sur 100. A Londres et dans la Grande-Bretagne, cette précocité du vice existe et se propage sur une bien plus grande échelle. Voici ce qu'on lit dans l'adresse publiée par la société qui a pour objet de protéger les jeunes filles et de les arracher à la prostitution : « Dans les trois hôpitaux les plus considérables de Londres et en huit années, il ne s'est pas présenté moins de 2,700 enfants de onze à seize ans infectées d'une maladie honteuse. » Deux mille sept cents enfants visités par cette horrible peste avant l'âge de la puberté ! Le vice et la maladie venant souiller tant d'existences, avant que la rai-

son ait pu se développer dans la pensée et la vigueur dans le corps! Quel spectacle que celui-là pour un peuple qui a des entrailles! et comment éprouver assez de pitié pour les victimes, assez d'indignation pour les bourreaux?

On n'a pas oublié un procès qui déroulait, il y a quelques mois à peine, devant le tribunal correctionnel de Paris, des scènes jusque-là sans exemple en France. Une mère, spéculant sur les agréments de sa fille, l'avait livrée à la prostitution dès l'âge de douze ans; et comme l'enfant résistait, avertie par un dégoût qui n'était que l'instinct du devoir, l'abominable mégère lui avait cassé deux dents. Le crime de la femme Éon est une histoire assez commune de l'autre côté du détroit. Écoutons le témoignage d'un missionnaire expérimenté, M. Logan: « Dans un de nos hôpitaux, je rencontrai cinq jeunes filles qui souffraient d'un mal honteux, à l'âge, l'une de treize ans, l'autre de douze, la troisième de onze, la quatrième de neuf, et la cinquième de huit. La mère de celle-ci était dans l'hospice, attaquée de la même maladie. Trois de ces jeunes filles avaient été séduites dans la maison de leur mère, et ce n'était pas *par des enfants* (1). »

La prostitution des jeunes filles n'est pas tou-

(1) *An Exposure of female prostitution*, by W. Logan, City missionnary.

jours imputable en Angleterre à l'avidité de quelque mère dénaturée. Ce qui frappe au contraire en lisant les récits des procès correctionnels, c'est la parfaite spontanéité de ces penchants vicieux dans la plupart des sujets. On y voit une prostituée à peine âgée de treize ans, qui, pour déjouer la surveillance de son père, l'accuse elle-même devant le jury (1) de l'avoir violée; d'autres, dans un âge encore plus tendre, servent d'appât pour attirer et pour pervertir les jeunes garçons dont les voleurs émérites font leurs instruments. Mais je préfère insister sur un récit qui donne une idée plus complète de cette perversité de serre-chaude, en montrant qu'elle ne recule devant aucun excès.

La scène se passe au tribunal de *Queen Square*, le 14 décembre 1842. Deux jeunes filles, Marguerite Haggarty et Marie Hanton, sont prévenues d'avoir cherché à extorquer de l'argent à un honnête marchand, M. Perkins. Le plaignant déclare que la veille, dans la soirée, comme il traversait le pont de Westminster, Haggarty s'approcha de lui et lui demanda l'aumône de quelques *pence*. Comme il refusait, la jeune fille insista et le suivit en l'importunant. Un moment, il l'avait perdue de vue, lorsqu'à l'entrée du cimetière de Sainte-Marguerite elle l'aborda de nouveau, à sa grande surprise, et mit

(1) Crown-Court, 7 august. 1842.

la main sur lui, l'accusant d'avoir pris avec elle certaines libertés. Au même instant, elle poussa un cri qui fut le signal de l'apparition de Hanton et de quatre autres qui entourèrent le marchand avec menaces. Hanton particulièrement se mit à pleurer, prétendant que sa sœur avait été insultée, et, se saisissant d'une grosse pierre, elle jura qu'elle écraserait la tête au plaignant, à moins qu'il ne lui donnât de l'argent. M. Perkins les arrêta l'une et l'autre, et un agent de police étant survenu, il les fit conduire à la station. Pendant ce temps-là, leurs complices s'étaient esquivées. — Le magistrat, M. Bond, demande si l'on sait quelque chose des antécédents de ces jeunes filles. L'inspecteur, M. Bareford, répond qu'il les connaît à merveille, et qu'elles lui ont déjà donné de l'embarras un an auparavant. Il les avait trouvées rôdant le long des rues, et les avait renvoyées à leurs parents, qui étaient d'honnêtes ouvriers vivant à l'autre extrémité de la ville; mais elles avaient bientôt quitté la maison paternelle pour retourner à leurs habitudes de débauche. Ce matin même, elles lui ont avoué que depuis plusieurs mois, la prostitution était leur seule ressource. L'inspecteur ajoute qu'ayant reçu d'autres plaintes du même genre, il avait donné l'éveil à ses agents. — Haggarty est condamnée à un mois d'emprisonnement, et Hanton à cinq jours. En France, ces jeunes

filles auraient été renfermées, par ordre du tribunal, dans une maison de correction jusqu'à leur dix-septième année.

Nos journaux judiciaires nous ont souvent entretenus des prouesses de certains malfaiteurs qui exercent une pareille industrie. Ceux-là vont s'embusquer dans quelque allée obscure des Champs-Élysées ou au détour d'une rue peu fréquentée, et, lorsqu'ils rencontrent un passant bien mis, ils l'arrêtent, menaçant de l'accuser, s'il hésite à leur ouvrir sa bourse, de leur avoir fait une infâme proposition. Mais que le même expédient soit pratiqué par de jeunes filles; que celles-ci atteignent, malgré leur âge et malgré leur sexe, à cet excès d'audace, de cynisme et de dépravation, voilà ce qui confond l'intelligence! voilà les prodiges, les signes de notre temps!

Les relations des prostituées à Londres avec les voleurs sont un fait général et qui souffre peu d'exceptions. On les rencontre par centaines attablés ensemble dans les cuisines des garnis ou dans les salles des cabarets, à jouer aux dés et aux cartes. Ces femmes ont le secret des expéditions, elles en partagent quelquefois les périls et habituellement les profits. Il n'y a pas de maison de prostitution, dans la dernière classe et la plus nombreuse à Londres, à Manchester, à Liverpool ou à Glasgow, qui ne soit aussi une caverne de brigands. Voici la méthode usitée en

pareil cas. Une de ces femmes ignobles, et dont le seul aspect offense tous les sens, se met en quête d'une dupe. Quand elle pense l'avoir trouvée, comme ce malheureux n'aurait jamais le courage de suivre une telle créature ni de s'aventurer dans un tel lieu, elle le conduit d'abord dans la boutique de quelque débitant de liqueurs et l'enivre de *gin*. Le patient, ayant perdu l'aplomb de sa raison, devient plus facile; on l'entraîne, à travers une multitude d'allées tortueuses, au fond d'une cour, et là, dans quelque affreux coupe-gorge d'où il ne sort que battu et dépouillé; souvent on le laisse pour mort, et on le jette ensuite dans la rue. Tout récemment, la cour criminelle de Londres a condamné à la déportation quatre prostituées, toutes âgées de dix-sept ans, qui avaient figuré comme acteurs ou comme complices dans un guet-apens de ce genre; mais il n'est pas toujours facile de retrouver la trace des coupables à travers ces labyrinthes de Saint-Giles, dont les allées se ressemblent toutes, où les cours n'ont pas de noms, et où les maisons ne portent pas de numéros.

On le voit, la prostitution à Londres corrompt la femme sans réserve. En la dépouillant de sa pudeur, le vice ne lui laisse pas même sa probité. Il semble que ce soit une nature forte, mais sans lest et sans ressort; quand elle commence à descendre, elle ne s'arrête qu'au fond de l'abîme, d'où elle ne remonte plus. Les

races méridionales portent la débauche avec une sorte d'aisance et comme un effet du climat; dans les contrées du Nord, de pareils excès sont tellement contre nature, que les malheureux qui s'y abandonnent tombent dans la brutalité la plus abjecte et perdent bientôt tout ce qu'ils avaient d'humain. D'ailleurs, la moralité en Angleterre tient beaucoup plus à la force des habitudes qu'à la fermeté des principes. La société enveloppe l'homme et surtout la femme d'une infinité de retranchements qui servent d'appuis à sa vertu et qui l'empêchent de faillir; mais aussi, une fois sortie de ces lignes de défense, elle se trouve bientôt sans support, et, l'occasion venant à l'attaquer, elle devient une proie certaine. Elle succombe sous le poids de ces noires et lourdes ailes que Milton donne aux anges rebelles et déchus.

Après la misère vient la prostitution, et après la prostitution le crime; ce n'est pas la partie la moins lugubre du sujet. On connaît le budget criminel du département de la Seine : dix-huit cents à deux mille libérés (1) forment le noyau de cette brigade de malfaiteurs qui est perpétuellement à l'état d'agression contre les personnes et contre les propriétés; la population moyenne des prisons comprend cinq mille détenus; sans compter les prostituées, la police

(1) 1,867 libérés du bagne ou des prisons en 1836.

opère chaque année dix-sept à dix-huit mille arrestations ; enfin les tribunaux condamnent annuellement à la mort, aux travaux forcés ou à l'emprisonnement, 6,500 à 7,000 individus. La population de la Seine étant d'environ 1,200,000 habitants, il y a donc un individu arrêté sur 70, et une condamnation sur 184. Cette proportion, déjà bien assez effrayante, n'est rien auprès de celle que présente la capitale du Royaume-uni.

Au commencement du siècle, Colqu'houn, voulant expliquer l'accroissement déjà rapide qui se faisait sentir dans le nombre des délits, supposait que, depuis la révolution française, Londres était devenu le rendez-vous de tous les scélérats et de tous les escrocs du continent. « Paris étant ruiné, disait cet auteur, la noblesse bannie et la plus grande partie des propriétés mobilières anéanties, les fripons et les escrocs n'y ont plus les mêmes ressources qu'auparavant, et d'ailleurs cette ville n'a plus les attraits qu'elle avait autrefois. L'ignorance de la langue anglaise, *qui était pour nous une espèce de sauvegarde*, n'est plus un obstacle à l'action des malfaiteurs venus du continent. Jamais notre langue n'a été aussi répandue au dehors, et jamais l'usage de la langue française n'a été aussi commun dans ce pays, surtout parmi les jeunes gens. Le goût du jeu et de la dissipation qui règne dans Londres, et que l'influence des étran-

gers corrompus, l'opulence du peuple et la grande masse du numéraire en circulation ont déjà bien augmenté, présente, aux Français et aux étrangers qui infestaient Paris sous l'ancien gouvernement, un vaste champ pour exercer leur industrie. »

Depuis la paix, Paris est devenu plus brillant que jamais. Cette richesse mobilière, que Colqu'houn croyait anéantie, s'est multipliée jusqu'à éblouir les yeux et jusqu'à étonner l'imagination. La capitale de la France est aussi le théâtre de la mode, du luxe et des plaisirs. Elle attire, comme autrefois, les voyageurs opulents de toutes les contrées de l'Europe, et à leur suite ce cortége d'escrocs et d'intrigants qui viennent prendre part à la curée. Si nos malfaiteurs, mettant à profit l'universalité de la langue française, vont chercher parfois leur butin à Londres, à Bruxelles, à Berlin, la diffusion des langues étrangères en France ouvre par compensation notre territoire aux malfaiteurs de tous les pays. En veut-on la preuve? Il suffit de parcourir les comptes de la justice criminelle, où l'on trouvera, par exemple, que, sur 15,624 individus arrêtés à Paris en 1840, 1,072 étaient étrangers à l'empire français. En 1842, sur 14,777 arrestations, l'on comptait 944 étrangers, ce qui donne toujours la proportion de 7 sur 100.

Si Colqu'houn vivait encore, il serait forcé de

reconnaître qu'en fait de crimes, en Angleterre, l'exportation égale tout au moins l'importation. Ce magistrat, qui ne savait comment expliquer la quantité des délits à une époque où les prisons de Londres recevaient annuellement quatre à cinq mille prévenus, se trouverait bien autrement embarrassé pour rendre compte des causes qui amènent aujourd'hui, dans cette seule ville, l'arrestation de soixante-quinze à quatre-vingt mille personnes par an. Quelle que soit d'ailleurs l'explication, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître dans un désordre social, qui se développe avec ce luxe de proportions, un produit indigène et spontané du sol. Il reste pourtant à l'évêque de Londres, ce grand ennemi de la danse, la consolation d'imputer à la contagion des idées et des mœurs françaises un scandale que le bon Colqu'houn, dans la naïveté de ses illusions patriotiques, regardait comme l'œuvre directe des bandits français.

Aucune agrégation d'hommes dans le monde connu, à l'exception peut-être de Liverpool, de Manchester et de Glasgow, ne commet proportionnellement autant de délits que la population de Londres et de sa banlieue. La police métropolitaine, dont la juridiction s'étend sur le comté de Middlesex et sur une partie du comté de Surrey, a mis la main en 1842 sur 65,704 individus. Si l'on y joint les 10,841 arrestations opérées par la police de la Cité, on

aura un total de 76,545 personnes arrêtées dans l'année, ce qui donne pour la métropole une arrestation sur 25 habitants. Il faut dire que les lois et les règlements de police en Angleterre élèvent au rang de délits des actes qui ne sont pas considérés chez nous comme légalement répréhensibles ; par exemple, on arrête les ivrognes, à moins qu'ils ne soient en état de se conduire, et 13,301 personnes sont portées de ce chef sur les tables de 1842. On y trouve encore près de 20,000 individus emprisonnés comme suspects ou comme menant une vie de désordre, sans compter 2,580 prostituées. Si l'on retranche du bilan criminel de Londres toutes les contraventions qui ne sont pas punies à Paris, le chiffre des arrestations sérieuses peut se réduire de 76,000 à 45,000 environ, chiffre qui représente encore une arrestation sur 40 habitants (1). Parmi les individus arrêtés, 15,533 ont été condamnés à la mort, à la déportation ou à l'emprisonnement ; résultat : une condamnation par 120 habitants.

Les arrestations diminuent à Londres pendant qu'elles augmentent à Paris. En 1832, le nombre des individus arrêtés et interrogés au

(1) Dans les villes anglaises, on arrête souvent des enfants pour avoir joué aux billes ou à tout autre jeu, sur les places publiques, pendant l'office du dimanche. Je sais même une ville où il est défendu ce jour-là de siffler dans les rues.

petit parquet de la Seine, était de 9,047 ; dix ans plus tard, il s'élevait à 11,574, ce qui représente un accroissement de 28 pour 100. A Londres, en 1833, on avait compté 69,959 arrestations, la Cité non comprise ; en 1843, la juridiction de la police métropolitaine s'étendant à plusieurs milles autour de Londres, le nombre des arrestations n'était plus que de 62,477. Cela prouve non pas une tendance à l'amélioration morale, mais plus d'efficacité dans la répression ; la terreur inspirée par la police de Londres arrête l'expansion de ces délits légers qui, favorisés par l'impunité, se donnent carrière à Paris. Toutefois, la police de Londres rendrait plus de services, si elle dépendait d'une seule direction. Mais la Cité ayant sa police distincte, qui est sans rapports avec la police métropolitaine, il en résulte que les deux administrations ne combinent pas leurs mouvements pour la répression des atteintes portées à la sûreté des personnes ou des propriétés : un voleur, qui opère sa coupable industrie à Westminster, élit domicile dans la Cité ; un voleur qui met la Cité à contribution s'établit à Westminster ; et les poursuites de la force publique sont ainsi déjouées.

En poussant plus avant cette comparaison, voici le contingent que chacune des deux métropoles a fourni aux principales catégories de crimes et de délits. Les chiffres sont extraits,

pour Londres, du compte rendu de la police métropolitaine en 1842, et, pour Paris, du compte-rendu de la justice criminelle que l'administration a publié, pour l'année 1841.

CRIMES ET DÉLITS CONTRE LES PERSONNES.

ACCUSÉS ET PRÉVENUS.	LONDRES SANS LA CITÉ.	PARIS.
1o Meurtre ou tentative de meurtre, assassinat, empoisonnement, etc.	125	21
2o Coups et blessures suivis de mort	»	14
3o Sodomie ou tentative de, etc.	35	»
4o Viol ou tentative de viol	53	55
5o Bigamie	28	»
6o Outrage public à la pudeur	152	149
7o Outrages et violences envers la force publique.	2,195	1,581
8o Coups et blessures ayant ou non entraîné une incapacité de travail (*common assaults*)	5,193	1,648
TOTAL	7,277	3,449

CRIMES ET DÉLITS CONTRE LES PROPRIÉTÉS.

ACCUSÉS ET PRÉVENUS.	LONDRES SANS LA CITÉ.	PARIS.
1o Vols qualifiés, effraction, etc.	277	360
2o Vols domestiques, etc.	364	244
3o Vols simples, escroquerie, recel, etc.	13,880	3,390
4o Faux et fausse monnaie	1,024	82
TOTAL	15,545	4,076

Si l'on joint les délits commis dans la Cité à ceux qu'indiquent les comptes de la police métropolitaine, le nombre des délits contre les personnes à Londres s'élève à 8,339, et celui des délits contre la propriété à 17,794.

Il est à peine nécessaire d'insister sur ces résultats. Quelle disproportion entre les deux villes! En tenant compte du nombre des habitants, le

rapport serait encore de 3 à 2 dans les crimes contre les personnes, et de près de 3 à 1 dans les crimes contre les propriétés. La population de Londres paraît être tout à la fois plus violente et plus dépravée que celle de Paris. Le meurtre, l'assassinat, le viol, la sodomie, les violences contre la force publique, les rixes suivies de coups, tous les excès en un mot qui supposent des passions sans frein, s'y donnent pleine carrière. L'intempérance y produit les mêmes effets qu'engendre ailleurs l'ardeur du climat. En même temps, on aperçoit dans tout son développement la corruption qui est particulière aux peuples libres et industrieux. Plus de 16,000 cas de vol simple et d'escroquerie dans une seule ville! 961 cas de fausse monnaie! On voit bien que l'argent est le dieu de cette société.

Par un phénomène digne d'observation, les délits commis contre les propriétés semblent avoir atteint leur point culminant à Londres, et la quantité n'en varie guère depuis sept ans. Les crimes et les délits commis contre les personnes suivent au contraire un mouvement ascendant de plus en plus prononcé. Ainsi, le nombre des vols avec violence est aujourd'hui double de ce qu'il était en 1836; les gens du peuple jouent plus fréquemment du couteau dans leurs rixes; on ménage moins la vie des hommes; les actes de rébellion et les violences

de tout genre se sont accrus de 26 pour 100 en dix ans.

Mais de quels éléments se compose cette population de criminels? Il y a d'abord les malfaiteurs de profession, dont M. Chadwick estime le nombre à 6,407 (1), sans y comprendre ceux qui habitent la Cité de Londres. Cette évaluation doit être au-dessous de la réalité. Comment ne pas le supposer, lorsque le même auteur, qui ne compte que 276 garnis destinés aux voleurs dans la ville de Londres, en alloue 1,469 à la ville de Liverpool? Au surplus, si les filous ne sont pas plus nombreux, le personnel de cette confrérie se renouvelle souvent. Selon M. Chadwick, la carrière d'un malfaiteur, qui se prolongeait en moyenne pendant six années du temps de l'ancienne police, ne dure plus aujourd'hui que deux ans.

Les associations de malfaiteurs avaient, avant l'année 1829, un caractère formidable. Elles pouvaient, dans un moment fixé, envahir Londres et tenir la force publique en échec. Lorsque les truands de la capitale voulaient se donner un passe-temps qui fût aussi un acte d'autorité, ils organisaient une chasse au taureau (*bull-hunting*). Voici quel était le procédé: on prenait l'animal dans un troupeau; on le bat-

(1) *First Report on constabulary force*, p. 12.

tait et on le tourmentait de cent façons, jusqu'à ce qu'il écumât de rage ; dans cet état, on le lançait à travers les rues, où il renversait les passants, enfonçait les boutiques et ameutait la foule après lui. Des enfants, placés sous la direction d'un chef, le suivaient au pas de course et à grands cris, cherchant à augmenter la confusion ; puis les bandits, survenant en nombre et bien armés, battaient le guet et pillaient sans merci les assistants.

Les grandes traditions se perdent aujourd'hui. Au lieu de chasser le taureau dans les rues de Londres, les habitués de Saint-Giles et de Field-Lane en sont réduits, pour entretenir dans leur cœur les émotions fortes, à faire battre des chiens à huis clos. A l'avénement de la nouvelle police, les chefs de bande avaient préparé une émeute qui devait éclater sur le passage de Guillaume IV se rendant à Guildhall. Pendant plusieurs heures en effet, les agents de police, rangés en ligne dans le Strand, eurent à essuyer les outrages d'une foule dans laquelle les voleurs dominaient. Ceux-ci, voyant que le vrai public ne se mettait pas de la partie, jugèrent le coup manqué, et ce fut leur dernier acte de vigueur.

En renonçant à livrer des batailles rangées à la société, les malfaiteurs britanniques n'ont pas cessé pour cela d'être dangereux. Non-seulement ils restent les plus accomplis filous de la terre, mais ils ont imaginé de faire des élèves.

Ils séduisent les femmes (1), qui les aident ensuite à débaucher les enfants. C'est pourquoi le nombre même des voleurs de profession devient une question secondaire; chacun d'eux a désormais une importance plus grande, pouvant disposer des services de plusieurs individus. Une lance, dans le moyen âge, voulait dire un cavalier avec plusieurs hommes de pied, en sorte qu'une armée de cinq mille lances représentait souvent vingt mille hommes. Les malfaiteurs d'aujourd'hui sont organisés sur le même principe, et cela valait la peine d'être observé, car rien de pareil ne se voit sur le continent.

Les femmes, dans la ville de Londres, prennent une grande part aux délits. On a compté 17,686 femmes (2) sur 63,124 personnes arrêtées en 1842, ce qui donne la proportion de 28 sur 100. A Paris, cette proportion n'est que de 14 à 15 pour 100. Et ce serait une erreur de croire que les délits commis par les femmes à Londres manquent de gravité ou portent un caractère spécial. Elles marchent dans le crime du même pas que les hommes, avec la même hardiesse et avec la même brutalité. On les voit figurer dans les meurtres, dans les vols avec ef-

(1) « Les voleurs et les prostituées semblent former une grande corporation universelle. » (*Constabulary Report.*)

(2) Je déduis 2,580 prostituées du nombre total des arrestations.

fraction, dans les rixes et jusque dans les violences exercées contre la force publique; elles s'enivrent comme les hommes, se battent comme eux, et trempent aussi leurs mains dans le sang. Le tableau suivant montre le rapport des hommes aux femmes dans les principaux délits.

DÉLITS.	PRÉVENUS.	HOMMES.	FEMMES.	POUR CENT.
Meurtre	25	18	7	28
Coups et blessures graves	43	32	11	25 1/2
Violences contre la force publique	1,769	1,512	257	14 1/2
Violences exercées sur des particuliers	5,195	4,290	905	17
Vols simples	5,673	3,931	1,742	30
Vols sur la personne	1,307	535	772	59
Vols dans une maison habitée	472	237	235	50
Vols avec effraction, etc	141	120	21	15
Fausse monnaie	961	580	281	39
Escroquerie	12,538	7,988	4,550	35

La moralité de la famille dépend surtout de la femme. Dans une ville où la corruption du sexe le plus faible est aussi extraordinaire, le vice doit germer de bonne heure au foyer domestique, et flétrir l'enfance de son souffle avant l'âge des passions. On s'étonne du nombre des enfants qui paraissent chaque année à Paris devant la police correctionnelle et devant la cour d'assises. Que sera-ce si l'on énumère les jeunes délinquants que fournit la métropole du Royaume-uni!

Parmi les 14,371 individus arrêtés à Paris en

1841 (1), 3,375 étaient au-dessous de vingt-un ans; on en comptait dans ce nombre 1,442 au-dessous de seize ans. 3,355 jeunes délinquants donnent, à peu de chose près, relativement à la population de la Seine, la proportion de 1 sur 400. A Londres, le district de la police métropolitaine, à l'exclusion de la Cité, a fourni, en 1842, 16,987 délinquants au-dessous de vingt ans, ce qui, même sans parler de ceux de vingt à vingt-un ans, présente pour la population de ce district le rapport de 1 sur 100. Voici comment se répartit entre les divers âges de l'enfance et de l'adolescence cette masse de prévenus :

	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
Au-dessous de dix ans.....	104	42	146
De dix ans et au-dessous de quinze.....	2,163	428	2,591
De quinze ans et au-dessous de vingt.....	9,502	4,748	14,250
TOTAL.....	11,769	5,218	16,987

La moitié de ces enfants, soit 8,326, ont été condamnés sommairement par les tribunaux de police ou renvoyés devant le jury. Voici l'énumération des délits qu'ils avaient principalement commis :

Coups, blessures et meurtre.....	485
Vols qualifiés.....	95
Vols, recel, faux, etc.....	3,521
A l'état habituel de vol ou de désordre.....	1,931
Vagabonds et prostituées.....	1,551

(1) Le chiffre des entrées au dépôt de la préfecture de police

Ainsi, le délit qui amène la plupart de ces arrestations est le vol. C'est l'industrie à laquelle on dresse les enfants dès leur bas âge dans les familles perdues. « Les enfants de parents dissolus et qui vivent oisifs, dit M. Beaumont dans la première enquête sur la police de Londres, infestent les rues dans un état de dénûment et de vagabondage; la seule instruction que ces petits malheureux reçoivent est de gagner leur vie en mendiant et en volant. J'ai vu des enfants, qui n'avaient pas plus de sept à huit ans, initiés à l'art de fouiller les poches des passants, sous l'inspection de femmes adultes qui paraissaient être leurs mères. » Quelquefois les parents ne prennent pas la peine de cette éducation, et ils mettent leurs enfants à la solde de quelque voleur expérimenté. Avant la réforme de la police métropolitaine, des bandes de petits voleurs s'assemblaient régulièrement sur les terrains vagues des faubourgs, et là le recéleur qui soudoyait cette armée de filous venait tous les jours, chargé d'une immense corbeille, leur distribuer publiquement de l'argent et des provisions (1).

Il se tenait même à Londres des espèces d'écoles professionnelles, des pépinières (*nurseries*)

en 1841 diffère de celui que nous indiquons ici d'après le compte rendu de la justice criminelle; il est en effet de 17,251, et de 22,951 en 1844.

(1) M. Gisquet parle, dans ses mémoires, d'un voleur parisien qui avait à sa solde un grand nombre d'enfants. L'em-

de filous, où les enfants allaient se former à l'art des Cartouche et des Mandrin. Des voleurs émérites avaient coutume de choisir de jeunes garçons dont ils formaient une bande pour agir sous leur direction, et auxquels ils donnaient des leçons matin et soir. « Depuis l'établissement de la nouvelle police, dit le rapport *on constabulary force*, ce système ne se pratique plus avec régularité. De temps en temps, lorsqu'un vieux voleur se trouve au rendez-vous des jeunes, ceux-ci s'exerçant entre eux pour montrer leur adresse, l'ancien les reprend s'ils viennent à se tromper, mais il ne cherche pas à exciter leur émulation par des récompenses. C'est là, d'ailleurs, un exercice accidentel et qui n'a guère lieu qu'une fois en huit jours. »

Suivant le rapport auquel j'ai déjà emprunté plusieurs citations, les jeunes délinquants débutent généralement, à Londres comme à Paris, par dérober aux étalages des fruits ou de la viande. Plus tard, ils s'enhardissent et volent des marchandises de peu de prix, qu'ils vendent ensuite pour quelques *pence* aux recéleuses irlandaises de Saint-Giles ou de Holborn ; le produit est dépensé en friandises et en sucreries. Dans les enquêtes antérieures à 1830, on considère les

ploi de ceux-ci consistait à observer les gens qui portaient sur eux une montre ou une tabatière en or. Sur la simple désignation, le voleur donnait immédiatement 5 francs, à titre de prime et d'encouragement.

petits théâtres comme l'occasion première de cette dépravation. Les enfants s'y rendent par centaines, attirés par le bas prix d'un spectacle dont ils jouissent souvent pour deux sous; puis, n'osant plus rentrer chez leurs parents à une heure aussi avancée, ils passent la nuit pêle-mêle dans les marchés, où ils vivent d'écorces d'oranges et autres débris (1). Mais la description la plus complète et la plus exacte des procédés au moyen desquels tant d'enfants sont détournés de la famille et de la société, se trouve dans une brochure publiée en 1831 par un observateur très-intelligent alors renfermé à Newgate, M. Gibbon Wakefield. C'est lui que je vais laisser parler.

« Londres abonde en petites pépinières de légers délits, dirigées par des personnes de tout âge. J'ai eu l'occasion d'interroger plus de cent voleurs de l'âge de huit à quatorze ans, sur les causes qui les avaient engagés dans le vol, et, dans neuf cas sur dix, j'ai trouvé que l'enfant n'avait pas commis son premier crime spontanément, et qu'il avait été entraîné dans la carrière du mal par des personnes qui professent cette sorte de séduction.

« La plus nombreuse classe de ces séducteurs se compose de voleurs expérimentés, *enfants et hommes faits,* qui vont à la recherche

(1) Les théâtres du boulevard exercent la même influence sur les enfants de Paris.

d'enfants non criminels et qui leur représentent l'existence du voleur comme une vie de plaisir. En pareil cas, les moyens de séduction ne se bornent pas aux paroles; on donne à manger à ceux qui ont faim, et quant à ceux qui ne manquent pas de pain, on leur offre toute espèce de jouissances. Un voleur expérimenté dépense souvent dix livres sterling (255 fr.) en quelques jours pour corrompre un jeune garçon, en le menant aux spectacles et en le laissant manger et boire dans les boutiques de pâtisserie ou de fruits, ainsi que dans les cabarets. Lorsque l'enfant, sous l'impression de ces jouissances, témoigne du dégoût pour la vie honnête, on le considère comme préparé à recevoir sans s'alarmer les insinuations de celui qui le séduit.

« Souvent on emploie des moyens de séduction encore plus efficaces, à savoir l'excitation précoce de la passion sexuelle, avec l'aide des femmes associées aux voleurs, et auxquelles on confie généralement le soin de faire comprendre à ces jeunes gens, dans leur ivresse, que le vol est l'unique moyen de continuer sûrement cette vie de débauche. Ce genre de séduction réussit toujours. Pour l'édification de ceux qui pourraient croire que j'exagère les faits, j'ajouterai que la plupart des enfants au-dessus et même au-dessous de douze ans qui sont détenus à Newgate ont eu des relations avec les femmes. On ne peut guère en douter, car ces enfants sont

visités journellement par leurs maîtresses, qui se font passer pour leurs *sœurs*, et leur conversation dans la prison roule le plus souvent sur leurs amours.

« Une autre classe de séducteurs se compose d'hommes et de femmes, mais principalement de vieilles femmes qui tiennent des boutiques de fruits et de petits gâteaux, afin de dissimuler leur véritable commerce, qui consiste à déterminer les enfants au vol et à recéler les objets qu'ils ont dérobés. Voici la méthode suivie en pareil cas. Lorsqu'un enfant achète des fruits ou des gâteaux, on lie conversation avec lui pour gagner sa confiance. Il passe un autre jour devant la boutique sans argent, et on l'invite à prendre à crédit. S'il cède à la première tentation, c'est fait de lui. Une fois endetté, il se laisse entraîner et se voit bientôt engagé pour une somme qu'il ne peut pas acquitter. On lui parle alors de la dureté des parents et des maîtres, on le plaint de manquer d'argent, et on lui insinue qu'il pourrait aisément payer ce qu'il doit, en dérobant quelque objet dans la boutique de son maître ou dans la maison de ses parents. Le premier pas fait, il continue à voler. La recéleuse reçoit les objets dérobés et ne lui donne qu'une partie de l'argent qu'elle en retire ; elle lui fait connaître d'autres jeunes garçons qui suivent la même carrière, et l'enfant apprend bientôt à préférer à une vie laborieuse et fru-

gale l'oisiveté d'une existence dissipée. Enfin, il devient un voleur accompli, laisse là sa séductrice avec laquelle il ne consent plus à partager le produit de ses vols, s'associe à une bande, prend une maîtresse, et se trouve désormais établi sur le grand chemin de Botany-Bay et des pontons.

« D'autres pépinières de crimes, qui n'existent pas, celles-là, dans tous les quartiers, mais qui se concentrent dans certains districts, tels que Saint-Giles, les bas quartiers de Westminster et les deux extrémités de White-Chapel, sont les logements garnis tenus par des recéleurs. Il en est où l'on n'admet que des enfants; cela se fait pour éviter que les hommes ne les dépouillent, et afin d'assurer aux logeurs une plus grande part du butin. Les femmes cependant ne sont pas exclues. Il serait plus exact de dire que l'on admet des jeunes filles de tout âge, depuis l'âge de dix ans (car les filles qui s'associent aux voleurs arrivent rarement à l'âge de femme), non pas pour leur propre compte, mais comme les maîtresses reconnues des jeunes garçons. On ne saurait décrire les scènes de débauche qui se passent dans ces antres, et, si on les décrivait, le public n'y croirait pas. »

Le témoignage de M. Wakefield concorde avec celui des magistrats et des officiers de police entendus dans les enquêtes parlementaires. « Tous les enfants, dit le chapelain de Newgate.

M. Cotton, même dans l'âge le plus tendre, font profession d'entretenir, sur le produit de leurs vols, des filles qu'ils appellent *flash-girls*. B..., qui est un enfant de neuf ans, a, lui aussi, une personne qu'il appelle sa femme (*his girl*). — Dans des maisons particulières à Saint-Giles, et dans des maisons publiques à White-Chapel, dit M. V. Beaumont, les jeunes garçons et les jeunes filles passent la nuit dans un état complet de promiscuité. »

En voilà bien assez pour montrer que le nombre des jeunes délinquants à Londres n'est pas encore le caractère le plus saillant de cette épidémie morale, et que le mal s'aggrave par la nature même ainsi que par l'étendue de leur dépravation. Le gamin de Paris est vagabond d'habitude et voleur par occasion; le vice, en le marquant de son empreinte, ne lui enlève pas tout sentiment humain, et sa précocité ne va pas jusqu'à l'initier, dès la plus tendre enfance, à tous les excès de l'âge viril. A Londres, il n'y a pas d'enfance pour les malfaiteurs : un jeune voleur n'a ni les qualités ni les défauts de son âge; à neuf ou dix ans, c'est déjà un homme fait, aussi adroit que les filous les plus consommés, aussi étranger à tout principe et à tout sentiment, leur émule en débauche, leur maître en sang-froid, et, pour tout dire, un monstre avorton (1).

(1) Un voyageur allemand, M. Kohl, fait une peinture ana-

Cette espèce de criminels se recrutait principalement, il y a dix ans, dans les maisons de charité. Les orphelins et les enfants des familles pauvres, abandonnés ou mal surveillés par la paroisse dès qu'ils avaient l'âge d'apprendre un métier, se livraient au vagabondage et formaient des liaisons qui avaient bientôt achevé de les pervertir. Depuis que les commissaires chargés de l'administration des pauvres ont fondé, dans les environs de Windsor, une maison où ces enfants reçoivent une éducation professionnelle, les pourvoyeurs du vol sont dans la nécessité de s'adresser ailleurs. Cependant le nombre des jeunes délinquants, loin de diminuer à Londres, va croissant d'année en année. Il était

logue des enfants de la classe marchande à Moscou. « J'entrai un jour dans la boutique d'un marchand de bougies, sur l'invitation d'un bambin de sept ans. Chez nous, à cet âge, les enfants sont timides ; en Russie, ils sont adroits, rusés et trop experts de moitié. Vêtu de son petit caftan bleu, taillé exactement comme celui des hommes, l'enfant marchand me pria d'entrer dans sa boutique, en me saluant avec la même civilité obséquieuse qu'auraient pu montrer ses aînés, et quand je lui dis que je n'avais pas l'intention d'acheter et que je voulais seulement regarder ses marchandises, il me répondit complaisamment : « Obligez-moi de regarder ce qu'il vous plaira. » Il me montra ensuite tout son magasin, ouvrant toutes les serrures avec une dextérité que je ne me lassais pas d'admirer. Non-seulement il connaissait le prix de toute espèce de bougie, mais il savait le chiffre du capital engagé dans le commerce, la valeur des ventes annuelles, le prix de la vente en gros, le taux des bénéfices; en un mot, il paraissait un marchand accompli. (*La Russie*, par Kohl.)

de 11,781 en 1837, de 14,635 en 1838, de 13,587 en 1839, et de 14,031 en 1840. L'augmentation de 1842 sur la moyenne de ces quatre années est de 25 pour 100. N'y a-t-il pas là une progression bien menaçante pour la moralité des générations à venir ?

Avec un système d'éducation approprié à la réforme des jeunes délinquants, on en sauverait assurément un grand nombre ; mais rien n'est plus barbare ni moins efficace que le traitement qu'on leur fait subir. Un petit filou est-il surpris la main dans le sac, il arrive souvent que le marchand lésé lui inflige sur place une rude correction ; on le dépouille de ses vêtements, on lance un chien après lui, et on le chasse, d'une chambre à l'autre, à grands coups de fouet, jusqu'à ce qu'il tombe épuisé sur le plancher. Alors une jatte de goudron étant apportée, on en barbouille le drôle de la tête aux pieds ; on le saupoudre ensuite d'une poussière blanche qui donne d'effroyables démangeaisons, puis on assujettit ses habits en un paquet sur sa tête, on lui lie les mains derrière le dos, et on le met dehors, portant sur ses épaules ce mot écrit en gros caractères : « Voleur. »

Les magistrats de Londres ont le même goût pour les corrections manuelles, et mettent fréquemment les jeunes prévenus en liberté après les avoir fait fustiger. Tout barbare qu'il est, ce traitement semble encore préférable au pré-

tendu système d'éducation que l'on emploie dans les prisons. A Newgate, les jeunes prisonniers ont des communications constantes avec les détenus adultes; à Coldbathfields, ils travaillent dans le même atelier que les hommes et sont soumis, comme eux, au régime abrutissant du *tread-mill*. La prison-modèle, que le gouvernement a établie pour les jeunes détenus, à Parkhurst, dans l'île de Wight, n'est encore qu'un essai informe qui combine la détention avec la déportation; et cette maison ne renferme pas au delà de deux cents enfants. L'Angleterre n'a pas d'établissement que l'on puisse comparer à nos belles colonies de Mettray et de Fontevrault. Mais ce qui est encore plus barbare que le système d'emprisonnement, c'est le mode de transport. Les jeunes détenus, que l'on dirige de Londres ou de Liverpool sur l'île de Wight, n'y arrivent qu'accouplés deux à deux et les fers aux pieds. Nous avons aboli la chaîne des forçats, qui étaient du moins des adultes; l'Angleterre, au moment où ses philanthropes en sont à débattre le mérite des systèmes divers d'emprisonnement, conserve, sans que l'opinion publique se montre révoltée d'un pareil spectacle, la chaîne des enfants!

J'ai vu bien des criminels, j'étudie depuis douze ans la race particulière d'enfants qui alimente les prisons, je l'ai observée en France, en Belgique, en Angleterre et en Écosse; dans

toutes ou presque toutes les grandes villes, j'ai trouvé que cette existence vagabonde portait les mêmes fruits. A quelques différences près dans l'ouverture de l'angle facial, le jeune détenu de Manchester et d'Édimbourg ressemble à celui de Paris ; mais celui de Londres ne ressemble à rien. Il est difficile d'oublier, quand on les a examinées une fois avec attention, ces physionomies pâles, muettes et dures, qui ne trahissent déjà plus aucune émotion de l'âme, et sur lesquelles on peut lire seulement la sombre résolution de persévérer dans le mal. Les geôliers de Newgate gardent précieusement une collection de plâtres qui représentent les bustes des plus fameux criminels. Ces figures ne sont que brutales. Si l'on veut des types extraordinaires, inconnus, que ne reproduit-on, en les prenant au hasard, les traits de huit ou dix enfants parmi ceux qui sont renfermés à Newgate? On aurait figuré les pourvoyeurs du vol, les chacals de cette étrange société.

LA CITÉ DE LONDRES.

I

L'Angleterre a fait sa capitale à l'image de ses institutions : Londres est bien la métropole d'un peuple qui n'a ni charte ni codes, et qui ne peut montrer la constitution, pour laquelle il a livré tant de combats, qu'à travers l'épaisseur et l'obscurité d'un commentaire (1). On reconnaît, dans cet amalgame sans fin, l'empreinte d'une société qui a préféré la tradition aux principes et l'étendue à la grandeur. Et quant

(1) Les *Commentaires* de Blackstone sont le code constitutionnel de l'Angleterre.

à l'esprit d'exclusion, qui est l'essence de toute aristocratie, il s'y trouve largement représenté par la vieille corporation qui figure encore une ville dans la ville, et presque un État dans l'État.

Londres ne s'est pas agrandi de la même manière que Paris. Ici, les progrès ont suivi une forme méthodique : à partir de la Cité, qui fut son berceau, jusqu'aux remparts que l'on vient d'élever pour recevoir le choc de l'Europe, les enceintes de Paris, aux diverses époques de son histoire, sont toutes concentriques et présentent un ensemble qui a la clarté, la rigueur et l'unité de l'esprit français. Là, au contraire, le hasard semble avoir tout fait; au lieu de rayonner du centre, le mouvement est parti des extrémités de l'empire. Si Londres représente quelque chose, cette capitale donne l'idée d'une république bien plus que d'une monarchie.

Il n'est pas facile de déterminer les limites de Londres : comment savoir où la campagne commence et où la ville finit. Londres n'a pas d'enceinte; ses faubourgs, à force de mêler les maisons aux champs et de convertir les champs en jardins, ont déjà rejoint les hameaux et les bourgs des environs. C'est du reste un usage reçu en Angleterre de rattacher à la population d'une grande cité tous les endroits qui en dépendent par des rapports di-

rects, et qui ont des affinités urbaines; en sorte que les circonscriptions légales vont toujours au delà du réel, et que pour aspirer dans leur étendue à une rigueur impossible, elles finissent par avoir quelque chose d'arbitraire et d'idéal.

Les anciennes tables de mortalité embrassaient l'espace compris, de l'est à l'ouest, entre les paroisses de Saint-Pancras et de Chelsea; dans ces limites, la population de Londres aurait été, en 1841, de 1,713,100 habitants; en adoptant la délimitation établie en 1829 pour l'usage de la police métropolitaine, et qui s'étendait jusqu'à Brentford, on trouve 1,878, 167 habitants. Les instructions du 16 décembre 1842, corrigeant ces données, ont écarté Brentford, et ont fait rentrer Woolwich dans les dépendances de la métropole; cette dernière circonscription, qui paraît devoir être définitive, renferme, selon M. Fletcher (1), 1,961,810 habitants, et 247,671 maisons.

Vers le milieu du seizième siècle et sous le règne d'Élisabeth, la métropole débordait à peine hors des murs de la Cité. Londres et Westminster étaient, dans ce temps-là, deux villes rivales, entre lesquelles se trouvait placé, comme un lieu de halte, le hameau de *Charing*, aujour-

(1) *The metropolis, its extents, boundaries, and local districts, by* Joseph Fletcher.

d'hui le centre de la capitale, et, pour les distances extérieures, le point de départ adopté par l'administration. Des forêts couvraient, dans la vallée, l'espace intermédiaire ; et il fallait bien que ce lieu fût encore sauvage, car les habitants de la Cité, alors les seuls citoyens de Londres, avaient, en considération de leur opulence seigneuriale, obtenu le privilége d'y chasser. Insensiblement les bêtes fauves ont fait place aux hommes, et les forêts aux maisons ; une population laborieuse a comblé, par des agrégations successives, l'intervalle qui séparait le siége de la politique du centre commercial. Mais les nouveaux bourgs, qui embrassent les plus brillants quartiers, n'avaient, jusqu'à ces derniers temps, aucune existence légale. Avant l'année 1833, Westminster, la Cité de Londres et le faubourg de Southwark envoyaient seuls des députés à la chambre des communes ; les autres districts de la métropole n'étaient pas représentés. C'est l'acte de réforme qui a créé ou reconnu les cinq bourgs parlementaires de *Finsbury*, de *Lambeth*, de *Mary le bone*, de *Tower-Hamlets* et de *Greenwich*, dont chacun élit désormais deux membres du parlement. Mais il y a là plus de dix-huit cent mille âmes qui manquent du premier élément de toute société urbaine, d'un gouvernement municipal. A l'exception de la Cité, qui ne forme plus que la moindre partie de Londres, la métropole tout

entière en est encore, sous ce rapport, au même point que les populations rurales ; et chaque paroisse, quels que soient le nombre des habitants et l'étendue de son territoire, administre séparément ses intérêts.

Les Anglais font volontiers honneur à la force de leurs institutions du succès qui couronne depuis longtemps toutes leurs entreprises. A Dieu ne plaise que je conteste l'influence qu'exerce naturellement sur un peuple la forme de son gouvernement; ce ne peut pas être en vain que le système représentatif s'est régulièrement développé dans la Grande-Bretagne, plus d'un siècle avant l'époque de son apparition sur le continent de l'Europe. Un pays qui possède, à l'exclusion des contrées voisines, des armes aussi puissantes que la liberté de discussion, le crédit et les traditions administratives, doit prendre ou garder à la longue sur ses rivaux un avantage marqué. Mais quels qu'aient été pour l'Angleterre les bienfaits du régime constitutionnel, en y regardant de près, on ne tarde pas à découvrir que cette nation extraordinaire doit encore plus à ses mœurs qu'à ses lois.

Cela ressort principalement dans la conduite des affaires locales: tout ce qui s'y fait de bon, se fait le plus souvent au défaut ou même contre le vœu du législateur. Parcourez les rues de Londres; on ne devinerait pas, à ces apparences uniformes, en voyant le soir des flots de lumière

inonder partout la voie publique et le soin apporté pendant le jour à l'entretien des chaussées, que la métropole de la Grande-Bretagne, est administrée par plus de deux cents autorités différentes, la plupart sans lien ni rapport entre elles, imperceptibles corporations, dont chacune peut invoquer, pour raison d'existence, quelque statut émané des Tudors ou des Plantagenets; tant l'esprit d'ordre, qui est particulier à cette race d'hommes, corrige l'anarchie du système, et suffit à prévenir les conflits! Les Anglais ont du reste une telle expérience des affaires, qu'ils pourraient au besoin se passer de règles et de chefs; ils sont comme ces chevaux dressés aux manœuvres régimentaires, qui vont d'eux-mêmes prendre leur rang, et qui suivent encore la charge après avoir perdu leur cavalier. Voilà les résultats de l'éducation politique: en France, nous travaillons davantage à mettre l'ordre dans les choses, ou tout au moins dans les textes, et nous donnons peu au libre arbitre de ceux qui gouvernent, nous ne craignons pas assez de gêner leur action; en Angleterre, on ne s'inquiète point du désordre qui éclate dans les règles écrites, pourvu que l'on fasse régner l'ordre dans les esprits : on aime encore mieux former les hommes que de réformer les lois.

L'esprit de centralisation, importation récente et purement française, commence à péné-

trer dans l'administration de Londres. En 1829, le gouvernement a substitué à ces *watchmen* impotents, qui étaient la risée des malfaiteurs quand ils n'étaient pas leurs complices, une police centrale qui ne s'arrête que devant les barrières de la Cité, et dont il se réserve la direction. Les routes, qui abordent la métropole, dépendaient de quatorze comités différents; on a désigné, pour en surveiller l'entretien, une commission placée au-dessus des influences locales, et les vingt-sept barrières, qui interceptaient la circulation dans l'intérieur même de la ville, ont été supprimées. Enfin, l'acte de 1834 (*poor law amendment act*), en réunissant plusieurs paroisses pour la gestion des secours publics, et en donnant à la charité des règles uniformes, a fait un pas vers l'égale répartition de l'impôt municipal. Néanmoins, parmi les trente-quatre Unions, que renferme Londres, on en compte encore douze qui échappent au contrôle de la commission des pauvres et qui se gouvernent par des règlements particuliers. Ajoutez que le service de pavage, d'éclairage et de propreté concerne plus de cent commissions diverses, dont chacune est souveraine dans son quartier, et dont aucune ne rend de comptes, bien que la dépense annuelle excède dix millions de francs. Le domaine souterrain, le service des égouts, est régi par des statuts qui remontent au temps d'Édouard Ier, sous la

tutelle de sept commissions qui, nommant elles-mêmes leurs membres, les multiplient à l'infini. Onze compagnies particulières distribuent l'eau dans les maisons à des prix souvent très-élevés; les pauvres gens, qui ne peuvent pas payer cette redevance, sont réduits à l'eau crue, âcre et souvent impure des puits. La taxe prélevée ainsi par les compagnies sur les habitants de Londres, n'est pas inférieure à huit millions et demi de francs par année; encore faut-il que les paroisses s'imposent pour laver et pour arroser les rues. L'instruction primaire n'est pas considérée comme faisant partie des devoirs attribués aux corporations; on laisse à la charité, soit individuelle, soit paroissiale, le soin d'y pourvoir, et les indigents seuls ont droit à l'éducation qui se donne dans les maisons de charité.

Les revenus ne sont pas plus centralisés que les dépenses : autant de besoins locaux, autant d'impôts; nulle part on n'a poussé plus loin la manie de la spécialité. Il y a d'abord la taxe des pauvres (*poor-rate*), qui sert de base et de modèle à toutes les autres; viennent ensuite la taxe de comté (*county-rate*), espèce de fonds départemental sur lequel on impute, comme en France, les frais de justice et d'emprisonnement; la taxe de police (*police-rate*), à laquelle l'État contribue à Londres dans la proportion du quart de la dépense; la taxe dont le produit est con-

sacré à l'entretien des églises (*church-rate*) ; la taxe qui défraie le pavage et l'éclairage (*paving and lighting-rate*) ; la taxe des égouts (*sewers-rate*), et quelques autres moins importantes qu'il serait trop long d'énumérer. Comme si l'on voulait ajouter aux difficultés dont ce morcellement administratif est la source, chaque administration locale dresse ses comptes pour un exercice différent. L'année financière expire, pour les unions qui font emploi de la taxe des pauvres, au 25 mars de chaque année ; pour les fabriques des paroisses, à la Noël; pour les commissions de pavage et d'éclairage, au 29 septembre, et au 31 décembre pour la police de la Cité. La corporation de Londres fait mieux encore ; les comptes qu'elle présente au parlement n'ont pas de terme fixe, et prennent tantôt une saison, tantôt une autre pour point de départ de l'exercice courant. Avec des méthodes administratives aussi imparfaites, l'économie est rendue bien difficile aux administrateurs. Sans anticiper sur ce que j'ai à dire des profusions municipales dans la Cité, j'en veux citer un exemple : à Londres, l'entretien de chaque détenu dans les prisons revient à 20 livres sterling (plus de 500 fr.) par année; à Paris, où la dépense est déjà excessive, il coûte moins de 300 francs.

La Cité seule a le privilége de certaines taxes indirectes ; dans les autres districts de la métro-

pole ainsi que dans toute l'Angleterre, les taxes locales ont le caractère d'un impôt direct. Là gît, sous le rapport municipal, la principale différence entre Paris et Londres. A Paris, les taxes indirectes, les taxes de consommation, sont la source à peu près unique du revenu; l'impôt direct ne figure, dans les recettes de la ville, qu'à titre d'exception et pour la modique somme d'un million de francs. Encore doit-on ajouter que cette recette est purement nominale, la ville remboursant à l'État, sur les produits de l'octroi, une somme d'environ trois millions, en échange de l'abandon fait par lui de la contribution personnelle et mobilière sur les loyers de 200 francs et au-dessous.

Cette exemption d'impôt accordée aux familles pauvres, ou à celles qui, sans tomber dans l'extrême misère, vivent au jour le jour, est un trait commun aux deux systèmes. En Angleterre, la loi veut que l'on efface de la liste des contribuables (*rate-payers*) tout locataire d'une maison ou d'un appartement, qui vient déclarer devant le juge de paix qu'il est hors d'état d'acquitter l'impôt local; l'usage sur ce point va même beaucoup plus loin que la loi, car les percepteurs ne portent pas sur leur liste les personnes qui sont présumées incapables de payer, et, par le fait, les loyers de 6 liv. sterling (153 fr.) et au-dessous échappent à toute contribution. On calcule qu'à

Londres seulement plus de soixante mille maisons rentrent dans cette catégorie.

L'exception établie en faveur des classes laborieuses n'est pas aussi franche ni aussi complète à Paris qu'elle l'est à Londres. En effet, quand on reporte sur l'octroi la contribution dont on décharge les petits loyers, l'octroi étant un impôt de consommation dont le journalier paye sa part aussi bien que le rentier et que le propriétaire, il y a plutôt transformation que dégrèvement d'impôt. A Londres, l'impôt ne se transforme pas, et le riche acquitte directement, en surcroît de sa contribution personnelle, celle que le pauvre ne se trouve pas en état de supporter. Il s'établit ainsi une véritable solidarité entre les contribuables, et l'administration conserve, au milieu des complications de la société moderne, un caractère en quelque sorte patriarcal.

Le système anglais, celui qui consiste à faire de l'impôt direct le fonds auquel puisent les dépenses locales, a l'inconvénient assez grave de manquer d'élasticité. Le revenu municipal, quand il affecte cette forme, ne diminue pas et ne peut pas s'élever avec la richesse publique; c'est un fonds à niveau constant, ce n'est pas un thermomètre qui serve à régler les affaires de la cité. Au lieu de dépenser ce que l'on reçoit, on charge alors les contribuables dans la mesure des dépenses que l'on veut faire. Le budget prend

pour base, non les ressources présumées, mais les besoins que l'on constate ou que l'on suppose: selon que l'administration est économe ou prodigue, il dépend d'elle de serrer ou de lâcher le frein. En admettant que les charges restent les mêmes, il doit en résulter tout au moins que l'impôt pèse lourdement aux époques de détresse, et que, par un temps de prospérité, l'on n'en retire pas tout ce qu'il pourrait donner.

Le système français, celui qui emprunte principalement le revenu des villes aux taxes de consommation, a des inconvénients d'une autre nature. Quand on modère les tarifs et quand on évite par là d'imprimer aux denrées une cherté artificielle, la perception s'opère sans difficultés, et les produits se mesurent au bien-être des consommateurs. Personne alors n'a le droit de se plaindre; car chacun reste maître de restreindre ou d'augmenter sa propre contribution. Mais comme il y a toujours quelque chose d'éventuel sinon de fortuit dans le chiffre des recettes, on s'habitue plus qu'il ne faudrait à compter sur des éventualités favorables, à regarder ces éventualités comme un don de la fortune, et à user de ce don avec une imprévoyante libéralité.

Le système anglais rend les villes beaucoup trop timides, et fait peut-être qu'elles n'entreprennent rien en dehors des besoins de chaque jour. Dans la Grande-Bretagne, les travaux

d'art, d'ornement, et même de salubrité, sont l'œuvre des associations particulières ou des individus; les corporations municipales ont rarement le pouvoir ou la volonté d'y songer. En revanche, le système français rend les villes trop entreprenantes; et de là vient que nos municipalités, quand les ressources de l'impôt deviennent insuffisantes, ne craignent pas assez de grever l'avenir par des emprunts. On emprunte pour bâtir des salles de spectacle, pour construire des ponts, des marchés, des abattoirs, pour élever des colléges, des églises, des palais de justice, des hôtels de ville; on a toujours la truelle à la main, au risque de manquer de fonds pour achever ou pour entretenir les édifices. Sous prétexte que la plupart de ces dépenses sont ou doivent être productives, on les accumule jusqu'à ce qu'il devienne impossible de réduire l'impôt et impraticable de l'augmenter. Les budgets locaux montent sans cesse, et s'inspirent du même principe que le budget de l'État.

Le bien et le mal, que peut engendrer un pareil régime, ressortent avec la plus complète évidence du passé administratif de Paris. Les revenus de cette ville sont immenses; ils égalent ceux d'un royaume; joints aux recettes des hôpitaux et du département, ils excédaient, en 1843, 63,000,000 de francs. Le progrès de ces ressources paraîtra plus merveilleux encore que leur étendue: en l'an VIII (1799), le

revenu municipal était de 10,406,659 francs, et de 45,869,779 francs en 1843 ; ce qui représente un accroissement, en moins d'un demi-siècle, de 440 pour 100.

L'emploi que l'on a fait de cette opulence n'a pas toujours été irréprochable ; on l'a quelquefois dissipée en largesses inutiles et en folies qui n'avaient pas toutes l'excuse de la grandeur ni de l'éclat : c'est ainsi que les fêtes publiques et les feux d'artifice ont absorbé, de 1797 à 1840, la somme énorme de 16,000,000 de francs. Mais à tout prendre, et en considérant le caractère particulier de cette capitale, qui résume en elle non pas seulement la France mais l'Europe, sous le triple rapport des lumières, de l'action politique et de l'industrie, aucune ville ne s'était signalée jusqu'à cette heure par des travaux aussi gigantesques ni aussi importants. Il suffit de citer les canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin, les quais de Paris, l'entrepôt des vins, les halles, les abattoirs, la bourse, l'hôtel de ville, le palais de justice, les églises, les colléges, les écoles, les prisons, les égouts, les rues monumentales qui ont été ouvertes à travers des quartiers fétides, et les améliorations de tout genre que la voie publique a reçues depuis trente ans.

Ces travaux appartiennent aux époques de prospérité. Dans les mauvais jours, l'intervention de la municipalité parisienne n'a pas été moins

bienfaisante; elle a payé, en 1814 et en 1815, pour sa part dans les contributions de guerre levées par l'étranger, 41 millions de francs; ce qui ne l'a pas empêchée de dépenser 16 millions en achats de grains et en secours extraordinaires, pendant la disette de 1815-1816. Après les événements de juillet 1830, une somme d'environ 6 millions fut consacrée de même à soulager la misère des ouvriers dans la tourmente politique, par des distributions et par des ateliers de secours. En tout temps, Paris fait vivre, par les améliorations et par les embellissements que ses magistrats exécutent, une véritable armée de travailleurs.

J'entends beaucoup dire que la misère augmente à Paris; et il est vrai que le nombre des pauvres inscrits dans les bureaux de bienfaisance va croissant depuis quelques années; mais on le trouvera bien faible, si on le compare à l'état de choses qui a marqué les premières années du siècle. En l'an x (1801), la liste des indigents comprenait 116,626 personnes, et 102,800 en 1813; au 31 décembre 1844, on y trouvait portés 66,148 pauvres, et la population compte environ 300,000 âmes de plus (1). Il faut bien au surplus que l'intensité de cette misère ne soit pas en rapport avec le nom-

(1) Voir le *Journal des économistes*, de janvier 1845, article de M. H. Say.

bre des indigents; car le budget des secours à domicile varie peu, et avec un revenu de deux millions, les bureaux de bienfaisance réalisent 300,000 francs d'économie par année. Enfin, bien que la subvention accordée par la ville de Paris aux hospices soit aujourd'hui inférieure à celle de l'an VIII, l'administration des hospices n'épuise jamais ses ressources; l'excédant des recettes sur les dépenses a été de six millions pour les deux années 1842 et 1843.

Aucune ville, aucun empire, n'a des finances aussi florissantes; à l'heure qu'il est, malgré la nécessité de consacrer pendant huit années encore près de cinq millions par an à l'extinction de la dette municipale, et bien que l'État prélève une somme à peu près égale pour sa part, la ville de Paris, après avoir pourvu à toutes les dépenses ordinaires, y compris l'entretien de la garde municipale qui est un corps d'armée, dispose d'un excédant annuel de dix millions. La dette une fois éteinte, les dépenses absorberont à peine les deux tiers du revenu. Il deviendra possible alors soit d'opérer une large réduction dans les tarifs de l'impôt municipal qui frappent les articles de grande consommation, soit d'entreprendre sur une plus vaste échelle ces travaux d'assainissement qui allongent pour les habitants la durée moyenne de la vie, et qui changent la face d'une cité.

Le revenu municipal de Londres, en y joi-

gnant celui des institutions charitables et la taxe prélevée sur le comté de Middlesex, excède faiblement les recettes réunies du département de la Seine, des hôpitaux et de la ville même de Paris. Selon la *Revue de Westminster* (1) et suivant M. Fletcher, qui ont publié, sur ce point jusque-là fort obscur, des recherches pleines d'intérêt, il s'élève approximativement à 66 millions de francs. Ces sommes assurément très-considérables sont appliquées à des dépenses de pure administration. Les seuls travaux neufs que l'on ait entrepris à Londres, l'ont été au moyen d'emprunts; et les intérêts ainsi que l'amortissement de ces emprunts ont été hypothéqués sur le seul impôt indirect de quelque importance qui entre dans les revenus de la Cité, je veux dire le droit de un shilling par tonne que paye la houille importée à Londres, qu'elle arrive par terre ou par eau. Aussi, malgré la gêne qui en résulte pour le commerce, bien que l'administration de la Cité, usurpant les priviléges de l'État, lève de cette manière une taxe fort lourde sur la population de la métropole, et en dépit des réclamations qui assiégent chaque année le parlement, l'octroi établi sur la houille procure des ressources précieuses qui le feront maintenir.

(1) Numéro de mai 1843. — « *The corporation of London and municipal reform.* »

Par une coïncidence assez curieuse, la réforme municipale, entreprise presque à la même époque dans les deux pays, a laissé également en dehors Paris et Londres (1). La raison de cette exclusion était pourtant différente de chaque côté du détroit. En France, le gouvernement et les chambres avaient réservé l'organisation de Paris pour une loi spéciale, dans la crainte d'élever sur une base trop large un pouvoir municipal qui eût pu devenir, comme au quatorzième et au dix-huitième siècle, le rival de l'État. En Angleterre, on ne redoute jamais l'influence des pouvoirs locaux ; le gouvernement eût désiré au contraire accorder à Londres les mêmes prérogatives dont les grandes cités du royaume sont en possession. Les difficultés sont venues des habitants eux-mêmes : ceux de *Westminster*, de *Mary lebone*, de *Finsbury*, de *Lambeth* n'ont pas paru très-jaloux d'échanger l'isolement et la liberté de l'administration paroissiale contre un système municipal qui, en agrégeant les paroisses les unes aux autres, eût enlevé à chacune d'elles l'indépendance de ses résolutions ; et quant à ceux qui peuplent la Cité, se trouvant, depuis plusieurs siècles sous la protection de certains priviléges ex-

(1) La loi municipale a été promulguée en France le 21 mars 1831, l'acte de réforme pour les corporations municipales en Angleterre porte la date du 9 septembre 1835.

clusifs, ils ont refusé de les partager avec leurs voisins immédiats.

En 1836, les habitants de *Southwark*, faubourg aussi étendu et aussi peuplé que la Cité elle-même, qui appartenait au vieux Londres, en vertu d'une charte conférée par Édouard III, mais sur lequel la corporation avait depuis longtemps cessé d'exercer sa juridiction, adressèrent au conseil municipal (*common council*), un mémoire par lequel ils demandaient à participer aux franchises ainsi qu'au gouvernement de la Cité. En repoussant la pétition des habitants de Southwark, le conseil ne s'inspira probablement que de cette tendance à l'exclusion qui est le propre des corps privilégiés; mais l'opinion publique a interprété son refus comme un aveu d'impuissance : elle en a conclu que ces institutions, dont la Cité se montrait si jalouse ou si fière, n'étaient pas de nature à s'étendre ni à s'assimiler d'autres agrégations urbaines, induction légitime et que l'on pourrait considérer comme un arrêt de mort chez un peuple plus généralisateur.

Le passé ne meurt pas en Angleterre; quand les institutions, devancées par le mouvement des esprits, ont perdu leur caractère d'utilité, il leur reste encore la vénération publique pour les défendre. La Cité n'est plus aujourd'hui que l'ombre d'elle-même, un débris du vieux Londres, que les habitants du nouveau tiennent à

conserver. Au moyen âge, qui possédait la Cité possédait le royaume. En 1215, lorsque les barons révoltés voulurent s'assurer de la bonne foi de Jean Sans-terre, ils le contraignirent de remettre Londres entre leurs mains. Quatre cents ans plus tard, la capitale exerçait une influence décisive dans la lutte engagée entre Charles Ier et le parlement; l'émeute, partie de la Cité, allait assiéger le palais de White-Hall, et les bourgeois enrôlés dans l'armée du comte d'Essex, aussi belliqueux alors que les Parisiens au dix-neuvième siècle, arrêtaient les cavaliers du prince Rupert. En 1688, Guillaume III n'osa convoquer le parlement qui devait confirmer l'autorité sur sa tête, qu'avec la sanction et qu'avec le concours du lord-maire, des *aldermen* et de cinquante membres du conseil municipal. Déjà, sous le règne d'Élisabeth, l'influence de Londres alarmait la royauté, et cette princesse, croyant tenir les citoyens en échec en s'opposant à l'agrandissement de la Cité, avait formellement interdit toute construction nouvelle. Jacques Ier renouvela les édits d'Élisabeth; mais comme la ville allait toujours s'étendant, en dépit des proclamations royales, il imagina d'en éloigner la noblesse, à laquelle il fut prescrit à plusieurs reprises de mener une existence purement féodale et de résider toute l'année dans ses châteaux.

La puissance de Londres ne consistait pas alors uniquement, comme celle de Paris aujourd'hui,

dans cette force morale qui appartient naturellement aux métropoles; elle possédait un pouvoir direct et positif, des priviléges et une juridiction étendue. La Cité formait un comté à elle seule, un comté municipal ayant sa milice que commandait un lord-lieutenant. La Corporation exerçait une véritable souveraineté, à laquelle ne manquaient ni les attributs essentiels, ni les signes extérieurs du commandement : le maire prenait le titre de lord; les *aldermen*, nommés à vie, avaient rang de barons; et la pompe, qui environnait, dans certains jours, l'autorité urbaine, le cédait à peine à celle du pouvoir royal. Cette autorité possédait des prérogatives très-réelles, entre autres le droit de rendre la justice et celui de promulguer des règlements pour la navigation, au-dessus et au-dessous de Londres, en fait, le domaine de la Tamise et de la Medway. La Cité avait même des possessions dans d'autres parties de l'empire; elle avait acheté de Jacques Ier, pour un million de francs, les comtés de Londonderry et de Coleraine en Irlande, dont quelques districts sont encore aujourd'hui sa propriété.

La situation politique de la Cité a dû se modifier avec l'état même du pays. Le commerce, qui ne pénétrait d'abord en Angleterre que par la Tamise, s'est distribué entre divers ports de mer, et a fondé successivement Bristol, Newcastle, Liverpool et Glasgow. L'industrie manu-

facturière s'est créé un royaume presque fabuleux dans les comtés du nord. La population, s'élançant hors du territoire, a établi des colonies dont chacune est un monde. La puissance navale de l'Angleterre s'est fortifiée au point de la rendre maîtresse de la mer. La capitale elle-même a suivi et a reflété ces accroissements sans bornes; avec la vigueur qu'emprunte la végétation au soleil des tropiques, l'arbre est devenu une forêt. On comprend que la Cité ne soit plus Londres tout entier; elle est aujourd'hui à Londres, ce que Londres lui-même est à l'empire.

Le premier symptôme de cette déchéance relative a été une décroissance notable dans le nombre des habitants. Au commencement du dix-huitième siècle, la Cité intérieure (*within the walls*) comptait 140,000 âmes, elle n'en avait plus que 54,626 en 1841; la population de la Cité extérieure (*without the walls*) était demeurée stationnaire, ne gagnant que 1,382 habitants en un siècle et demi (1); et cela pendant que la population totale de Londres montait de 600,000 âmes à 2,000,000.

Évidemment la Cité a changé de caractère; les comptoirs, les magasins, les édifices publics, envahissent désormais l'espace qu'occupaient les habitations. Non-seulement le commerce en gros, mais souvent même le commerce de

(1) La population était de 69,000 habitants en 1700, et de 70,382 en 1841.

détail se traite en camp volant, et par des marchands domiciliés dans les faubourgs de Londres. « La Cité est à moitié déserte, dit un observateur compétent (1), et dans cette foule innombrable, qui s'y presse pendant le jour, ses habitants ne comptent même pas pour la vingtième partie. » Les intérêts qui naissent du domicile ont fait place, comme on voit, à des intérêts plus généraux. En même temps, le niveau social de cette population a sensiblement baissé. Ce qui est sorti de la Cité, ce sont les nobles (2), les gens riches, les grands capitalistes, les grands commerçants, les chefs des principales administrations; ce qui y est resté, ce sont les classes inférieures, trafiquants au détail, revendeurs, aubergistes, gens de peine ou de confiance, artisans et ouvriers. Ainsi, les institutions, que s'était données ou qu'avait obtenues une aristocratie marchande, ne s'appliquent plus aujourd'hui qu'à une démocratie à peu près sans mélange; et il semble naturel que, les priviléges destinés à protéger l'ancien ordre de choses ayant perdu les uns de leur étendue, les autres de leur prestige, l'existence même de la corporation ne soit plus considérée que comme une anomalie. Quelques mots maintenant sur ces franchises locales, dont l'étude joint l'attrait d'une réalité encore

(1) *Norton's Commentaries.*

(2) A la fin du dix-septième siècle, le duc de Buckingham et le comte de Shaftesbury avaient encore leurs palais dans la Cité.

vivante à celui des plus grands souvenirs.

Communément, une administration municipale se compose d'un conseil qui délibère, et d'un pouvoir qui exécute ; mais ces attributions, qui devraient demeurer distinctes, se confondent dans l'organisation administrative de la Cité. Elle comprend bien réellement deux assemblées délibérantes; elle a, comme certains cantons de la Suisse, son grand et son petit conseil, sa chambre haute et sa chambre basse, la cour des *aldermen* et le *conseil commun*, dont la première a confisqué à son profit le droit de décider aussi bien que celui d'agir. Pendant des siècles, le *conseil commun* n'était pas même appelé au contrôle, ni au vote des dépenses municipales, et n'avait voix délibérative que sur son budget particulier (1); aujourd'hui encore ses décisions ne font loi qu'après avoir été sanctionnées par le lord-maire et par la cour des *aldermen*.

Les *aldermen* sont tout à la fois législateurs, officiers municipaux et juges; en cette dernière qualité, ils prennent connaissance des causes civiles, aussi bien que des contraventions de police et des délits correctionnels. La cour des *aldermen* fait partie du *conseil commun*, ce qui leur donne une double influence, et les rend maîtres de dicter les résolutions. Leur droit de patronage est fort étendu : ils délivrent les pa-

(1) *The corporation of London*, Westminster Review.

tentes aux cabaretiers et aux débitants de liqueurs spiritueuses; ils nomment le *Recorder*, principal juge de la cour criminelle, dont la juridiction embrasse la métropole tout entière, et une multitude d'employés de tous grades; la surintendance des prisons leur appartient, et ils sont de droit administrateurs des hôpitaux royaux, ainsi que des établissements de charité. Les employés municipaux, qu'ils ne désignent pas eux-mêmes, prêtent serment entre leurs mains; ils n'auraient donc, pour invalider la nomination, qu'à refuser d'administrer le serment. Ils ont droit de *veto* sur l'élection de leurs propres collègues, ensorte que les suffrages des électeurs confèrent une candidature plutôt qu'un mandat. Enfin, et pour couronner la dictature de cette oligarchie, tout *alderman* devient lord-maire à son tour pour une année, c'est-à-dire premier magistrat et représentant du pouvoir exécutif; en cette qualité, il peut dissoudre le conseil.

Les séances du *conseil commun* sont publiques; mais la cour des *aldermen* délibère à huis clos, et comme ils sont nommés à vie, on a pu dire, avec raison, de ces pairs municipaux, qu'ils n'avaient de responsabilité ni devant l'opinion publique, ni devant leurs commettants. Il y a 26 *aldermen*, un par district (*ward*); depuis l'année 1840, le *conseil commun* est réduit de 240 membres à 206, et les élections ont lieu tous les ans. La plus grande iné-

galité se fait remarquer entre les districts électoraux : le district du Pont (*bridge ward*) nomme 8 conseillers, quoiqu'il ne renferme que 198 maisons, et que le nombre des électeurs y soit encore moins élevé; tandis que le district extérieur de Farringdon, avec une population quinze fois plus nombreuse, nomme 16 conseillers seulement. En résumé, 7 districts renfermant 10,289 maisons sont représentés par 84 conseillers ; 122 conseillers représentent 18 districts qui ne comptent ensemble que 6,177 maisons.

Le droit d'élection n'est pas mieux réglé et ne donne pas plus de garanties que les circonscriptions électorales. Avant 1833, il fallait être enrôlé dans une des 89 corporations d'arts et métiers qui existent encore dans la Cité, être de la livrée, *liveryman*, pour concourir à l'élection des membres du parlement. L'acte de réforme a conféré le vote parlementaire à tout citoyen qui occupe une maison dont le loyer représente une valeur de 10 livres sterling (255 fr.). Les 16,000 maisons de la Cité donnent ainsi 12 à 13,000 électeurs. Mais par une anomalie que l'histoire explique seule, la franchise locale est beaucoup plus restreinte que la franchise politique ; on compte à peine 6,000 électeurs municipaux.

Depuis la réforme des corporations municipales, le principe de la constitution britannique, qui veut que tout contribuable ait part

au gouvernement (1), est observé dans toutes les grandes villes du Royaume-uni; pour être inscrit sur la liste des électeurs communaux, il suffit de payer une contribution quelconque et de résider depuis trois ans. Mais la Cité n'admet dans le corps électoral que ceux qui possèdent la franchise, les bourgeois ou par extension les hommes libres, les *freemen*. Autrefois, on n'obtenait ce privilége qu'en s'agrégeant à quelqu'une des corporations d'arts et métiers (*trading companies*); mais aujourd'hui, et aux termes d'une décision assez récente, la franchise s'acquiert en payant directement, entre les mains du trésorier municipal, un prix d'admission qui, fixé dans l'origine à un shilling, s'éleva ensuite jusqu'à 40 liv. sterling (1050 fr.), pour redescendre à 12 liv. sterling (315 fr.), somme exigée aujourd'hui. On sait que le célèbre Watt, ne pouvant pas payer cette taxe municipale, qui conférait, outre le droit de suffrage, celui d'exercer une industrie, fut réduit à quitter la Cité pour aller s'établir à Birmingham.

Pour concourir à la nomination des membres du *conseil commun*, il faut donc être *freeman* et résider dans la Cité. On est *freeman* de trois manières : par servitude, en portant la livrée des compagnies; par droit de naissance, comme

(1) « *Representation must be coequal with taxation.* »

fils d'un *freeman;* ou par rachat, en acquittant le prix de la franchise. Or, il n'y a guère plus que les détaillants et les petits marchands qui accomplissent cette dernière formalité ; les négociants en gros, les banquiers, les spéculateurs restent en dehors, abandonnant ainsi au menu peuple les honneurs, les priviléges et les charges de la Corporation. Frappé de la décadence dont le menaçait la retraite volontaire de l'aristocratie commerciale, le conseil a récemment agité quelques projets de réforme. Une commission prise dans son sein lui proposa, par un rapport présenté en novembre 1843, d'appeler au vote tous les habitants de la Cité qui contribueraient aux taxes locales; mais ces conclusions, combattues par les compagnies privilégiées et par la cour des *aldermen,* furent rejetées après un débat public.

La Corporation n'a refusé d'étendre gratuitement sa franchise à tous les contribuables que pour la leur faire acheter. Ce n'est pas le nombre des électeurs qui l'effraye ; mais elle craint de modifier le principe même de son existence, de renoncer aux errements du moyen âge, et de mettre en un mot, à la place du privilége, cette simple chose, le droit commun. Pour le prouver, la Corporation vient de commencer une instance contre les commerçants qui n'ont pas demandé la franchise, afin de les contraindre à lui rendre cet hommage, à payer le prix de cette ran-

çon qui est tout à la fois une patente d'industriel et d'électeur. Le haut commerce résiste, et déjà, au mois de janvier 1845, trois mille assignations avaient été lancées. En supposant que la prétention de la Cité soit admise, la taxe frapperait immédiatement 12,000 personnes et rapporterait 144,000 liv. sterling (3,672,000 fr.). Mais si la chambre des lords la repousse, il n'y a plus de Corporation, il n'y a plus de charte municipale; la Cité descendra du haut rang qu'elle veut conserver, et sera réduite à supplier lord John Russel de reprendre, devant le parlement, le projet de réforme contre lequel l'alderman Humphery invoquait naguère, à Guildhall, l'appui de sir Robert Peel (1).

Dans ce corps privilégié des *freemen*, les membres des compagnies, les *liverymen* ont des priviléges spéciaux et qu'ils ne partagent avec personne. Non-seulement, ils concourent à la nomination des conseillers et des *aldermen*, mais ils nomment seuls les shérifs et le chambellan ou trésorier de la Cité, les administra-

(1) « Je me réjouis d'entendre le très-honorable *gentleman* (sir R. Peel) dire qu'il attache le plus haut prix aux priviléges de la Cité; et j'espère que nous le trouverons toujours prêt à les défendre, à revendiquer les droits de ses concitoyens. Si dans le cours de la prochaine session, une proposition était faite pour réformer la Corporation de Londres, j'ai la confiance que nous pourrions compter sur son appui pour conserver tout ce qui est bon, et pour ne détruire que ce qui est mauvais. » (Discours de l'alderman Humphery, au banquet du lord-maire, novembre 1843.)

teurs de certaines propriétés municipales, ainsi que les inspecteurs des tavernes et des cabarets; ils ont de plus le droit de *veto* sur l'élection du lord-maire, droit qu'ils exercent dans l'occasion en désignant deux *aldermen*, entre lesquels les électeurs doivent nécessairement choisir.

La plupart de ces compagnies d'arts et métiers sont très-riches et très-puissantes; les fondations charitables qu'elles administrent donnent, indépendamment de leurs autres ressources, un revenu de 85,685 livres sterling (2,199,967 fr.). On jugera de leur importance par ce seul fait: c'est à la compagnie des merciers qu'est due principalement la reconstruction de la Bourse, qui a coûté près de 4,000,000 de francs. Autrefois, les corporations d'arts et métiers poursuivaient rigoureusement tout marchand ou artisan qui négligeait ou qui refusait l'affiliation. Aujourd'hui, elles cherchent, au contraire, à restreindre le cercle des affiliés, afin de concentrer dans un petit nombre de familles la disposition de leurs immenses revenus. Quelques-unes ont porté le prix d'admission au-dessus de cent livres sterling.

Les corporations d'arts et métiers ont été abolies en 1835 dans toute l'Angleterre; elles ne subsistent plus que dans la Cité, où elles gênent encore l'industrie par les règlements qu'elles ont le privilége de promulguer, et qui ont pour objet de conserver dans leurs mains le

monopole de certains travaux. La plupart ont le droit d'inspecter les marchandises que l'on met en vente et de détruire celles qui ne leur sembleraient pas bien confectionnées ; ce droit, que plusieurs compagnies ont laissé tomber en désuétude, est exercé avec la plus grande rigueur par la compagnie des selliers. La compagnie des orfèvres a les mêmes priviléges que le fisc en France ; elle peut frapper d'une amende de 50 livres sterling (1,262 fr. 50 c.) toute personne qui vendrait un bijou d'or ou d'argent non revêtu de son estampille ; la peine prononcée va jusqu'à l'emprisonnement, lorsque l'or ou l'argent n'est pas au titre prescrit. Des pouvoirs analogues sont conférés aux compagnies des fondeurs, des plombiers, des arquebusiers et des charpentiers. La compagnie des papetiers ou libraires (*stationers*) a droit à un exemplaire de chaque ouvrage qui se publie, et elle prélève sur les auteurs certains honoraires pour enregistrer leurs noms et pour leur donner ainsi un titre positif à poursuivre la contrefaçon. Enfin, la compagnie des apothicaires fait subir des examens et accorde des brevets, sans lesquels on ne peut exercer ni dans la Cité ni dans le reste de l'Angleterre. Il faut encore ajouter à cette liste les corporations de camionneurs, de portefaix et de mariniers, à qui la corporation municipale adjuge le monopole des transports, et qui lèvent par le fait un véritable impôt sur le public.

Il est encore un corps privilégié qui partage l'administration de la Cité avec le maire, avec les *aldermen*, avec le *conseil commun* et avec les compagnies ; je veux parler des *gouverneurs* des cinq hospices royaux, qui sont au nombre de 406 pour le seul hospice du Christ. L'administration des établissements charitables est fort recherchée en raison du patronage considérable qui en dépend ; et comme il suffit de faire une donation de quelque valeur (1) pour prendre rang parmi les gouverneurs, procédé auquel les familles riches ont volontiers recours, on peut dire que ces fonctions sont vénales, et que ni la capacité ni la probité n'est un titre pour les remplir. Les revenus annuels des hospices s'élèvent à 128,000 livres sterling, (environ 3,000,000 de francs). Ces établissements ont de plus le droit de présentation à diverses cures ou bénéfices, à Londres et dans les comtés, sans parler de la redevance que leur paye la compagnie des camionneurs, redevance analogue à celle que doivent les théâtres de Paris à l'administration des hospices, mais qui pèse sur une industrie de première nécessité.

Une administration, enchevêtrée à ce point dans les monopoles, et à laquelle mettent la main divers corps plus ou moins irresponsables,

(1) Cette somme est de 400 livres sterling (10,500 fr.), pour l'hospice du Christ.

ne peut pas, quand il lui serait donné de le vouloir, gérer avec économie et simplicité les intérêts qui lui sont confiés. Il n'appartient pas à l'homme de faire du chaos l'ordre ni la lumière; en tout cas, le lord-maire et les *aldermen* n'en ont pas jusqu'à présent trouvé le secret. L'administration de la Cité a le double défaut de maintenir des impôts qui, ne lui étant plus nécessaires, deviennent autant d'entraves dans les rapports commerciaux, et de ne savoir ni retirer de ses propriétés les revenus que celles-ci devraient produire (1), ni retrancher de son budget les dépenses superflues.

L'octroi établi sur les charbons rapporte annuellement plus de 156,000 livres sterling (près de 4,000,000 de francs); il serait certainement possible de le réduire à 4 deniers par tonne, de manière à ne pas faire supporter au commerce une charge plus forte que celle qu'exige l'amortissement des sommes consacrées à l'embellissement de la Cité. L'octroi qui frappe le blé, sous le faux nom de droit de mesurage, produit plus de 50,000 livres sterling : Londres est la seule ville en Europe où l'on ne craigne pas de taxer la nourriture du peuple, et d'augmenter le prix du pain, que l'administration parisienne cherche au contraire à diminuer, dans les années

(1) M. Hickson pense que les propriétés de la corporation, mieux administrées, produiraient un revenu de 500,000 livres sterling.

de disette, en faveur des ouvriers et des indigents. Le sel, les huîtres, le vin, l'huile et les spiritueux, sont encore assujettis à des droits, qui rendent peu de chose à la Cité, et dont le produit ne sert qu'à alimenter des sinécures. Une administration vigilante hésiterait d'autant moins à supprimer tout cet attirail de petites taxes et de grandes vexations, que les ressources générales sont de beaucoup supérieures aux besoins.

Le revenu de la Cité s'élève à plus de vingt millions de francs. En voici les détails, tels que les donne, en nombres ronds, M. Hickson, dans les remarquables et consciencieux articles que la *Revue de Westminster* a publiés.

Revenu des propriétés et des fondations charitables.....	360,000	liv. st.
Produit des taxes locales (*localentes*).....	230,000	
Octroi sur la houille, etc. ; droits de place dans les marchés, etc.....	200,000	
Amendes, honoraires, etc.....	50,000	
Port de Londres et navigation de la Tamise.....	60,000	
(22,950,000 fr.)	900,000	liv. st.

La paroisse de Marylebone, plus peuplée que la Cité et deux fois plus vaste, suffit à toutes ses dépenses avec un revenu de 145,000 livres sterling (3,587,500 francs). Il semble donc que la Cité, disposant d'un revenu de 360,000 livres sterling, auquel s'ajoute, pour 230,000 livres sterling, le produit des taxes locales, pourrait amplement doter sur ces deux fonds tous les services publics, et faire même plus qu'elle ne fait pour les institutions de bienfai-

sance, ainsi que pour les établissements d'éducation. Il serait facile d'abolir les octrois communaux avec les sinécures et avec les monopoles qui en dépendent, pour peu que l'on voulût mesurer les dépenses aux besoins réels. Mais la Corporation n'a pas cette modestie d'allures; elle ne se pique pas de donner le gouvernement à bon marché. La Cité est administrée, non comme une ville, mais comme un royaume; et le magistrat qui la représente s'environne d'un faste princier. Le lord-maire habite le palais de Guildhall, non moins célèbre que l'ancien palais des rois Whitehall; on solennise sa fête comme celle du monarque; et sa liste civile ne s'élève pas à moins de 25,000 liv. sterling (637,000 fr.) par année; encore y met-il quelquefois du sien.

Ce faste officiel a-t-il un côté utile? Est-il nécessaire que le premier magistrat de la Cité marche de pair avec le lord chancelier d'Angleterre, qu'il reçoive, à certains jours, avec une hospitalité royale, les ministres, les ambassadeurs, les membres du parlement, et qu'un échange banal de compliments s'établisse, dans ces occasions, entre les grands dignitaires de l'État? Quel intérêt sérieux s'attache à ces processions, dans lesquelles le pouvoir municipal se montre, au milieu des hérauts d'armes, escorté par des portefaix déguisés en chevaliers, précédé par un porte-glaive et annoncé par des clairons? Envisagées au point de vue de l'éco-

nomie sociale, toutes ces cérémonies ne paraîtront pas très-raisonnables; une administration qui prodigue ainsi l'argent ne peut pas être dirigée dans l'intérêt du plus grand nombre, et ceux qui l'exploitent sont probablement les seuls qui y trouvent leur profit. Mais il ne faut pas juger le présent en Angleterre, en le séparant du passé. Malgré ses innombrables abus et dans sa forme surannée, l'existence de la Corporation est chère au peuple de Londres. Si jamais on la réforme, le parlement lui-même ne la réduira pas aux dimensions d'une autorité locale, et voudra lui conserver ce caractère plus général qui en fait l'image, la représentation du commerce anglais.

Au fond, la Cité est quelque chose de plus qu'un district de Londres. En perdant de son importance matérielle, elle a conservé son importance morale. Elle demeure le centre du mouvement, dans lequel tourbillonnent en quantités infinies, les affaires, le crédit, les capitaux. Toute cette richesse, toute cette activité aspire à prendre un corps, il lui faut un symbole; et chez un peuple aristocratique, les symboles les plus anciens paraissent toujours les meilleurs (1) : à

(1) « Dans cette contrée où nous avons le bonheur de vivre, ont grandi, avec la monarchie, diverses institutions qui ont servi, quand il l'a fallu, de frein aux abus du pouvoir, de boulevard à la liberté civile, et qui constituent aujourd'hui de puissants moyens de gouvernement. Parmi ces institutions, il

côté du parti des économistes, il y a le parti des antiquaires, qui ne comprendra jamais Londres sans la Cité, la Cité sans les magnificences de Guildhall, ni la corporation municipale sans les priviléges par lesquels y dominent les corps d'arts et métiers. Cette Corporation, après tout, n'est qu'une assise de l'édifice féodal, qui reste encore entier dans la Grande-Bretagne après tant de réformes. Comment le peuple anglais s'indignerait-il de voir l'administration d'une cité reposer sur quelques monopoles, lui qui s'accommode encore d'une justice ambulatoire comme aux temps de Charlemagne, et qui ne s'étonne pas en entendant donner aux lois la sanction royale dans l'idiome français importé par les Normands?

n'en est pas de plus remarquable par sa vénérable antiquité, par sa position locale, par son haut caractère, par l'influence qu'elle a exercée sur l'histoire de notre pays, que la Cité de Londres considérée en tant que corporation. Il est de la plus grande importance, pour la prospérité de notre métropole et dans l'intérêt de la société tout entière, que l'on voie régner entre les serviteurs de la couronne et les principales autorités de la Cité de Londres, cette bonne intelligence, cette entente cordiale et cette coopération dans les affaires publiques qui, par bonheur, sont compatibles avec la différence des opinions. »

(Discours de sir Robert Peel, au banquet du Lord-maire, novembre 1843.)

Digitized by Google

LA CITÉ DE LONDRES.

II

La banque d'Angleterre.

L'aristocratie marchande existe sous deux formes dans la Cité, l'ancienne et la nouvelle, l'une fermée et l'autre ouverte, les corporations et les associations. A côté des compagnies d'arts et métiers qui ont priviléges, droit de règlement, et qui traînent après elle une longue suite de clients, s'élèvent les sociétés *incorporées* ou reconnues par le parlement, qui dominent le pays sans entrer en contact forcé avec les individus. Les unes sont un pouvoir féodal, et les autres un pouvoir politique. Les premières ont entre les mains le gouvernement de la Cité; les secondes, telles que la banque d'An-

gleterre et la compagnie des Indes, exclues de l'administration municipale, en sont plus que dédommagées par la part qu'elles prennent au gouvernement du royaume et de ses colonies.

Mais la compagnie des Indes partage, avec le pouvoir ministériel, l'administration de l'immense empire qu'elle possède entre l'Indus et le Gange ; la banque d'Angleterre ne partage avec personne l'empire bien autrement vaste du crédit. Dans cette contrée où la distribution de la richesse est toute féodale et se concentre sur quelques têtes privilégiées, par une exception fort remarquable, l'unité et l'unité la plus rigoureuse, préside au système de la circulation. Ce n'est pas, au reste, le gouvernement qui en a le monopole ; de cette prérogative absolue, que s'arrogeaient les souverains au moyen âge, de fixer le titre des valeurs monétaires, il n'a conservé que le droit de frapper les espèces à son coin et de les dénommer. La reine Victoire bat monnaie ; mais c'est la banque d'Angleterre qui fournit les lingots, et qui détermine, en élevant ou en abaissant le taux du change, la quantité des espèces qui resteront dans le royaume, et de celles qui seront exportées.

La banque est le plus grand dépôt de capitaux qui existe, non-seulement en Angleterre, mais dans le monde entier. Elle possède le tiers du numéraire qui circule dans la Grande-Bretagne,

soit 350 à 400 millions de francs (1). Le papier-monnaie, qui sert de complément à la circulation métallique, sort en grande partie de ses coffres et de ses ateliers. Sur une masse de billets qui représente, en moyenne, pour l'Angleterre seule, 750 millions de francs, la banque en émet à elle seule les cinq septièmes, soit plus de 500 millions de francs. La banque bat monnaie; car ses billets sont la monnaie usuelle, égale en valeur à l'or, et plus recherchée.

Placée au-dessus de tous les établissements de crédit, comme un surveillant et comme un arbitre, la banque n'est elle-même ni contrôlée ni, à quelques égards, limitée dans son droit d'émission. Elle peut à son gré inonder le royaume de son papier ou le retirer de la circulation, et possède ainsi presque sans partage cet immense pouvoir de changer le prix des choses, soit en resserrant, soit en dilatant le mouvement des capitaux.

Des trois royaumes qui forment l'Union, chacun a son système particulier de banque, comme son système différent d'administration. Mais ces rouages divers du crédit se rattachent tous à la

(1) L'or et l'argent qui existent dans la caisse de la banque, en lingots ou en espèces monnayées, étaient, au 5 novembre 1842, de 9,789,000 livres sterling (249,619,500 fr.); au 31 décembre 1843, de 12,855,000 livres sterling (327,802,500 fr.); au 20 avril 1844, de 16,015,000 livres sterling (408,372,500 fr.), et au 31 janvier 1845, de 14,819,872 livres sterling (377,906,736 fr.).

banque d'Angleterre; elle est le centre d'impulsion en même temps que la base et la garantie.

Dans l'Angleterre proprement dite, siége du parlement et du pouvoir exécutif, foyer du commerce et de l'industrie, la banque de Londres, avec son gouverneur et ses vingt-quatre directeurs électifs, forme comme le haut gouvernement du crédit public et privé. Depuis l'année 1694 jusqu'en 1826, la banque était la seule association *incorporée*, c'est-à-dire autorisée par la loi, qui eût le privilége d'émettre des billets au porteur. En renouvelant la charte d'institution, l'on a borné le champ de ce monopole à un rayon de soixante-cinq milles autour de Londres. Mais la banque a établi, jusque dans les comtés les plus reculés, des succursales (*branch-banks*), qui lui servent à étendre son action bien au delà des limites légales. D'ailleurs, comme ses billets forment, concurremment avec les bons de l'Échiquier, le fonds de garantie dans tous les établissements de banque élevés par des particuliers ou par des associations privées, c'est d'elle que part en définitive et c'est à elle qu'aboutit la circulation.

L'Irlande, qui obéit à un vice-roi anglais défendu par une armée anglaise et chargé d'appliquer les lois rendues par le parlement britannique, a aussi une banque nationale, espèce de vice-royauté financière qui relève et qui dépend de la banque-monstre établie dans la Cité. La

banque d'Irlande est assise sur des bases semblables à celles de la banque d'Angleterre; mais ce sont comme des forces d'emprunt dont la métropole a doté sa colonie.

La banque d'Irlande a aussi un privilége d'émission limité à un rayon de cinquante milles autour de Dublin; mais son capital est borné (1), et ses relations purement insulaires. Les billets de la banque d'Irlande n'ont pas cours en Angleterre, tandis que ceux de la mère-banque sont reçus en Irlande avec faveur. En cas de panique ou de dépréciation de leurs propres billets, c'est avec des billets de la banque d'Angleterre ou avec de l'or que celle-ci leur fournit, que les banques irlandaises rembourseraient leurs porteurs. En 1797, lorsque M. Pitt obligea la banque d'Angleterre à suspendre ses payements en espèces, il se vit dans la nécessité d'étendre la même faveur ou la même contrainte à la banque d'Irlande, et d'en accroître également les émissions.

Les banques d'Écosse forment une espèce d'association républicaine assez semblable à l'organisation de l'Église presbytérienne qui domine dans cette contrée. La loi ne met de limites ni au nombre des établissements de crédit,

(1) Le capital de la banque d'Irlande est évalué par M. Culloch à 3,000,000 sterling, et la circulation du papier-monnaie en Irlande à 8,000,000 sterling.

ni au nombre des actionnaires de chaque établissement; elle ne détermine ni l'importance du fonds social, ni l'étendue des opérations.

La *banque d'Écosse* existe depuis un siècle et demi; mais à l'exception de cet établissement et de deux autres qui ont obtenu une charte d'incorporation, la *banque royale d'Écosse* et la *British linen company*, le principe de la société anonyme ne gouverne pas en Écosse les associations de crédit. La loi rend tout actionnaire d'une banque solidaire, jusqu'à concurrence de sa fortune personnelle, des engagements de la compagnie; et ses propriétés foncières sont grevées de cette solidarité. Le grand nombre des actionnaires, en divisant la responsabilité, devient une garantie de plus; il forme une sorte d'assurance, et réalise la mutualité du crédit. Pour qu'une banque fit faillite, il faudrait que la fortune publique elle-même fût frappée d'insolvabilité. Dans le système écossais, la concurrence, qui n'est encore ailleurs qu'un principe d'anarchie, a reçu des règles et une sorte d'organisation. Les émissions se limitent naturellement par le contrôle que tous les établissements ensemble exercent sur chacun d'eux. Deux fois par semaine les trente-six banques d'Écosse soldent entre elles par l'échange de leurs billets; les différences sont couvertes par des remises sur Londres à dix jours de vue. La banque qui aurait forcé ses émissions ne pourrait pas échapper à

cette surveillance constante, et elle se verrait bientôt mise au ban de la communauté ; l'on s'entendrait pour refuser son papier. C'est ainsi que les établissements de crédit en Écosse ont pu maintenir impunément dans la circulation des billets de 1 livre sterling, quand la banque d'Angleterre s'arrêtait ou revenait à la limite de 5 livres. C'est ainsi que la monnaie métallique a pu disparaître de cette contrée sans trouble ni danger.

Mais quelle que soit la perfection du système à l'abri duquel le crédit écossais a échappé, depuis cinquante ans, à toutes les perturbations qui ont ébranlé les finances des États-Unis et de l'Europe, il suppose un point d'appui sur lequel la machine entière vienne porter, à savoir l'existence d'une valeur qui ne soit pas susceptible de dépréciation, l'or ou les billets de la banque d'Angleterre. Supprimez l'un ou l'autre moyen de fournir les soldes, et le système écossais n'est plus qu'une ville échafaudée dans les nues. Toute banque établie en Écosse a un agent à Londres ; c'est une nécessité de son organisation en même temps qu'un signe de vassalité.

La banque d'Angleterre étant le principal agent et le centre de la circulation dans le Royaume uni, il convient d'examiner ses attributions, aussi bien les rapports qui la lient à la fortune de l'État que ceux qu'elle entretient avec le commerce et avec l'industrie.

La banque d'Angleterre est le caissier du gou-

vernement, de même que les banquiers sont les caissiers du public.

Elle est chargée d'opérer le recouvrement du revenu public pour le compte de la trésorerie, et de verser dans les mains des comptables les fonds dont la trésorerie a ordonnancé les payements. La banque d'Irlande et la banque royale d'Écosse remplissent les mêmes fonctions dans chacun de ces royaumes ; mais elles sont tenues d'expédier à la banque d'Angleterre, pour le compte de l'Échiquier, les sommes qui forment l'excédant du revenu sur les dépenses acquittées. Même pour l'Angleterre proprement dite, les fonds qui entrent dans les caisses de la banque ne sont pas le revenu brut de l'État ; les administrations, auxquelles est confié le soin de recueillir les produits de l'impôt, prélèvent par privilége sur la masse des recettes, les frais de régie et de perception. La centralisation des recouvrements opérés par la banque, au moyen de ses douze succursales ou par l'intermédiaire des banquiers que le trésor a désignés, ne porte donc que sur le revenu net. De même, en sa qualité de payeur général, la banque n'a à pourvoir qu'aux arrérages de la dette et qu'à la dotation des services votés par le parlement.

La banque n'embrasse pas toutes les opérations de la dette; 130 millions de rente restent annuellement en dehors de son contrôle, et dépendent de diverses administrations. Mais, en servant

les intérêts de la dette, elle doit encore opérer et constater tous les transferts. Pour prix de ces fonctions, qui entraînent des frais considérables et qui engagent d'ailleurs la responsabilité de la banque, le trésor lui payait une indemnité annuelle de 248,000 livres sterling (6,324,000 francs). Cette somme a été réduite à 68,000 livres sterling (1,734,000 fr.), par l'acte du 19 juillet 1844, qui renouvelle pour vingt années la charte de l'établissement.

Relativement aux dépenses des services votés, la banque, ainsi que le fait observer M. Bailly (1), n'a rien des attributions d'un agent responsable chargé de libérer le trésor envers ses créanciers. Sa mission se borne à remettre, aux porteurs des mandats (*warrants*) délivrés par l'Échiquier, les sommes qui s'y trouvent indiquées. Elle ouvre un compte courant au trésor, comme aux particuliers qui lui remettent leurs épargnes en dépôt, avec cette seule différence que la banque s'engage à faire des avances à l'État. Le service de trésorerie opéré par la banque n'est pas, au reste, entièrement gratuit. En premier lieu, les avances faites à l'État portent intérêt et sont représentées par des bons de l'Échiquier. La jouissance de vingt jours, que le trésor accorde pour prix du mouvement des fonds, peut encore être regardée comme une prime de un quart pour cent.

(1) *Exposé de l'administration des finances du Royaume uni.*

A ces avantages, la banque ajoute la libre disposition de soldes considérables appartenant à l'État. Ces valeurs, qui s'élevaient en 1816, à 316 millions de francs, ne figurent plus, depuis la réforme de l'Échiquier, dans les comptes de la banque, que pour une somme moyenne de 100,000,000. En récapitulant les divers profits que la banque retire de ses relations ordinaires avec l'État, M. Bailly les évalue à 12 à 15,000,000 de francs, somme supérieure d'un grand tiers aux résultats actuels.

Le privilége accordé à la banque d'Angleterre constitue une espèce de société en participation des bénéfices entre elle et l'État. Sir Robert Peel, dans son exposé du 6 mai 1844, estimait à 220,000 liv. st. (5,610,000 francs) le profit net que devait procurer la seule émission des billets; là-dessus, allouant à l'État la part du lion, le premier ministre s'est arrangé, par les réductions faites sur le prix du service de la dette, pour ne laisser à la banque sur cet article qu'un bénéfice de 100,000 livres sterling (2,550,000 francs).

La situation de la banque, au 25 janvier 1845, présentait les résultats qui suivent. Le passif se composait de 21,769,462 livres sterling de billets ou mandats en circulation, et de 11,501,305 livres sterling, valeur des fonds déposés en compte courant sans intérêt, soit par des établissements publics, soit par des particuliers; à quoi il faut ajouter, pour le capital de

la banque, 14,553,000 livres sterling; et pour les restes à payer, 3,209,696 livres sterling. Total général, 48,033,463 livres sterling (1,224,853,306 francs 50 centimes). — La banque portait en même temps, à son actif, la dette du gouvernement pour 11,015,500 livres sterling, des inscriptions de rentes ou bons de l'Échiquier pour 16,646,592 livres sterling, des effets de commerce pour 8,561,399 livres sterling; en numéraire et en lingots d'or ou d'argent, 14,819,872; total général, 51,032,963 livres sterling (1,301,340,566 fr. 50 centimes). L'actif excédait le passif d'environ 3,000,000 sterling, ou de 76,487,260 francs.

Il ressort jusqu'à l'évidence, des chiffres de cette balance que j'établis d'après les documents officiels, que la banque d'Angleterre est, en réalité, un rouage essentiel du gouvernement. Presque toutes ses opérations ont pour base ou pour objet quelque relation directe ou indirecte avec le trésor. Ainsi, les effets de commerce forment la plus faible partie des valeurs qui représentent les billets émis ou en cours d'émission. La masse de ces garanties se compose soit de bons de l'Échiquier, soit de rentes consolidées, que la banque reçoit pour gage des avances faites au trésor, ou qu'elle achète, pour tenir lieu dans ses caisses de l'or et de l'argent qui resteraient improductifs. Les fonds des particuliers forment, au contraire, la plus grande

partie des dépôts qui lui sont confiés. L'argent, qu'elle emprunte gratuitement, est prêté ensuite au gouvernement qui lui en paye l'intérêt; l'État, à son tour, lui sert de garant et de caution, à l'égard des premiers prêteurs, par les titres qu'il remet dans ses mains. La banque n'est donc qu'un intermédiaire, mais un intermédiaire responsable dans ce jeu de la circulation, dans lequel elle représente le mouvement, et l'État, le point d'appui.

En France, la banque royale établie à Paris n'a que des relations très-secondaires avec le trésor; dans le compte courant qu'elle ouvre au ministre des finances, celui-ci est plus souvent créancier que débiteur. C'est à peine si la banque engage une partie imperceptible de ses fonds dans la dette flottante; et quant à la dette inscrite, lorsque l'État veut emprunter, c'est sur le marché qu'il va chercher des prêteurs. Dans la Grande-Bretagne, la banque est le principal instrument du crédit. S'agit-il de réduire l'intérêt de la dette par une conversion générale ou partielle des consolidés; la banque d'Angleterre fournit à l'Échiquier les fonds nécessaires pour répondre aux demandes de remboursement. Quand l'État a besoin de faire un emprunt, il s'adresse d'abord à la banque, qui est dans les meilleures conditions pour lui prêter. Le capital social de la banque, qui s'élève encore à 14,553,000 liv. sterling (371,101,500 francs), avait été absorbé

par des prêts successivement faits à l'État depuis 1694, à un taux moyen de 3 pour 100. En 1823, une nouvelle avance de 13,080 livres sterling (333,540,000 francs) fut accordée au trésor. Malgré le remboursement opéré en 1833, et la réduction de son capital, la banque tient encore engagée, tant dans la dette flottante que dans la dette inscrite, la somme énorme de 27,651,692 livres sterling (705,118,146 francs).

L'intervention constante de la banque dans les opérations de crédit, auxquelles se livre le gouvernement, met quelquefois le trésor dans sa dépendance, et pour ainsi dire à sa merci. Le sanhédrin de la compagnie règle l'intérêt des bons de l'Échiquier, aussi bien que le taux de l'escompte commercial. Une lutte s'établit, en 1837, entre la banque, qui exigeait que la prime de ces billets fût élevée, et le chancelier de l'Échiquier, qui refusait d'aggraver ainsi les charges du trésor; ce fut le chancelier qui céda.

La banque d'Angleterre est à la fois banque de prêt et d'escompte, banque de dépôt et banque de circulation. Elle ne fait pas, comme la banque de France, des avances de fonds sur dépôt d'effets publics; mais à l'escompte des valeurs commerciales, elle joint la faculté de prêter sur marchandises ou sur hypothèques, souvent même, et dans les temps de crise, sur un simple engagement des commerçants qui ont recours à son appui. Le pouvoir qu'elle a

d'émettre du papier-monnaie, malgré les restrictions qui viennent d'y être apportées, est encore par le fait le plus étendu qui ait jamais été confié à un établissement de crédit. La circulation de la banque des États-Unis n'excédait pas ordinairement 100 millions de francs; celle de la banque de France oscille entre 200 et 250 millions; celle de la banque d'Angleterre, qui a dépassé, en 1826, 30 millions sterling (775,000,000 fr.), était, au 25 janvier 1845, de 21,767,462 livres sterling (555,121,281 fr.).

Cette supériorité dans les moyens d'action ne résulte pas uniquement de l'importance des capitaux dont la banque dispose. Le privilége dont elle jouit lui confère aussi plusieurs avantages spéciaux : ses billets (*bank-notes*) sont les seuls qui aient un cours légal et forcé ; elle peut faire concurrence aux compagnies de banque dans les comtés, par les succursales qu'elle y établit, tandis que ces associations, exclues de Londres et des villes voisines, ne peuvent pas lutter avec la banque sur son propre terrain ; enfin, elle a le droit d'émettre des billets à ordre et à sept jours de vue (*bank-post-bills*), qu'elle envoie dans les provinces, et qui servent à opérer les virements de fonds. Mais ce ne sont là comparativement que des avantages de détail : la grandeur colossale de la banque d'Angleterre vient surtout de l'excellence de sa position. Qu'on la transporte, avec tous ses priviléges,

disposant du même crédit et dirigée avec la même habileté, à Paris, à Amsterdam ou à New-York, et le prestige ne tardera pas à s'effacer. C'est parce que Londres est la métropole du monde commercial, que la banque d'Angleterre a comme la direction suprême du crédit en Europe. Ses relations avec le commerce ont diminué d'année en année; et pendant qu'elles se réduisaient, son influence croissait, pour ainsi dire, dans la même proportion. En 1810, durant la suspension des payements en espèces, la banque escompta pour deux milliards de papier ; en 1825, ses escomptes n'étaient plus que d'environ 500 millions, de 165 en 1831, et de 70 à 75 millions en 1837. Il faut voir cependant avec quelle anxiété, quand il survient quelque changement dans l'état du crédit, l'on attend, pour en apprécier les conséquences, la déclaration de la banque, qui élève ou qui abaisse le taux de l'escompte ; chacun de ses actes est un exemple et une règle pour la foule des spéculateurs.

Les billets de la banque de France n'ont pas cours en France, hors de Paris. Les comptoirs qu'elle a fondés ont bien de la peine à en répandre l'usage; à quarante lieues de la capitale, pour avoir la monnaie d'un billet de banque, il faut souvent perdre un demi ou un quart pour cent. Les billets de la banque d'Angleterre, qui ont la valeur de l'or dans la Grande-Bretagne, sont reçus ou pris sur toutes les places commer-

ciales du continent. Est-ce le monopole national qui peut conférer une telle puissance; et qu'ont de commun les priviléges de la banque avec cette domination qu'elle exerce sur le crédit dans des contrées séparées les unes des autres par les usages, par les lois, et souvent même par les intérêts? Un écrivain d'ailleurs fort compétent, M. M. Chevalier, a pensé que la banque d'Angleterre ne s'occupait point des opérations du change extérieur. Cette observation n'est pas complétement exacte. Sans doute la banque s'abstient d'agir directement; mais elle influe sur le cours du change, et, dans les grandes occasions, elle s'efforce de le régler. En donnant aux billets de la banque la valeur de l'or, en prenant l'or pour étalon de la valeur, le gouvernement a voulu acquérir le bénéfice du change à l'Angleterre; la banque le conserve en accumulant dans ses caisses l'or qui n'est pas nécessaire à la circulation. Dans les moments de crise où l'exportation des métaux précieux, devenue plus abondante, fait tourner le change au désavantage de la Grande-Bretagne, c'est encore la banque qui rétablit l'équilibre, soit en élevant le taux de l'escompte et en serrant ainsi l'écrou du crédit, soit en négociant des bons de l'Échiquier pour réduire d'autant la circulation de ses propres billets, soit en vendant de l'argent pour avoir de l'or. Elle n'agit pas à la manière d'un spéculateur ni d'un capitaliste, mais comme un

gouvernement, qui rectifie ou qui répare, dans les résultats généraux, les écarts des efforts individuels.

Tout irait bien, si, dans l'accomplissement de ce rôle en quelque sorte providentiel, l'intelligence avait toujours égalé la responsabilité. La banque d'Angleterre est dirigée par des hommes éminents, qui ont l'expérience des affaires; et pourtant, dans les crises successives de 1836 et de 1839, on les a rarement trouvés à la hauteur de leur mission. Les directeurs de cet établissement affirmaient, dès lors, qu'il leur était devenu impossible de la remplir; ils attribuaient les excès de la spéculation et les embarras qui en avaient été la conséquence à l'émission surabondante de papier-monnaie, que les compagnies de banque par actions (*joint-stock banks*) avaient prodigué; un d'eux, M. H. Palmer, allait jusqu'à dire que le système des banques par actions autorisé par les lois présentait de tels dangers, que la banque d'Angleterre ne pouvait pas exister concurremment avec ces compagnies. Les banquiers de leur côté accusaient la banque de n'avoir pas de règle de conduite, de manquer de prévoyance à l'origine des crises commerciales et de mesure à la fin.

Dans l'explication qu'il donne des embarras monétaires du pays en 1825, en 1836 et en 1839, sir Robert Peel passe du côté de la banque. « En novembre 1823, la réserve métallique (*Bullion*)

de la banque s'élevait à 13,760,000 l. st. ; en novembre 1825, elle était réduite à 3,012,000 l. st. Si l'on admet que la circulation se règle sur le taux du change, le papier circulant aurait dû être réduit dans une proportion considérable. Cependant, de novembre 1823 à novembre 1825, les banques provinciales portèrent leurs émissions de 4,000,000 livres sterling à 8,000,000 livres sterling.

« Autre exemple. Le 1er janvier 1834, la réserve de la banque s'élevait à 9,948,000 l. st. ; en 1837, elle se trouva réduite à 4,071,000 l. st. Dans l'intervalle, la circulation des banques provinciales montait de 10,142,000 livres sterling à 11,031,000 l. st. ; vers le milieu d'août 1836, au plus fort de la crise, elle fut même un instant de 12,000,000 l. st.

« Le 26 juin 1838, la réserve de la banque s'élevait à 9,722,000 livres sterling ; en juin 1839, elle n'était plus que de 4,344,000 livres sterling. A la même époque, la circulation des banques particulières s'augmentait encore une fois : elle était de 11,740,000 livres sterling, quand la banque avait 10,000,000 d'or ou d'argent dans ses caisses ; et elle montait à 12,725,000 livres sterling, alors que la réserve métallique tombait à 4,300,000 livres sterling (1). »

(1) *Speech on the renewal of the Bank charter*, 20 th. may 1844.

Sir Robert Peel ne dit pas tout. La banque d'Angleterre commit alors en effet les mêmes fautes que les banques particulières. En février 1824, sa réserve était de 13,810,000 l. st. et sa circulation de 19,736,000. En août 1825, la réserve était tombée à 3,634,000 livres sterling, et la circulation n'avait varié que de 338,000 livres sterling. Au mois d'août 1830, la réserve s'élevait à 11,150,000 livres sterling, et la circulation à 21,464,000 livres sterling. Au mois de février 1832, la réserve ayant baissé de 6,000,000 de livres sterling, la banque, au lieu d'opérer une diminution correspondante dans les billets qui circulaient, ne les réduisit que de 3,000,000 et demi. Enfin la réserve, qui était en septembre 1837 de 6,303,000 livres sterling, tombe en juin 1839 à 4,344,000 livres sterling; et dans l'intervalle, la banque se contente d'opérer dans la circulation un retranchement de 713,000 livres sterling; c'est dans cette dernière crise que la banque d'Angleterre, sans le secours que lui prêta fort à propos la banque de France, pouvait se trouver exposée à suspendre ses payements.

Il faut reconnaître toutefois que la concurrence eut, à ces fautes et à ces excès, plus de part que le monopole. Ainsi, de 1823 à 1825, les banques particulières doublèrent leur circulation; de 1833 à 1836, les banques par actions triplèrent la leur, et la portèrent de

1,315,000 livres sterling à 3,588,000. Rien de pareil ne se lit dans l'histoire de la mère-banque. L'on peut lui reprocher d'avoir manqué de vigueur, de ne s'être exécutée ni suffisamment ni en temps utile ; mais, les autres établissements de banque ont été beaucoup plus loin, car au lieu de resserrer ou de retenir la circulation, ils l'ont fait déborder.

La clameur, qui s'élève depuis quelque temps contre les sociétés de banque par actions en Angleterre, s'attache moins aux individus qu'à l'institution, qui a réellement les plus grands défauts. Chez nous, tout établissement de banque doit tenir de la loi le pouvoir d'émettre des billets au porteur ; de l'autre côté du détroit, avant l'acte du 5 septembre 1844, cette faculté appartenait à qui voulait la prendre. La loi n'exigeait des sociétaires que d'insignifiantes garanties. Il suffisait de payer le prix d'une patente (*licence*), et de faire connaître le nombre des actionnaires, pour avoir le droit de créer une banque; on compte aujourd'hui plus de cent banques par actions (1). Ces établissements n'étaient assujettis qu'à la simple formalité de déclarer, chaque trimestre, à l'administration du timbre, la moyenne de leurs billets. La loi

(1) Le nombre des maisons de banque dans les trois royaumes était en 1840, de 1179 ; dans les trois années 1814, 1815 et 1816, 240 banques firent faillite; on compte 82 faillites de 1839 à 1843.

ne prescrivait rien, quant à la proportion du capital réalisé avec les billets émis ; et la faculté d'étendre ce capital n'était pas plus limitée que celle d'augmenter la somme des valeurs en circulation. Les actionnaires, quoique responsables dans leur fortune personnelle des engagements de la compagnie, avaient plus d'un moyen de décliner cette responsabilité. Les statuts n'étaient soumis ni à l'approbation, ni à la révision, ni à l'inspection de l'autorité compétente. La loi n'exigeait même pas que le fonds de garantie fût tenu en réserve sous la forme d'espèces métalliques ou de valeurs non susceptibles de dépréciation (*securities*).

L'acte du 5 septembre veut qu'aucune compagnie de banque par actions ne puisse désormais se fonder qu'avec l'autorisation du gouvernement, et il fixe à 100,000 livres sterling le *minimum* du capital social. Mais il n'entre pas plus avant dans l'organisation de ces compagnies. Rien n'est déterminé quant à la proportion du capital et de la réserve monétaire avec les billets émis. Le silence de la loi représente fidèlement ici, à certains égards, les lacunes de la science. La banque d'Angleterre avait bien admis pour règle de tenir en réserve dans ses coffres, en numéraire ou en lingots, le tiers du montant réuni de ses émissions et des fonds qui lui sont remis en dépôt ; mais ce principe n'a jamais été observé. Dans les moments difficiles, soit impuissance,

soit mauvaise volonté, on l'a constamment laissé dans l'ombre. Les émissions n'ont eu pour régulateur que l'action du public combinée avec le désir d'augmenter les bénéfices, genre de séduction auquel la banque n'était pas plus insensible que tout autre établissement de crédit.

C'est le hasard qui a fait jusqu'ici les frais des règles suivies en matière de banque. Mais de quel principe doivent-elles dériver à l'avenir? Si un banquier pouvait être tenu de rembourser constamment, à la première sommation, tous les fonds déposés dans ses mains, le commerce qui consiste à prêter en gros l'argent que l'on reçoit en détail, le crédit, en un mot, serait impossible. Les profits du banquier tiennent précisément à la faculté de jeter dans la circulation, sous une autre forme, la meilleure partie des capitaux qui lui sont confiés; sa sécurité vient de ce que, tous les billets qu'il émet étant remboursables contre de l'or, le public les emploie à la place de l'or et n'en demande le remboursement qu'à de rares intervalles. Dans un moment de panique, il peut arriver que les demandes se multiplient. Jusqu'où ira cette terreur? nul ne le sait, car l'expérience du passé, en matière de crédit, comme dans l'ordre des événements politiques, n'enseigne pas entièrement l'avenir; et le calcul des probabilités doit varier avec l'intensité des crises, selon les époques et selon les contrées.

Les économistes ont jusqu'à présent cherché les garanties là où elles ne pouvaient pas être. Il importe bien moins à une banque d'accumuler une formidable réserve de numéraire, pour parer aux demandes imprévues, que de fortifier son crédit et de rendre cet imprévu impossible en pénétrant plus avant dans la confiance du public. Les garanties matérielles ont des limites, les garanties morales n'en ont pas et résistent seules aux plus graves éventualités. D'où vient que la monnaie d'or et d'argent conserve sa valeur dans toutes les situations de l'État et de l'industrie, sinon de ce que chacun sait que la valeur dont ces espèces sont le signe ne subira point d'altération ? Si les crises politiques affectent de moins en moins le cours des fonds publics, n'est-ce pas encore parce que l'on est généralement convaincu que l'État ne peut plus, dans aucune circonstance, manquer aux engagements qu'il a contractés? Plus le législateur élèvera la responsabilité des établissements de crédit, plus il leur fera partager la solidarité qui lie l'État au pays, et plus il les aura mis à l'abri de ces effroyables chocs (*runs*) de la défiance populaire, contre lesquels rien jusqu'ici n'a pu tenir.

Mais avant toute réforme, il est une question préalable à vider. Le droit d'émettre le papier-monnaie doit-il appartenir à un établissement unique, ou devenir la propriété de quiconque possédera des capitaux considérables et une ha-

bileté suffisante pour les faire valoir ? Lequel est le plus sûr et le plus sain, en pareil cas, du régime du monopole ou de celui de la concurrence ? Est-il possible que, dans un pays où le type monétaire a été ramené à l'unité pour les espèces métalliques, il y ait cinq cents sortes de papier-monnaie ? que l'ordre et la certitude soient d'un côté, et de l'autre l'incertitude ainsi que l'anarchie ? La lettre de change n'est pas une monnaie, parce que sa valeur varie suivant le crédit du tireur et celui de l'endosseur ; or, en quoi les billets de banque prendraient-ils ce caractère d'agents de la circulation plutôt que la lettre de change, s'ils ont aussi un escompte à subir, escompte déterminé par les divers degrés de confiance que le public accorde à chaque établissement ?

Au moyen âge, le droit de battre monnaie, droit féodal et prérogative de la souveraineté, appartenait à tous les seigneurs qui avaient des terres et des vassaux. Ce régime était la confusion des espèces métalliques aussi bien que celle des langues et des pouvoirs. Et comme rois, ducs, comtes et barons, dans une nécessité pressante, ne se faisaient nul scrupule d'altérer le titre des valeurs monétaires, le commerce, dans ses échanges, ne jouissait d'aucune sécurité. Le temps et la civilisation ont établi l'unité des monnaies avec celle du pouvoir dans chaque royaume. Cette unité paraît même s'étendre aux

divers royaumes de l'Europe, où le type français, le plus simple de tous comme le plus rationnel, commence maintenant à dominer ; mais la monnaie métallique ne sera à son état le plus parfait que lorsque le même type monétaire servira d'agent à la circulation parmi tous les peuples civilisés.

La monnaie de papier, en Angleterre, est encore aujourd'hui dans son état féodal. La libre concurrence du commerce d'émission ne représente pas autre chose. Chaque banque locale est comme un tyran de province dont la monnaie n'a cours que parmi ses vassaux ; ici encore, la multiplicité des signes monétaires s'oppose à leur universalité. Ce ne sont pas des valeurs qui puissent servir partout de base aux échanges. L'anarchie se trouve même poussée beaucoup plus loin pour la monnaie de papier qu'elle ne l'a jamais été pour la monnaie d'or et d'argent ; celle-ci en effet, dans les pays où son empreinte n'a pas cours, conserve encore la valeur du métal et circule au moyen d'un léger escompte, tandis qu'un papier de banque, hors du cercle où il est reçu, ne s'échange plus et demeure absolument sans valeur.

Sir Henry Parnell (1) et les économistes de cette école semblent croire que l'on ne peut établir un bon système de circulation qu'en admettant entre les établissements de banque la

(1) *On financial reform.*

concurrence la plus illimitée. A les entendre, il suffirait de réduire le capital de la banque d'Angleterre et de révoquer l'acte qui interdit à toute association composée de plus de six personnes d'émettre des billets au porteur dans un rayon de 65 milles de Londres (104 kilomètres), pour mettre le crédit dans la Grande-Bretagne à l'abri des secousses qui l'ont trop souvent ébranlé.

C'est là une illusion qui ne saurait tenir devant les données de l'expérience. La concurrence illimitée en matière de banque existait naguère et existe encore aux États-Unis. Combien de temps a-t-il fallu à ce système pour amener une déroute complète du crédit, et pour ruiner la considération morale de la nation ? « Aux États-Unis, dit sir Robert Peel dans son lumineux exposé, le papier circulant était fourni non par des banquiers, mais par des compagnies de banque établies sur les principes en apparence les plus satisfaisants. On avait pris toute espèce de précautions contre l'insolvabilité de ces établissements : tous les associés étaient responsables dans leur fortune, les comptes étaient rendus publics, les billets étaient échangeables immédiatement contre de l'or. Si le principe de la concurrence illimitée, soumis à de telles règles, est réellement bon, d'où vient qu'il a échoué aux États-Unis ? Remarquez bien que, tant qu'il existait aux États-Unis une banque centrale placée vis-à-vis des autres banques comme la ban-

que d'Angleterre par rapport aux banques provinciales, un certain contrôle s'exerçait, imparfaitement, il est vrai, sur l'émission des billets. Mais quand le privilége de la banque centrale fut supprimé, quand le principe de concurrence n'eut plus de frein, alors se produisirent des émissions immodérées de papier, des spéculations extravagantes, et comme conséquence, la suspension des payements en espèces, ainsi que la plus complète insolvabilité. »

Que la concurrence préside aux relations du commerce et de l'industrie, c'est un droit, c'est une nécessité de notre époque; mais les attributions du gouvernement ne doivent pas être abandonnées aux individus. Ce que la communauté peut seule faire par ses représentants légitimes ne saurait tomber dans le domaine des efforts particuliers. Un manufacturier, un commerçant ou un banquier est bien placé pour juger s'il n'a pas étendu ses opérations au delà de ses ressources; mais qui décidera si l'abondance du signe monétaire égale ou excède les besoins de la circulation? Quel particulier, quelles que soient la sagacité de son intelligence et l'étendue de ses opérations, embrassera, de la sphère individuelle qu'il occupe, l'ensemble des faits et des symptômes qu'il s'agit ici d'apprécier?

Si l'on admet que la circulation du papier-monnaie se règle sur le taux du change, et le dedans en vue du dehors, le monopole des émis-

sions en est la conséquence. Comment en effet la resserrer ou l'étendre, selon les circonstances, sans une domination absolue? Lorsque deux cents banques agissent indépendamment l'une de l'autre, qui pourrait espérer de mettre de l'ensemble dans leurs mouvements? et quand chacune d'elles, suivant l'impulsion de l'intérêt personnel, s'efforce à l'envi d'empiéter sur le terrain de ses concurrents, comment les amener à plier à propos et presque instinctivement leurs voiles à l'approche de l'ouragan commercial? La circulation demande à être gouvernée comme la politique; et qui dit gouvernement, dit unité de direction.

La faculté d'émettre du papier-monnaie n'est pas, à proprement parler, une attribution commerciale. Des trois principales fonctions que remplissent aujourd'hui les banques, le prêt, le dépôt et la circulation, celle-ci peut sans inconvénient être détachée pour donner lieu à un privilége spécial. Les banques seront encore les agents nécessaires du mouvement des capitaux; elles se placeront tout aussi naturellement entre le capitaliste qui prête et le commerçant ou l'industriel qui emprunte, quand le droit de battre monnaie leur aura été retiré. Ce qui constitue les opérations de banque, c'est précisément cette fonction de prêter, en bloc et à une prime relativement plus élevée, des fonds reçus de toutes mains et qui ne portent qu'un faible

intérêt. Voilà le commerce que l'on peut abandonner à la concurrence, et dans lequel la concurrence est utile pour amener le bon marché ainsi que le bon emploi des capitaux. Mais la concurrence dans l'émission du signe monétaire ne fait qu'annuler ou déprécier la puissance de cette valeur.

En Angleterre comme en France, comme en Europe, comme chez tous les peuples qui ont des institutions de crédit, on en viendra sans doute, avec le temps, à ériger en monopole le droit de battre monnaie avec les billets de banque. L'unité du signe de la circulation s'établira tout aussi rigoureusement pour le papier que pour l'or et pour l'argent. Le gouvernement pourra déléguer ce droit régalien, mais il ne l'aliénera pas, et il n'en fera plus la proie du premier occupant. C'est la voie dans laquelle le gouvernement britannique vient d'entrer par l'acte du 19 juillet 1844.

Cette mesure a trois caractères principaux. D'abord, le privilége de la banque est maintenu et renforcé, on lui donne même le monopole en perspective; car d'une part, l'acte décide que, dans le cas où une banque particulière cesserait d'émettre des billets, la banque d'Angleterre pourra être autorisée par un ordre du conseil à augmenter sa circulation d'une somme égale aux deux tiers des billets supprimés, et de l'autre il impose à la circulation des ban-

ques particulières un *maximum* basé sur la moyenne de leurs émissions depuis deux ans. De cette clause limitative à une prohibition complète, il n'y a pas loin en vérité ; mais dès à présent la banque est délivrée de toute inquiétude, et l'impulsion qu'elle donne au crédit ne pourra plus être contrariée : elle passe de la suprématie au domaine direct, et sa responsabilité s'accroît avec son pouvoir.

Pour mettre la banque à l'abri de l'erreur, pour la désintéresser en quelque sorte, pour lui donner cette impartialité qui est si nécessaire dans une fonction publique, on a imaginé de séparer ses attributions monétaires de ses attributions commerciales (1). Les intérêts de la banque, comme comptoir d'escompte et de prêt, sont en effet, en opposition directe avec les devoirs que lui imposent ses fonctions de surveillant général et de régulateur de la circulation : plus elle émet de billets, plus elle accroît ses bénéfices et par conséquent les dividendes de ses actionnaires ; en revanche, des émissions trop abondantes dérangent l'équilibre monétaire qu'elle est chargée de maintenir.

(1) La première idée de cette combinaison se trouve dans une brochure publiée en 1837, par M. J. Loyd. On me permettra de rappeler que j'en avais apprécié l'importance et que je l'avais déjà fait connaître au public français, dans un travail sur les *finances* de *l'Angleterre*, imprimé dans la *Revue des deux mondes*, numéro du 15 octobre 1837.

La séparation des deux intérêts doit faire cesser ce conflit: aux termes de l'acte de 1844, la banque forme désormais deux départements, dont chacun a ses administrateurs, ses employés et ses comptes distincts, le département des émissions (*issuing department*), et le département de la banque proprement dite (*banking department*). Le premier reçoit en dépôt, jusqu'à concurrence de 14,000,000 de livres sterling, les fonds de garantie (*securities*) qui appartiennent à la banque, ainsi que l'or et l'argent qu'elle possède, et délivre en échange une somme égale de billets; le second emploie ces billets soit à escompter des effets de commerce, soit en prêts sur hypothèques, soit en achats de fonds publics, soit à l'acquisition d'espèces ou de matières d'or et d'argent. Si les espèces surabondent dans ses caisses, la banque s'en sert pour augmenter les sommes en dépôt au département des émissions, et les remplace dans la circulation par les billets qu'elle reçoit. Si l'argent se raréfie au contraire, à mesure qu'on lui demande des espèces, elle les fait revenir de ce grand dépôt, en rendant une somme équivalente de billets. La banque est tenue de publier tous les huit jours son état de situation (1).

Cette division de la banque en deux bran-

(1) On comprendra mieux cette combinaison, en voyant dans

ches, dont l'une forme l'atelier monétaire du crédit, et dont l'autre représente un grand comptoir, de prêt et d'escompte, paraît excellente en soi. Mais il en est de cela comme des garanties écrites dans une constitution, qui peuvent bien prévenir les excès, mais qui ne tiennent lieu ni du mouvement ni de la vie. En quoi consiste désormais le principe vital de l'institution? quelle règle va-t-on suivre dans l'émission des billets? Examinons.

En 1810, Huskisson disait: « Si la monnaie d'un pays se compose concurremment d'espèces métalliques et de papier de banque, toute quantité de papier en excédant de ce que serait la circulation sous une forme purement métal-

quelle forme les comptes sont tenus : voici la situation, au 25 janvier 1845.

DÉPARTEMENT DES ÉMISSIONS.

Devoir.	liv. sterl.	Avoir.	liv. sterl.
Billets émis.....	28,128,310	Dette du gouvernement..	11,015,100
		Autres garanties.....	2,984,900
		Espèces de lingots d'or...	12,463,197
		Lingots d'argent.....	1,665,113
	28,128,310		28,128,310

DÉPARTEMENT DE BANQUE.

Devoir.	liv. sterl.	Avoir.	liv. sterl.
Capital des actionnaires..	14,553,00	Fonds publics.....	13,651,692
Reste.....	3,209,696	Autres valeurs.....	8,361,593
Dépôts publics.....	2,787,253	Billets.....	7,418,075
Autres dépôts.....	8,714,052	Espèces d'or et d'argent..	691,562
Billets à sept jours de vue et autres.....	1,058,727		
	30,222,728		30,322,728

lique, doit faire déborder la circulation et tendre à la déprécier. » En partant de cet axiome financier, on a posé en principe que le papier-monnaie serait à son état le plus parfait lorsqu'il suivrait, dans son expansion ou dans sa contraction, les mêmes lois que la circulation métallique; assimiler la circulation du papier à celle des espèces, voilà quel a été le principal objet de l'acte rendu le 19 juillet.

« Une circulation purement métallique, dit M. Jones Loyd (1), ne pourrait jamais être épuisée par l'exportation (*drained out*); car à mesure que l'on exporterait les espèces, la diminution dans la quantité produirait une augmentation progressive dans la valeur; et cette augmentation, par l'influence qu'elle exercerait sur le taux de l'intérêt, sur l'état du crédit, sur le prix des choses, aurait certainement pour effet d'arrêter l'exportation, à une période quelconque de son mouvement. Il en sera de même de la circulation du papier, pourvu que la contraction des billets s'opère de la même manière que celle de la monnaie métallique. »

Cette règle de la nouvelle école, que les Anglais, avec l'énergique concision de leur langue, désignent sous le nom de *principe métallique*, domine toutes les combinaisons de la loi. On

(1) *Thoughts on the separation of the departments of the bank of England.*

vient de lire la théorie, passons maintenant à l'application. L'acte du 19 juillet fait deux parts de la circulation fiduciaire : une partie des billets émis représente les valeurs de portefeuille, l'autre est représentée par les dépôts d'or ou d'argent. Le *maximum* des émissions à crédit, limite provisoire et que le gouvernement se réserve d'étendre sur la demande de la banque, est fixé à 14,000,000 sterling ; quant aux émissions au comptant, elles demeurent constamment flottantes et se resserrent ou s'épandent selon que l'or devient plus rare ou qu'il afflue ; la combinaison, pour emprunter une comparaison à la géologie, figure deux couches superposées qui forment comme le sol du crédit. La couche supérieure se compose des espèces monétaires ; la couche inférieure, des valeurs en rentes et en bons de l'Échiquier jusqu'à concurrence de 14,000,000 sterl. Ces 14,000,000 l. st. sont le tuf que le législateur pense avoir placé à des profondeurs telles qu'aucune crise monétaire n'ira jusque-là ; voilà le point extrême auquel l'exportation des espèces doit être arrêtée, dans tous les cas, par le renchérissement des choses, pour faire place au courant contraire de l'importation. Cependant tout calcul de ce genre est nécessairement hypothétique ; et ce qui le prouve, c'est que la banque d'Angleterre n'épuise pas, il s'en faut, la faculté qui lui a été donnée. En ce moment, elle a une circulation de 21,000,000

sterling, contre une réserve métallique d'environ 15,000,000. La partie qui n'est pas représentée par des espèces, n'est donc que de 6 millions et 1/2 au lieu de 14; et la banque d'Angleterre est bien près de ressembler à la banque de France, qui a toujours autant de monnaie dans ses caves que de billets en circulation. Supposons maintenant que le change devienne défavorable à l'Angleterre et que l'or sorte des caisses de la banque pour être exporté sur le continent. Sans doute, pour chaque souverain que livrerait le département des émissions, il recevrait une livre stérling en billets, et le compte des billets remis au département de la banque se réduirait dans la même proportion. Mais comme celui-ci n'a pas employé, à 7 millions sterling et 1/2 près, tous les billets qu'il a reçus, qui l'empêcherait, pendant qu'il restitue au département des émissions ceux qui lui rentrent en échange des espèces demandées, d'émettre les billets qu'il tient en réserve, contre des valeurs commerciales, de combler ainsi le vide qui s'ouvre dans la circulation, de faire même concourir l'expansion des billets avec l'exportation des métaux précieux, de lutter en un mot jusqu'à l'épuisement de cette réserve, contre les conséquences de la théorie consacrée par la loi?

Évidemment, l'atelier monétaire livre au comptoir de prêt une somme de billets, qui ex-

cède dans une proportion trop forte les besoins ordinaires de la circulation. Le principe, qui sert de point de départ à la nouvelle constitution de la banque, est bon et sûr; mais on l'applique dans une mesure arbitraire, et la limite est encore à trouver. Néanmoins, la banque paraît avoir opéré sans difficulté la transformation administrative qu'on lui imposait ; la prospérité commerciale a favorisé ces arrangements, et les choses marchent aujourd'hui à la satisfaction du public. La session qui vient de s'ouvrir tranchera probablement la question du crédit, dans le même sens, pour l'Écosse et pour l'Irlande. Cela fait, l'unité financière sera complète; le pouvoir de la banque régnera sans contestation dans toute l'étendue du Royaume uni.

On se demande pourquoi l'État, ayant jugé que, dans l'émission du papier-monnaie, les attributions monétaires devaient être radicalement séparées des attributions commerciales, ne s'est pas réservé le droit de la régler, et pourquoi il abandonne à une compagnie un privilége qui semble n'appartenir qu'au pouvoir souverain. Sir Robert Peel a fait, à cette question en 1844, la même réponse que lord Althorp avait déjà faite en 1833; et la voici : « Le bénéfice, qui résulte nécessairement de la circulation, doit-il appartenir au gouvernement ou rester dans les mains d'une association particulière? Le seul avantage que j'aie pu découvrir dans

une banque du gouvernement, par comparaison avec une banque dirigée par une compagnie, est celui d'avoir des directeurs responsables à la tête de l'établissement, le public en ayant d'ailleurs tous les profits; mais d'un autre côté, cet avantage me paraît plus que contre-balancé par le danger politique qu'il y aurait à placer cette banque sous la direction du gouvernement. Je pense que le contrôle absolu de la circulation dans les mains de l'État aurait les effets les plus fâcheux (*mischievous*). »

L'opinion de lord Althorp est celle de la nation tout entière. Je n'examinerai pas, si le monopole de la circulation étant admis en principe, il convient de l'adjuger par tous pays à une compagnie particulière; mais il n'est pas dans les mœurs politiques de l'Angleterre de réserver ce monopole à l'État. Un gouvernement aristocratique n'administre point d'une manière directe; il se décharge infailliblement de ce soin sur les autorités locales, sur les corps constitués ou sur des associations puissantes; il dirige, il n'exécute pas. L'Église en Angleterre est dans l'État, et cependant l'Église se gouverne par l'organe de ses hauts dignitaires; l'administration de l'Inde, avec les 150 millions d'hommes qui la peuplent, appartient à une compagnie; l'administration municipale, qui a tant de points de contact avec celle de l'État, est laissée dans une entière indépendance; pourquoi n'aurait-on pas appli-

qué le même principe au contrôle de la circulation? Le gouvernement, qui a laissé aux associations locales et aux compagnies le soin d'établir, en Angleterre, les routes, les canaux, les chemins de fer et les moyens de transport, n'a pas évidemment qualité pour s'emparer des canaux du crédit. C'est bien assez pour lui, dans cette patrie du *self-government*, de veiller à ce qu'il n'y ait ni pénurie ni excès.

LIVERPOOL.

I

L'époque dans laquelle nous vivons est l'âge des grandes villes. Les descriptions fabuleuses, que l'antiquité nous a laissées de Thèbes, de Babylone, de Carthage, de Syracuse et de Rome elle-même, se trouvent effacées de nos jours par des réalités historiques telles que Londres, Paris, Amsterdam, Vienne, Naples, Madrid, Berlin, New-York, Pétersbourg et Moscou. Les capitales n'ont plus, comme autrefois, le privilége d'attirer seules des habitants qui restaient encore le plus souvent à l'état de foules parasites. Ce sont aujourd'hui des populations laborieuses

Digitized by Google

qui se groupent pour former des centres de commerce ou d'industrie. Le travail est le principe de toutes ces associations : les hommes ne se rassemblent plus que pour produire ou pour échanger des produits; et plus les sources de la production sont fécondes, plus le nombre des travailleurs se multiplie.

La population, qui était stationnaire dans le dernier siècle, a fait depuis cinquante ans d'immenses progrès en Europe. Tantôt malgré la guerre et tantôt à la faveur de la paix, presque tous les États ont vu s'accroître leurs habitants. Dans ce mouvement d'expansion, les villes ont généralement gagné plus que les campagnes, et les grandes villes plus que les petites cités. Le cours naturel des choses veut que la mortalité parmi les populations urbaines soit plus considérable que parmi les populations rurales, car des habitudes paisibles et un air pur doivent prolonger la durée de la vie ; mais la force d'attraction dont sont douées les agglomérations puissantes tend à combler les vides qui se déclarent dans leurs rangs. Il s'établit une émigration régulière et croissante des campagnes vers les villes. Attirés par des salaires plus élevés, les laboureurs accourent à ces vastes marchés du travail, et sont bientôt transformés en ouvriers des ports ou des manufactures. Il semble que la reproduction de l'espèce humaine s'opère

principalement aux champs (1), et la consommation dans les cités.

Ce caractère distinctif de notre état social n'est nulle part plus marqué qu'en Angleterre. Aucune contrée, dans le monde connu, ne présente un plus grand nombre de villes industrieuses et largement peuplées. En France, on cite à peine, après Paris, trois ou quatre cités, comme Lyon, Marseille, Bordeaux et Rouen, dont la population s'élève à plus de cent mille hommes. Dans la Grande-Bretagne, chacune des villes de Liverpool, Manchester et Glasgow compte près de trois cent mille âmes; Édimbourg, Birmingham, Leeds, Bristol, Sheffield et Newcastle ont de cent à deux cent mille habitants. En 1836, les villes de dix mille âmes et au-dessus renfermaient, en France, une population de 3,764,219 habitants. En 1831, les cités de cette importance comprenaient déjà dans la Grande-Bretagne, et sur une population générale qui était à peine la moitié de celle de la France, 4,620,000 habitants. A la même époque, 28 personnes sur 100 se vouaient à l'agriculture de l'autre côté du détroit, pendant que les travaux des champs absorbaient chez nous 68 personnes sur 100. D'après le recensement de 1841, la po-

(1) *Officina gentium*, comme dit Tacite. Dans une statistique du département de l'Ain, M. Puvis avance, qu'en vingt ans ce département a fourni plus de douze mille individus à la ville de Lyon.

pulation agricole ne représente plus que les 22 centièmes de la population générale du pays.

La prépondérance, que prennent aujourd'hui les agrégations urbaines, est caractérisée dans les deux contrées par les termes suivants. En France, de 1801 à 1836, la population du royaume s'est accrue de 23 pour cent. Dans le même intervalle, la population de Marseille s'augmentait de 32 pour cent; celle de Lille, de 33 pour cent; celle de Toulouse, de 54 pour cent; celle de Lyon, de 37 pour cent; celle du Havre, de 60 pour cent; celle de Paris, de 66 pour cent; celle de Reims, de 90 pour cent; celle de Saint-Quentin, de 100 pour cent; et celle de Saint-Étienne, de 150 pour cent. En Angleterre l'accroissement général de la population, de 1811 à 1831, a été de 36 pour cent. Dans cet espace de vingt années, les populations rurales n'ont gagné que 30 pour cent, tandis que les populations urbaines prises ensemble, gagnaient 53 pour cent. Mais le progrès frappera bien davantage, si l'on borne cette comparaison aux principales cités; en effet, il est à Londres de 42 pour cent; à Édimbourg et à Newcastle, de 60 pour cent; à Bristol, de 65 pour cent; à Sheffield, de 70 pour cent; à Birmingham, de 72 pour cent; à Liverpool, de 75 pour cent; à Glasgow, de 95 pour cent; et à Manchester, de 150 pour cent.

Parmi tous ces phénomènes, l'état actuel du comté de Lancastre est sans contredit le plus

digne d'attention. En 1801, la population de ce district était de 672,565 âmes; le recensement de 1841 a constaté l'existence de 1,667,064 habitants. M. H. Ashworth (1) fait remarquer que, si le mouvement de la population dans le Lancashire avait été le même que dans le reste du royaume, ce district n'aurait compté, en 1841, que 1,125,924 habitants, et il en conclut que les 531,130 personnes qui forment l'excédant ont dû émigrer des districts agricoles vers les centres commerciaux et manufacturiers pendant les quarante dernières années. On reconnaîtra que le contingent fourni par l'émigration à ce gigantesque accroissement a dû être bien plus considérable, si l'on réfléchit que les agrégations urbaines n'ont pas une force de reproduction égale à celle des districts ruraux, et que la population des villes, livrée à elle-même, grandit avec moins de rapidité.

Le Lancashire et généralement les comtés mafacturiers ont donc ouvert une issue, un refuge à la surabondance de la population. Au lieu de se répandre au dehors, comme dans le quinzième et le dix-huitième siècle, les habitants de la Grande-Bretagne ont fondé ainsi à l'intérieur ces magnifiques colonies de la laine et du coton, où tant de bras oisifs ont trouvé du travail, et tant de capitaux de l'emploi. Le Lancashire a été vé-

(1) *Past and present state of Lancashire.*

ritablement, comme le disait naguère le *Times*, la maison de charité ou plutôt la maison de travail, le *work-house* de l'Angleterre, dans le sens littéral de ce mot.

La population agricole est peu nombreuse dans le comté de Lancastre, où elle représente aujourd'hui 9 pour cent du nombre des habitants. Là, tout est villes, usines, manufactures, comptoirs et chantiers de construction. On n'y peut faire un pas sans rencontrer quelque ouvrage qui atteste une conquête de l'homme sur la nature. Aucune partie de l'Angleterre n'est sillonnée au même degré de routes, de canaux et de chemins de fer. Au milieu de ces merveilles, Liverpool et Manchester les résument toutes et sont comme les deux faces d'un même sujet.

Nulle part les liens qui unissent le commerce à l'industrie ne paraissent plus étroits. Liverpool et Manchester sont en quelque sorte solidaires; l'un de ces établissements venant à chanceler, l'autre ne pourrait pas rester debout. Il y a mieux. Ces deux villes, qui représentent et qui personnifient l'industrie humaine parvenue à l'apogée de la production, étaient impossibles l'une sans l'autre. Le commerce de Liverpool n'aurait jamais atteint ses dimensions colossales, s'il n'avait eu derrière lui les manufactures de Manchester pour consommer les marchandises importées et pour lui fournir les éléments

de ses exportations. Manchester, à son tour, aurait beau être assis sur d'inépuisables bancs de houille, faire des miracles d'invention en mécanique, et posséder une race industrielle qui combine l'audace avec le sang-froid, l'intelligence avec l'énergie, si les commerçants de Liverpool n'avaient pas été là pour expédier ses produits dans les quatre parties du monde. Séparez Liverpool de Manchester, et vous aurez quelque port en décadence, comme Bristol ou Plymouth. Éloignez Manchester de son port commercial, et vous ferez descendre cette métropole de l'industrie au rang de Leeds ou de Nottingham. La raison des accroissements de Manchester est la même que celle des progrès de Glasgow : on la trouve dans le bas prix de la force motrice, et dans la proximité des grands centres commerciaux.

Autrefois les accroissements des villes, de même que ceux des empires, s'opéraient avec lenteur; ils étaient l'œuvre des siècles, qui les déposaient par une incessante alluvion. Aujourd'hui les développements sont soudains, l'arbre croît à vue d'œil; en moins de vingt-cinq ans, des villes naissent, et d'autres voient doubler leur population. Le monde marche au pas de course; les hommes, selon l'expression américaine, vont toujours en avant (*go a head*); il est donc impossible que le désordre ne se mette pas de la partie. La prévoyance sociale n'a

pas le temps d'intervenir pour régulariser le cours de ces progrès. On bâtit à l'aventure; les populations viennent s'entasser dans des quartiers où elles manquent d'espace et d'abri; enfin des maladies précoces, l'infection physique et la corruption morale fermentent au plus épais de ces grandes réunions; on est bientôt réduit à reprendre en sous-œuvre les fondements de la société.

Toutes les villes récemment formées ou récemment accrues présentent les symptômes de ce trouble social. Paris n'est qu'une vaste hôtellerie, où la population laborieuse demeure essentiellement flottante, et n'a pas, à proprement parler, de domicile; quatre-vingt mille malades par an traversent les hôpitaux, et dix à douze mille y meurent, le tiers des décès annuels. Lyon figure un amalgame informe, qui se compose de trois villes distinctes, qui a trois polices et trois administrations. Il en est de même de Londres et de Glasgow. Manchester s'est élevé un peu au hasard, entre deux paroisses qu'il réunit aujourd'hui, Salford et Chorlton. Il y a quelques années, Manchester n'avait encore ni représentants dans le parlement, ni municipalité, ni police, ni tribunaux; cette ville dépendait de Salford, qui n'est plus aujourd'hui qu'un de ses faubourgs.

Les cités modernes peuvent se ramener à trois types principaux, qui sont: les capitales,

les places de commerce et les villes manufacturières. Chacune de ces variétés a une influence différente sur le bien-être, sur l'activité, sur l'intelligence et sur la moralité des hommes qui s'y trouvent rassemblés. Londres, Liverpool et Manchester résument les populations urbaines dans le Royaume uni. J'ai déjà esquissé, par quelques côtés, la physionomie de Londres. Liverpool soulève des problèmes semblables, mais sans aucun mélange de ces accidents qui tiennent à la vie politique et aux habitudes du grand monde. C'est aussi la transition la plus naturelle pour aborder les régions de l'industrie au sommet desquelles Manchester est placé.

Jusque vers la fin du dix-huitième siècle, Londres et Bristol se partageaient le commerce britannique; Liverpool comptait pour bien peu dans ce mouvement. Aucun établissement commercial, sans même excepter New-York, n'a eu des commencements aussi récents ni aussi humbles, et ne présente aujourd'hui le spectacle d'une aussi merveilleuse prospérité. Liverpool ou Litherpool était, il y a deux cents ans, une bourgade de pêcheurs, à l'embouchure de la Mersey, et le port où l'on s'embarquait ordinairement pour passer en Irlande (1). En 1700, la ville n'avait pas 6,000 habitants. En 1760, la population s'élevait à 25,787 personnes; mais le port n'avait

(1) *Camden's survey.*

reçu dans l'année que 1,245 vaisseaux, et les droits de dock n'avaient produit que 2,330 liv. sterl. (près de 60,000 fr.) au trésor municipal. En 1700, Liverpool était porté sur les rôles de la contribution foncière (*land-tax*) pour la modeste somme de 168 liv. sterl. 13 sh. 10 den. (4,220 fr.), et le revenu du district (*hundred*) de West-Derby, qui comprend cette ville, était évalué à 35,642 liv. sterl. (891,050 fr.).

Il y a loin d'une telle indigence aux splendeurs du présent. Grâce à Liverpool et à Manchester, le comté de Lancastre est, après celui de Middlesex, le plus opulent de l'Angleterre. En 1841, le revenu des terres et des maisons (*real-property*), pour l'Angleterre et le pays de Galles, s'élevait à 62,540,030 liv. sterl. (plus d'un milliard et demi de notre monnaie); celui du Middlesex, à 7,293,369 liv. sterl., et celui du Lancashire, à 5,266,406 liv. sterl.; là-dessus, le revenu du West-Derby se trouve estimé, dans les évaluations des receveurs du comté, à 2,124,925 liv. sterl. (1), ce qui suppose dans la richesse locale un progrès de 5,900 pour 100. Liverpool, avec ses faubourgs, compte une population de 280,000 âmes. Ses docks reçoivent annuellement quinze mille vaisseaux; le revenu municipal ne s'élève pas à moins de 8 millions de francs, et le produit net des doua-

(1) *Past and present state of Lancashire.*

nes, que l'Échiquier y a établies, excède 100 millions. Un seul port de la Grande-Bretagne rapporte ainsi à l'État plus que la France ne retire du revenu de tous ses ports réunis.

C'est une étude pleine d'intérêt que de suivre, dans l'histoire de Liverpool, la trace de ces développements successifs. On y voit ce que peut la volonté de l'homme aux prises avec les obstacles que la nature avait accumulés. Les Hollandais ont reconquis leur sol sur la mer; les gens de Liverpool ont forcé la mer à venir à eux. L'embouchure de la Mersey forme une espèce de mer intérieure, dont les sables obstruent le lit, où les navires, à marée haute, sont battus par les vents et par les vagues, et où la marée basse les laisse à sec sur la vase, en retirant tout à coup vingt à trente pieds d'eau. Pour obvier à ces dangers, il fallait creuser des bassins qui pussent s'ouvrir à marée haute, se fermer à marée basse, et offrir aux navires un niveau constant. Voilà le problème que l'on résolut à Liverpool, dès l'année 1699, en établissant le premier *dock humide* que l'Angleterre eût encore possédé. Le second bassin fut inauguré en 1748, et en 1800, lorsque Londres n'avait pas encore de docks, ceux de Liverpool occupaient déjà un espace de 45 acres, dont l'étendue est aujourd'hui plus que doublée.

Le système des docks ou bassins à flot est le plus notable perfectionnement que l'on ait ap-

porté à la manutention des marchandises dans les ports de l'Océan. Le commerce de Liverpool a dû à cette découverte, dont il avait tout l'honneur, ses premiers succès et son ascendant définitif. Les docks économisant la main-d'œuvre pour le chargement et pour le déchargement des navires, les armateurs ont dirigé de préférence leurs cargaisons vers le port qui leur offrait ces facilités. L'admirable position de Liverpool a fait le reste. La Mersey devenant praticable, les vaisseaux de toutes les parties du monde y ont afflué.

Il faut dire cependant que, si les habitants de Liverpool ont inventé les docks commerciaux, ils ne paraissent pas s'être beaucoup inquiétés d'en améliorer l'économie. A Londres, un dock n'est pas seulement un bassin à niveau fixe, entouré de quais qui permettent de charger et de décharger les navires sans difficulté; c'est en même temps un lieu de dépôt et d'entrepôt. Des magasins spacieux et à plusieurs étages, surmontant les quais, reçoivent les marchandises à mesure que les vaisseaux les apportent; ils servent à les classer et à les retenir sous clef. La compagnie qui administre le dock donne au propriétaire des marchandises un récépissé ou titre de garantie (*warrant*), que celui-ci transmet à l'acheteur par voie d'endossement. Les sucres, les cafés, les indigos, les cotons, se monnaient ainsi, et, transformés en billets de

crédit, ces produits d'un autre hémisphère entrent dans la circulation. Les achats et les ventes, qui exigeaient auparavant la livraison des marchandises, s'opèrent par la simple transmission des titres. Le crédit commercial devient quelque chose de semblable au crédit en matière de banque, et les opérations quotidiennes d'une grande place peuvent se liquider par des soldes entre les mains des courtiers.

Ce n'est pas tout ; le commerçant, qui laisse ses marchandises dans les docks, n'a besoin ni de louer des magasins immenses, ni d'avoir de nombreux commis, ni d'entretenir une armée de portefaix. La compagnie des docks reçoit, vérifie et enregistre pour lui. Il lui suffit donc d'avoir un comptoir dans la Cité, et de conserver par des écritures courantes la trace de ses opérations. Moyennant de légers droits payés à la compagnie, il est dégagé de tous soins comme de toute responsabilité, et il n'a plus à songer qu'au bon emploi de ses capitaux. La marchandise, en outre, n'étant plus exposée au déchet qui est la conséquence inévitable de plusieurs transports successifs, se conserve beaucoup mieux. En la faisant passer immédiatement de l'entre-pont du navire dans les magasins du dock, on la met à l'abri des déprédations sans nombre des batteurs de quais et des rôdeurs de rivière. L'économie annuelle que le commerce de Londres a réalisée, de ce seul

chef, par l'établissement des docks, est évaluée à 400,000 liv. sterl. (plus de 10,000,000 de francs).

Les docks de Liverpool n'offrent aucun de ces avantages. Comme le port de Marseille et comme les bassins du Havre, ils demeurent à l'état brut; ils sont aujourd'hui ce qu'ils étaient il y a cent quarante ans. A Liverpool, le déchargement et le dépôt dans les magasins forment deux opérations distinctes. Les docks les plus récents ont des hangars couverts sous lesquels on abrite provisoirement les marchandises, lorsqu'on les enlève des navires, ou au moment de les charger sur les vaisseaux; mais les magasins sont des propriétés particulières, de vastes maisons à six ou sept étages situées généralement le long du fleuve et parallèles aux docks, avec lesquels elles communiquent par des chemins de fer. Il en résulte une perte notable de temps et d'assez fortes dépenses de main-d'œuvre, sans compter la nécessité d'un personnel nombreux dans les maisons de commerce, avec tous les embarras qu'amène le maniement des cargaisons. Ajoutez que le système des titres de marchandises ou *warrants* est inconnu sur la place de Liverpool, qui se trouve privée par là d'un moyen réel de crédit.

A Londres, les docks ont été construits par des compagnies qui avaient intérêt à concen-

trer dans ces établissements la manutention des marchandises, et qui offraient aux marchands en garantie leur crédit ainsi que leur responsabilité. A Liverpool, c'est la corporation municipale qui en a fait les frais, voulant mettre en valeur des terrains qui lui appartenaient en tant que pouvoir public, mais évitant en même temps de déprécier des magasins qui étaient la propriété particulière de ses membres. Ces propriétés sont considérables; M. Flachat, dans un article du *Dictionnaire du Commerce*, les évalue à 41,000,000 de francs. L'institution des docks rencontre les mêmes obstacles au Havre et à Marseille, où elle a également pour adversaires les propriétaires de magasins cantonnés dans les chambres de commerce et dans les conseils municipaux.

Liverpool est à la veille d'expier l'égoïsme de ses magistrats. En face de la ville et sur l'autre rive de la Mersey, les commissaires de Birkenhead ont posé, au mois d'octobre dernier, dans l'étang de Walasey, la première pierre d'un vaste dock où l'eau couvrira un espace de 167 acres, et qui pourra recevoir les plus grands vaisseaux. Tous les docks de Liverpool réunis n'ont pas 107 acres d'étendue, et ils s'ouvrent difficilement aux bâtiments à vapeur. Les dépendances de ce bassin offriront des emplacements commodes pour déposer les marchandises, et, aussitôt que le capital de construction aura été

amorti, les navires pourront y entrer sans payer de droits. Certes, si les entrepreneurs du dock de Birkenhead se flattaient d'attirer de l'autre côté de la Mersey le mouvement commercial dont Liverpool est le centre, un pareil projet pourrait passer pour un rêve ou pour une folie. On ne déplace pas en un jour des relations qui ont mis un siècle et demi à se former, et les grands marchés, quels que soient les inconvénients de leur situation, appellent nécessairement les marchandises, les hommes, ainsi que les capitaux. Ajoutons que la proximité de Manchester fait de Liverpool une position unique au monde, et qui défie toute concurrence. Mais un dock à Birkenhead, étant situé au pied du chemin de fer qui va à Chester, de Chester à Crewe, et de Crewe à Birmingham, aura des chances pour devenir l'entrepôt des produits qui seront dirigés du centre et du sud de l'Angleterre vers la mer d'Irlande, ainsi que des provenances exotiques destinées aux comtés de l'intérieur. Cet établissement se trouvera du reste tout aussi près de Liverpool que les docks des Indes occidentales le sont de Londres; car, en quelques minutes et pour 3 *pence*, des bateaux à vapeur transportent les passagers, du quai voisin de la douane, à Birkenhead; ajoutez que les grands négociants de Liverpool habitent presque tous, dans la belle saison, des maisons de campagne situées non loin de la nouvelle ville, dans

l'isthme formé par les deux rivières de la Dee et de la Mersey.

Pendant que j'écris ceci, le prodige est peut-être accompli. En voyant ce que la nature a fait pour Birkenhead, un ingénieur célèbre, M. Talford, exprimait l'opinion que Liverpool avait été bâti sur la rive la moins favorable de la Mersey. Liverpool s'étendra bientôt sur les deux rives. Birkenhead, qui n'était naguère qu'un hameau, présente, dès à présent, l'aspect d'une grande cité : les rues y couvrent une étendue de deux milles anglais, et les habitants y affluent. Marchés, abattoirs, églises, hôtel de ville, établissements commerciaux, toutes les constructions sortent de terre à la fois. Rien n'a été donné au hasard, dans cette improvisation étonnante. Avant de bâtir les maisons, l'on avait tracé les rues qui se coupent à angle droit, et l'on avait construit les aqueducs pour la distribution des eaux, ainsi que les égouts pour leur écoulement, sur un plan général qui a plus d'étendue que les voies souterraines de Manchester et de Liverpool réunies. La part des classes laborieuses a été faite en même temps que celle des classes supérieures; dans les faubourgs de la ville, qui leur ont été réservés, s'élèvent des habitations saines et commodes. Enfin, par une prévoyance dont aucune autre cité ne porte témoignage, un parc immense orne les quartiers du centre, et y fait régner une salubrité inconnue ailleurs.

Tout cela est l'œuvre d'un acte du parlement, acte rendu dans le cours de la dernière session, et qui a permis à des capitalistes entreprenants armés de 2,000,000 sterling, de créer, avec la rapidité de la pensée, une ville modèle. La fondation de Birkenhead laisse bien loin les accroissements les plus merveilleux des États-Unis, et l'on pouvait douter, même en y assistant, selon l'observation de sir Philip Egerton, si l'on apercevait une réalité ou un songe. Il ne reste plus qu'à souhaiter, à cet enfant géant, des progrès dignes de ses commencements providentiels (*God speed*).

La création des docks ne suffit pas pour expliquer les accroissements de Liverpool. On en trouve surtout la raison dans l'habileté vraiment extraordinaire avec laquelle ses habitants ont su constamment s'accommoder aux circonstances et en tirer parti. Les moyens qu'ils employèrent ne furent pas toujours de ceux que la morale avoue. Au dix-huitième siècle, voyant le commerce des colonies acquis à Londres et à Bristol, ils se mirent à faire la traite, et, de 1750 à 1770, transportèrent plus de trois cent mille esclaves, avec un profit net de 200 millions (1). Plus tard, ils attirèrent à eux le commerce des États-Unis, qu'ils monopolisent aujourd'hui. Enfin, le commerce de l'Angleterre avec l'Ir-

(1) *Dictionnaire du Commerce*, article Liverpool.

lande s'est presque entièrement concentré à Liverpool depuis l'acte d'union.

Les négociants de Liverpool continuèrent la traite, même après le bill de Wilberforce ; mais les maisons les plus considérables et les plus considérées ont cessé de tremper dans ces odieuses spéculations. Cependant si j'en crois des accusations dont la presse anglaise a retenti, des capitalistes de Liverpool sont encore aujourd'hui intéressés dans la traite qui se fait, avec un redoublement d'activité, sous le pavillon brésilien ou portugais. Quant au commerce des denrées coloniales, auquel cette ville prit nécessairement part, il est resté à peu près stationnaire depuis trente ans (1), et roule, en y comprenant le thé, sur une valeur annuelle de 90 à 100,000,000.

Des rapports stationnaires sont par compensation des rapports solides. Liverpool ne raffine pas, comme Londres, pour l'exportation, et n'approvisionne guère que les villes de l'intérieur qui rayonnent autour de ce marché ; le commerce du sucre y est ainsi beaucoup moins affecté par les variations des cours. Joignez à cela que les planteurs des Indes occidentales, ayant été indemnisés par le parlement pour prix de l'émancipation de leurs esclaves, ont pu rembourser leurs créanciers dans les ports de mer,

(1) Enquête de 1833 sur le commerce; interrogatoire de M. J. Ewart.

et que ceux-ci, ayant recouvré les avances faites aux producteurs de sucre, sont aujourd'hui dans une bien meilleure position pour accorder du crédit au consommateur.

Le commerce du sucre, qui est déjà une branche importante du trafic extérieur, paraît cependant susceptible d'un grand accroissement. En effet, bien que la consommation de cet article soit aujourd'hui, à peu de chose près, ce qu'elle était il y a douze ans, elle se trouve avoir réellement diminué, si l'on tient compte du mouvement de la population. En 1831, la proportion était de 20 livres 11/100 par tête ; elle n'était plus en 1840 que de 15 livres 28/100, et ne s'est pas relevée depuis. Cette réduction dans les quantités consommées tient à la cherté du sucre. Les colonies anglaises ont le monopole du marché métropolitain, où un droit différentiel de 39 shillings par quintal, droit qui équivaut à la prohibition la plus absolue, les protége contre la concurrence du sucre étranger (1). Il en résulte que, dans les années où la récolte est mauvaise aux Antilles, et où les quantités produites sont inférieures aux besoins de la consommation, le prix du sucre colonial s'élève en

(1) Le droit sur le sucre colonial est en Angleterre de 24 shillings par quintal, et le droit sur le sucre étranger de 63 shillings. Le ministère Melbourne avait proposé de réduire la taxe du sucre étranger à 34 shillings.

Angleterre jusqu'au taux qui limite l'importation du sucre étranger. Par contre, la cherté de cette denrée en restreint l'usage. Lorsque la consommation était de 20 livres par tête, le quintal en entrepôt valait 23 shillings; pour la réduire à 15 livres par tête, il a fallu le prix exagéré de 49 shillings par quintal.

En attendant que l'Angleterre ouvre ses ports aux sucres du Brésil et de Cuba, comme le voulait le ministère whig, une véritable révolution se fait dans ses approvisionnements coloniaux. Les Antilles anglaises, dont les produits dominaient presque exclusivement le marché, cèdent peu à peu la place aux provenances de l'Inde britannique. En 1815, les sucres de l'Inde ne figuraient dans les importations que pour 43,041 quintaux. En 1824, les quantités importées s'élevèrent à 152,673 quintaux, pour retomber en 1836 à 110,222 quintaux. Cette même année, les provenances de l'Inde orientale sont mises sur le même pied que celles des Indes occidentales, et le droit réduit de 32 à 24 shillings. Aussitôt les importations augmentent : elles sont de 270,055 quintaux en 1837, de 418,375 quintaux en 1838, de 477,252 quintaux en 1839, de 518,320 quintaux en 1840, et de 1,239,728 quintaux en 1841. Les sucres des Antilles au contraire, dont les quantités importées avaient dépassé le chiffre de 3,500,000 quintaux, n'ont contribué à la consommation de 1841 que pour

2,145,500 quintaux. Cette tendance ne peut qu'être fortifiée par la loi du 4 juillet 1844, qui admet les sucres de la Chine, de Manille, de Java et de toute autre contrée où la culture n'est pas abandonnée aux esclaves, au droit de 34 shillings par quintal, et qui consacre ainsi, par une exécution partielle, les projets du ministère whig.

Au rebours du commerce colonial, qui est pour ainsi dire immobile à Liverpool, le commerce de cette ville avec les États-Unis a essuyé les plus brusques et les plus étranges variations. Dès 1833, un des négociants les plus expérimentés, M. John Ewart, interrogé par le comité de la chambre des communes, avait fait remarquer que le commerce américain à Liverpool *changeait* continuellement de mains. Depuis cette époque, deux crises terribles sont survenues, la première, due à la faillite générale des banques aux États-Uuis, et aggravée par la mauvaise foi de quelques-uns de ces États, qui, après avoir emprunté l'argent des capitalistes anglais (1), ont cessé de servir l'intérêt de leurs emprunts; la seconde, causée par l'augmentation que le congrès vient d'opérer dans les tarifs de douanes pour favoriser les manufactures nais-

(1) En 1839, suivant les calculs de M. Stokes, les capitalistes anglais avaient engagé dans les emprunts américains 25,000,000 de livres sterling.

santes de la Pensylvanie, du Massachusetts et de New-York. Le tableau suivant, qui présente le chiffre des exportations de l'Angleterre aux États-Unis pendant dix-sept ans, peut faire juger de l'étendue des catastrophes commerciales qui ont été le contre-coup de ces revirements.

1827.	7,018,272 liv. sterl.	1836.	12,425,605 liv st.
1828.	5,810,515	1837.	4,695,225
1829.	4,825,415	1838.	7,585,760
1830.	6,152,316	1839.	8,859,204
1831.	9,055,585	1840.	5,285,020
1832.	5,468,272	1841.	7,098,642
1833.	7,579,699	1842.	3,528,807
1834.	6,814,989	1843.	5,013,514
1835.	10,568,455		

Ainsi, en seize années, le commerce d'exportation que fait l'Angleterre avec les États-Unis a eu trois périodes ascendantes et trois périodes décroissantes. Il est descendu au-dessous de 5 millions sterling en 1829, pour remonter à 9 millions en 1831 ; puis il est retombé au-dessous de 6 millions, pour s'élever ensuite à plus de 12 millions dans l'année 1836, chiffre qui a été son point culminant. En 1837, nouvelle chute, les exportations se réduisent des deux tiers. En 1839, on les voit encore à près de 9 millions; en 1842, elles ne sont plus que de 3 millions et demi : en sorte que ces relations, qui embrassèrent un moment 23 pour 100 du commerce extérieur de l'Angleterre, y entraient

à peine, il y a trois ans, dans la proportion de 7 à 8 pour 100.

On peut dire que la Grande-Bretagne tout entière est semée des ruines de ce commerce. Il n'y a pas une ville industrielle qui n'ait essuyé des pertes dans ses relations avec l'Amérique, ou qui ne souffre de l'interruption de ces rapports. J'ai vu à Birmingham des manufactures que la dernière crise avait fait fermer depuis un an. Mais Sheffield, Glasgow, Manchester et les fabriques des environs ont été particulièrement frappés. En général, la diminution du commerce avec l'Amérique a porté sur les tissus; d'une année à l'autre, l'exportation de ces articles s'est trouvée réduite ici de 50, là de 75 pour 100. En voici la preuve :

	1841.	1842.
Quincaillerie et coutellerie...	584,400 liv. st.	298,881 liv. st.
Fer et acier.....	626,532	394,854
Fils et tissus de coton.....	1,515,933	487,276
Fils et tissus de lin.....	1,232,247	463,645
Fils et tissus de laine.....	1,549,926	892,235
Tissus de soie.....	306,757	81,243

Si Liverpool n'avait été que le facteur, en quelque sorte, des districts manufacturiers, si les négociants de cette ville s'étaient bornés au commerce de commission, ils n'auraient éprouvé, dans la crise américaine, d'autre dommage que celui de voir diminuer la somme de leurs affaires; mais Liverpool a été pendant dix ans une espèce de banque commanditaire à

l'usage de toutes les industries qui expédiaient leurs produits au dehors, et cette ville, s'étant associée à leurs opérations, a partagé nécessairement les désastres qui en sont résultés. Tout fabricant de Manchester, de Leeds ou de Birmingham, qui consignait à un expéditeur de Liverpool des marchandises destinées à l'exportation, recevait, sur le produit de la vente, des avances qui représentaient communément les deux tiers de la valeur. Cet argent servait à fabriquer de nouveaux produits, et tant que le commerce était prospère, les marchandises se vendant, on renouvelait les crédits; l'impulsion, une fois donnée, ne s'arrêtait plus. Toutefois, au moindre engorgement qui se déclarait sur le marché extérieur, les crédits devaient s'arrêter, et la production avec les crédits; puis s'il arrivait que la crise se prolongeât, les avances pouvaient être compromises. Voilà ce qui a causé de nombreuses faillites à Liverpool.

Le commerce de Liverpool avec l'Irlande passe aujourd'hui en importance celui que fait cette ville avec toutes les autres contrées réunies. Les exportations de l'Irlande en Angleterre s'élèvent annuellement à 20 millions sterling, et les importations au moins à la moitié de cette somme. Ces expéditions se partagent entre Glasgow, Liverpool, Bristol et Londres; mais Liverpool en reçoit la plus grande partie. Dans

l'enquête de 1833, les produits que l'Irlande importe à Liverpool étaient évalués à 4,500,000 livres sterling (115 millions de francs). Ils dépassent probablement aujourd'hui 6 millions sterling. Sans parler de 8 à 900,000 *quarters* de blé et d'avoine, ainsi que d'une énorme quantité de beurre, de bœuf salé et de porc salé, Liverpool a reçu de l'Irlande, en 1839, 171,000 bœufs et vaches, 288,000 moutons ou agneaux, 390,000 porcs et 6,108 chevaux ou mules, qui représentaient ensemble une valeur de 85 millions de francs. Manchester et les villes, qui forment comme une pléiade de satellites autour de Manchester, vivaient auparavant sur les produits agricoles du comté d'York; elles tirent aujourd'hui leurs approvisionnements de l'Irlande. Pendant que l'agriculture écossaise nourrit Londres, l'Irlande nourrit le Lancashire, contrée peu fertile, et que la nature semble avoir destinée aux manufactures en ne lui prodiguant que les dépôts de houille et les eaux.

Le commerce des bestiaux à Liverpool ne remonte pas à plus de vingt années; il est entre les mains des négociants les plus respectables, et donne lieu à un immense mouvement de transports. Mais l'Irlande, en expédiant les produits de son sol, exporte aussi sa population surabondante et qu'elle ne peut pas nourrir. Liverpool, qui n'était d'abord qu'une étape entre l'Angleterre et l'Irlande, devient ainsi peu à peu

une ville irlandaise. La race saxonne, il est vrai, se maintient dans les régions supérieures et dans les classes moyennes de la société; la race celtique envahit les régions inférieures et en expulse les ouvriers anglais en offrant ses services à un plus bas prix. On compte déjà plus de 50,000 Irlandais à Liverpool; ils y arrivent par bandes, pâles de faim et à demi couverts de sales haillons (1); ils s'emparent du port, où les chargements et les déchargements se font par leurs mains avec une surprenante rapidité, et leur nombre augmente d'année en annnée.

La fortune de Liverpool vient surtout du coton. Le coton a été le principe de ses relations avec les États-Unis et avec l'Irlande; c'est le coton qui lui a valu sa clientèle de consommateurs au dedans et au dehors. En 1784, les officiers de la douane à Liverpool saisirent huit balles de coton sur un vaisseau américain, ne pouvant pas croire que cette marchaudise fût un produit des États-Unis (2). Aujourd'hui les États-Unis expédient en Europe onze à douze cent mille balles de coton, dont la Grande-Bretagne absorbe plus des deux tiers, et la France un peu moins d'un quart.

(1) « They look very miserable, badly clothed and of sallow complexion. » (Interrogatoire de M. John Ewart.)

(2) *Baine's history of cotton manufacture.*

Liverpool est le grand marché du coton, non-seulement pour l'Angleterre, mais pour l'Europe. Les manufactures de la Belgique et souvent celles de la France viennent y chercher la matière première, qui est généralement cotée à plus haut prix sur les marchés de second ordre, tels que le Havre, Hambourg et Rotterdam. En 1833, sur une importation de 930,000 balles, Liverpool en reçut 840,950, Londres 40,350, et Glasgow 48,913. La proportion n'a pas cessé de s'accroître, et les cotons en laine importés à Liverpool ont été de 839, 285 balles en 1834, de 968,279 en 1835, de 1,022,871 en 1836, de 1,034,000 en 1837, de 1,330,430 en 1838 (1). Enfin, ce qui décide la supériorité de cette place, on y trouve constamment 200 à 300,000 balles de coton en entrepôt, qui assurent la régularité des cours contre toute spéculation.

Au reste, quelles qu'aient pu être les vicissitudes qui aient troublé les relations de l'Angleterre avec l'Amérique, les importations et les exportations de la manufacture de coton dans la Grande-Bretagne n'ont pas éprouvé une dépression aussi considérable qu'on le croit. Le tableau suivant atteste au contraire, dans cette branche du commerce extérieur, une assez grande fermeté.

(1) *Mac-Culloch's commercial Dictionnary.*

	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.		
ANNÉES.	COTON EN LAINE.		COTON FILÉ.	TISSUS DE COTON.	TOTAL.
	liv. st.		liv. st.	liv. st.	liv. st.
1832.	286,852,525	—	4,722,759	12,675,633	17,398,392
1833.	303,656,837	—	4,704,026	13,782,377	18,486,403
1834.	226,875,425	—	5,211,015	15,302,571	20,513,586
1835.	363,702,963	—	5,706,589	16,421,715	22,128,304
1836.	406,959,057	—	6.120,366	18,511,692	24,632,058
1837.	407,286,783	—	6,956,942	13,640,181	20,596,123
1838.	507,850,577	—	7,431,869	16,615,857	24,147,726
1839.	389,596,559	—	6,858,193	17,692,182	24,550,375
1840.	592,488,010	—	7,101,308	17,567,310	24,668,618
1841.	437,093,631	—	7,266,968	16,232,510	23,499,478
1842.	475,976,400	—	7,771,464	13,907,884	21,679,348
1843.	581,503,105	—	7,193,971	16,254,000	23,147,971

Ainsi, le progrès de ce commerce est constant. Si l'on compare les années 1836, 1837 et 1838 aux années 1839, 1840 et 1841, on trouve que l'importation des cotons en laine s'est accrue, dans la dernière période, de 100 millions de livres, et que l'accroissement a été de 1/20me pour l'exportation des cotons filés ainsi que des tissus. Sans doute, le mouvement des exportations en 1842 est inférieur, de 28 à 29 millions de francs, à celui de 1841 ; mais peut-on considérer comme un accident très-sérieux dans le régime de la production britannique un ralentissement qui équivaut à peine à 1/24me des produits exportés, et à 1/60me des valeurs totales que cette manufacture jette chaque année dans la circulation?

Un nouvel élément de prospérité vient s'ajouter à tant d'autres. Le traité conclu par sir Henry Pottinger, le 26 août 1842, ouvre au commerce

anglais les portes de la Chine, et l'Angleterre entre en contact avec un monde jusqu'à présent muré pour l'Europe, qui recevait moins volontiers nos marchandises que nos poisons; car, d'un côté, l'on apportait de l'opium, et de l'autre des dollars, et la contrebande faisait tous les frais du rapprochement. Je ne dirai pas, avec sir Henry Pottinger, que les résultats du traité sont incalculables, que les manufactures de coton peuvent compter sur un débouché sans limites, et que la seule difficulté sera de trouver des cargaisons de retour. Les habitudes des Chinois ressemblent peu à celles des nations européennes, et il se passera du temps avant que des échanges dignes de ce nom s'établissent entre les populations qui vivent à l'orient et celles qui vivent par delà l'occident de l'Asie. Mais il n'y a pas d'illusion à supposer que le commerce, qui existait déjà, va s'étendre dans une proportion notable, et que cette extension profitera surtout à l'industrie du coton, à Manchester, à Liverpool, à Glasgow. En 1842, l'Angleterre avait expédié en Chine 1,148,381 pièces de cotonnades; en 1844, les quantités exportées s'élèvent à 2,250,735. D'une année à l'autre, l'augmentation a été de quinze millions de francs. Quand la progression ne marcherait pas aussi rapidement les années suivantes, ces résultats ont déjà de l'importance et comblent presque le vide qui s'est déclaré

dans les relations de la Grande-Bretagne avec les États-Unis.

Grâce à l'étendue et à la solidité de l'industrie manufacturière, qui fait la base de ses opérations, la prospérité de Liverpool n'a pas éprouvé de temps d'arrêt. Cette richesse a continué de s'accroître, alors même que le mouvement commercial de l'Angleterre diminuait. On s'en convaincra en comparant les recettes de la douane à Londres et à Liverpool depuis quarante-quatre ans.

	LONDRES.	LIVERPOOL.
1800.	5,663,701 liv. st.	1,058,578 liv. st.
1810.	8,473,207	2,675,766
1826.	10,201.877	3,087,651
1832.	9,334,299	3,925,062
1836.	14,156,279	4,450,426
1840.	11,116,685	4,607,326
1843.	11,354,702	4,125,522
1844.		4,487,000

Le commerce de Liverpool s'est accru des dépouilles de Bristol et de Londres. La décadence de Bristol paraît surtout frappante. En 1831, la recette des douanes dans ce port était de 1,161,976 livres sterling; en 1837, elle n'était plus que de 1,112,812 livres sterling, de 1,027,160 livres sterling en 1840, et de 996,750 livres sterling en 1843. Bristol a fait cependant les efforts les plus énergiques pour rappeler les jours de son ancienne splendeur. Afin de mettre ce port en communication avec Londres, et

de le rattacher aux comtés méridionaux de l'Angleterre, ses négociants ont entrepris, avec le concours des capitalistes de la métropole, un gigantesque chemin de fer, qui n'aura pas coûté avec ses annexes, moins de 200 millions de francs. Ils ont construit encore, pour desservir les communications de la Grande-Bretagne avec les États-Unis, des paquebots à vapeur qui ne le cèdent pas aux plus magnifiques bâtiments de guerre. Malgré ces tentatives, et bien que Bristol soit situé dans la mer d'Irlande, plus près que Liverpool de l'Atlantique et du continent, le commerce, qui a déserté ce port, n'en reprend pas le chemin.

Le même déplacement s'est opéré en France, depuis la paix, entre Bordeaux et le Havre. Bordeaux, que ses relations avec les Antilles avaient si long-temps fait prospérer, languit aujourd'hui, et descendrait au rang de Nantes ou de Cette, sans l'aliment que ses vins fournissent à l'exportation. Le Havre, au contraire, qui n'était rien avant 1814, a pris une grande extension aussitôt que les manufactures de la Normandie, de la Picardie et de la capitale lui ont ouvert de nouveaux débouchés.

L'histoire de Liverpool est celle du Havre sur une plus grande échelle; c'est un champ que le souffle de l'industrie manufacturière a fécondé. Il n'y a pas au monde une position commerciale plus magnifique. Dans un rayon

de trente à trente-cinq lieues de cette ville, on rencontre : les mines inépuisables de Northwich, dans le comté de Chester, qui fournissent la plus grande partie des 250,000 tonneaux de sel exportés par l'Angleterre ; les poteries du comté de Stafford, dont l'exportation s'est élevée au-dessus de 20,000,000 de francs ; Birmingham et les forges des environs ; Nottingham, Derby et Leicester, où se fabrique la bonneterie ; Sheffield, siége de la coutellerie et de la quincaillerie ; Leeds, Bradford et Halifax, oú se fabriquent les draps et les étoffes de laine, et qui en exportent pour 125 à 150,000,000 ; Manchester, Stockport, Oldham, Bolton, Rochdale et Preston, qui manufacturent les filés et les tissus de coton ; des mines de houille dans toutes les directions ; enfin, les ports de l'Irlande qui fournissent les approvisionnements en grains et en bétail.

Liverpool a un autre avantage sur le Havre. Ce dernier port, en attendant que son chemin de fer soit achevé, ne communique avec Rouen et avec Paris que par la Seine, dont la navigation est encore à l'état de nature. Liverpool a un double système de canaux et de chemins de fer qui lui donne, dans ses relations avec toutes les cités industrielles, la célérité pour les personnes, et le bon marché pour les produits. Le canal de *Leeds et Liverpool*, qui se jette dans la Mersey au nord de Liverpool, joint cette ville au comté d'York. Le *Grand-Trunk canal*, qui débouche dans la Mersey

à Runcorn, comté de Chester, fait communiquer Liverpool avec le district des poteries et avec les comtés de l'intérieur (*midland counties*); un court embranchement le relie à Birmingham. Le canal de Bridgewater, en établissant la communication de Liverpool avec Manchester, rattache à ce port le système de canaux dont Manchester est le centre, et qui rayonne vers toutes les villes des environs jusqu'à Sheffield.

Le premier canal exécuté dans la Grande-Bretagne avait été construit, vers la fin du XVIIIe siècle, pour joindre Manchester à Liverpool; c'est encore entre ces deux villes qu'a été établi, au XIXe siècle, le premier chemin de fer. Mais ce qui montre bien la différence des deux époques, il avait fallu, en 1761, l'intervention d'un membre éminent de l'aristocratie, du duc de Bridgewater, pour exécuter le canal; ce fut une association de capitalistes qui entreprit, en 1825, le chemin de fer. Depuis, Liverpool est resté le marché principal des valeurs représentées par les chemins de fer ainsi que par les canaux. Les grands manufacturiers et les grands commerçants font ainsi le plus admirable usage de leur fortune. Le capital, qui s'est accumulé dans leurs mains, contribue à couvrir le pays de ces voies rapides de communication qui égalent le mouvement à la pensée.

A Manchester, la grande affaire, c'est le travail; à Liverpool, c'est le crédit. La Banque

d'Angleterre a établi un comptoir à Liverpool; on y trouve encore plus de neuf banques par actions, qui amènent, par la concurrence, le bas prix de l'escompte. Mais la circulation, à Liverpool et en général dans le comté de Lancastre, se bornant aux billets de la banque d'Angletere et à la monnaie métallique, repose sur des bases plus sûres que dans les autres centres commerciaux. Les usages, en matière de crédit, sont d'une extrême libéralité. Les termes de paiement, après livraison des marchandises, s'étendent généralement à quatre mois, et Liverpool est peut-être la seule ville où les commissionnaires expéditeurs fassent de larges avances sur les marchandises destinées à l'exportation.

Le véritable, le grand commerce à Liverpool est le commerce de commission. Les négociants qui s'y livrent ont des correspondants et souvent même des agents dans toutes les parties du globe; ce sont eux qui recueillent et qui transmettent à leurs clients les renseignements les plus étendus sur les faits commerciaux, des renseignements tels qu'un gouvernement, avec sa hiérarchie de fonctionnaires, pourrait rarement les fournir. La science elle-même ne dédaigne pas de puiser à cette source. C'est ainsi que M. Mac'culloch a emprunté, à une circulaire de la maison Jee et frères, les détails qu'il publie dans son dictionnaire sur les importations de Liverpool, de 1833 à 1838.

La navigation de Liverpool n'a pas une importance proportionnée à celle de son commerce. En 1835, les vaisseaux appartenant à ce port étaient au nombre de 906, montés par 11,514 matelots. Une place relativement secondaire, Newcastle en possédait près de 1,100. Cela vient de ce que les ports d'expédition ne sont pas toujours les ports d'armement. La main d'œuvre est trop chère à Liverpool pour que les constructeurs y établissent leurs chantiers. On construit principalement dans cette ville des bâtiments à vapeur, genre de travail qui exige de puissants appareils, et qui ne convient qu'aux ateliers montés sur une grande échelle. Ajoutons qu'une bonne partie des transports se font par navires étrangers ; les cotons, par exemple, arrivent dans des vaisseaux américains. La proportion des marchandises transportées par navires étrangers, qui était à Londres de 27 pour 100 en 1840, a été la même année de 45 pour 100 à Liverpool.

La navigation à la vapeur rétablira la balance. Elle prend aujourd'hui dans la Mersey la même extension que dans la Tamise. Le port de Liverpool compte plus de 80 bateaux à vapeur. Ces paquebots continuent les chemins de fer qui unissent Liverpool à Birmingham, à Londres, à Leeds et à Lancaster. Ils abordent l'Irlande par trois points, Dublin, Kingstown et Belfast, le nord de l'Angletere par Whitehaven, l'Écosse

par Glasgow, et mettent l'Angleterre en communication avec les États-Unis et le Canada, avec le Portugal, Gibraltar, et les pays riverains de la Méditerranée (1). C'est un incessant va et vient d'hommes et de marchandises. Plus de deux mille personnes quittent chaque jour Liverpool par les chemins de fer et par les bateaux à vapeur. Autant arrivent des villes de l'Angleterre ou du dehors. A peine un paquebot a-t-il débarqué ses passagers, qu'un autre accoste le quai; et vous voyez fumer à l'horizon la cheminée de quelque *steamer* qui va dans dix minutes prendre la place de celui-ci. A l'intérieur, les hôtels destinés à recevoir les voyageurs sont en plus grand nombre et plus fréquentés que dans aucune autre ville. Après Londres, il n'y a pas de cité où l'on rencontre des boutiquiers plus riches ni des magasins plus brillants. Liverpool est l'*emporium* de la Grande-Bretagne à l'occident, ainsi que Londres l'est à l'orient.

Les progrès de Liverpool et la relation de ces progrès avec le développement des manufactures ne sont pas en Angleterre des faits d'exception. Ils représentent au contraire l'accroissement du commerce britannique, en même temps qu'ils expliquent les causes de sa grandeur.

(1) Dans le mois d'avril 1842, quinze mille émigrants s'embarquèrent à Liverpool pour les États-Unis et pour le Canada seulement.

Arrêtons-nous un moment à considérer cet imposant spectacle. On dit qu'en voyant les cuirassiers de Montbrun entrer à cheval et par la brèche dans la redoute de Borodino, que les Russes avaient défendue avec tant d'acharnement, un officier anglais, qui assistait en amateur à cette boucherie, oublia, dans le transport de son admiration, les horreurs du lieu et la chaleur du combat pour s'écrier : « Bravo! Français; voilà des choses qu'on ne voit qu'une fois dans sa vie. » Et nous aussi, nous pouvons mettre de côté les rivalités de la guerre et celles de l'industrie, pour battre franchement des mains à cette expansion d'un génie commercial qui a rendu tributaires toutes les nations. Il y a dans le grand et dans le beau une puissance sympathique qui s'empare de l'esprit en dépit de lui-même, et qui fait sentir à l'homme qu'il appartient à l'humanité avant d'appartenir à son pays.

Lorsque l'Angleterre, humiliée et vaincue, se vit contrainte de ratifier l'émancipation de ses colonies d'Amérique, qui n'aurait cru à l'inévitable et prochaine décadence de cette contrée? C'est l'époque de laquelle date l'ascendant qu'elle a pris sur le monde. Alors le génie national, se repliant sur lui-même, enfanta des prodiges. Les découvertes, dont le germe s'annonçait déjà, dès 1769, dans les premiers essais de Wyat, d'Arkwright, de Hargreaves, de Cromp-

ton, de Watt et de Cartwrigth, atteignirent leur point de maturité. Le métier à filer et la machine à vapeur ouvrirent des espaces sans bornes à l'énergie de la production. Un statisticien éminent M. Porter, rapporte à la même cause les succès militaires du gouvernement anglais (1).

Tout concourut à ce développement sans exemple, et la pratique marcha du même pas que la théorie. Tandis qu'Adam Smith enseignait les vrais principes de l'économie politique, que Brindley propageait les voies artificielles de communication, et que Pitt entrait, par la porte de la banqueroute, dans la route du crédit, une race d'hommes entreprenants et infatigables quittait la charrue, à la voix des Strutt et des Peel, pour élever ce vaste édifice des manufactures qui sont les communautés d'un siècle industriel. Le coton, la laine, le lin, le fer et la houille, tout devint matière à travail. Les habitants se multiplièrent avec les moyens de subsistance; mais l'industrie, et par conséquent le commerce, devancèrent la population dans ses progrès.

En 1801, la population de l'Angleterre et de l'Écosse réunies était de 10,942, 646 habitants; en 1841, elle s'élevait à 18,535,786 habitants,

(1) « It is to the spinning-jenny and the steam engine that we must look as the true moving powers of our fleets and armies. » (Porter, *Progress of the Nation*, t. I.)

ce qui représente un accroissement de 69 pour 100 en quarante ans. Aucune contrée en Europe n'a vu sa population monter avec cette rapidité. Selon M. M'Culloch, le commerce extérieur de la Grande-Bretagne, en y comprenant les importations et les exportations, ne s'élevait, au commencement du XVIIIe siècle, qu'à 12 millions sterling par année. En 1792, le mouvement commercial était déjà de 35 millions. En 1801, il atteignit 71 millions, et 118 millions en 1841. Dans la première période, l'augmentation avait été de 192 pour 100; dans la seconde, de 103 pour 100, et dans la troisième, de 66 pour 100; 118 millions sterling équivalent à 3 milliards de notre monnaie. Les États-Unis seuls ont égalé ce prodigieux déploiement de l'industrie anglaise; dans la période de 1801 à 1836, leur commerce extérieur s'est élevé de 32 millions sterling à 61.

Ainsi, pendant que la révolution française élaborait les idées, les lois et les méthodes de gouvernement qui devaient plus tard régir l'Europe, les Anglais domptaient la matière et découvraient en quelque sorte le monde industriel. Aujourd'hui, l'Europe entière vit de leurs procédés ainsi que de nos opinions. Une émulation, qui par malheur est bien voisine de l'envie, tient tous les peuples en éveil. C'est à qui fabriquera du fer, des machines, des fils et des tissus. On emprunte à l'Angleterre ses machines; on lui

dérobe ses inventions et jusqu'à ses ouvriers, et l'on repousse en même temps ses produits du marché européen, dont chaque nation prétend se réserver une parcelle privilégiée à l'aide des tarifs protecteurs.

Dans cette lutte acharnée, l'Angleterre a pu éprouver temporairement quelque gêne et quelque malaise; elle a pu souffrir, par la faute de son gouvernement, ou par le malheur des circonstances; mais la supériorité de ce peuple, en matière d'industrie, repose sur des bases trop solides pour que la concurrence extérieure ait le pouvoir de l'ébranler. L'accumulation des capitaux, l'expérience des manufacturiers, l'habileté des ouvriers, le bas prix du fer et l'abondance du charbon sont des éléments de succès qui garderont leur poids. La Providence n'a pas voulu que toutes les nations produisissent toutes choses; elle a divisé le travail entre les peuples, afin de faire régner entre eux l'harmonie.

LIVERPOOL.

II

LA POLICE.

L'aspect de Liverpool ne rappelle celui d'aucune autre ville maritime. Ce n'est ni un port extérieur (*out-port*) caché dans quelque repli de la côte, ni un de ces ports intérieurs que forme l'estuaire des grands fleuves. Liverpool tient encore à la Mersey, et touche presque à l'Océan. Au point de jonction des eaux se dresse une batterie, la seule défense qui protége tant de richesses accumulées. Il semble que ces canons ne soient là que pour la forme, et que l'on ne puisse plus croire à la guerre quand on a retiré de la paix de tels avantages. La ville, vue du ri-

vage, est assise en amphithéâtre sur la pente d'une colline. La rivière est comme l'arène de ce cirque commercial, le grand chemin de la navigation sur lequel, au milieu des vaisseaux qui entrent et des vaisseaux qui sortent, la scène change à chaque instant. Au premier plan, l'on aperçoit les docks, longue ligne de bassins bordés de granit et parallèles au fleuve. Là se pressent, chacun à son rang, les navires de long cours, les bateaux à vapeur et les bâtiments du cabotage. Leurs mâts innombrables, chargés de voiles et de cordages, forment une sorte de rideau, derrière lequel s'agite en bon ordre l'essaim des spéculateurs, des commis et des ouvriers.

En face des docks s'élèvent de vastes maisons à six ou sept étages qui occupent les quais et les rues adjacentes; c'est là que sont déposées les marchandises, au sortir des vaisseaux. Un peu plus haut, on rencontre la bourse et la douane, lieux de réunion et de contrôle, auxquels aboutissent les principales artères de la cité, et où, pendant quelques heures de la journée, on brasse les affaires par millions. Vers le milieu de la ville, et devant le splendide portique du chemin de fer, se dressent deux moulins à vent qui semblent être restés là pour marquer les anciennes limites de Liverpool. Le chemin de fer descend jusqu'à *Lime-Street* par un *tunnell* qui porte les voyageurs au centre des quartiers du luxe et des affaires; un autre

souterrain qui traverse toute la ville, conduit les marchandises jusqu'au dock du Roi (*King's-Dock*). Au nord de la ville sont les usines, les quartiers occupés par la populace, et la prison; à l'est, sur la hauteur, la maison de charité et les hôpitaux. La partie méridionale de Liverpool, habitée au commencement du siècle par les riches marchands, est aujourd'hui presque déserte; les boutiques et le tumulte, gagnant les rues hautes à mesure que la population augmentait, n'ont pas tardé à les en chasser. Ils ont transporté leur domicile dans les campagnes environnantes. Les négociants passent à Liverpool cinq à six heures de la journée; ils y tiennent leurs comptoirs, comme font les capitalistes de Londres dans la Cité. Mais c'est hors de la ville qu'ils vont respirer et vivre. Insensiblement la classe moyenne en Angleterre, à l'exemple de l'aristocratie, émigre ainsi vers les champs. Les villes, abandonnées aux classes inférieures, deviennent l'asile exclusif d'une infime et turbulente démocratie.

Les monuments de Liverpool sont ses docks et ses ouvrages hydrauliques, dont l'entretien exige une dépense annuelle de deux millions de francs, un vrai budget des ponts et chaussées; il n'y faut chercher ni temples magnifiques, ni musées, ni théâtres. Les maîtres de cet immense marché sont des parvenus de la veille, à qui l'opulence a bien pu donner les opinions et les prétentions d'une aristocratie, mais qui n'ont

pas eu le temps d'en contracter les goûts libéraux. Liverpool envoie deux députés torys à la chambre des communes, lord Sandon et sir H. Douglas; l'ascendant du parti conservateur, un moment ébranlé dans cette ville par le double choc du bill de réforme et des changements apportés à l'organisation municipale, paraît être définitivement rétabli. Mais les institutions littéraires et scientifiques n'y font que de naître; l'on n'y connaît guère d'autre publicité que celle des dix journaux qui discutent les affaires locales, et qui réflètent les opinions des habitants. Il en est ainsi de toutes les nations commerçantes; les progrès de la puissance et de la richesse précèdent chez elles le goût des arts. Avant d'avoir une école de peinture, la Hollande conquérait les îles de la Sonde et disputait la mer aux flottes de Louis XIV. Les Vénitiens avaient occupé Chypre et la Morée, et ils avaient enrichi leur ville des dépouilles de l'Orient, avant la brillante époque de Paul Véronèse, de Tintoret et de Titien.

La pensée religieuse est jusqu'ici la seule inspiration qui ennoblisse ces rudes natures; à chaque pas que l'on fait dans les rues de Liverpool on rencontre quelque édifice consacré au culte (1); il y en a jusqu'au milieu des docks, où un vieux ponton sert de chapelle flot-

(1) M. Kohl compte 158 églises ou chapelles à Liverpool, y compris la synagogue.

tante à l'usage des matelots. La corporation municipale a construit cinq églises dont l'entretien grève son budget de 80,000 francs par année. Cela se fait, non pas comme à Paris pour orner la ville, mais par un principe de dévotion. Les écoles à Liverpool sont aussi plus nombreuses que dans les cités manufacturières, bien que la dépense municipale n'ait pas excédé sur ce point, du 1er septembre 1843 au 31 août 1844, la faible somme de 1,342 liv. 9 sh. (34,230 fr.;). Enfin c'est la seule ville de l'Angleterre où quelques cabarets se ferment pendant la journée entière du dimanche, et oú l'on prolonge, au delà de la durée des offices, la trêve imposée à l'ivrognerie.

Rien n'est plus triste à voir que Liverpool. Une ville de briques, rembrunie par le temps, se détache encore avec majesté sur un ciel du midi. Regardez Toulouse: la sombre cité a sa poésie qui parle à l'imagination comme un drame dans la vie réelle; mais sous le climat de l'Angleterre, une ville née d'hier prend aussitôt cette livrée de la vieillesse. Sa physionomie est quelque chose d'informe et de lugubre qui attriste sans faire penser. Le brouillard et la fumée retombent en colonnes funèbres sur les rues. Les maisons suent l'humidité. Les hommes, vêtus de noir, sont silencieux et roides. On dirait que cette atmosphère opaque glace la parole ainsi que la joie.

Qui veut connaître Liverpool doit y descen-

dre le soir, à la clarté du gaz qui en illumine les rues. Le jour, chacun vaque à ses affaires avec une activité sans repos et qui ne se laisse pas détourner; les hommes sont tous des manœuvres ou des chiffres, et le mouvement finit par les étourdir comme d'autres l'inaction. Dès que la nuit arrive, la ville se réveille et s'anime pour quelques heures. Le travail a cessé partout; la population ne songe plus qu'au plaisir. Si ce n'est pas la gaieté de Naples, l'empressement est le même. Liverpool avait ses théâtres en plein vent, devant lesquels le peuple s'assemblait comme dans une ville italienne; mais les mœurs anglaises ne s'accommodent pas des spectacles à bon marché (*penny theatres*), et la corporation municipale les a interdits. La foule est donc réduite à circuler devant les boutiques, dont elle admire le luxe, ou à s'enivrer flegmatiquement dans les cabarets; ceux qui ont la bourse mieux garnie entrent en conversation avec les prostituées dans les carrefours, ou se mêlent aux habitués des *salons*, qui sont des espèces de théâtres-cafés; les plus rangés vont assister à quelque *meeting* religieux, philanthropique ou politique, et se dédommager par d'interminables discours du silence de la journée.

Ce phénomène d'une ville anglaise en liesse est particulièrement visible le samedi soir. Le samedi soir est, chaque semaine, à Liverpool, ce que la matinée du mercredi des Cendres est

une fois par année dans les États catholiques du continent. Qu'on se figure une bacchanale sur le seuil d'un édifice consacré à la religion. Ce jour-là, les ouvriers et les matelots ont reçu leur paie ; les négociants et les commis, ayant réglé leurs écritures, ont du loisir à dépenser. Qui profitera de ces dispositions libérales, sinon les cabaretiers, les boutiquiers, les filles de joie et les voleurs ? Jusqu'à minuit, les magasins sont ouverts et resplendissent de lumière. Les revendeurs, criant leurs denrées, font un sabbat à ne pas s'entendre. Les enfants vous courent à travers les jambes; les femmes vont régler chez les détaillants les comptes de la semaine et acheter à crédit les provisions de celle qui suivra; les hommes remplissent les palais du *gin*, s'enivrent et se battent dans les rues. Les prostituées sortent par essaims, et arrêtent les passants presque de vive force. Les filous, disposés par bandes, font la presse au milieu de la foule affairée, cherchant leur bien dans les poches d'autrui. La police enfin, qui surveille cette agitation universelle, est obligée de multiplier ses mouvements. Je plains l'étranger qui se jetterait seul en observateur au milieu d'une telle orgie. Il éprouverait un isolement plein d'effroi, comme s'il était placé entre deux armées prêtes à combattre. Traqué par la Vénus impudique, coudoyé par les ivrognes et renversé par les voleurs, les agents de la

force publique ne le relèveraient pas; ce jour-là et à cette heure, la surveillance de répression fait oublier la surveillance de protection. Mais, minuit sonnant, l'orgie s'arrête: toutes les portes se referment, et le peuple commence à se recueillir. C'est dimanche. On n'entend bientôt plus dans les rues que le sifflet des malfaiteurs qui s'appellent, et le bâton ferré des inspecteurs de police qui retentit sur le pavé pour avertir les veilleurs de nuit de se tenir sur leurs gardes et de payer d'activité.

J'ai parcouru la nuit les divers quartiers de Liverpool, accompagné du surintendant de la police, M. Whitty, qui avait bien voulu me servir de guide. Cette reconnaissance, que j'ai faite dans les principales cités de l'Angleterre et de l'Écosse, ne serait pas possible en France. La police, chez nous, est une institution que l'on tolère de peur d'un plus grand, mal mais que l'on envisage avec un certain mépris. Cela tient sans doute à la nature des moyens qu'elle emploie, et qui font qu'on lui sait peu de gré des services qu'elle rend. En Angleterre, la police n'a pas d'agents secrets, et elle ne dénonce personne. Chargée de réprimer les délits et de protéger les citoyens honnêtes, gardienne des personnes et des propriétés, elle est considérée comme une véritable magistrature. Le peuple la respecte partout; dans quelques villes, ce respect va jusqu'à l'affection. C'est ce que l'on

peut voir à Glasgow, ville pourtant bien turbulente, où les querelles entre ouvriers vont quelquefois jusqu'à l'assassinat. Là, dans les plus affreux quartiers, dans ces *wynds* tristement célèbres par l'insalubrité, par la misère et par le crime, j'ai entendu avec émotion la populace s'écrier, sur les pas du surintendant de la police qui m'en faisait les honneurs: « Longue vie au capitaine Miller! Dieu vous bénisse, capitaine Miller! (*long life to captain Miller! God bless you, captain Miller!*) » Que M. Delessert visite la place Maubert ou le quartier des Halles, et, quoique l'on respecte en lui l'homme de bien, il n'y recueillera pas un salut.

La police n'exerce pas à Liverpool le même empire qu'à Glasgow. Elle est cependant bien accueillie partout, et le chef de ce corps ne craint pas de s'aventurer, suivi d'un seul homme, dans les endroits les plus suspects. M. Whitty, qui a vu Paris et qui sait ce qu'il y a d'instruction dans l'étude comparée des grandes villes, voulut me faire connaître, sous leur aspect le plus intime, les basses régions de Liverpool.

Nous visitâmes d'abord les rues situées entre *Park-Lane* et *Wapping*, quartier voisin des docks, et principalement habité par les ouvriers irlandais. Il était neuf heures du soir; les enfants jouaient par troupes sur la chaussée, aux dernières lueurs du crépuscule, et les femmes, sur la porte des maisons, aspiraient un air plus pur

que celui de leurs étroits taudis. Nous parcourions *Crosbie-Street,* une de ces rues où la fièvre règne dans toutes les saisons de l'année. Je m'attendais à des apparences plus choquantes. Sans doute, l'état de la voie publique atteste, comme à White-Chapel et comme à Bethnal-Green, l'incurie de l'autorité municipale : les immondices de toute nature restent, la semaine entière, étalées en plein air, et les rues n'ont pas d'égouts (1), ce qui, dans une ville anglaise, a de bien autres conséquences que dans une ville française, où les conduits souterrains sont destinés uniquement à faciliter l'écoulement des eaux. Cependant on n'y rencontre pas, comme dans ces quartiers de Londres qui semblent abandonnés de Dieu et des hommes, des familles entières

(1) « Depuis douze ans, la corporation de Liverpool a consacré à la construction des égoûts plus de 100,000 liv. st., mais ces égoûts sont de grandes artères établies dans les principales rues : le bienfait de cette mesure n'a été étendu qu'à un petit nombre de rues secondaires (*bye streets*), habitées par les classes ouvrières. J'estime le nombre des rues habitées à 566, ayant une étendue de 101,290 *yards*, ou d'environ 57 milles et demi, dont 235, ayant une étendue de 25 milles et demi, sont pourvues d'égoûts dans toute leur longueur ou dans une partie de leur longueur. Malheureusement ces 25 milles et demi sont répartis d'une manière inégale entre les diverses classes de la population, car, tandis que sur 243 rues, ayant une étendue de 20 milles, habitées surtout par des ouvriers, 36 seulement sont pourvues d'égoûts sur une étendue de 4 milles, la proportion des égoûts, dans les 323 rues habitées par les autres classes, est de 21 milles et demi sur 37 et demi. » (Duncan, *On the physical causes of the mortality in Liverpool.*)

pourrissant entre les quatre planches d'une étable, ou rongées par une misère qui défie toute description. Parmi les mauvais côtés de Liverpool, la pauvreté n'est pas, à beaucoup près, le plus saisissant.

Les logements des ouvriers, à Liverpool, sont encore plus insalubres qu'ils ne sont misérables. Leurs familles vivent en majeure partie, dans des caves (*cellars*) ou dans des cours fermées, et manquent d'air avant de manquer de pain. On compte sept mille caves habitées par plus de vingt mille personnes; cinquante à soixante mille personnes peuplent les arrière-cours.

Les caves dans lesquelles végètent les tisserands de la Picardie et de la Flandre sont des habitations de luxe auprès de celles que recherche la population irlandaise à Liverpool. Représentez-vous des espèces de trous de dix à douze pieds carrés de surface, ayant souvent moins de six pieds anglais de hauteur, en sorte qu'il est difficile à un homme de s'y tenir debout. Ces tanières n'ont pas de fenêtres; l'air et la lumière n'y pénètrent que par la porte dont la partie supérieure est généralement au niveau de la rue. On y descend, comme dans un puits, par une échelle ou par un escalier presque droit. L'eau, la poussière et la boue s'accumulent au fond; comme le sol est rarement parqueté, et qu'aucune espèce de ventilation n'y est possi-

ble, il y règne une épaisse humidité. Dans quelques endroits, la cave a deux compartiments, dont le second, qui sert de chambre à coucher, ne reçoit de jour que par le premier. Chaque cave est habitée par trois, quatre et jusqu'à cinq personnes. Le loyer coûte deux shillings par semaine, ou plus de 130 francs par an. A ce prix, on peut avoir une chambre au premier étage, quand on loue à la semaine, et une maison tout entière, quand on loue à l'année. Un père de famille, à qui je demandais l'explication de cette préférence des classes laborieuses pour les logements souterrains, me répondit: « Je suis plus près de la rue pour mes enfants. »

Les enfants des ouvriers passent, en effet, dans la rue les journées et même une partie des nuits. Sans ces habitudes d'une vie tout extérieure, la jeunesse, déjà si pâle et si peu agréable de formes à Liverpool, s'étiolerait bien davantage. Mais l'éducation qui se fait sur le pavé a aussi ses dangers. L'existence des Anglais étant plus intérieure et moins sociable que celle d'aucun autre peuple, il s'ensuit que l'on ne rencontre guère habituellement dans les rues que les hommes qui sont en lutte avec les lois. Voilà les instituteurs qui élèvent les enfants du peuple; l'école, ou plutôt le champ d'expériences, ce sont les docks, où ces petits larrons s'exercent à piller la marchandise déposée sur les quais. En 1836, et dans un rapport du comité de po-

lice, on comptait 600 voleurs, dont le pillage des docks faisait la spécialité, et qui avaient pour aides-manœuvres 1,200 enfants.

Un autre trait distinctif de Liverpool est la construction de ces cours fermées qui doublent en quelque sorte les rues. Elles se composent de deux rangs de maisons à trois étages d'élévation, qui se font face et qui sont adossées à d'autres édifices. Un espace, qui varie de six à quinze pieds, sépare les deux côtés, et la cour ne communique avec la rue que par un étroit corridor sous lequel on entre en se baissant comme par la porte d'une prison. L'air empesté, que l'on respire au fond de ces abîmes, ne se renouvelle jamais. Pour achever d'épaissir les émanations fétides qui s'en exhalent, les habitants ont coutume d'entasser dans un coin de la cour les débris de leur ménage, et lorsque ceux-ci sont des Irlandais pur sang, comme dans le quartier du *Vauxhall,* il s'y joint l'odeur des porcs qu'ils engraissent, ou des ânes qu'ils introduisent jusque dans leur chambre à coucher (1). Il y a près de 2,500 cours à Liverpool, et chacune renferme en moyenne 6 à 8 maisons ;

(1) « Dans une maison située dans une cour de Thomas-Street, un malade était dans un coin de la chambre, couché sur un tas de paille ; dans l'autre coin, un âne était commodément établi. Sous la fenêtre, on apercevait le tas de fumier que l'âne aidait à ramasser dans la rue. » (Rapport de M. Duncan, *Sanitary condition of working classes.*)

ainsi, la moitié des maisons de la ville (Liverpool a 32,000 maisons) se trouve dans ces conditions déplorables de salubrité.

Une maison de trois étages, et par conséquent de trois chambres, se loue 5 ou 6 livres sterling dans une cour fermée; une habitation de la même grandeur vaut le double et souvent le triple de ce prix dans une rue. Tout ce qu'il y a d'ouvriers et d'employés à Liverpool habite donc les caves ou les cours, et souvent, par un raffinement d'économie et de patience, des caves dans les cours. Une clause des règlements municipaux interdit aux propriétaires de maisons de consacrer l'appartement souterrain à l'habitation des hommes; mais, par la cupidité des uns et par l'insouciance des autres, ce règlement est resté sans application. C'est dans les caves que se tiennent la plupart des écoles où l'on reçoit les petits enfants. Les caves servent d'hôtels garnis aux Irlandais de passage, aux musiciens ambulants, aux mendiants et aux vagabonds. Ceux qui ont le moyen de payer 3 *pence* (6 sols) par nuit sont admis à prendre place dans un des cinq ou six lits que renferme l'unique chambre de chaque étage, un rideau séparant les femmes des hommes. Pour les moins magnifiques, on étend de la paille dans une cave, et l'on y entasse pêle-mêle autant d'êtres humains que ce bouge en peut contenir; mais aussi le prix n'est que d'un *penny*.

Entre la bourse et la prison, un pâté de rues étroites et de cours infectes, dont *Ray-Street* et *Highfield-Street* sont les plus connues, est le quartier-général des recéleurs et des gens sans aveu. Il n'y a pas de jour où la police n'ait quelque descente à y faire, et le bruit des rixes qui éclatent à chaque instant avertit au loin les gens honnêtes d'éviter un endroit aussi impur.

Ce soir-là, par extraordinaire, la cour des Miracles de Liverpool était d'un calme désespérant. Lorsque nous atteignîmes *Highfield-Street,* les habitants du lieu étaient rentrés chez eux comme de bons bourgeois. On n'apercevait dans la rue qu'une seule maison éclairée à cette heure: c'étaient une trentaine d'Irlandais rassemblés pour veiller devant le corps d'un enfant, et qui, dans leur dévotion superstitieuse, célébraient dans une chambre ouverte, à la clarté des flambeaux, les rites à demi païens de leur pays. Cependant les locataires attardés arrivaient un à un, et, voyant des étrangers, ils se glissaient en silence le long des murs ; les portes entrebâillées se refermaient aussitôt derrière eux.

J'aurais craint de porter mes regards au delà, car je me rappelais que tout Anglais considère la maison qu'il habite comme un château-fort, où nul ne doit pénétrer sans son consentement; mais la police a des priviléges, même sur cette terre de liberté. Toutes les portes, auxquelles M. Whitty frappa, s'ouvrirent sans délai; partout

l'hôte ou l'hôtesse mit le plus grand empressement à nous montrer le logis jusque dans ses moindres détails; et couché ou à demi vêtu, homme ou femme, malfaiteur, vagabond ou mendiant, pas un des singuliers habitants de *Highfield-Street* ne parut contrarié de notre visite. Je ne décrirai pas l'ameublement de ces garnis; des hommes vêtus de haillons pendant le jour trouvent très-naturel qu'on leur donne des haillons pour couverture pendant la nuit. Tout ce monde-là semblait reposer à son aise; souvent cinquante personnes étaient amassées dans un espace qui ne contenait de l'air respirable que pour huit ou dix. Voici, au surplus, le type des garnis souterrains tels qu'on peut les voir à Liverpool et à Manchester. Le logis se compose de trois pièces; une avant-cave, qui sert à la fois de cuisine, de salle à manger et de chambre à coucher, puis deux arrière-caves, dans chacune desquelles sont deux lits juxtaposés. La pièce principale reçoit le jour par la porte, et à ce luxe de lumière elle joint un certain luxe d'ameublement, car les lits ont des rideaux; les autres ne sont éclairées que par un étroit soupirail, et les habitués y reposent mollement sur des paillasses que supportent des bois à demi pourris, et qui ont pour toute couverture des chiffons cousus. Là, sur les six grabats, 18 et souvent 20 personnes passent la nuit, dans ces trous dont chacun n'a pas plus

de 8 pieds carrés, sur une élévation moyenne de 6 à 7 pieds. Autant vaudrait coucher à la belle étoile, au milieu des marais Pontins.

Le caractère essentiellement nomade de cette population atténue, à quelques égards, les conséquences d'un pareil régime. Liverpool est une ville de passage et de rendez-vous incessamment battue par le flux et par le reflux des émigrants, où les couches inférieures de la société n'ont pas le temps de se fixer, où le domicile et la famille n'existent pas à proprement parler. Entrez dans le *work-house* de Liverpool; sur 1,534 pauvres qu'il renfermait au 22 juillet, l'on comptait 346 hommes, tous avancés en âge; 712 femmes, la plupart jeunes encore, et 476 filles ou garçons. Ainsi, les femmes et les enfants forment les 77 centièmes des pauvres secourus; à Manchester, la proportion n'est que de 70 pour 100. Dans la prison, sur 4,560 détenus, il est entré, en 1842, 1,678 femmes, soit 37 pour 100 du nombre total. A Manchester, les femmes ne comptent parmi les détenus que dans la proportion de 20 à 25 pour 100. Cette différence tient sans doute à ce que le travail dans un port de mer n'offre pas les mêmes ressources aux femmes et aux enfants que dans une ville d'industrie. « Il y a bien peu d'ateliers à Liverpool où l'on puisse employer les enfants (1), » dit le commissaire du gouverne-

(1) *Children's employment commission.*

ment, M. Austin. Cependant le grand nombre des femmes et des enfants, qui tombent à la charge de la paroisse ou qui sont entraînés à commettre des délits, vient surtout de l'abandon dans lequel les hommes laissent leurs familles, soit qu'ils aillent à la mer, soit qu'ils mènent, dans l'intérieur de l'Angleterre, cette vie errante qui a fait donner à une certaine classe d'ouvriers le surnom de *navigateurs*.

Pour bien comprendre Liverpool, il faut visiter l'asile de nuit (*night asylum*) à l'heure où commmence l'interrogatoire des pauvres qui demandent à être admis. Il est situé dans *Waux-hall-Road*, au centre du quartier le plus misérable comme le plus malsain, et à quelques pas des fonderies et autres usines qui vomissent, dn matin au soir, autour de l'édifice, des tourbillons de fumée. Rien de plus sombre que les abords de cet établissement; rien de plus négligé que l'administration. Les fondateurs de l'œuvre ne prennent pas la peine, comme cela se pratique en Écosse, d'examiner eux-mêmes les malheureux qui se présentent; ils délèguent ce soin au gardien de la maison, vieillard asthmatique et morose qui s'en acquitte en fonctionnaire salarié. A Édimbourg, les pauvres admis sont aussitôt plongés dans un bain; ils reçoivent ensuite une portion de gruau, et la nourriture spirituelle leur est donnée par le chapelain avant l'heure du repos. Ici, nulle trace de cha-

rité ni envers l'âme, ni envers le corps, et en retour point de respect pour l'autorité de la maison. On entre le chapeau sur la tête, on siffle, on chante, on crie, on se dispute dans les chambres; il ne saurait être question de propreté ni de décence, là où trois rangs de lits (1) sont superposés l'un à l'autre comme dans l'entrepont d'un vaisseau.

Malgré ce défaut de règle et de comfort, il y a toujours foule aux portes. En 1842, l'asile a reçu 15,817 individus qui ont donné 37,544 journées de présence, ou 103 individus par nuit. Ce nombre augmente en hiver et diminue en été, jusqu'à présenter une moyenne de 125 en janvier et de 77 en juin. Parmi les 15,817 individus admis en 1842 figuraient 1,246 matelots, 9,643 ouvriers ou journaliers, 2,880 femmes, et 2,046 enfants.

De huit heures du soir à onze heures, j'assistai à la réception des pauvres sans asile, prenant note des motifs qu'ils faisaient valoir pour obtenir un gîte pendant la nuit. Il s'en présenta 78, hommes, femmes ou enfants. Voici les cas sommairement rappelés.

« Un matelot avec une jambe de bois, chassé, faute de payement, du garni où il logeait.

« Le cuisinier d'un vaisseau, depuis deux

(1) Ces lits triples, que l'on retrouve aussi dans les prisons, sont appelés *berths*.

jours à Liverpool, sans ressource, allant à Belfast.

« Un journalier de Maryport, cherchant du travail.

« Un moissonneur (*harvest-man*), retournant de Stokport en Irlande.

« Une femme écossaise, venant de Manchester à la recherche de son mari.

« Une femme avec un enfant naturel, renvoyée de la maison de charité depuis deux jours.

« La femme d'un matelot absent, chassée, faute de payement, du logement qu'elle occupait.

« Une femme venant de Halifax pour chercher du travail.

« Un enfant de quatorze ans venant du comté de Stafford pour s'embarquer.

« Une femme, renvoyée du logement qu'elle occupait à Leeds.

« Une jeune fille, qui travaillait dans une fabrique de Manchester, allant à la recherche de sa sœur.

« Une Irlandaise, qui était depuis deux mois et demi à Liverpool.

« Une femme de Dublin, sans ressource, prétendant qu'on lui a volé 5 livres sterling sur le paquebot.

« Un matelot américain de Savannah, depuis cinq semaines à Liverpool.

« Mari et femme, venant de Nottingham, tisserands de leur état, allant à Dublin.

« Une Irlandaise avec trois enfants, à la recherche de son mari.

«Deux enfants de quatorze ans, arrivant, l'un de Glasgow, l'autre de Newry, et que l'on a ramassés dans les rues.

« Une femme de Liverpool, abandonnée par son mari.

« Un matelot, sortant de l'hôpital.

« Enfin, des soldats congédiés, des ouvriers de Macclesfield, de Birmingham, de Warrington ou de Londres, cherchant, les uns de l'ouvrage, les autres un navire qui les reçût en qualité de matelots, et parmi ces derniers un jeune fileur de Manchester, qui arrivait, par une pluie battante, nu-pieds, couvert à peine d'un pantalon et d'une chemise, trempé jusqu'aux os, tremblant de tous ses membres, et qui, après avoir parcouru cette distance de 36 milles, allait se coucher sans un morceau de pain, en attendant que le capitaine de quelque navire lui permît par charité de s'embarquer. »

Ainsi, dans la détresse qui pèse depuis quelques années sur le travail, les hommes vont de la terre à la mer, et du commerce aux manufactures, et Liverpool est le lieu où se font ces perpétuels revirements.

Une autre conséquence de la nature flottante

de la population à Liverpool est la multiplicité des lieux de divertissement et de débauche, des salons, des cabarets et des maisons de prostitution, avec leur cortége obligé de vols et d'excès. Suivant un document publié en 1836, il existait à Liverpool 1,609 débits de liqueurs spiritueuses (*public houses*), 70 restaurants de bas-étage (*taps*), 585 débits de bière, 20 salons, et 300 maisons qui renfermaient 1,200 prostituées. Le nombre des débitants de genièvre et de whiskey a quelque peu diminué depuis les prédications du père Mathieu, qui ont ramené au régime de l'eau pure et du thé une certaine quantité d'Irlandais. Liverpool en renferme cependant proportionnellement plus que Londres, et les comptoirs du *gin* y sont tout aussi magnifiques. Dans ces longues salles où l'on a prodigué les glaces, les dorures et la lumière, les tonneaux étagés et numérotés occupent le fond de la scène; les hommes, les femmes, les enfants, viennent se ranger par centaines sur des bancs où ils savourent avec un plaisir morne les illusions contenues dans un verre d'eau de feu. Je ne sais pas de plus affligeant contraste que celui d'une population en guenilles s'enivrant dans un palais. Et comment les enfants ne seraient-ils pas initiés, dès leur bas âge, aux mêmes excès que les chefs de la famille? Quand il n'y a pas de pain dans la maison ni de chaleur au foyer, le père, souvent même la mère, les envoie,

avec son dernier *penny*, chercher du genièvre ou du whiskey, et ceux-ci doivent prendre une bien haute idée d'un genre de consolation auquel on sacrifie tout !

Les salons sont des lieux de réunion qui forment un café au rez-de-chaussée, et au premier étage une salle ici de théâtre, là de danse ou de concert. Ces établissements se multiplient aujourd'hui dans les grandes villes de l'Angleterre ; il y en a pour tous les goûts et pour tous les rangs de la société. Les salons fréquentés par les commis (*clerks*) et par les marchands ont un certain air de bonne compagnie ; les femmes n'y sont pas admises, et pendant que les habitués prennent des rafraîchissements, le propriétaire chante ou exécute au piano les airs des opéras nouveaux. Dans quelques autres, des couples, qui viennent de se former au coin de la rue, assistent conjugalement à des scènes de mimique ou de ventriloquie. Un de ces établissements est tenu par un gros homme de bonne humeur, qui passa longtemps pour la fleur des pugilistes, et que l'Angleterre boxante avait élu pour son champion officiel, James Ward ; il achève, dans cette spéculation que son nom fait prospérer, une fortune commencée dans les combats singuliers et dans les paris. Ailleurs, on ne reçoit que des matelots, et quand ils ont échauffé leur imagination à boire du grog, dans les stalles du rez-de-chaussée, on leur sert au premier étage des parades mili-

taires et des farces appropriées à leurs goûts grossiers. Les filous de profession ont aussi leurs amusements publics. J'en ai vu deux ou trois cents dans une salle assez semblable au Café des Aveugles, où on les régalait de chansons grivoises et de vaudevilles salés; mais le lieu, malgré une sorte d'ordre apparent, n'avait rien de bien sûr, et je n'y restai que le temps de me faire désigner, parmi ces visages sinistres, les habitués les plus réguliers de la prison.

Le nombre des prostituées va croissant à Liverpool comme à Londres. A ne consulter que les documents officiels, il était de 1,902 au 1er janvier 1838, de 1,695 en 1839, de 2,394 en 1840, de 2,683 en 1841, et de 2,900 en 1842. Les comptes-rendus de la police signalent 770 maisons suspectes, 246 garnis fréquentés par les mendiants, et 93 maisons de recel. Voilà ce que la police sait, mais elle ne sait pas tout. Sans aller au-delà du vice constaté, l'on voit que Liverpool dépasse Londres même; ce qui semble indiquer que les causes de dépravation sont pareilles dans les deux villes, et que ces causes rencontrent à Londres, au foyer même de la civilisation, des contre-poids dont Liverpool est dépourvu.

Le nombre des personnes arrêtées en 1842 a été à Liverpool de 16,474. Dans le total figurent les délits de simple police, tels que l'ivrognerie et les désordres commis dans les rues.

Voici les principaux chapitres de ce budget criminel :

DÉLITS CONTRE LES PERSONNES ET CONTRE L'ORDRE.

	Prévenus.
Meurtre et tentative de meurtre	8
Violences avec effusion de sang	20
Tentative de viol, bigamie, etc.	33
Rixes et violences (*common assaults*)	965
Violences commises contre les agents de l'autorité.	503
Tapage dans les rues	770
Tapage fait par des prostituées	387
Ivresse et désordre	2,880
Prostituées dans cet état	902
Simple ivresse	2,976
Mendicité	331

DÉLITS CONTRE LES PROPRIÉTÉS.

Incendie	4
Vols avec violence ou avec effraction	119
Vols simples	3,103
Filouteries	517
Faux	14
Escroqueries	231
Vols commis par des prostituées	528
Recel	242
Gens suspects arrêtés au moment de voler	712
Contrebande	106

Le trait le plus sombre du tableau est dans ce fait que, sur 6,202 prévenus de délits graves (*felonies*), on en comptait 2,197 de dix-huit ans et au-dessous, et dans cet autre, que les femmes y figurent à raison de 35 pour 100, proportion supérieure à celle de Londres, et double de celle de Paris.

Les vols de toute nature sont à peu près aussi nombreux à Liverpool, dans une population de

300,000 âmes, que dans le département de la Seine, peuplé de 1,200,000 habitants. Toutefois, suivant un calcul fait par l'habile gouverneur de la prison, M. Highton, les délinquants nés à Liverpool ne fourniraient à la somme des arrestations qu'un contingent de 37 pour 100. Il en résulte que si, dans l'échelle de la criminalité, les villes de commerce et de passage tiennent le premier rang, elles doivent être considérées plutôt comme le rendez-vous que comme le foyer de cette corruption.

Le capitaine Miller a publié, dans une brochure intéressante (1), une comparaison entre les principales villes du royaume-uni, sous le rapport des désordres qui s'y commettent. Ce rapprochement prend pour point de départ l'année 1839, et le résultat présente 1 délinquant sur 24 1/4 habitants à Londres, 1 sur 7 à Dublin, 1 sur 16 à Liverpool, 1 sur 22 3/4 à Glasgow. La proportion était à Manchester, en 1843, de 1 sur 19 habitants, et de 1 sur 14 à Édimbourg en 1841. On voit que, par une exception qui n'appartient qu'à l'Angleterre, la métropole britannique, malgré l'effrayante accumulation qui s'y fait des crimes et des délits, n'est pas encore le théâtre où le mal se déploie avec le plus de puissance ni de liberté.

(1) *Papers relative to the state of crime in the city of Glasgow.*

L'institution d'une police sévère n'a pas été sans influence sur la masse des délits. On sait déjà que les malfaiteurs anglais, depuis qu'ils trouvent les villes mieux défendues contre leurs déprédations, se rabattent sur les campagnes. Cette émigration paraît avoir été particulièrement sensible à Liverpool, qu'un millier de voleurs émérites ont quitté de leur propre mouvement. Depuis leur retraite. le nombre des vols a beaucoup diminué. En 1838, les rapports municipaux signalaient 482 vols avec violence ou avec effraction, 3,600 vols simples, 844 vols commis par des prostituées, et 2,480 gens sans aveu arrêtés au moment de commettre des vols. La réduction, sur ces quatre chapitres, a été en quatre années de 27 pour 100. L'action d'une force répressive ne saurait aller au-delà: c'est par d'autres institutions et par d'autres influences qu'il faut pourvoir à la réforme des mœurs.

La police de Liverpool est organisée sur le même plan que celle de Londres, qui a servi de modèle à toutes les grandes villes du royaume-uni. En France, vous rencontrez jusque dans les moindres villages l'uniforme du gendarme qui représente l'ordre public. En Angleterre, la police rurale n'existe pas, ou n'a qu'une organisation partielle; le ministère whig a vainement tenté d'introduire cette machine répressive qui est un des plus beaux produits de notre

centralisation (1). En revanche, la police urbaine de l'autre côté du détroit a une supériorité décidée, et nous gagnerions à l'imiter. Il vaut donc la peine d'expliquer cette institution, qui est, à mon sens, le chef-d'œuvre administratif de sir Robert Peel.

L'effet utile de la force publique dépend non-seulement de l'organisation qu'on lui donne, mais de la direction qu'elle reçoit. S'il fallait en juger par le nombre des hommes que l'autorité tient sur pied, Paris devrait être la ville la mieux gardée dans le monde entier. Sans compter douze à quinze mille hommes de garnison, et un millier de gardes nationaux de service appuyés sur une réserve de soixante mille, le préfet de police a sous ses ordres « une garde municipale de plus de 2,500 fantassins et 400 cavaliers, un corps de sapeurs pompiers de 830 hommes, des bureaux où travaillent tout le jour et souvent la nuit près de 300 employés, un service extérieur de commissaires, d'inspecteurs, de sergents de ville, d'agents de tous ordres, qui comprend plus de 2,000 personnes (2). » Ce personnel, tout nombreux

(1) Aux termes de la loi du 27 août 1839, mutilée par les torys, les juges de paix du comté peuvent désigner des constables pour faire la police, dans les campagnes. Cette police facultative se composait, en 1843 de 2216 hommes pour l'Angleterre et le pays de Galles, qui avaient coûté pendant l'année 143,803 liv. ster.

(2) Depuis que M. Vivien a écrit ces paroles dans la *Revue des Deux-Mondes* (1er décembre 1842), l'effectif de la force mu-

qu'il est, ne fait pas régner à Paris une sécurité plus grande que celle dont on jouit dans les autres capitales de l'Europe ; il ne nous met pas à l'abri des émeutes, et les efforts de la surveillance quotidienne ne paraissent pas tenir en échec, autant qu'il le faudrait, l'audace des malfaiteurs. A Londres, la garnison se compose de trois ou quatre régiments de la garde, qui ne servent qu'à parader devant les casernes et les palais royaux. La force de la police municipale, en y comprenant celle de la Cité, est d'environ cinq mille constables, sergents et inspecteurs (1). Ce corps maintient l'ordre au sein de la nombreuse population et dans l'immense étendue que renferme la métropole. Bien loin d'être insuffisant pour cette tâche, il fournit des détachements que l'on expédie, par les chemins de fer, au premier bruit d'une émeute, à Birmingham, à Manchester, dans les poteries, dans le pays de Galles, en un mot, sur tous les points menacés. Il en est demême dans les principaux centres de commerce et d'industrie. La police municipale se compose à Birmingham de 300 hommes pour garder 190,000 habitants, à Glasgow de 300 hommes pour 215,000 habitants, à Manchester

nicipale s'est modifié à Paris. La garde municipale compte aujourd'hui 3244 hommes, et le corps des sapeurs-pompiers 661.

(1) Le personnel de la police métropolitaine à Londres était, en 1844, de 4673 hommes, et de 542 pour la police de la Cité, total 5,215.

de 390 hommes pour une aggrégation de 235,000 habitants ; A Liverpool enfin, malgré tant d'éléments de désordre, et bien que la police ait à contenir, sans l'assistance d'une garnison, la foule remuante des Irlandais ainsi que sept à huit mille matelots, elle ne compte pas plus de 640 hommes dans ses rangs.

Je sais ce que l'on peut dire sur la différence des populations, et je ne conteste pas qu'avec les habitudes militaires du peuple français la force publique doive affecter à Paris des proportions plus imposantes que dans un pays où dix mille hommes prennent la fuite devant un escadron de dragons ; mais les crises, dans lesquelles on peut avoir à déployer cet appareil de baïonnettes et de canons, sont heureusement fort rares, et les circonstances qui appellent chaque jour la surveillance de l'autorité ne présentent pas en Angleterre moins d'obstacles à surmonter qu'ailleurs. Toutes choses égales, il paraît évident que la police produit chez nos voisins tout ce qu'elle peut produire, tandis que chez nous la moitié de la force disponible reste constamment sans emploi.

Cette inégalité dans les résultats obtenus tient uniquement à la différence des systèmes. La police, en Angleterre, ne procède pas du même principe qu'en France ; elle ne relève pas de la même autorité, et elle n'a pas la même organisation.

En France, un agent de police voit ses devoirs bornés à la répression des délits et des contraventions; il ne se considère pas comme chargé d'un autre mandat. Protéger les honnêtes gens n'est pas son affaire, et les coquins tombent seuls sous sa juridiction. Il ne prévient et n'empêche pas le mal, il se borne à le réprimer en prêtant main-forte à la loi. De là, son ton acerbe, son regard insolent et quelquefois provocateur; de là, l'épée qu'il porte au côté. C'est une machine à procès-verbaux et un instrument d'arrestation, rien de plus, mais aussi rien de moins.

L'officier de police (*policeman*), en Angleterre, a des devoirs beaucoup plus étendus; il est chargé, il répond de la sûreté des personnes et de celle des propriétés. Autant il doit se montrer vigilant et courageux dans la répression des délits, autant on lui recommande d'être bienveillant, prévenant et soigneux des intérêts de la communauté. Il se considère comme l'ennemi des coquins et comme le serviteur des honnêtes gens. A toute heure du jour et de la nuit, vous le trouvez sur votre chemin qui vous donne le nom des rues, l'adresse des habitants, en un mot, les renseignements qui vous peuvent être utiles. Il ferme la porte de votre maison, si vous l'avez laissée ouverte, vous avertit, en cas d'incendie ou d'effraction, et donne le signal des secours, vous ramène ou conduit au poste votre enfant

égaré, écarte tout embarras et tout danger de la voie publique, veille enfin pour vous et sur vous.

Si la police commande aux citoyens en France, et si elle les sert en Angleterre, cela vient peut-être de ce qu'elle procède ici du pouvoir municipal, et là du pouvoir central. A Paris, le préfet de police est le représentant direct de l'autorité ministérielle. Dans les départements, le maire de chaque commune, étant nommé par le ministre de l'intérieur ou par le préfet, ne dirige la police communale que par une délégation du pouvoir exécutif et sous le contrôle immédiat du préfet; et comment une police qui ne relève pas des habitants se croirait-elle tenue de les ménager ou de prendre leurs intérêts? Dans la Grande-Bretagne, au contraire, les maires, étant les élus de la cité, en ont le gouvernement sans réserve; l'autorité centrale n'intervient qu'au défaut de l'autorité municipale, et pour ajouter aux forces des localités la puissance de l'État.

En vertu de ce principe, le gouvernement n'hésite pas en Angleterre à confier le droit de faire la police, avec une autorité publique, à des associations qui ont un caractère privé: c'est ainsi que les compagnies de chemins de fer ont obtenu de transformer leurs employés en constables et d'exercer, en vue de l'ordre, un pourvoir proportionné à leur responsabilité; à Londres, deux sociétés philanthropiques ont

leur police particulière, et quelques maisons de commerce paient des *watchmen* pour garder leurs établissements pendant la nuit.

Dans l'exercice de la surveillance, la police française emploie des agents secrets et des agents publics ; ceux-ci sont les seuls dont la police anglaise admette le concours. «La police de sûreté, dit M. Vivien, comprend des agents publics et des agents secrets ; les premiers surveillent les voleurs sans se joindre à eux ; les seconds s'en approchent davantage, et sans jamais, en aucune façon, de loin ni de près, tremper dans leurs méfaits, ils les rencontrent, les connaissent personnellement, et peuvent avec exactitude révéler les noms, les caractères de ces misérables, sauvages égarés au milieu de la civilisation... » Et ailleurs : «La préfecture de police a cessé depuis long temps d'employer des repris de justice dans les brigades de sûreté. Toutefois, il est impossible de renoncer entièrement aux services de cette classe d'hommes, et des agents mêlés à la vie et aux habitudes des malfaiteurs ne peuvent se recommander par la pureté du caractère et par la dignité des mœurs. »

Certes, si l'on tient à conserver la tradition d'une police secrète, M. Vivien a raison, on doit se résigner à l'emploi des hommes *qui ne se recommandent ni par la pureté du caractère, ni par la dignité des mœurs.* Il faut avoir trempé dans le

crime pour faire métier de la délation et de la trahison; ces basses œuvres de la police ne conviennent qu'à des mains déjà souillées. Mais une police secrète est-elle nécessaire au maintien de l'ordre public? Pour ma part, je ne le pense pas. Je crois même, et je l'ai dit plus haut, que, si le nom seul de la police est devenu un opprobre en France, cela tient à la nature mystérieuse des moyens et au caractère peu moral des agents qu'elle emploie; tandis que, si la police est universellement respectée en Angleterre, on peut sans hésitation attribuer la popularité qu'elle obtient, à la franchise et à la dignité de ses procédés. Tous les hommes qui ont de l'expérience en cette matière, M. Miller à Glasgow, M. Whitty à Liverpool, M. Beswick à Manchester, sont les adversaires les plus déterminés de la police secrète. Ils s'applaudissent de n'y avoir jamais eu recours, et ils trouvent, dans l'empressement que mettent tous les citoyens à leur donner des indications et des renseignements sur les délits ainsi que sur les auteurs des délits, une assistance qu'aucune brigade secrète n'aurait pu leur prêter.

Au lieu de réprimer le vol et de traquer les voleurs, la police secrète tend à les conserver en quelque sorte. Où veut-on que ces agents ténébreux de l'administration puisent les renseignements qu'ils lui transmettent, si ce n'est

dans les lieux de réunion et dans la société même des malfaiteurs? De là, l'espèce de tolérance qui protége, à Paris notamment, les repaires les plus immondes. La police n'ignore pas que les repris de justice s'y rassemblent, elle connaît le danger et l'immoralité de ces rassemblements où prennent naissance tous les complots et où se fait la liquidation des entreprises nocturnes. Rien ne lui serait plus facile, puisqu'elle les tient à toute heure enveloppés dans ses filets, que de fermer d'un seul coup les *tapis francs* et de mettre la main sur les habitués, mais alors que deviendrait l'importance des agents secrets? S'il n'y avait plus de *tapis francs*, où rencontreraient-ils les voleurs pour *se mêler*, selon l'expression de M. Vivien, *à leur vie et à leurs habitudes?* qui les tiendrait informés? où serait la source de leurs dénonciations, et par conséquent de leur crédit?

De temps en temps, lorsque les vols et les assassinats se multiplient et que la clameur publique devient trop pressante, l'administration se décide à montrer plus de sévérité. Ses agents cernent telle ou telle maison mal famée, arrêtent, fouillent et interrogent toutes les personnes qui s'y trouvent ou qui s'y rendent, établissent en un mot ce que l'on appelle une *souricière*, et parviennent souvent à opérer ainsi quelque capture importante; mais en dehors de ces rares expéditions, et pourvu qu'il ne s'y fasse pas trop

de bruit, les *tapis francs* jouissent d'une sécurité parfaite; c'est une sorte de terrain neutre, où la police et les malfaiteurs s'accordent tacitement à suspendre les hostilités.

Indépendamment de la tolérance habituelle dont on use à l'égard des repris de justice, des *caractères suspects*, comme dit la loi anglaise, la méthode de surveillance laisse beaucoup à désirer. Notre police procède comme une armée en campagne; elle établit des postes de loin en loin, et pousse par moment des reconnaissances, des expéditions sur le territoire ennemi. Écoutons le défenseur le plus habile de ce système, M. Vivien : «La nuit, les agents de sûreté se répandent dans les rues, et par petits groupes, bien armés, bien résolus, ils parcourent les lieux les plus déserts, les plus propres à tenter l'audace des malfaiteurs; ils se glissent dans l'ombre, sans bruit, se blottissent le long des maisons, arrêtent l'individu qu'ils trouvent porteur de paquets suspects, ou même embarrassé dans sa contenance, et jugent, d'après ses réponses, s'ils doivent lui laisser continuer sa marche, le reconduire au domicile qu'il s'est donné, ou le conduire en lieu sûr. La garde municipale leur prête assistance pour ces courses nocturnes, et des patrouilles, où les pas n'ont point de bruit et les uniformes point d'éclat, saisissent aussi et les individus prêts à commettre un crime, et ceux qui emportent dans

les ténèbres les produits du crime déjà commis. »

Ainsi la surveillance de la police française est ambulante, et la patrouille en est le type vrai. A Londres, à Liverpool, et dans les autres villes de la Grande-Bretagne, la surveillance est stationnaire et à poste fixe, système qui paraît tout à la fois exiger des forces moindres et contribuer plus efficacement à la sécurité.

La police de Liverpool se compose, comme je l'ai dit, d'environ six cents hommes, dont les mouvements sont dirigés par un constable chef (*head constable*) ou surintendant. Cette force doit suffire à des attributions très-étendues. Elle se partage naturellement en deux services, le service civil et le service criminel. Le premier comprend la brigade des *firemen*, ou préposés aux incendies, institution analogue à celle de nos sapeurs-pompiers, et les inspecteurs des marchés, de l'éclairage, ainsi que de la voirie; la seconde renferme les agents préposés à la sûreté publique, les gardes de jour (*day watchmen*) et les gardes de nuit (*night watchmen*), environ cniq cents hommes, dont la moitié seulement sont sur pied à la fois. A Londres, les secours contre l'incendie sont payés par les compagnies d'assurance, et ne forment pas un service public.

Les agents de la police criminelle, les *policemen* proprement dits observent une discipline toute militaire. Pour faciliter la surveillance, la

ville a été partagée en deux grandes divisions, la division du nord et celle du sud. Chaque division, placée sous les ordres d'un lieutenant, se partage elle-même en sections; chaque section est commandée par un sergent et comprend plusieurs quartiers, en anglais *beats*, dont chacun est mis sous la garde d'un *watchman*. Le quartier assigné à un garde est comme un pâté de rues et de maisons, et doit avoir une étendue qui permette à l'agent d'en visiter tous les points dans une demi-heure en se promenant à pas lents. On lui remet, au moment oú il commence cette faction de douze heures, une carte exacte de son district, en lui recommandant d'apprendre à connaître ceux qui l'habitent, à leur figure et par leur nom. Le jour, il ne porte pas d'autre arme qu'un bâton court; la nuit, on ajoute une lanterne, une crecelle, une cape, et dans quelques villes une espèce de poignard (*twitch*). C'est à lui de surveiller les gens suspects, de s'assurer que les portes et les fenêtres ne restent pas ouvertes; en cas de délit, de tumulte ou d'incendie, il doit donner l'alarme avant de se porter au secours. Mais, ce qui fait bien voir dans quel esprit de sagesse cette organisation a été conçue, l'on récompense moins les agents qui ont appréhendé quelque malfaiteur que ceux sur le territoire desquels aucun délit n'a été commis (1).

(1) « The absence of crime will be considered the best proof

Ainsi, dans l'ordre des qualités que l'on demande à la police, la vigilance passe avant l'énergie.

Les sergents, les lieutenants et le surintendant lui-même font des rondes de jour et de nuit pour s'assurer que les constables sont à leur poste, et que leur surveillance n'a pas été en défaut. Tout garde surpris en état d'ivresse, endormi, fumant ou en conversation avec une femme, est renvoyé sur l'heure. En même temps qu'on leur ordonne d'agir, en cas de nécessité, avec décision et avec énergie, on leur recommande de ne pas se mêler de toutes choses, de n'être pas tracassiers, de parler toujours avec politesse, et de rester maîtres d'eux-mêmes, lors même qu'ils sont provoqués.

Un certain nombre d'hommes est tenu en réserve la nuit dans les grandes stations, le jour au bureau de la police et dans l'enceinte du tribunal, afin d'exécuter les ordres des magistrats, et de se porter partout où l'intérêt de la sécurité publique pourra les appeler. Liverpool a cinq grandes stations de police. A Londres, la police de la Cité comprend six districts et autant de stations; la police métropolitaine se divise en 17 districts et en 53 stations. Chaque district est placé sous la direction d'un surin-

of the efficiency of the police. » (*Regulations and instructions.*)

tendant, de deux à six inspecteurs et de 14 à 30 sergents, avec un nombre de constables proportionné à l'étendue à surveiller. Une patrouille à cheval est spécialement attachée à la surveillance des districts ruraux que la police de Londres embrasse dans son rayon. Chaque poste renferme : un hangar où les constables se livrent aux évolutions militaires et sont passés en revue par leurs chefs ; un bureau où l'on enregistre les ordres du jour, et où l'on tient note de la conduite des agents ainsi que des arrestations; deux chambres de forces ou cachots (*locks up*), l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, dans lesquels on enferme jusqu'à l'heure de l'audience les personnes arrêtées pendant la nuit. Ces *violons*, comme on les appellerait en France, sont des bouges affreux qui ne reçoivent l'air et la lumière que par un étroit soupirail. On devrait du moins les convertir en cellules, afin qu'un honnête homme, que l'on a ramassé ivre dans la rue, ne fût plus exposé à passer la nuit côte à côte d'un malfaiteur.

Ce qui ajoute à l'excellence de cette organisation, c'est le scrupule que l'on apporte dans le choix des hommes. La police prend ses agents dans la classe des sous-officiers qui ont obtenu leur congé, ou parmi les ouvriers qui ont quelque instruction, et qui sont désignés par leurs bons antécédents. Comme on exige aussi la force physique et une taille élevée, il en résulte

que les constables de la nouvelle police sont bien réellement l'élite de la population. Règle générale, un *policeman* sans armes vaut deux hommes: trois cents *policemen* armés contiennent une ville soulevée. Je ne connais, quant à moi, que la garde municipale de Paris, ce corps admirable entre tous les corps d'élite, que l'on puisse comparer aux constables de Londres, de Liverpool et de Glasgow.

Par une dérogation très-manisfeste au principe administratif de l'Angleterre qui veut que les institutions locales soient défrayées par des taxes mises à la charge des localités, l'État contribue, dans certains cas, à l'entretien de la police, au moyen d'une somme prélevée sur les fonds généraux du budget (*consolidated fund*); je ne parle pas de l'Irlande où la police forme un corps militaire, un corps d'occupation de neuf à dix mille hommes, qui coûte annuellement douze millions, et dont il peut paraître assez naturel que le gouvernement supporte la dépense, lorsque sa politique en crée la nécessité. Mais à Londres même, sur les 275 à 300 mille livres sterling que coûte annuellement la police métropolitaine, le gouvernement fournit une subvention proportionnelle de 70 à 75 mille liv. sterl. On sait que l'État en France contribue pour une somme d'environ deux millions, à l'entretien de la garde municipale de Paris. Tel est l'empire des faits dans ces vastes agglomérа-

tions d'hommes, que des gouvernements, qui partent de principes différents, aboutissent pratiquement aux mêmes conclusions.

A Liverpool la corporation municipale fait seule les frais de la police, au moyen d'une taxe levée directement sur les habitants. La dépense annuelle est d'environ un million de francs et représente près de seize cents francs par homme; cette proportion s'élève à 1858 francs pour la police de la Cité, elle descend à 1555 francs pour la police métropolitaine, et à 1475 fr. pour la police de Manchester. Voilà sans doute un budget considérable; mais notre sergent de ville ne coûte pas moins cher que le *policeman* anglais; la dépense est en effet de 1580 francs par homme, à Paris. Or, un *policeman* fait la besogne de deux sergents de ville; et après tout, grâce au nombre des hommes que nous tenons inutilement sur pied, la ville de Paris dépense infiniment plus, toute proportion gardée, pour le service de sûreté, que Londres et que Liverpool (1).

La police, dans les villes de l'Angleterre, est une institution complète, qui a ses tribunaux ainsi que ses hommes d'action. Les tribunaux

(1) A Londres, les dépenses de la police, la Cité comprise, s'élèvent annuellement à 8,000,000 de francs, pour une population de deux millions d'hommes; à Paris, pour une population d'environ un million d'hommes, les dépenses de la police proprement dite, frais d'administration inclus, s'élèvent à plus de 6,000,000 de francs.

de police sont investis des pouvoirs les plus divers comme les plus étendus: le magistrat est à la fois juge de paix, juge d'instruction, juge de simple police, et arbitre de certains intérêts ou priviléges municipaux. Les lois lui allouent un traitement proportionné à l'importance de ses fonctions et au temps qu'il est obligé d'y consacrer. C'est une exception toute récente aux usages de ce gouvernement aristocratique, dans lequel les fonctions du juge de paix sont gratuites et appartiennent, comme un droit seigneurial, aux grands propriétaires du sol. Par une autre exception non moins remarquable, le commissaire de police (*police commissionner*), qui enregistre les plaintes et qui expose les faits de chaque cause devant le tribunal, est un homme de loi, et donne des consultations gratuites. Enfin, la procédure est simple et le résultat prompt. Voilà des innovations dont le succès peut paraître extraordinaire, si l'on considère le parfait contentement d'esprit avec lequel la nation anglaise se laisse, depuis huit cents ans, mener par les juges et exploiter par les avocats. Liverpool n'a qu'un tribunal de police; Manchester en a deux, et Londres neuf, sans compter ceux de la Cité.

Entrons dans le prétoire. Le tribunal de police à Liverpool est une vaste salle partagée en deux enceintes, l'une à l'usage exclusif de la justice et l'autre ouverte au public. Le juge oc-

cupe un siége élevé sur une estrade; devant lui, mais à un rang inférieur, sont le commissaire de police qui fait fonction de ministère public, le greffier qui enregistre les dépositions, et le trésorier qui reçoit les amendes. En face, et au milieu de la salle, se dresse la tribune où comparaissent les prévenus; elle communique avec la geôle par un passage souterrain. A la droite du juge, les agents de police occupent les bancs devant lesquels est placée la tribune (*box*) des témoins; ceux de gauche sont réservés aux parties civiles. Le public se presse au fond de la salle sur l'amphithéâtre qui lui est destiné. Il y a toujours foule, et quelle foule! Les assistants de la veille seront à coup sûr les patients du lendemain.

Dans l'ordre des décisions, on appelle d'abord les contrevenants aux règlements municipaux, ensuite les prévenus de crimes et de délits, et en troisième lieu les contestations civiles; ajoutez que le magistrat donne ou refuse l'autorisation d'ouvrir un cabaret ou un salon, et cela d'après les renseignements qui lui sont transmis; enfin, il entend les personnes qui demandent à en citer d'autres pour obtenir le recouvrement d'une créance ou pour faire fixer leurs droits. Un seul juge, dans une même séance, a souvent plus de cent cas à décider.

La procédure en matière criminelle ou correctionnelle est, quoique sommaire, environnée

de toutes les garanties. A Paris, un inculpé en état d'arrestation attend souvent trois jours, avant que le juge d'instruction puisse examiner les charges qui pèsent sur lui et convertir le mandat d'amener en mandat de dépôt, ou ordonner la mise en liberté. Encore cette procédure se passe-t-elle entièrement à huis-clos, le prisonnier n'ayant d'autre refuge que les lumières et l'équité du magistrat instructeur. A Liverpool, ainsi que dans les autres villes de l'Angleterre, tout constable peut mettre en liberté sous caution, à l'instant même où il est arrêté, un prévenu qui n'est inculpé que d'un léger délit. Dans tous les cas, le prévenu arrêté la veille a la certitude d'être interrogé et entendu le lendemain (1). L'instruction se fait sous les yeux du public. Le commissaire de police ou le greffier ayant expliqué en peu de mots les circonstances et les motifs de l'arrestation, le juge demande à l'inculpé son nom et sa profession ; si le prévenu a déjà eu affaire à la justice, le greffier de la geôle rappelle ses antécédents. Viennent ensuite les dépositions des témoins ; ceux-ci, et les agents de la police comme les autres, prêtent serment sur l'Évan-

(1) Il y a même de bons esprits, en Angleterre qui demandent que le tribunal siége en permanence, et qu'il ait deux juges, un pour l'audience de jour, l'autre pour les audiences de nuit.

gile de dire la vérité sans haine et sans passion. Quand ils ont déposé, le conseil du prévenu leur fait subir un contre-interrogatoire par lequel il cherche, dans l'intérêt de la défense, à les mettre en contradiction avec eux-mêmes. Le prévenu est enfin invité à dire ce qu'il juge utile de dire; et, s'il préfère garder le silence, on respecte sa détermination, selon le principe de la jurisprudence anglaise, qui porte que nul n'est forcé de s'accuser. Dans le cas où le délit commis est du ressort des assises, le juge, après avoir fait lire le procès-verbal des dépositions au prévenu qui en conteste ou qui en reconnaît l'exactitude, l'envoie dans la prison du comté pour y attendre que le grand jury prononce définitivement sur l'accusation. Si l'offense est légère, le juge, décidant lui-même en dernier ressort, acquitte ou condamne; mais la condamnation n'excède jamais une amende de 10 liv. sterl. ou un emprisonnement de six mois. Toute cette procédure n'a pas duré plus de dix minutes, et souvent même elle en prend moins de cinq. C'est la justice expéditive du cadi, entourée des formes tutélaires qui tiennent au progrès même de la civilisation.

C'est en assistant aux audiences de ces tribunaux que l'on apprend à connaître les éléments dont se composent les populations urbaines. La scène est à la fois plus étendue et plus variée que dans l'enceinte de nos tribunaux

correctionnels. Il semble que l'on ait agité la société jusque dans ses abîmes les plus secrets pour faire monter l'écume à la surface. Toutes les figures qui passent devant l'observateur portent le stigmate fortement marqué des habitudes de leur vie. Les filles publiques saisies dans quelque tumulte de nuit sont des créatures à peine vêtues, aux traits avinés et d'une malpropreté repoussante. Auprès des vagabonds et des mendiants d'aujourd'hui, ceux que le pinceau d'Hogarth a immortalisés pourraient certainement passer pour des grands seigneurs. Les prêteurs sur gage (*pawn-brokers*), classe nombreuse en Angleterre et surtout en Écosse, ont un type particulier de physionomie qui tient du hibou et du vautour, mélange d'hypocrisie et de rapacité. Les voleurs expérimentés sont gens dont la figure ne trahit aucune émotion, qui refusent communément de répondre au juge, et ne paient l'avocat que pour embarrasser les témoins; mais, quand ils ont perdu l'espoir d'échapper à toute punition, leur insolence et leur férocité naturelle se donnent carrière. Il en est qui passent alternativement de la prison au *work-house*, et qui ne se gênent pas pour traiter les administrateurs (*relieving officers*) de coquins, pour les frapper même, lorsque ceux-ci leur refusent des secours dont ils ont cent fois abusé. Les vagabonds irlandais tranchent sur les autres, et ont le privilége d'égayer

l'auditoire par la vivacité de leur pantomime ainsi que par la naïveté de leurs réponses; peuple enfant que ses conquérants ont mis sous la rude tutèle de la misère et de l'oppression. Les seules personnes d'une apparence un peu décente, qui figurent devant le tribunal, sont les *gentlemen* que l'on a trouvés ivres dans les rues, et qui en sont quittes pour payer l'amende en refusant de faire connaître leur nom, ou les entrepreneurs de cabarets ou de salons qui ont la prétention, en fermant les yeux sur les désordres commis dans leurs établissements, de préserver intact leur caractère personnel (*respectability*).

Dans cette besogne, qui a ses difficultés comme ses dégoûts, l'autorité du magistrat est ce qui étonne le plus. Il doit ce respect du public non moins à sa qualité de jurisconsulte éminent qu'à l'équité habituelle de ses décisions. M. Jardine à *Bow-Street* (tribunal de Londres), M. Rushton à Liverpool, et M. Maulde à Manchester, sont des juges que tout le monde s'honorerait d'avoir pour collègues, et qui figureraient avec distinction sur le banc de la reine, à Westminster. On reproche, il est vrai, à certains tribunaux de police de frapper durement sur les pauvres diables, tandis qu'ils ont toutes sortes d'égards et de ménagements pour les prévenus qui appartiennent aux classes supérieures de la société; j'avoue que leurs dé-

cisions portent quelquefois ce caractère, mais le blâme doit remonter ici plus haut. Le juge ne fait que céder à la tendance d'une société aristocratique; il est l'instrument des mœurs bien plus que de la loi. Au reste, les misères qui appellent l'attention des magistrats ne sont pas toutes de nature à provoquer des sentences rigoureuses; ils ont souvent aussi à faire acte d'humanité. A Glasgow, la police est chargée en hiver de quêter pour les ouvriers nécessiteux. A Liverpool, elle intervient pour obtenir le passage gratuit sur quelque navire en faveur des malheureux qui désirent rentrer dans la paroisse où ils sont nés. A Londres, elle reçoit les dons volontaires du riche et les distribue aux familles sans ressource, dont la charité légale n'a pas prévu ou n'a pas soulagé le dénuement. Pendant quelques mois, on a même pu croire que les rôles se trouvaient intervertis. Les juges de police, en 1843-44, pour emprunter les expressions du *Times*, étaient devenus les dispensateurs de la charité publique ; la résistance partait de la commission des pauvres. Les magistrats ouvraient presque de vive force la porte des *Work-houses;* et quand ils ne pouvaient pas humaniser la loi, ils faisaient appel à la pitié des assistants.

Liverpool est peut-être la ville où le tribunal de simple police est le plus surchargé d'affaires graves; c'est pourtant celle où les acquitte-

ments ont lieu dans la plus forte proportion. L'encombrement des prisons gêne la liberté du juge; celui-ci condamne le moins qu'il peut, ne sachant où placer les détenus. La maison d'arrêt (*lock-up*) en contient cinquante à soixante, et la geôle en renferme près de huit cents. Cette prison, construite sur les plans d'Howard, a eu beau s'étendre et resserrer l'espace accordé à chaque détenu : le crime a marché d'un tel pas, que sa fréquence même lui assure aujourd'hui une sorte d'impunité.

Cet accroissement dans le nombre des délits à Liverpool peut s'expliquer, indépendamment des raisons générales, par la même cause qui a produit l'augmentation de la mortalité, je veux dire par la densité de la population. Liverpool n'est pas la ville qui présente la plus grande somme de misère, mais c'est assurément celle que le vice infecte au plus haut degré et celle où la mortalité moissonne le plus grand nombre de victimes.

A Londres, l'insalubrité des quartiers pauvres se trouve compensée en quelque sorte par la salubrité des quartiers riches. Si la mort est prompte à White-Chapel, la vie est facile et longue dans la West-End. Mais à Liverpool, il n'y a pas de quartiers salubres. La ville est ramassée sur elle-même : 32,000 maisons dans un espace de deux milles carrés! Comme si les quartiers bas ne lui semblaient ni assez obscurs,

ni assez humides, le peuple y vit dans des caves, ou dans des cours qui ne voient pas le soleil. Dans les quartiers élevés, les rues et les maisons ont envahi le terrain libre : il n'y a ni places, ni *squares*, ni arbres, ni verdure, ni eaux, rien de ce qui peut récréer la vue et rafraîchir les sens. On dirait que les habitants qui viennent s'entasser à Liverpool ont jugé suffisants pour chacun d'eux, durant leur vie, les six pieds d'air et de sol que mesure un tombeau.

Dans une brochure pleine d'intérêt, le docteur Duncan, observateur scrupuleux et compétent, précise la densité de la population à Liverpool et montre les tristes conséquences qui dérivent de cette agglomération de tant d'êtres vivants. Je ne puis mieux faire que de suivre, en les résumant, des données dont l'administration supérieure a reconnu l'exactitude, et qu'elle reproduit dans ses publications (1).

La densité de la population en Angleterre (*England and Wales*) est en raison de 275 habitants par mille carré, si l'on fait masse des habitants des villes avec ceux des campagnes. Si l'on ne prend que ceux des villes, la population, calculée d'après vingt-une des principales cités, est de 5,545 habitants par mille carré. En se

(1) Voir les curieux rapports de M. Chadwick, secrétaire de la commission des pauvres, *On sanitary condition of labouring classes*; 3 vol. in-8°, et *on health of towns*, 2 vol. in-8°.

bornant à cinq ou six grandes villes, la densité augmente ; elle est, par mille carré, de 20,892 habitants à Leeds, de 27,423 à Londres, de 33,669 à Birmingham, de 83,224 à Manchester, et de 100,899 à Liverpool. Enfin, dans ces villes elles-mêmes, certains quartiers agglomèrent la foule. M. Farr cite un district de Londres qui renferme 243,000 habitants par mille géographique carré, et M. Duncan, un district de Liverpool peuplé de 12,000 personnes, qui donnerait par mille géographique carré 460,000 bitants.

La mortalité se mesure partout à la densité des agglomérations. Elle est annuellement, en Angleterre, de 1 habitant sur 54 91/100 dans les districts ruraux, et de 1 sur 38 16/100 dans les districts urbains. A Londres, on compte un décès sur 37 38/100 habitants; à Birmingham, 1 sur 36 79/100; à Leeds, 1 sur 36 73/100; à Sheffield, 1 sur 32 92/100; à Bristol, 1 sur 32 38/100; à Manchester, 1 sur 29 64/100; à Liverpool, 1 sur 28 75/100. La durée moyenne de la vie est de 26 ans et demi à Londres, de 21 ans à Leeds, de 18 ans à Manchester, et de 17 ans à Liverpool.

Le docteur Watt (1) a démontré que les mêmes faits avaient eu à Glasgow de semblables conséquences. En 1831, la population de Glasgow

(1) *Glasgow mortality bill.*

était de 202,426 personnes, et la mortalité dans la ville n'excédait pas la proportion de 1 décès sur 41 47/100 habitants. En 1841, la population s'élevait à 282,134 personnes; mais aussi l'on comptait 1 décès sur 30 41/100 habitants, proportion qui se rapproche, plus que celle d'aucune autre ville, de la mortalité de Manchester et de Liverpool.

Le docteur Duncan explique comment l'air de Liverpool, vicié par cette agglomération contre nature, devient une sorte de poison qui agit tantôt en engendrant des épidémies, tantôt en affaiblissant les constitutions et en les prédisposant ainsi aux maladies de toute espèce. Les cas de fièvre, y compris le typhus, sont infiniment plus nombreux dans cette ville que dans le reste du royaume ; M. Duncan calcule que 1 habitant sur 55 y paie tribut. Il meurt annuellement à Liverpool 1,800 personnes de la fièvre, et le rapport des décès, qui proviennent de cette cause, au nombre total des décès, étant à Birmingham de 4 10/100 pour 100 et à Londres de 4 83/100 pour 100, est de 6 78/100 pour 100 à Liverpool. Même résultat pour les maladies de consomption. Le nombre des personnes, qui sont emportées par ce mal terrible, est de 22,027 à Londres dans une période de trois années, ou de 13 39/100 pour 100 du nombre des décès ; à Liverpool, il est de 4,120 ou de 18 31/000 p. 100 du nombre des décès.

Mais le fait le plus affligeant de cette funèbre énumération, c'est la mortalité qui se déclare parmi les enfants : 53 sur 100 meurent avant d'avoir atteint leur cinquième année, et ils meurent presque tous dans les convulsions, au point que les décès provenant de cette cause sont dans la proportion de 14 79/100 pour 100 avec le nombre total. Quelle barbare imprévoyance n'y a-t-il pas à tolérer ces entassements pestilentiels des populations, qui ont pour effet nécessaire la mort d'un enfant sur deux!

M. Duncan n'a pas de peine à établir que les classes pauvres, étant les plus mal logées et les plus agglomérées, sont aussi celles que le poison atmosphérique épargne le moins. Ainsi, dans les rues étroites qui avoisinent la Bourse et *Castle-Street*, et où l'espace n'est que de 17 *yards* carrés par habitant, la fièvre en attaque 1 sur 32; tandis que dans le quartier de *Rodney-Street*, où chaque habitant jouit d'un espace de 57 *yards* carrés, la fièvre n'en frappe que 1 sur 237. Le district de la Bourse (*Exchange-Ward*), considéré séparément, renferme une population de 11,860 habitants, dont chacun n'a qu'un espace de 9 *yards* carrés, et qui est accumulée à raison de 657,963 habitants par mille géographique carré. C'est celui où les caves et les cours, qui servent à loger les ouvriers, sont le plus obscures et le plus humides, et où le sol est le plus mal disposé pour l'écoulement des eaux.

Là aussi, le nombre des habitants attaqués de la fièvre est de 1 sur 26. Enfin, pour résumer toutes ces différences, à population égale, il meurt 177 personnes à Liverpool dans les quartiers les plus surchargés contre 100 personnes qui meurent dans les quartiers où les habitants sont plus clairsemés.

Le parlement a voté une loi (*act*) exécutoire depuis le premier novembre 1842, et qui a pour objet d'améliorer à Liverpool les conditions de salubrité (1). Cet acte, calqué sur celui que le parlement avait déjà rendu en faveur de Londres, contient quelques dispositions utiles pour l'avenir, telles que la clause qui fixe le *minimum* de largeur des rues, qui seraient désormais percées, à 24 pieds anglais, et la moindre largeur des cours intérieures à 15 pieds; mais il ne remédie en aucune façon aux maux actuels. Les règles mêmes, que l'acte impose aux constructions nouvelles, devant les rendre plus coûteuses, sont une prime que l'on donne aux maisons déjà construites, et qui en augmente la valeur.

Le docteur Duncan rappelle que la mortalité, qui était, dans la ville de York, de 1 sur 21 3/4 en 1735, descendit à 1 sur 28 1/4 en 1781, dès que l'autorité municipale eut élargi les rues principales, en abattant de vieilles maisons qui étaient

(1) *An act for the promotion of the health of the inhabitants of Liverpool.*

presque contigues, à leurs étages supérieurs, et qui ne permettaient ni au soleil de pénétrer ni à l'air de circuler dans les étages inférieurs ainsi que dans les rues. Il en était de même, au commencement du dix-huitième siècle, de la Cité de Londres où la mortalité s'élevait à 1 sur 20, dans les quartiers de l'ancienne enceinte (*within the walls*) qui renfermaient alors 140,000 âmes, et où elle a diminué de moitié avec le nombre des habitants. Si la corporation de Liverpool, qui prend à peine deux cent mille francs par an sur ses immenses revenus, pour les travaux intérieurs d'amélioration, consacrait les quatorze millions, que va lui rendre la vente des terrains communaux, à terminer les égoûts, à percer de larges rues et à ouvrir de vastes *squares* sur l'emplacement des quartiers les plus encombrés, la ville changerait bientôt de face : mais les magistrats préfèreront peut-être amortir la dette municipale, et diminuer les dépenses annuelles d'un demi million de francs. Qui songe à économiser la vie, toutes les fois qu'il peut économiser l'argent?

A défaut des habitations, l'on s'est du moins occupé des habitants. Liverpool a donné le premier exemple d'une institution qui ne demande qu'à être agrandie et généralisée pour rendre les plus grands services. Il s'agit d'un établissement, qui développe et qui entretient le goût de la propreté, parmi les classes laborieuses, en leur

offrant, à un prix modique, l'usage des bains chauds pour les personnes et celui d'une buanderie pour les vêtements; un bain chaud à Liverpool ne coûte que 2 *pences* 1/2, ou cinq sous de France, à peu près ce que l'on paierait à Paris un bain dans la Seine pendant la belle saison. C'est là un avantage inappréciable, dans un pays où les gens riches eux-mêmes trouvaient difficilement à se procurer un bain, en le payant 3 à 4 shillings. Dans une seule année, dix milles personnes ont fréquenté l'établissement de Liverpool, qui ne renferme que dix-huit baignoires; c'étaient principalement des fils de marchands, des commis et des journaliers. L'affluence s'y fait surtout remarquer le samedi, jour où les ouvriers reçoivent le salaire de la semaine et où ils sentent davantage le besoin de soulager les fatigues ainsi que d'effacer les sueurs du travail.

La buanderie n'est pas moins utile; pour un *penny* anglais ou deux sous de France, une pauvre femme peut laver son linge pendant six heures, ayant des chaudières, de l'eau chaude et de l'eau froide à discrétion, aussi bien qu'une place au séchoir commun qui est chauffé par un appareil à la vapeur. Cette innovation a produit les meilleurs effets sur l'économie intérieure des ménages. Blanchir est déjà une opération assez incommode pour les familles urbaines, dans des appartements où tantôt c'est

l'eau qui manque et tantôt c'est l'espace. Mais de quels inconvénients n'est-elle pas suivie dans l'unique chambre habitée par un ménage pauvre, dont le linge à demi-lavé conserve une odeur repoussante, et ajoute, quand on l'étend, son humidité à celle du climat? Au reste, l'empressement, avec lequel la classe laborieuse, à Liverpool, se porte vers la buanderie publique, prouve qu'elle en reconnaît le bienfait; plus de 300 milles pièces de linge y ont été lavées dans la première année, et, pour répondre aux demandes de la population, l'on construit aujourd'hui un second établissement sur le même plan que le premier.

Cette admirable organisation va s'étendre bientôt à toutes les villes de la Grande-Bretagne. Edimbourg et Glasgow se l'approprient en ce moment; Birmingham a ouvert une souscription dans le même but; une vaste association s'est formée à Londres sous le patronage combiné du clergé et des notabilités de la haute banque, afin de créer au centre de la capitale quatre établissements organisés sur une plus vaste échelle mais sur le même plan que celui de Liverpool. A Manchester, à Leeds, à Sheffield, et généralement dans les villes manufacturières, ce système rencontrerait des facilités encore plus grandes. On y voit souvent les femmes des ouvriers venir laver leur linge dans les rues, à l'eau tiède qui s'échappe, par interval-

les, des chaudières. Cette eau précieuse, que le fabricant laisse perdre, pourrait alimenter sans peine des bains et une blanchisserie ; chaque manufacture fournirait ainsi, aux ouvriers qu'elle emploie, le moyen de réparer leurs forces et d'entretenir leur santé.

Dans un bill présenté, le 25 février 1845, à la chambre des communes, le ministre de l'intérieur, sir James Graham propose d'instituer à Londres un conseil central de salubrité, à l'exemple de celui qui est établi à Paris. Ce collége de praticiens serait appelé à donner son avis sur toutes les questions qui intéressent la santé du peuple dans les grandes villes. Ainsi, le gouvernement, averti par la clameur universelle, veut enfin s'occuper des désordres physiques qui se manifestent au milieu de ces agglomérations. Ne sera-t-il pas touché quelque jour des désordres moraux dont elles sont également le théâtre ; et, dans une époque où la manie des commissions soit administratives soit consultatives est tellement répandue, ne désignera-t-il pas aussi quelque collége d'économistes et d'hommes d'état pour lui proposer des réformes? Le trouble, qui se révéle partout dans l'ordre social et en Angleterre plus qu'ailleurs, a quelque chose qui attire, en dépit de lui-même, et qui fascine au plus haut degré l'observateur. Lorsque la contemplation aura été épuisée sous toutes ses faces, ne faudra-t-il pas enfin passer à l'action?

Les grandes villes de l'Europe ressemblent, depuis un quart de siècle, au corps d'un enfant qui aurait grandi tout d'un coup sans mesure, et qui, après cette croissance trop soudaine, resterait quelque temps faible et maladif. Mais l'enfant se remet tôt ou tard de cette secousse passagère, grâce au développement des forces vitales qui reprend son cours. En sera-t-il de même de nos populations urbaines? sommes-nous encore dans la jeunesse de la civilisation? va-t-elle, après un temps d'arrêt qui ne s'est que trop prolongé, déployer de nouveau ses ailes, et balayer, dans une course victorieuse, les ulcères ainsi que les scories qui se voient à la surface de la société?

MANCHESTER.

I

La tradition des premiers temps de la conquête porte que Guillaume, après avoir ravagé et soumis les contrées situées au nord de l'Humber, voulut ranger à son obéissance la région voisine de Chester, la seule qui ne reconnût pas encore la nouvelle domination. On était au cœur de l'hiver, et l'armée normande rassemblée à York avait à traverser, par des chemins impraticables pour cette pesante cavalerie (1),

(1) *Histoire de la Conquête de l'Angleterre par les Normands*, liv. IV.

Digitized by Google

la chaîne de montagnes qui s'étend du sud au nord dans toute la longueur de l'Angleterre, qui en est comme l'épine dorsale (*backbone*), et qui, semblable à l'Apennin en Italie, partage les eaux entre l'est et l'ouest. L'arête de cette chaîne une fois franchie, l'on entrait dans une contrée à demi sauvage, coupée par de nombreux torrents qui inondaient le fond des vallées, semée de marais et de tourbières, couverte de forêts impénétrables, et habitée par une race d'hommes que l'invasion n'avait jamais pu saisir ni dompter. Les soldats du conquérant, effrayés des périls sans gloire que leur promettait cette expédition, s'étaient mutinés avant le départ. Pendant la marche, Guillaume mit souvent pied à terre, et paya de sa personne dans ces rudes fatigues pour encourager son armée (1).

Cette région inconnue, inaccessible, c'était la partie méridionale du Lancashire, que sillonnent aujourd'hui tant de routes, de canaux et de chemins de fer; cette population indomptée, c'était la même qui a fondé depuis et qui a développé, avec une admirable audace, la puissance du système manufacturier. Par une destinée tout-à-fait providentielle, les accidents du sol et du climat, qui avaient élevé autant d'obstacles à la conquête, devaient être, sept cents ans plus tard, les véhicules de l'industrie. Le

(1) *Past and present State of Lancashire*, by H. Ashworth.

travail devait soumettre ces agents naturels, et faire servir d'éléments à la production, l'indépendance des caractères aussi bien que l'énergie des moteurs.

Il n'y a peut-être pas un coin de terre où la nature ait accumulé avec la même profusion tous les instruments du travail. Voyez la Normandie; elle abonde en moteurs hydrauliques, mais elle manque à la fois de fer et de charbon. Notre Flandre industrielle est assise sur de larges couches de houille, et de nombreux canaux lui donnent la facilité ainsi que le bon marché des transports; mais c'est un pays bas, sans chutes d'eau, et placé loin des grands centres de consommation. L'Alsace a le génie de l'industrie comme celui de la guerre; mais ces heureuses dispositions s'y trouvent aux prises avec les circonstances les plus défavorables, avec la cherté du combustible et avec l'éloignement des débouchés ainsi que des ports d'approvisionnement. Même division des avantages naturels en Suisse et en Belgique : Zurich est à cent lieues de la houille, à deux cents lieues des ports qui reçoivent la matière première et qui expédient les produits manufacturés; Gand, le siège le plus ancien de la population industrielle dans l'Occident, se voit à une distance aussi grande des cours d'eau rapides que des gîtes métallurgiques et des mines de charbon.

Mais dans cet espace de quinze à seize lieues

carrées, qui est compris entre l'embouchure de la Ribble et celle de la Mersey, rien ne manque de ce que la nature et l'homme peuvent fournir (1). La chaîne élevée, qui le défend des vents du nord et de l'est, y donne naissance à plusieurs rivières ou ruisseaux qui, descendant rapidement des sommets et multipliant la force du courant par la pente, font mouvoir un grand nombre d'usines. L'Irwell, à lui seul, a neuf cents pieds de chute, dont huit cents sont utilisés; M. Baines compte 300 filatures ou teintureries établies sur ce cours d'eau. Un banc de houille inépuisable et à fleur de terre règne dans toute l'étendue des districts de Salford et de Blackburn; le fer se rencontre en abondance dans les comtés limitrophes d'York et de Stafford, ainsi que dans le pays de Galles; enfin Manchester est à une journée de Londres et à une heure de Liverpool.

Joignez à cela une race d'hommes incomparables, rude mais non grossière, réfléchie et patiente, inventive, entreprenante et infatiga-

(1) « Le district où ces avantages se trouvent combinés de la manière la plus favorable est la partie méridionale du Lancashire, ainsi que le sud-ouest du Yorkshire. Dans les comtés de Chester, de Derby et de Nottingham, ainsi que dans ceux de Renfrew et de Lanark en Écosse, districts qui sont aussi le siège de la manufacture de coton, des avantages semblables se rencontrent, quoique dans une moindre proportion. » (*Histoire de la Manufacture de Coton*, par M. Baines.)

ble, s'appropriant ce qu'elle n'a pas trouvé, tournée vers le côté pratique des choses, telle qu'il la fallait en un mot pour forger les armes de l'industrie. Cette population féconde a tiré de son sein, avec une égale supériorité, les ouvriers, les ingénieurs, les manufacturiers et les commerçants. L'enfantement a été prompt et complet. En moins d'un siècle, le système des manufactures, système colossal sinon harmonieux dans ses proportions, s'est trouvé construit de toutes pièces. Les États de l'Europe, qui l'ont transplanté sur leur territoire, ne doivent pas oublier que le comté de Lancastre en fut le berceau.

En 1738, un ouvrier de Bury, John Kay, invente la navette volante. En 1764, un tisserand de Blackburn, Hargreaves imagine la *jenny*. En 1779, un autre tisserand, qui habitait un hameau près de Bolton, Samuel Crompton compose la *mule*, métier plus parfait et qui a remplacé la *jenny*. La *mule-jenny*, se mouvant sans le secours de l'ouvrier (*self-acting*), inventée par l'associé d'Arkwright, M. Strutt, en 1790, est perfectionnée, en 1825, par un mécanicien de Manchester, M. Roberts. Le principe du tissage mécanique, découvert en 1785 par le docteur Cartwright, est amené à l'état pratique, en 1803, par M. Horrocks, fabricant de Stockport. Deux habitants de la même ville, le manufacturier Radcliffe et l'ouvrier Johnson, parviennent, après

deux années des expériences les plus laborieuses, à construire la machine à parer, qui a rendu possible et général l'emploi du tissage à la vapeur. Enfin, c'est un barbier de Preston, l'homme de génie par excellence, Arkwright, qui réunit le premier ces inventions éparses, qui leur donne un corps et en forme, dès l'année 1782, la manufacture de coton. En 1792, appliquant à une de ses filatures la belle découverte de Watt, il substitue au moteur hydraulique un agent nouveau, une force sans limites, la vapeur, qui, pour employer une expression de lord Chatham, devait se jouer de l'impossible. (1) Dès ce moment, et comme l'a dit son historien, M. Baines, il se fait dans l'industrie une révolution immense, pareille à celle qu'avait opérée l'invention de l'imprimerie dans le domaine des sciences et des arts.

L'Angleterre, on le sait, a été appelée la dernière sur ce terrain. L'industrie, venant de l'Orient avec la civilisation, a marqué sa route par des étapes brillantes dont chacune a un nom dans l'histoire : Tyr d'abord, Venise ensuite, plus tard les Pays-bas et la France de Colbert. La Grande-Bretagne a reçu ce dépôt grossi par les contributions de tous les siècles et de tous les peuples ; mais il s'est accrû entre ses mains avec une rapidité qui tient du prodige, et jus-

(1) « *Trample on impossibilities.* »

qu'à balancer, par l'effort héroïque de deux ou trois générations, les progrès accomplis depuis deux mille ans. Eh bien ! ce que l'Angleterre a fait pour l'Europe civilisée, les Lancastriens l'ont fait pour l'Angleterre. A mesure que les arts industriels pénétraient dans cette île, c'est à Manchester qu'ils allaient se fixer. Manchester préparait et tissait la laine, avant de fabriquer les étoffes de coton ; elle dispute aujourd'hui à Macclesfield la fabrication des soiries, et à Leeds, la filature du lin ; sous une forme ou sous une autre, cette ville est restée, depuis le XVe siècle, la métropole manufacturière du royaume-uni.

Les premiers précepteurs de l'industrie anglaise furent les Flamands. Édouard III embaucha un grand nombre de ces artisans qui vivaient misérablement au milieu des splendeurs de Gand et de Bruges, « se levant de bonne heure, dit un historien (1), se couchant tard, travaillant rudement tout le long du jour, et ne se nourrissant que de harengs et de fromage moisi. » On leur promit qu'ils auraient du mouton et du bœuf à discrétion, que leurs lits seraient bons, leurs compagnes belles, que les *yeomen* se disputeraient l'honneur d'épouser leurs filles : et, de fait, ils s'enrichirent en apportant à l'Angleterre une richesse inconnue. » Les *yeomen* qui les reçurent dans leurs mai-

(1) *Fuller's church History.*

sons, ajoute le même historien, s'élevèrent bientôt au-dessus des *gentlemen*, acquirent de grands domaines, et blasonnèrent leurs possessions. » Aujourd'hui les manufacturiers font encore fortune dans la Grande-Bretagne, et quand ils ont acquis un manoir, ils obtiennent sans plus de difficulté le rang de baronnet. Mais les ouvriers s'estimeraient bien heureux s'ils avaient toujours pour vivre la maigre pitance des Flamands du XIVe siècle; et, pour trouver ce festin de bœuf et de mouton, qu'Édouard III promettait aux premiers venus ainsi qu'aux premiers nés de l'industrie, il faut qu'ils passent les mers, qu'ils aillent s'établir aux avant-postes de la civilisation, dans le Canada, aux États-Unis, dans l'Australie ou dans la Nouvelle-Zélande.

Les Anglais avaient appris des Flamands à fouler, à teindre et à tisser la laine. Au XVIIe siècle les réfugiés français leur enseignèrent à tisser la soie et à imprimer sur étoffes; au XVIIIe ayant étendu leurs conquêtes dans l'Inde, ils commencèrent à travailler le coton. Par un phénomène bizarre, les habitants du Lancashire, qui devaient exploiter l'industrie cotonnière avec tant de succès, effrayés un instant de sa croissance extraordinaire, semblèrent vouloir la repousser. L'inventeur de la navette volante, John Kay, pour échapper à la persécution qui le menaçait, alla, vers 1740, se fixer à Paris. En 1768, Hargreaves, découragé par l'indiffé-

rence de ses compatriotes, avait porté son industrie à Nottingham. En 1779, les ouvriers mutinés parcoururent les environs de Blackburn (1), démolissant les *jennys*, les machines à carder et toute machine mue par une force hydraulique ou par des chevaux. Les manufacturiers eux-mêmes, qui ne comprenaient pas encore l'utilité de ces grandes innovations, secondèrent l'émeute et protégèrent les coupables contre les rigueurs de la loi. Ce fut alors que le grand-père de sir Robert Peel, qui, outre la destruction de ses machines, avait couru des dangers personnels, retiré à Burton dans le comté de Stafford, éleva une filature sur la rivière de Trent ; et pendant quelques années on cessa complétement de filer dans les établissements de Blackburn. Mais voici qui est plus étrange encore. Lorsque Arkwright, par une ingénieuse combinaison de toutes les découvertes faites dans cette période de création, eut obtenu des produits supérieurs à ceux qui existaient sur le marché, les manufacturiers du Lancashire se liguèrent pour en empêcher la vente. Arkwright et ses associés furent donc contraints d'étendre la sphère de leurs opérations. De filateurs qu'ils étaient, ils devinrent fabricants de tissus. Écoutons le récit d'Arkwright lui-même : « Notre premier essai fut l'emploi

(1) *Baine's History of Cotton manufacture.*

de ces filés dans le tissage des bas, et l'expérience réussit. Bientôt nous établîmes la manufacture de calicots, qui promet d'être une des premières de ce royaume ; mais une difficulté encore plus formidable se présenta. Les commandes que nous recevions, et qui étaient considérables, furent tout à coup contremandées, les employés de l'*excise*, refusant de laisser passer nos tissus au tarif ordinaire de trois *pence* par *yard*, et exigeant un droit additionnel de trois *pence*, parce qu'on les considérait comme des calicots, bien que fabriqués en Angleterre. En outre, les calicots imprimés se trouvaient prohibés. Grâce à ces obstacles imprévus, une grande quantité de calicots s'accumula dans nos magasins. On s'adressa vainement aux commissaires de l'*excise*, et les propriétaires n'eurent plus d'autre parti à prendre que de saisir la législature, qui leur donna gain de cause après des dépenses considérables et malgré *la vive opposition que les manufacturiers du Lancashire avaient dirigée contre eux.* »

A quelques années de là, les mêmes fabricants, instruits par l'expérience, disputaient à cet homme qui n'était plus le barbier de Preston, mais que l'Angleterre saluait sous le nom de sir Richard Arkwright, la propriété ainsi que l'usage des inventions qui l'avaient enrichi ; et la force des choses fixait dans le comté de Lan-

castre une manufacture que la folie des hommes en avait d'abord exilée.

Dans toute lutte entre un homme et une population, l'individu doit nécessairement succomber. Les gens de Manchester l'emportèrent donc sur Arkwright. Après quinze années de privilége, et par suite d'un double procès, les inventions dont il était l'auteur tombèrent dans le domaine public. L'équité le voulait ainsi : les hommes de génie sont le produit de leur pays et de leur temps aussi bien que de leurs propres efforts, et ce n'est pas pour leur avantage exclusif que la Providence les a dotés de ces facultés splendides dont elle se sert pour donner l'impulsion au progrès des sociétés. Cependant on peut déplorer l'ingratitude de l'opinion publique à l'égard d'Arkwright. Il ne fut ni aimé ni honoré dans le comté de Lancastre ; aussi, pour s'en venger, il suscita la concurrence du comté de Lanark, disant, par allusion à son premier état, « qu'il trouverait un rasoir en Écosse pour faire la barbe à Manchester. »

La rivalité s'établit en effet ; mais il est permis de croire que l'intervention d'Arkwright ne fit qu'accélérer le cours naturel des choses. Glasgow n'avait pas pris moins de part que Manchester à la révolution industrielle. Le comté de Lanark avait produit Watt et Adam Smith, pendant que le comté de Lancastre enfantait Hargreaves, Crompton et Arkwright, c'est-à-dire

que celui-ci, fournissant l'action, celui-là avait donné la pensée. Quoi de plus juste que d'importer la filature au cœur de l'Écosse, quand on lui empruntait, avec la vapeur, le moyen d'utiliser ces forces latentes que le sol de l'Angleterre recélait?

Au reste, l'impopularité d'Arkwright n'était pas seulement celle qui s'attache aux débuts de tout inventeur. Les gens du Lancashire détestaient en lui l'excès des qualités et des défauts qu'ils apportaient eux-mêmes dans le monde industriel. Arkwright était le type le plus complet, le plus absolu, le plus vrai de cette race de parvenus, qui joint une activité sans repos à une ambition sans bornes. Voilà ce qui le rendait pour les manufacturiers, ses concurrents et ses compatriotes, une sorte d'ennemi public.

« Les traits les plus marqués du caractère d'Arkwright, dit M. Baines, étaient une ardeur, une énergie et une persévérance étonnantes. Il travaillait ordinairement à la direction de ses nombreuses entreprises depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. Il avait déjà plus de cinquante ans, lorsqu'il s'aperçut que le défaut d'éducation devenait pour lui un grand obstacle dans la gestion de ses affaires et dans sa correspondance en particulier. Il prit aussitôt une heure sur son sommeil pour apprendre les règles de la grammaire anglaise, et une autre

heure pour se perfectionner dans l'écriture ainsi que dans l'orthographe. Il supportait impatiemment tout ce qui venait l'arrêter dans la poursuite de ses desseins, et, ce qui le prouve d'une manière bien caractéristique, il se sépara de sa femme, après quelques années de mariage, parce que celle-ci, craignant qu'il ne réduisît sa famille à mendier, en travaillant à ses combinaisons au lieu de raser ses pratiques, avait détruit les modèles des machines qui servaient à ses expériences. Arkwright économisait strictement le temps. Pour ne pas perdre un instant, il voyageait avec la plus grande vitesse dans une voiture à quatre chevaux. Le nombre et l'importance des établissements, qu'il avait entrepris dans les comtés de Derby, de Lancastre et de Lanark, montraient l'aptitude merveilleuse qu'il avait pour les affaires, ainsi que l'étendue d'un esprit qui embrassait tout. Dans la plupart de ces entreprises, il avait des associés; mais il s'arrangeait toujours de manière à gagner encore lorsque ceux-ci perdaient. Telle était sa confiance illimitée dans le succès de ses machines, ainsi que dans la richesse qui devait en résulter pour l'Angleterre, qu'il attachait peu d'importance à toute discussion sur les taxes, et avait coutume de dire qu'il paierait la dette du pays. Les plans d'un pareil spéculateur devaient être vastes et hardis; il se proposait d'entrer dans les opérations commerciales les

plus étendues, et il ne rêvait rien moins que d'acheter le coton produit par le monde entier pour tirer de ce monopole d'énormes profits. »

Lorsque Arkwright formait ces projets, des projets que semblaient autoriser la grandeur et la rapidité de sa fortune, vers 1792, l'Angleterre n'importait guère annuellement que 3 à 400,000 quintaux de coton en laine; les produits de la manufacture étaient évalués à 80 ou 100 millions de francs, et occupaient moins de 100,000 ouvriers. Le rêve était donc ambitieux, mais il ne franchissait pas les limites du possible. De nos jours, Arkwright pourrait passer pour un spéculateur bien timide, en présence de ces capitalistes de Liverpool qui opèrent annuellement sur plus de 5 millions de quintaux, et contre lesquels les fabricants de Manchester ont été réduits à se liguer en 1844 pour arrêter la hausse artificielle du coton. Ceux-ci, à leur tour, mènent des opérations gigantesques, et que l'imagination peut à peine embrasser. Je sais telle filature de Manchester qui occupe 1,500 ouvriers. On cite une maison de commerce de la même ville qui exporte annuellement 30,000 balles de coton filé ou de tissus, et qui paie pour ce poids de 15,000 tonnes près de 800,000 francs en frais de péage jusqu'au port d'où les marchandises s'expédient (1). Enfin,

(1) Voir le journel *Leed's Mercury*.

n'est-ce pas un manufacturier du Lancashire qui s'écriait, enivré par la contemplation de cette omnipotence industrielle : « Qu'on nous ouvre l'accès d'une autre planète, et nous nous chargeons d'en vêtir les habitants ? »

Mais laissons là les exemples individuels. Quoi de plus surprenant que les accroissements de Manchester lui-même ! Au commencement du dernier siècle, Manchester était une ville de petits marchands et de petits fabricants, qui achetaient des tissus écrus à Bolton et dans les villages voisins, pour les teindre et les colporter ensuite, à dos de cheval, de marché en marché. Le commerce alors, n'ayant pas de capitaux, se traînait dans les opérations du détail. Les fabricants vivaient avec une extrême économie, travaillaient et mangeaient avec leurs domestiques; une maison bâtie en brique était le luxe de ce temps-là. La fabrication proprement dite était dispersée dans les chaumières. Le tisserand était une espèce de manufacturier domestique, qui achetait le fil, quand sa famille ne pouvait pas le fournir, et qui vendait ensuite l'étoffe, sur le prix de laquelle il devait retrouver, avec ses avances, le salaire de son travail. La manufacture, à Manchester, se bornait aux opérations chimiques, à la teinture et à l'apprêt; pour tout le reste, le capitaliste urbain n'était, comme le fabricant de Lyon aujourd'hui, qu'un commissionnaire ou qu'un marchand.

En 1760, la manufacture de coton, concentrée dans le Lancashire, occupait 40,000 ouvriers, tisserands pour la plupart. A vingt ans de là, malgré les développements que cette fabrication avait pris, Manchester ne comptait pas 50,000 habitants. En 1800, la force de production dans cette cité industrieuse n'était encore représentée que par 32 machines à vapeur valant 430 chevaux.

On connaît les humbles débuts de la puissance mécanique dans l'industrie. Les machines, dans les manufactures, étaient mues d'abord par des ânes ou par des chevaux, et manœuvrées par des enfants. Le premier inventeur de la filature, Wyatt employait dix jeunes filles dans son établissement de Birmingham; les premiers ouvriers d'Arkwright à Nottingham et à Crawford furent de jeunes enfants. La maison Peel en occupa jusqu'à mille dans ses ateliers. Ces formidables engins de l'industrie, que ses historiens, cherchant des analogies dans la fable, ont comparés aux cent bras du géant Briarée, eurent d'abord pour instruments des apprentis de l'âge de six à douze ans, que l'on allait chercher par troupes dans les maisons de charité. Ce sont des orphelins ou des enfants abandonnés qui ont élevé, de leurs faibles mains, le temple des manufactures, et qui ont peuplé d'une foule maintenant exubérante les districts industriels.

L'acte de la quatorzième année de George III, qui fait remise du droit additionnel de 3 *pence* par *yard* sur les calicots fabriqués en Angleterre, dit en propres termes, pour expliquer la concession, que plusieurs centaines de pauvres gens sont employés dans les établissements nouveaux. Cette population va toujours croissant, bien que chaque progrès de la mécanique ait pour effet de diminuer le nombre des ouvriers nécessaires dans chacune des opérations de l'industrie. Un ouvrier fileur produit maintenant en un jour plus qu'il n'aurait produit autrefois en une année; M. Baines a calculé que 150,000 fileurs, dirigeant autant de *mule-jennys*, faisaient l'ouvrage de 40 millions de fileurs travaillant au rouet. Depuis l'invention du métier *self acting* et du tissage mécanique, la production tend encore à s'accroître; car la manufacture est purement automatique, et l'homme n'a plus qu'à surveiller dans ses effets l'action de l'eau et de la vapeur.

Les progrès de la population dans le Lancashire s'expliquent par ceux de la production. Pendant que le nombre des habitants montait pour le comté de 300,000 à 1,660,000, et pour Manchester de 40,000 à 306,000, la manufacture de coton, dans le royaume, portait sa consommation annuelle de 3 millions de livres à 600 millions, et la valeur de ses produits s'élevait, malgré la réduction continuelle des prix,

de 800,000 livres sterling à 36,000,000. Aujourd'hui, le Lancashire possède les trois cinquièmes des établissements consacrés à la filature et au tissage du coton, et plus de cent trente filatures existent dans la seule ville de Manchester.

Rien au monde n'est plus curieux que la topographie industrielle du comté de Lancastre. Manchester, comme une araignée diligente, est posté au centre de la toile, étendant des chemins de fer vers ces auxiliaires de la fabrique, villages autrefois, villes aujourd'hui qui ne forment plus que des faubourgs de la grande cité. Le chemin de Leeds met à une lieue de Manchester Oldham avec ses 60,000 habitants, Bury, Rochdale et Halifax, dont chacun compte de 24,000 à 26,000 âmes; le chemin de Bolton rattache à cette ville Bolton, Preston et Chorley, qui ont ensemble plus de cent filatures et 114,000 habitants; sur le chemin de Sheffield, il ne faut que quelques minutes pour atteindre les établissements de Staley-Bridge, Ashton, Dukinfield et Hyde, peuplés de plus de 80,000 personnes; le chemin de Birmingham incorpore, pour ainsi dire, à Manchester les 50,000 habitants de Stockport, et celui de Liverpool lui rallie Wigan et Warrington. Quinze ou seize foyers d'industrie rayonnent ainsi autour de cette grande constellation.

Une commande, partie de Liverpool le ma-

tin, est discutée entre les fabricants a la bourse de Manchester vers l'heure de midi ; le soir, elle est déjà distribuée entre les manufactures des environs. En moins de huit jours, le coton filé à Manchester, à Bolton, à Oldham ou dans les environs d'Ashton, est tissé dans les ateliers de Bolton, de Staley-Bridge ou de Stockport, est teint et imprimé à Blackburn, à Chorley ou à Preston, apprêté, auné et empaqueté à Manchester. Par cette division du travail entre les villes, dans les villes entre les fabriques, et dans les fabriques entre les ouvriers, l'eau, la houille et les machines travaillent sans fin ; l'exécution va presque aussi vite que la pensée ; l'homme participe en quelque sorte à la puissance de création, et il n'a qu'à dire : « que les produits existent, » pour que les produits soient.

Manchester, qui tient à ses ordres, et comme sous sa main, toutes ces agglomérations industrielles, est lui-même l'agrégation la plus extraordinaire, la plus intéressante et, à quelques égards, la plus monstrueuse que le progrès des sociétés ait improvisée. La première impression ne prévient pas : le site manque de relief et l'horizon de clarté. A travers les brouillards qui s'exhalent de cette contrée marécageuse, et sous les nuages de fumée que vomissent les ateliers, le travail y a quelque chose de mystérieux et de semblable à l'activité souterraine d'un volcan. Point de grandes lignes ni de hauteurs qui gui-

dent l'œil en l'aidant à mesurer ce vaste ensemble. La ville ne se distingue ni par ces contrastes qui caractérisaient les cités du moyen âge, ni par cette régularité que l'on remarque dans les métropoles de récente formation. Toutes les maisons, toutes les rues se ressemblent; mais c'est l'uniformité au sein de la confusion. En y regardant de près, on découvre pourtant un certain ordre. Manchester est situé au confluent d'une petite rivière, l'Irwell grossie de l'Irk, et d'un ruisseau, le Medlock. L'Irwell sépare Manchester de son faubourg principal, de la vieille ville qui a donné son nom au district (*hundred*) de Salford; sur la rive gauche du Medlock est une autre annexe de Manchester, Chorlton *on Medlok,* qui n'avait que 675 habitants en 1801, et qui en compte aujourd'hui 30,000. Les manufactures et les usines forment comme une enceinte autour de la ville et suivent le cours des eaux. On les voit dresser leurs sept étages le long de l'Irwell et sur le bord des canaux qui, pénétrant plus avant dans Manchester, y forment une ligne intérieur de navigation. Les eaux de l'Irk, eaux noires et puantes, servent aux tanneries et aux teintureries; celles du Medlock aux ateliers d'impression, aux fabriques de machines et aux fonderies. Les bords de l'Irwell, qui semblent avoir été le siège primitif de cette civilisation, en demeurent aujourd'hui le centre. Les édifices municipaux sont

dispersés le long de son cours. En descendant de la colline où s'élève la maison des pauvres, on rencontre les bâtiments du collége, la vieille église (*Old Church*), la bourse, et de l'autre côté de la rivière le palais de justice, ainsi que les murs de la prison. De Pendleton à la route de Londres, une grande rue brisée, qui traverse la ville de l'ouest à l'est, étale à ses deux extrémités les boutiques auxquelles les ouvriers s'approvisionnent, et au centre, dans *Market-Street*, dans *Piccadilly*, les magasins ouverts au luxe, les librairies ainsi que les ateliers des journaux. Le quartier aristocratique de *Mosley-Street*, qui coupe *Market-Street* à angle droit, réunit les comptoirs où les fabricants de Manchester et des environs se mettent en contact avec le mouvement des affaires. Dans l'angle des deux rues sont concentrés les dépôts de matières premières et de marchandises fabriquées. Les chemins de fer, comme étant les derniers venus, s'arrêtent aux points extérieurs de cette circonférence, ceux de Liverpool et de Bolton à l'ouest, ceux de Leeds, de Sheffield et de Birmingham à l'est (1).

(1) Depuis le printemps de 1844, le chemin de fer de Liverpool à Manchester et celui de Manchester à Leeds, prolongés l'un et l'autre jusqu'au confluent de l'Irwell et de l'Irck par une ligne de jonction qui traverse Salford, ont une gare commune placée à quelques pas de la Bourse; au moyen de cette jonction les voyageurs et les marchandises peuvent circuler, sans quitter

Il résulte de ces combinaisons indifférentes en apparence une grande économie de temps et d'argent dans la production. L'on peut se plaindre de ce que l'espace n'a pas été ménagé pour les hommes, de l'absence de places publiques, de fontaines, d'arbres, de promenades et de logements aérés; mais, à coup sûr, il était difficile de rapprocher davantage les produits du marché, les machines de leurs moteurs, et la fabrication des moyens de transport. Les chemins de fer arrivent portés sur des arcades jusqu'à l'endroit où il cesse d'être incommode d'aller les chercher, et, quant aux canaux, ils passent sous les rues et se ramifient dans tous les quartiers, amenant les bateaux de charbon jusqu'à la porte des filatures ou jusqu'à la gueule des fourneaux.

Manchester ne présente ni le mouvement de Liverpool ni celui de Londres. Durant la plus grande partie de la journée, la ville est silencieuse et paraît déserte. Les transports glissent sans bruit sur les canaux, non pas au pied des palais comme à Venise, mais entre deux haies de filatures qui se partagent l'air, l'eau et le feu. Les convois roulent sur les chemins de fer, et font voyager les multitudes aussi facilement que les individus autrefois. On n'entend que la

la voie de fer, de Liverpool à Hull et de la mer d'Irlande à la mer du Nord.

respiration des machines s'échappant par les hautes cheminées en sifflements de flamme, et lançant pour ainsi dire vers le ciel, en signe d'hommage, les soupirs de ce travail imposé à l'homme par Dieu.

A certaines heures de la journée, la ville s'anime. Les ouvriers, qui entrent dans les manufactures ou qui en sortent, remplissent les rues par milliers; les commis, les inspecteurs, les contre-maîtres courent affairés d'un quartier à l'autre; ou bien c'est le moment où la bourse s'ouvre, et l'on y voit affluer les chefs de cette immense population de travailleurs; mais, même dans les moments où les hommes donnent une libre carrière à leurs sentiments, le caractère sérieux et anguleux de Manchester ne perd rien de la roideur que lui communiquent les préoccupations trop exclusives de l'industrie.

Le docteur Taylor, qui a visité le Lancashire pendant la crise commerciale de 1841, et qui est un peintre un peu optimiste, quoique généralement exact, décrit, dans les termes suivants, les impressions que lui a laissées Manchester (1) : « C'est une ville d'affaires, où la recherche du plaisir est inconnue et où les amusements sont à peine comptés pour une considération

(1) *Notes of a tour in the manufacturing districts of Lancashire.*

secondaire. Chaque personne, que vous rencontrez dans la rue, a l'air préoccupé et la démarche précipitée. On ne voit que très-peu de voitures particulières; il n'existe qu'une seule rue qui soit bordée de riches boutiques, encore est-elle d'une date récente. Parmi quelques bâtiments d'un style monumental, un seul est consacré aux récréations des habitants; les autres appartiennent à la religion, à la charité, à la science ou aux affaires... La bourse de Manchester est le parlement des lords du coton, c'est leur assemblée législative, une assemblée qui promulgue des décrets aussi immuables que ceux des Mèdes et des Perses, mais dans laquelle, au rebours de tous les parlements du monde, on agit beaucoup et l'on parle très-peu. Des transactions d'une immense importance s'opèrent par des signes de tête, par des clignements d'yeux ou des mouvements d'épaules, en comparaison desquels le laconisme des anciens Spartiates pourrait passer pour un bavardage insipide et puéril. On se souvient vaguement, et comme de bien loin, d'avoir vu un jour un homme causer à la bourse; mais on en fait mention dans les termes dont on se servirait pour raconter que la sarabande a été dansée dans l'église de Saint-Pierre, ou qu'Arlequin a fait ses farces dans l'enceinte vénérable d'*Old Bailey*.

« Ce qui caractérise l'assemblée, c'est le talent et l'intelligence appliqués aux grandes spé-

culations de l'industrie; on n'y rencontre pas plus le génie que la stupidité. Mais si le niveau intellectuel n'est pas fort élevé, il paraît très-évident qu'aucune faculté ne demeure sans emploi. Il m'est arrivé de visiter Manchester à une époque de prospérité et d'activité commerciales; plus récemment je l'ai vu pendant la période de détresse et de stagnation. Dans la première de ces circonstances, un étranger aurait pu se croire jeté au milieu d'une de ces communautés de derviches dansants qui ont pour règle le silence et le mouvement perpétuel. Il semblait que chacun fût incapable de rester plus de trois secondes à la même place. Tout homme de Manchester a pour principe que « rien n'est fait tant « qu'il reste quelque chose à faire. » Donnez-lui une occasion; il entreprendra de pourvoir tous les marchés entre Lima et Pékin, et il sera horriblement vexé, si, par quelque distraction, il a omis un petit village qui aurait pu acheter un écheveau de ses fils ou une aune (*yard*) de ses tissus.

« L'aspect de la bourse, dans cette période de détresse, est vraiment effrayant. La contenance des habitués est sombre et inquiète; l'ardeur des esprits s'est changée en obstination. Les manufacturiers paraissent sentir que les bénéfices, sinon les capitaux, leur glissent dans les mains, et ils ont pris la détermination bien arrêtée de supporter une certaine somme de

pertes, mais de ne pas se laisser entraîner au delà. Que les affaires soient actives ou lourdes, la bourse ne dure guère plus d'une heure. Dès que l'horloge sonne deux heures après midi, l'assemblée s'écoule insensiblement et sans bruit; avant trois heures, l'édifice est aussi vide et aussi abandonné qu'une des catacombes d'Égypte. »

Ces habitudes se ressentent de l'origine de la population. Dans nos villes manufacturières, la fabrique s'est greffée sur un état social préexistant. Mulhouse était une ville libre et avait des traditions politiques, qui ontdonné une physionomie particulière à son industrie; on dirait une famille, ou plutôt un clan de fabricants, tant ils se soutiennent les uns les autres, et tant les ouvriers y sont paternellement traités. Lyon est une ville littéraire et religieuse aussi bien qu'industrielle; la noblesse et le clergé y ont leurs quartiers séparés, du fond desquels ils prennent part au gouvernement de la cité. Rouen appartient aux gens de loi non moins qu'aux possesseurs des manufactures et aux propriétaires fonciers. Il y a là tous les éléments dont le concours forme ce que l'on appelle la société. Mais, à Manchester, l'industrie n'a pas trouvé autre chose qu'elle-même. Tout y est semblable, et tout y est nouveau; il n'y a que des maîtres et des ouvriers. La science, que les besoins de l'industrie contribuent souvent à développer, commence

à se fixer dans le Lancashire : Manchester a une société de statistique, et la chimie y est en honneur ; mais la littérature et les arts y sont encore lettre morte(1). Le théâtre ne sert pas à épurer le goût, et ne fournit guère que ce qu'il faut à une foule occupée, des amusements grossiers. Dans les opinions politiques, c'est le radicalisme qui prévaut. Parmi les sectes religieuses, les plus récentes sont les mieux accueillies : Manchester renferme plus de méthodistes, de quakers et d'indépendants que de partisans de l'Église établie. Sur 137 temples ou chapelles, l'église anglicane en compte à peine 39. Cette ville réalise en quelque sorte l'utopie de Bentham. Tout s'y mesure en effet à la règle de l'utile ; le beau, le grand, et le noble, ne sortiront certainement que de cette source, s'ils y naissent jamais.

Si le luxe des voitures et des chevaux est inconnu aussi bien que toute autre recherche, cela ne vient pas seulement de l'économie ni de l'austérité que les manufacturiers font régner dans leurs ménages ; cela tient aussi, cela tient surtout à l'absence des classes supérieures, qui,

(1) L'Athenœum de Manchester, après avoir vu le nombre de ses membres diminuer chaque année, semble vouloir se relever aujourd'hui. L'infériorité littéraire de Manchester est attestée par ces paroles que M. G. Smythe M. P. adressait à trois mille personnes réunies dans les salons de l'Athenœum, le 5 octobre 1844 : « Habitants de Manchester, vous êtes nés pour faire honneur aux lettres, dans une contrée où les lettres ont été jusqu'ici fort peu en honneur. »

et la nouvelle aristocratie comme l'ancienne, ne vivent pas à Manchester. La ville proprement dite, le docteur Kay Shuttleworth l'avait remarqué avant moi (1), n'est guère habitée que par les boutiquiers et par les ouvriers. Les marchands et les manufacturiers font leur résidence hors des faubourgs dans des villas qu'entoure un parc ou un jardin. Cette existence, bornée à l'horizon un peu étroit de la famille, exclut les relations de société; c'est une espèce d'absentéisme local. Il arrive ainsi que, les comptoirs se fermant et les pulsations des machines s'arrêtant à la chute du jour, tout ce qui était la pensée, l'autorité, la force impulsive, l'ordre moral dans cet immense atelier, disparaît sur l'heure. La couche supérieure de la société se replie sur les campagnes; Manchester est abandonné jusqu'au lendemain aux ouvriers, aux cabaretiers, aux mendiants, aux malfaiteurs, aux filles de joie et à la police, qui doit faire régner dans ce pêle-mêle un peu d'ordre matériel (2).

Comment cette population va-t-elle employer

(1) *Moral and physical condition of the working classes.*

(2) Selon un recensement fait en 1836, les ouvriers représentaient à Mancherter 64 pour 100 de la population tolale; à Salford, 74; à Bury, 71; à Ashton, 81; à Stalybridge, 90; à Dukinfield, près de 95. Le chiffre fixé pour Manchester paraît être au-dessous de la vérité; la population ouvrière doit y représenter 70 ou 75 pour 100 du nombre des habitants.

les deux ou trois heures de repos et de liberté qui lui restent entre le travail de la manufacture et le sommeil ? Il semble qu'après une journée de quatorze heures, durant laquelle le mari travaillant d'un côté, la femme et les enfants de l'autre, le ménage est forcément dissous, les membres de la famille devraient être heureux de se retrouver et de respirer un moment ensemble; mais le foyer domestique, par la faute des circonstances autant que par la faute des habitudes, n'a pas de charmes pour l'ouvrier. Après un repas fait à la hâte, hommes, femmes, enfants errent dans les rues ou s'acheminent vers les cabarets. Quand on parcourt le soir les quartiers pauvres d'*Angel-Meadow*, de *Garden-Street*, de *New-Town*, de *Saint-George-Road*, d'*Oldham-Road*, d'*Ancoats-Street*, et celui que l'on désigne sous le nom de *Petite-Irlande*, l'on aperçoit les portes des maisons ouvertes, et la foule vous coudoie ; si le temps est froid ou pluvieux, le cabaret se remplit et la rue se vide ; par un temps serein, c'est la voie publique qui fait tort au cabaret.

On distingue aisément, au milieu de ces multitudes, les ouvriers irlandais d'origine, qui sont au nombre de 35,000 à 40,000 à Manchester (1). Les Anglais vont par petits groupes ou s'isolent

(1) Sur une population de 1,667,000 habitants, le comté de Lancastre compte 21,000 Écossais et plus de 105,000 Irlandais.

entre eux, à moins qu'ils n'aient à débattre un intérêt commun et du moment, tel qu'une augmentation des salaires ou une réduction dans les heures du travail. Les Irlandais sont perpétuellement à l'état d'agitation. Souvent ils s'assemblent par centaines au coin de la route d'*Oldham* et d'*Ancoats-Street*. Un d'entre eux lit à haute voix les nouvelles d'Irlande, les adresses d'O'Connell ou les circulaires de l'association; puis le tout est commenté sans fin et à grand bruit dans les rangs pressés de cette foule. Ils sont si étroitement organisés, et, pour employer un terme militaire, ils sentent tellement leurs coudes, qu'en un clin d'œil, et au premier signal, mille à deux mille sont réunis sur un point donné.

Il y a quelques années, les ouvriers irlandais formaient la partie la plus abjecte de la population; leurs demeures étaient les plus sales et les plus malsaines, et leurs enfants les plus négligés. C'était dans les caves habitées par les Irlandais que se distillaient en fraude des spiritueux grossiers. La misère, la fièvre, l'ivrognerie, la débauche et le vol y étaient en permanence. Là se retiraient de préférence les vagabonds et les malfaiteurs. Tous les jours, quelque rixe éclatait dans ces affreux quartiers, ou quelque crime les ensanglantait.

Ces faits, dont on trouve la trace dans toutes les enquêtes parlementaires ou administratives

publiées depuis douze ans, sont aujourd'hui notablement changés. Les prédications du père Mathieu, secondées par les efforts du clergé catholique, ont commencé à relever ces malheureux de leur dégradation. Ils s'enivrent moins, et par suite les rixes sont moins fréquentes. Le dimanche 22 juillet 1843, vingt mille d'entre eux avaient pris l'engagement de s'abstenir de liqueurs spiritueuses (*taken the pledge*); le lundi, la police ramassait moitié moins d'ivrognes et de délinquants. Les cabaretiers (*publicans*) jetaient les hauts cris. Tel palais du *gin*, qui avait coutume de réunir cinquante hommes à la fois, n'en comptait plus que quinze ou vingt. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est la surveillance exercée par le clergé sur l'éducation des enfants. Dans cette ville, où les enfants en bas âge, livrés à eux-mêmes, courent les rues pieds nus et en haillons, pendant que leurs parents s'enivrent, et où la police en a recueilli jusqu'à cinq mille par an égarés sur la voie publique, les prêtres catholiques tiennent le soir les chapelles ouvertes, comme une espèce d'asile où les jeunes filles et les jeunes garçons passent le temps à chanter des cantiques et à écouter la parole de leur pasteur. J'ai vu le dimanche cinq à six mille de ces enfants défiler processionnellement sous la bannière de saint Patrick, et la demi-propreté, la décence de cette foule enfantine, est le progrès le plus grand, ainsi que le plus

inattendu, qu'il m'ait été donné de constater. Les écrivains Anglais reconnaissent eux-mêmes, non sans étonnement, qu'il existe aujourd'hui parmi les Irlandais de Manchester un plus grand nombre d'ouvriers sachant lire et écrire, que dans la population d'origine saxonne; les femmes Irlandaises, sont aussi beaucoup plus chastes et plus attachées à leurs devoirs domestiques. Il n'y a que l'aptitude mécanique qui manque à cette race: les ouvriers irlandais comptent parmi les moins habiles; on les emploie principalement comme manœuvres ou hommes de peine, et c'est parmi eux que l'on prend les commissionnaires, les porte-faix, ainsi que les porteurs d'eau.

Somme toute, l'ordre apparent a gagné à Manchester. Depuis l'établissement de la nouvelle police, les rues sont plus tranquilles, sinon plus sûres. On n'a plus besoin, comme il y a douze ans, de mettre en réquisition tous les dimanches des constables spéciaux pour tenir la voie publique libre et les mauvais sujets à distance, au moment où les familles vont entendre le service divin (1). Une force de 390 hommes, sous la direction énergique du surintendant M. Beswick, suffit à réprimer les contraventions et les délits dans une ville dont la population excède celle de Liverpool, ce

(1) *Committee on Factorie's regulation bill*, p. 327.

qui prouve que les mœurs à Manchester sont moins violentes et les habitants plus occupés.

En dépit de cette amélioration purement extérieure, les crimes et les délits semblent être en voie d'accroissement (1). Les tableaux publiés par le colonel Shaw, et dont on conteste, il est vrai, l'exactitude à quelques égards, portent le chiffre des arrestations à 12,417 pour l'année 1840, et à 13,891, pour l'année 1841; le compte-rendu de l'année 1843 ne présente que 12,147 arrestations. C'est, à peu de chose près, la proportion de Liverpool, et la ville de fabrique descend ainsi au niveau du port de mer.

Il faut reconnaître que Manchester joint à son caractère industriel celui d'une ville de passage; c'est une hôtellerie, un marché et en quelque sorte un port intérieur. Cent mille étrangers l'habitent; on évalue à huit mille par jour le nombre des voyageurs qui arrivent ou qui partent par les chemins de fer. Enfin, sur 27, 106 personnes admises dans l'asile de nuit en 1842, 24,986 étaient des émigrants venus de l'Irlande, de l'Écosse ou des autres comtés. Ces foules nomades doivent entrer pour beaucoup dans les désordres que la police locale est chargée de surveiller, d'enregistrer ou d'empêcher.

(1) On a remarqué un temps d'arrêt et même une diminution dans le nombre des crimes, depuis que les manufactures ont repris toute leur activité.

PRINCIPAUX DÉLITS

CONTRE LES PERSONNES ET CONTRE L'ORDRE EN 1840 ET EN 1843.

	Prévenus.	
	1840.	1843.
Meurtre et tentative de meurtre	15	12
Violences avec effusion de sang	10	3
Tentative de viol, etc	17	13
Rixes et violences (*Common assaults*)	852	652
Violences commises contre les agents de l'autorité	523	417
Tapage dans les rues	1,946	3,306
Tapage fait par des prostituées	390	836
Ivresse	1,188	1,617

PRINCIPAUX DÉLITS CONTRE LES PROPRIÉTÉS.

	Prévenus.	
	1840.	1843.
Vols avec violence ou avec effraction	211	110
Vols simples	3,203	1,645
Filouteries	285	168
Faux et fausse monnaie	72	56
Escroqueries	66	33
Recel	135	410
Gens suspects arrêtés au moment de commettre un vol	2,053	1,006
Vagabonds	872	863
Gens qui abandonnent leur famille	82	141

On voit que, si les crimes contre les personnes sont plus rares qu'à Liverpool, les délits commis contre les propriétés sont pour le moins aussi nombreux. Les malfaiteurs de profession n'affluent peut-être pas à Manchester comme dans les métropoles du commerce et de l'aristocratie, les lieux où se forme la richesse convenant beaucoup moins aux criminels expérimentés que les endroits où l'on se réunit pour jouir et pour dépenser; mais, en revanche, la population laborieuse y contracte des habitudes

de fraude et de larcin qui altèrent profondément dans les familles la notion de la probité. Le vol des matières premières se pratique universellement dans les fabriques de Manchester, comme à Lille, à Rheims et à Lyon. Ces délits, légers en apparence, mais que la répétition des mêmes actes aggrave, quand ils ne passent pas inaperçus, restent le plus souvent impunis (1). C'est là l'exercice qui développe les mauvais penchants, et avec lequel se familiarisent de bonne heure les femmes ainsi que les jeunes garçons. Aussi les filles de fabrique, à Manchester, trouvent difficilement à se placer dans le service domestique; on leur préfère les jeunes filles de la campagne, comme offrant des garanties supérieures de moralité.

De 1836 à 1842, le nombre des crimes et des délits s'est accru, en Angleterre, dans l'effrayante proportion de 59 pour 100. L'accroissement s'est élevé à 100 pour 100 dans les comtés manufacturiers. Les femmes et les enfants y prennent, on le sait, une bien large part. Cependant Manchester, sur ce point, n'approche pas de Liverpool. En effet, les femmes commettent, à Liverpool, 33 pour 100 des délits de toute nature, et seulement 30 pour 100 à Man-

(1) « Nous pouvons affirmer hardiment que les listes officielles n'enregistrent pas la moitié des délits de cette nature qui sont commis aujourd'hui. » (*Inquiry into the state of manufacturing population.*)

chester. La différence devient encore plus sensible, si l'on s'en tient aux délits qui ont de la gravité; les femmes, à Liverpool, entrent pour 35 pour 100 dans les faits renvoyés devant les assises, pendant qu'elles ne figurent, à Manchester, dans la même catégorie, qu'à raison de 28 pour 100. On observe une différence analogue entre les deux villes dans le nombre et dans la qualité des jeunes délinquants. Suivant un tableau dressé par M. Rushton (1), les jeunes délinquants renvoyés devant les assises représentent, à Liverpool, 22 1/4 pour 100 du nombre total des accusés, et 13 3/4 pour 100 à Manchester; la proportion, à Londres, est de 19 à 20 pour 100. Ce magistrat fait remarquer encore que les récidives, qui sont, à Liverpool, de 36 1/2 pour 100 parmi les détenus adultes, et de 66 pour 100 parmi les jeunes détenus, sont, à Manchester, de 33 3/4 pour 100 dans la première classe, et dans la seconde de 43 pour 100.

Si les femmes et les enfants ont plus rarement affaire aux tribunaux dans les cités industrielles, cela vient de ce que leur existence est plus occupée. Dans les manufactures de coton par exemple, les femmes et les enfants représentent 57 pour cent du nombre total des ouvriers. Il y a des ateliers de tissage, où l'on n'aperçoit pas une tête d'homme, et des ateliers

(1) *Juvenile delinquency.*

d'épluchage ou de cardage où les jeunes enfants sont seuls employés. La préférence, que les manufacturiers donnent aux femmes et aux jeunes filles, a sa raison dans l'infériorité du salaire; mais le principal avantage d'un personnel ainsi composé est dans la docilité dont il fait preuve en présence de ces rigueurs salutaires ou abusives de la discipline, contre lesquelles les hommes protestent trop souvent par de formidables coalitions.

La probité chez la femme tient plus à la force des habitudes qu'à la solidité des principes; il n'est donc pas étonnant que le travail, qui la sauve des occasions de mal faire, exerce sur sa conduite une influence dont celle de l'homme se ressentira beaucoup moins. Partout où l'atelier se peuple aux dépens du foyer domestique, la famille peut souffrir, et les mœurs se relâchent; mais la femme, qui n'a plus ni l'aiguillon du besoin ni l'excitation de l'oisiveté, entre rarement en lutte avec les lois. Les comptes-rendus de la police pour l'année 1843, mettent ces faits dans une entière évidence; en effet, parmi les hommes arrêtés, il se rencontre au moins autant d'ouvriers occupés que d'individus sans ouvrage : le rapport est de 4,373 à 4,116. On n'y trouve au contraire que 617 femmes occupées, contre 3,041 hors d'emploi. La proportion paraît encore plus forte, quand on choisit une catégorie spéciale de délits : sur 687

vols, les femmes occupées en ont commis 94, soit 13 1/2 pour cent, et les femmes sans ouvrage 593, soit 86 1/2 pour cent.

La prostitution n'a pas, dans les villes manufacturières, la même hardiesse ni la même publicité que dans les capitales et dans les ports de mer; pour s'afficher moins effrontément, y est-elle moins répandue? C'est ce qu'il vaut la peine d'examiner. Les prostituées, à Liverpool, exercent très-activement la surveillance de la police. Vols, rixes, tapage, ivresse, on les retrouve dans tous les désordres, et les ennuis qu'elles donnent à la force publique paraissent très-clairement dans les rapports de la police, où leur nombre, leurs variétés et leurs moindres délits sont minutieusement relatés. A Manchester, ce qui montre qu'elles laissent la police assez tranquille, c'est que le nombre même de ces malheureuses créatures est à peine indiqué dans les comptes-rendus, d'après lesquels on ne saurait s'en faire une idée. Ainsi, le rapport de 1840 suppose 285 mauvais lieux, où résident 629 prostituées; et celui de 1843, déjà un peu plus exact, 330 mauvais lieux, avec 701 prostituées. Cependant, en parcourant, à l'entrée de la nuit, les seules rues voisines de la bourse, on en rencontrera certainement cinq ou six cents qui rôdent cherchant fortune, à quoi il faut ajouter celles d'un ordre un peu plus élevé, qui ne descendent pas jusqu'à provoquer les pas-

sants. Un missionnaire, qui s'est livré à une enquête personnelle dans les districts manufacturiers, M. Logan (1), affirme que Manchester renferme 1,500 prostituées.

Dans une reconnaissance nocturne dirigée par M. Beswick à travers le quartier général de la prostitution, j'ai pu remarquer que les abords en étaient généralement moins ignobles qu'ailleurs. Cela s'explique par le concours de deux circonstances qui sont décisives. En premier lieu, on comprend que les prostituées, si j'ose m'exprimer ainsi, les plus décentes accourent à Manchester, puisque Manchester est, en fait de débauche, le rendez-vous des gens comme il faut. « Il n'y a pas de maison de première classe à Rochdale, dit naïvement M. Logan, parce que les *gentlemen* visitent Manchester. » D'un autre côté, la prostitution officielle ne pourrait que glaner dans les rangs inférieurs d'une société où la prostitution clandestine est tellement répandue, et où la chasteté, au lieu d'être la règle parmi les femmes, tend de plus en plus à devenir l'exception.

On observe des faits semblables en France. Il existe entre Mulhouse et Strasbourg des rapports analogues à ceux de Manchester avec Liverpool. Strasbourg est en quelque sorte le port de Mulhouse sur le Rhin; en outre, une garni-

(1) *An Exposure of female prostitution.*

son nombreuse y attire les femmes de mauvaise vie; aussi l'affluence des courtisanes et des filles publiques y est-elle extraordinaire, et Paris même n'en saurait donner une idée. A Mulhouse, au contraire, dans cette ville exclusivement peuplée d'ouvriers, et où l'on ne voit pas un soldat, 40 à 50 prostituées figurent à peine sur les registres de la police; encore sont-elles parquées, en signe de mépris, dans une seule rue. En revanche, le nombre des unions illicites est considérable, et la durée de ces unions, tout-à-fait éphémère ; à défaut de la prostitution, c'est le concubinage qui gagne ainsi le terrain que le mariage a perdu.

Le nombre des femmes à Manchester excède (1) notablement celui des hommes; dans une société protestante, qui repousse les communautés religieuses, cette disproportion entre les sexes doit amener une certaine irrégularité de mœurs. La nature a voulu que le nombre des mâles dominât dans les naissances, parce que, les chances de mortalité étant moins grandes pour les femmes, l'excédant disparaît et l'équilibre se rétablit bientôt, grâce aux accidents ordinaires de la vie. Toute société dans laquelle les femmes sont beaucoup plus nombreuses ou beaucoup moins nombreuses que les hommes

(1) « D'après les documents officiels, on compte à Manchester 154,336 femmes contre 141,857 hommes ; excédant 12,479, ou près de 9 pour 100.

va donc contre l'ordre providentiel des choses, et doit tomber dans une infaillible dégradation. Les districts manufacturiers, où dominent les femmes et les enfants, ne se trouvent pas dans une bien meilleure position que les colonies pénales de l'Angleterre, où l'on compte deux hommes pour une femme; et la promiscuité doit y régner aussi à quelque degré.

Indépendamment de cette circonstance, le système manufacturier, tel qu'on le connaît aujourd'hui, est loin de favoriser la décence de la conduite. En rassemblant tant d'hommes, tant de femmes et tant d'enfants, sans leur proposer un autre lien que le travail, on fait naître et fermenter des passions que l'on ne cherche pas ensuite à contenir, et qui finissent par se donner un libre cours. Le mélange des sexes et la chaude atmosphère des manufactures agissant sur l'organisation comme l'ardeur du soleil dans les pays méridionaux, la puberté se déclare avant que l'âge et l'éducation aient pu développer le sentiment moral (1). Les filles de fabrique ne connaissent pas la pudeur. Leur langage est grossier et souvent obscène; quand

(1) « J'ai été membre du comité de l'asile (*Guardian asylum*) pendant vingt ans, et je crois que la moitié, ou peu s'en faut, des jeunes filles interrogées par moi avaient dû leur chute au mélange des sexes dans les manufactures; dans quelques cas, elles avaient été séduites aux heures du travail. » (Déposition de M. J. Reade, enquête sur les manufactures.)

elles ne se marient pas de bonne heure, elles forment des liaisons illicites qui les pervertissent encore plus que ces unions prématurées. Dans les intervalles du travail, on rencontre fréquemment, aux abords de la ville ou dans les rues écartées, des couples d'ouvriers et d'ouvrières que le caprice du moment a réunis. Quelquefois ils entrent ensemble dans les cabarets et s'accoutument ainsi à une double débauche. Toutes les enquêtes publiées depuis 1832 portent le même témoignage de la corruption des mœurs (1).

Il est vrai que dans les comtés agricoles les

(1) Pendant la dernière crise, le nombre des prostituées s'accrut dans une proportion énorme; quand on habite Manchester, on ne peut pas ignorer que la cause de cet accroissement était l'effroyable misère qui existait alors. Aux époques de prospérité, la débauche n'est l'industrie que des prostituées de profession que l'on distingue aisément à leur mise et à leur tenue; mais aux époques de détresse, les manières simples et la contenance timide de la plupart d'entre elles prouvent, d'une manière non équivoque, que celles qui augmentent le nombre des prostituées sont des malheureuses que la nécessité de vivre a réduites à battre le pavé. Je ne crois pas que la pauvreté produise nécessairement la prostitution; mais lorsque l'atmosphère morale est empoisonnée, comme il arrive à Manchester, où même les écoles du dimanche, les églises et les chapelles présentent des exemples fréquents d'impudicité, le sentiment moral s'affaiblit, et un degré relativement léger de privation suffit pour conduire au vice... Un symptôme aggravant dans la débauche, c'est que la femme n'est pas toujours séduite la première; mais quoi qu'il en soit, elle devient pour l'homme une cause de séduction dix fois plus forte.

(*Note du traducteur anglais.*)

enfants illégitimes sont plus communs que dans les comtés manufacturiers ; mais cela ne prouve pas pour la moralité des pays de fabriques. « Il est rare, dit le docteur Samuel Smith interrogé dans l'enquête de 1832 (1), que dans les districts ruraux des relations illicites n'aient pas pour conséquence la naissance d'un enfant ; dans les districts manufacturiers, au contraire, quand ces relations sont suivies d'une naissance, je dirai que ce fait est une exception. » Le docteur Hodgkin déclare, après lui, que la fécondité des femmes diminue lorsque les relations entre les sexes commencent de bonne heure, et que ces rapports mènent à une sorte de promiscuité. Le docteur Malyn ajoute que l'ardeur déréglée, qui prend sa source dans un développement prématuré des penchants animaux, a pour effet de nuire à la reproduction. Le révérend Ball est du même avis, et dit avec une énergie toute biblique : « Le nombre des femmes qui s'abandonnent à la prostitution, dans les manufactures, est si grand, qu'elles ne peuvent plus concevoir. Une enfant qui vient à mon école le dimanche est déjà notoirement une prostituée. »

La licence, qui règne dans les rangs épais de cette population, est arrivée à un degré tel que la statistique est ici impuissante, et que l'obser-

(1) *Report from the committee on factorie's labour regulation bill.*

vation personnelle, sans mesurer le mal dans toute son étendue, peut seule en donner une idée. Voici du moins un fait qui m'a vivement frappé, comme attestant cette froide régularité dans la débauche qui suppose l'absence du sens moral. En pénétrant dans un bouge du dernier ordre, j'aperçus une jeune fille d'une tenue assez décente, qui paraissait être employée au service de la maison. Son maintien présentait un si grand contraste avec les façons cavalières des habituées, que je voulus savoir ce qui avait pu la jeter dans un pareil lieu. Le surintendant de la police ayant eu la bonté de poser les questions pour moi, nous apprîmes, à n'en pouvoir pas douter, que cette jeune ouvrière, après avoir travaillé pendant treize heures dans une fabrique, venait chaque soir aider la maîtresse à faire disparaître les traces de l'orgie de la veille, et suppléer ensuite, quand il le fallait, dans leur noble métier, les Messalines de l'endroit. Les habitudes du travail jointes à celles de la débauche! l'ordre et en quelque sorte la retenue dans le vice le plus abject! le calcul faisant faire ce qu'excuserait à peine la passion! il faut bien que ce soit là un trait de mœurs dans les pays de manufactures; car M. Villermé a observé les mêmes symptômes à Rheims et à Sedan : « Beaucoup de filles et de jeunes femmes des manufactures abandonnent souvent l'atelier dès six heures du soir, au lieu d'en sortir à huit,

et vont parcourir les rues dans l'espoir de rencontrer quelque étranger, qu'elles provoquent avec une sorte d'embarras timide. Ce désordre est si bien connu que la plaisanterie, qui manque rarement chez nous de se mêler aux actions les plus répréhensibles, comme pour les excuser ou les affaiblir, a créé dans les ateliers une expression particulière pour désigner celle dont il s'agit : quand une jeune ouvrière quitte son travail le soir, avant l'heure de la sortie générale, on dit qu'elle va *faire son cinquième quart de journée* (1). »

On comprend que, dans une ville où la jeunesse laborieuse a de tels commencements, les liens de famille ne soient ni bien étroits ni bien solides. Les comptes rendus de la police portent 82 personnes arrêtées en 1840, 161 dans les sept premiers mois de 1842, 39 dans les trois derniers, et 141 en 1843, pour avoir abandonné leurs enfants ou négligé de soutenir leur famille; ce qui prouve que les hommes entrent dans le mariage sans en connaître les obligations, et qu'ils rejettent le fardeau avec la même légèreté qu'ils avaient mise à s'en charger. L'enquête parlementaire de 1834 sur l'ivrognerie (2) cite quelques détails qui peuvent

(1) *De l'état physique et moral des ouvriers.*

(2) *Report from the parliamentary committee on drunkenness.*

faire juger la moralité et la destinée de ces ménages. « Dans une seule filature qui comptait 170 ouvriers, en moins de trois ans, 24 se marièrent, savoir 13 femmes et 11 hommes. Parmi les femmes, une avait eu trois enfants avant d'avoir atteint sa vingt-deuxième année, quatre avaient eu chacune deux enfants avant cet âge, dix étaient mères ou enceintes avant de se marier. Après douze mois de mariage, quatre s'étaient déjà séparées de leurs maris. Sur les treize, une seule était en état de faire une chemise d'homme, et quatre seulement étaient capables de raccommoder le linge de la maison. Des onze ouvriers, quatre savaient signer leurs noms, et deux pouvaient faire une addition de quatre chiffres; mais ils avaient tous appris à jouer aux cartes dans les cabarets. »

L'éducation des femmes de la classe laborieuse est négligée partout, mais elle n'a nulle part plus de lacunes qu'en Angleterre. Pour retenir l'homme au foyer, l'Allemande a son instruction et la facilité de son caractère; l'Italienne a une imagination tournée vers le beau et les agréments extérieurs; la Française, l'économie dans le ménage et la vivacité de l'esprit. Mais l'Anglaise, avec de la beauté et des qualités solides, ne sait ni administrer ni plaire. Elle entre ignorante et gauche en ménage, ne pouvant quelquefois ni coudre un bouton ni cuire un pain, et vit de privations là où une autre

trouverait l'abondance. Comment en serait-il autrement? On n'enseigne pas aux femmes la vie domestique ; elles grandissent rarement sous l'œil de leur mère ; on les élève, non pour la famille, mais pour les manufactures, pour être, non les compagnes, mais les rivales de l'homme, et pour lui disputer le travail. La jeune fille passe dix années de sa vie à rattacher des bouts de coton ou à surveiller les métiers que la vapeur met en mouvement. Quand arrive l'âge de se marier, la voilà formée pour l'industrie, en ayant l'expérience et à la tête d'un salaire assuré, mais n'ayant rien appris de ce qu'elle devrait savoir pour élever des enfants et pour mettre de l'ordre dans le ménage (1). Aussi l'homme la choisit-il principalement en vue des gains qu'elle fait, pour associer les revenus plutôt que les destinées. Puis, lorsque les enfants naissent ou que les maladies se déclarent, le salaire de la femme venant à tarir, le ménage se détraque. Il n'y a bientôt plus de foyer, il n'y a plus de famille : la femme reste chargée du fardeau; et va déployer désormais cette patiente énergie qui recommande la race anglaise dans l'infortune. Le mari s'étourdit en fréquentant les lieux publics.

(1) En 1829, on a compté 33 hommes sur cent et 49 femmes sur cent, qui n'avaient pas pu signer leur nom sur leur acte de mariage. Cette infériorité relative des femmes s'est fait parti-

La passion des liqueurs fortes ne fait pas à Manchester les mêmes ravages qu'à Liverpool ni qu'à Glasgow. Cependant les cabarets y sont innombrables, et c'est là que l'ouvrier va dissiper ses rares moments de loisir. Suivant le catalogue officiel de 1840, Manchester compterait 1,314 cabarets, dont 502 boutiques de spiritueux (*public houses*) et 812 boutiques de bière (*beer houses*). Les échoppes des rogomistes (*dram-shops*) ne semblent pas être comprises dans cette énumération, non plus que 400 petits restaurateurs (*licensed victuallers*). Encore faudrait-il ajouter, pour être complet, les quantités de spitueux distillés en fraude dans les ménages irlandais, et qui échappent au contrôle de la police aussi bien qu'à l'action du fisc. Le progrès de l'ivrognerie à Manchester est nettement indiqué, dans l'enquête de 1834, par M. Braidley, qui déclare que, si la population s'est accrue de cent pour cent, le nombre des débits de genièvre et de whiskey a quadruplé dans le même espace de temps.

Il y a vingt ans, l'ivresse à Manchester était réputée encore un plaisir honteux. On ne pénétrait dans les cabarets qu'à la dérobée et par des portes bâtardes (*private doors*) ; pour toute enseigne à ces lieux de débauche, une chandelle

culièrement remarquer dans le comté de Lancastre, le principal siége de l'industrie.

placée derrière la fenêtre jetait aux passants l'avertissement de sa douteuse clarté. Aujourd'hui que l'ivrognerie est entrée dans les mœurs, l'habitude a vaincu la honte, et ce qui faisait rougir les hommes n'embarrasse plus les femmes ni même les enfants. Peu à peu la lumière éclatante du gaz a illuminé les cabarets, les portes se sont élargies, l'échoppe est devenue une boutique, et la boutique une espèce de palais. L'attrait des jeux tolérés dans certaines maisons ne suffisant plus, on y a joint la musique, la danse et les spectacles qui peuvent plaire à un auditoire de gens dissolus. Les concerts au cabaret n'avaient d'abord lieu que dans la mauvaise saison. Aujourd'hui, c'est pendant toute l'année que l'on entend, comme à Liverpool, retentir dans les salles hautes des lieux publics l'orgue, le piano ou le violon. Une de ces maisons, située non loin de la bourse et à l'entrée du pont Victoria, réunit chaque soir jusqu'à onze heures mille personnes à la fois. Le dimanche, pour diminuer le scandale, on module sur l'orgue ou sur le piano les tons plus graves des psaumes et des hymnes religieux.

Le goût de la musique, qui se répand aujourd'hui en Angleterre ainsi qu'en France, est sans contredit un symptôme de l'adoucissement graduel des mœurs. Je voudrais que la musique fît partie de l'enseignement primaire, comme la lecture, l'écriture et le calcul. J'applaudis, de toute

mon âme, à la pensée d'ouvrir, à Manchester, comme cela se voit à Paris, des classes de chant pour les jeunes garçons et pour les adultes qui ont employé la journée au travail des ateliers. Je ne connais pas de récréation plus innocente que celle qu'offre l'institut des ouvriers (*mechanic's institute*) à Manchester, qui donne des concerts tous les samedis, devant un nombreux auditoire. Même dans les *salons* ou dans les cabarets, l'introduction de la musique a un effet salutaire; car on diminue toujours la brutalité qui est propre aux plaisirs des sens, en y mêlant les jouissances de l'esprit. Dans les boutiques de *gin*, on ne buvait que des liqueurs spiritueuses; les boissons rafraîchissantes entrent, pour un chiffre très-considérable, dans la consommation des ouvriers qui fréquentent les concerts du pont Victoria. Cependant la débauche a beau prendre une forme moins hideuse, c'est encore la débauche; et si elle s'humanise, par compensation elle s'étend. Le salon de musique, aussi bien que l'antre du cabaretier, enlève les ouvriers à leur famille; et si la santé y perd moins, la moralité n'y gagne pas.

Les débitants de bière, ne pouvant plus lutter à armes égales avec leurs fortunés rivaux, les débitants de liqueurs, offrent aux consommateurs, pour les rappeler dans leurs échoppes, des facilités inouïes. Pendant que l'ouvrier est souvent réduit, pour s'enivrer de *gin*, à mettre

en gage, dans l'une des cent cinquante boutiques de prêt que Manchester renferme, sa redingote ou le châle de sa femme, les cabarets à bière le relèvent de cet embarras en recevant le payement de leur boisson en nature, en acceptant du beurre, de la farine, du sucre, et quelquefois des effets d'habillement. Les commis et les gens de la maison, quand cela ne suffit pas pour amener des chalands, vont raccoler les ouvriers à la sortie des manufactures. Enfin, et pour dernier argument, pendant que le *public house* veut être payé comptant, le *beer house* vend à crédit.

Un observateur déjà cité, M. Braidley, s'étant placé le soir à la porte d'un débit de liqueurs, compta dans l'intervalle de 40 minutes 112 hommes et 163 femmes qui venaient se joindre à la foule des consommateurs. Cela représente 412 personnes par heure; il y a tel de ces repaires qui distribue son poison à deux mille personnes par soirée. Les femmes sont peut-être plus adonnées que les hommes à cette ivresse brutale; on voit des mères assez insensées ou assez dénaturées pour la faire partager à leurs petits enfants, qui sucent le genièvre avec le lait. La passion des liqueurs fortes achève ainsi de détruire les relations de famille, auxquelles le travail des manufactures avait déjà porté une si rude atteinte. La manufacture sépare les enfants des parents et le mari de la femme; la

journée finie, chacun va où ses passions l'appellent; les hommes se partagent entre la bière et le genièvre; les femmes n'ont pas le choix, et cherchent le soulagement ou l'oubli dans le poison le plus violent.

Les cabarets sont les dernières maisons qui se ferment et les premières qui s'ouvrent à Manchester. Dès cinq ou six heures du matin, les ouvriers des deux sexes, en se rendant aux filatures, entrent dans les boutiques de *gin*. On dirait que les manufacturiers eux-mêmes ont voulu favoriser ces déplorables habitudes; car c'est dans les cabarets que plusieurs d'entre eux distribuent aux ouvriers leur salaire de la semaine; ajoutez que les payements se font le samedi soir, à l'heure où les ouvriers étant de loisir cèdent plus facilement aux tentations semées sur leurs pas. Il y a mieux, les enfants employés dans certaines filatures reçoivent, de la main à la main et en surcroît de leur salaire régulier, une prime de deux ou trois *pence*, qui est aussitôt dépensée en genièvre; comme si l'on avait à cœur de les initier avant le temps aux vices des hommes faits. N'est-ce pas ainsi que les peuples de l'antiquité encourageaient la dégradation des esclaves, de peur que, leur raison s'élevant, ils n'aspirassent à la liberté?

Les ouvriers ont formé depuis quelques années, avec le concours des manufacturiers, des associations ou instituts (*mechanic's institutes*)

qui leur procurent un lieu de réunion, avec la jouissance d'une bibliothèque ; quelquefois même ils payent des professeurs pour leur faire des cours d'histoire, de physique ou de chimie. Ces institutions n'existent pas seulement dans les grandes villes comme Londres, Liverpool, Manchester, Leeds et Glascow ; le village de Darwen, entre Bolton et Blackburn, a son association d'ouvriers, qui se sont donné tout récemment le plaisir un peu aristocratique d'entendre lire par Ch. Kemble, une pièce de Shakespeare, au prix de vingt livres sterling par soirée. Malheureusement, cette ressource honnête contre l'ignorance et contre l'ennui est encore d'un usage très-limité ; on ne compte jusqu'ici que neuf ou dix instituts, et Manchester en a deux pour sa part. Le cabaret en Angleterre est pour les ouvriers ce qu'était la place publique chez les anciens. C'est là qu'ils se rencontrent, qu'ils s'associent entre eux et qu'ils débattent leurs intérêts. Les réunions accidentelles et les réunions permanentes, les loges maçonniques, les sociétés de secours mutuels, les sociétés secrètes se tiennent au cabaret. On comptait à Manchester, en 1834, 30,000 ouvriers affiliés à ces associations, autant de consommateurs obligés de bière ou de genièvre.

Le samedi soir et le dimanche sont les jours de la semaine où le peuple s'enivre. Pourquoi cet emploi de son repos ? par quelle consé-

quence des mœurs ou des institutions, le jour que la religion, après la nature, a consacré à relever l'homme du labeur quotidien, est-il follement abandonné en Angleterre à l'orgie ou à l'oisiveté ? Mettons de côté les autres causes de cette dépression morale ; il y a là un vice inhérent à l'état de la société moderne, vice qui se manifeste surtout de l'autre côté du détroit. Nous n'avons plus ni fêtes nationales ni fêtes religieuses. Les jeux athlétiques, auxquels nos pères avaient recours pour exercer sans fatigue les forces du corps, sont tombés en désuétude ; et les cérémonies du culte, ces pompes qui faisaient perdre terre à l'esprit, qui le faisaient planer dans les régions supérieures, n'ont pas trouvé grâce devant le sérieux de notre temps. Du moins, dans les villes catholiques, le goût des représentations scéniques a remplacé celui des spectacles religieux, et le théâtre pourrait devenir, sous l'impulsion d'un gouvernement intelligent, un puissant moyen d'éducation. Mais dans les pays protestants, où le puritanisme étroit des idées s'oppose à tout divertissement extérieur, et n'admet pas d'autre nourriture intellectuelle que la Bible le jour du sabbat, les classes laborieuses, tenues dans une immobilité stupide, ne sauraient trouver une autre diversion à l'ennui qui les ronge que l'excitation de la boisson. Aussi, plus les mœurs sont rigoureuses sur l'observation du dimanche, et plus

s'accroît dans les cabarets le nombre des habitués. L'Écosse est infiniment plus puritaine que l'Angleterre ; mais c'est aussi la terre classique de l'ivrognerie.

Je ne sais rien de plus repoussant que cette physionomie roide et refrognée des sectes protestantes. Tant que l'enthousiasme les anime, elles peuvent encore faire des prosélytes en violentant toutefois les âmes, et non en les charmant ; c'est ainsi que l'Écosse tout entière se levait à la voix du fougueux Knox, et les succès plus récents des méthodistes s'expliquent par les mêmes procédés. Dès que cet emportement sauvage s'éteint, la société protestante est littéralement coupée en deux. Placez-vous au milieu de *Briggate-Street* à Leeds, de *Mosley-Street* à Manchester, de *Lord-Street* ou de *Dale-Street* à Liverpool. Quelles sont les familles que vous voyez se diriger vers les églises en silence et avec une attitude recueillie ? Il n'y a pas à s'y tromper ; elles appartiennent presque exclusivement à la classe moyenne. Les ouvriers restent sur le pas de leur porte, ou se rassemblent par groupes jusqu'à l'heure où, le service étant terminé, les cabarets devront s'ouvrir. La religion se présente à eux sous des dehors tellement sombres et avec des traits tellement durs ; elle affecte si bien de ne parler ni aux sens, ni à l'imagination, ni au cœur, qu'il ne faut pas s'étonner si elle demeure le patrimoine, le privilége

du riche, et si elle fait du pauvre un paria.

Le caractère aristocratique de la société y contribue encore. Si le peuple, par un beau soleil, voulait sortir le dimanche de la ville, où irait-il ? où trouverait-il de l'air et de l'espace ? Manchester n'a pas de promenades publiques ni d'avenues, pas de jardin ni même de champ communal. La population, qui chercherait à respirer un air plus pur que celui des rues, serait réduite à humer la poussière des grandes routes. Tout est clos dans les environs, tout est propriété particulière. Au milieu de ces campagnes de l'Angleterre, qui ressemblent à un perpétuel bosquet, les ouvriers de Manchester sont comme les Hébreux devant la terre promise qu'on leur laissait voir, mais où on leur défendait d'entrer. L'aristocratie s'est partagé le sol et y vit au large ; mais elle semble craindre d'en abandonner une parcelle pour les délassements de ce peuple qui sert de marchepied à sa richesse et à sa puissance. Même les cimetières et les jardins de botanique sont fermés le dimanche (1). Que reste-t-il donc, sinon le divertissement brutal du cabaret (2) ?

(1) Déposition de M. Finch, *Report on drunkenness.*

(2) Les manufacturiers de Manchester se sont émus enfin d'un pareil état de choses. Au mois de septembre 1844, ils ont ouvert une souscription dont le produit est destiné à former un parc public semblable à ceux de Londres. Sir R. Peel, se souvenant de son origine, a voulu y contribuer pour mille livres

Cette manière d'employer le jour du Seigneur n'est pas nouvelle à Manchester. En 1618, Charles Ier, revenant d'Écosse et traversant le comté de Lancastre, découvrit que les ouvriers, après avoir travaillé rudement durant la semaine entière, ne prenaient le dimanche aucune récréation. Ayant reconnu que les habitants des autres comtés souffraient du même fanatisme, quoique non au même degré, il publia une déclaration, remise plus tard en vigueur par Charles II, qui protestait contre la violence faite aux inclinations du peuple par les prédicateurs puritains, et qui ordonnait « qu'après le service divin les hommes et les femmes eussent la liberté de se livrer à tous les délassements licites, tels que la danse, le saut, la voltige, le tir à l'arbalète, la plantation des arbres de mai, et même, ce que les puritains devaient considérer comme un acte d'idolâtrie, que les femmes pussent décorer l'église de fleurs et de feuillage, suivant l'usage traditionnel.

La révolution de 1688 fit avorter cette réaction remarquable des Stuarts contre les préjugés religieux de la Grande-Bretagne, qui devint ainsi la bigote Angleterre, de la joyeuse Angleterre (*merry England*) qu'elle était. Lord John Manners avance, dans une brochure ré-

sterling. En février 1845, la souscription s'élevait à 30,000 livres sterling.

cente (1), que Georges Ier eut la pensée de restaurer les jeux et les fêtes populaires; mais le pli était déjà pris, et que pouvaient les intentions individuelles d'un seul homme, même lorsque cet homme était le roi, contre l'esprit de secte qui s'était incorporé aux mœurs du pays ?

Dans les comtés manufacturiers, la population laborieuse est exposée à des crises périodiques qui suspendent le travail, qui affament les familles, qui produisent en un mot les mêmes effets qu'une mauvaise récolte dans les districts ruraux. Sans insister sur cette détresse accidentelle, il y a dans les grandes villes industrielles un fond de misère qui s'accroît d'année en année. Malgré l'élévation des salaires et la régularité du travail, Manchester se paupérise en vieillissant. En 1833, et avant la réforme de la législation qui régit les secours publics, le nombre des pauvres y avait doublé en quatre années (2), et les dépenses s'étaient élevées de 48,977 liv. sterl. à 53,799. La loi des pauvres, promulguée en 1834, en apportant une plus grande sévérité dans l'administration de la charité publique, fit réduire ce budget à 27,645 liv. sterl.; mais l'accroissement ne tarda pas à se manifester de nouveau :

(1) *A Plea for national holidays.*

(2) *Moral and physical Condition of working classes*, by Dr Kay.

les sommes dépensées en 1841 ont excédé 40,000 liv., 44,000 liv. sterl. en 1842, 51,000 liv. sterl. en 1843, et 48,000 liv. sterl. en 1844. En juillet 1843, j'ai trouvé dans la maison de charité plus de 1,200 habitants; on sait qu'outre ce dépôt, Manchester comprend deux autres unions, celles de Chorlton et de Salford.

Le trait distinctif de la misère à Manchester, ce qui assimile peut-être cette population à celle de Paris, c'est la facilité avec laquelle les ouvriers se déterminent, quand la maladie les frappe, à entrer dans les hôpitaux. En 1831, 27,804 malades avaient été traités dans les infirmeries publiques (1); en 1840, le nombre des patients fut de 42,964, ce qui représente un sixième de la population. A Paris, le tiers de la population va mourir dans les hôpitaux ou dans les hospices; à Manchester, c'est là que naissent plus de la moitié des enfants (2); naître ou mourir hors de la famille et sous les auspices des institutions charitables, voilà deux faits qui accusent également l'état social.

Cette pauvreté extrême, dans laquelle vivent tant d'ouvriers, tient à la même cause qui assure à beaucoup d'autres une existence plus facile et

(1) *Remarks on the health of english manufacturers*, by J. Roberton.

(2) La moyenne des naissances dans les hospices de maternité à Manchester était de 4,300 pour chacune des quatre années 1828, 1829, 1830, 1831.

l'emploi de leurs bras. Manchester, étant un grand marché pour le travail, doit être aussi un grand foyer de misère; car si l'industrie, par son immense étendue, y présente plus de ressources, elle appelle aussi au plus haut degré la concurrence des travailleurs. Ceux-ci affluent de toutes les parties de l'Angleterre et de l'Irlande, et ils font tomber le salaire, en se le disputant, pour peu que les temps cessent d'être prospères, au taux qui suffit pour défrayer la subsistance des plus sobres ou des plus nécessiteux.

Le bas prix du travail doit avoir des effets particulièrement funestes dans une contrée où la richesse fait partie de la civilisation. Écoutons là-dessus le docteur Kay : « L'introduction dans les manufactures d'une race non civilisée (c'est-à-dire pauvre) ne tend pas même à augmenter la puissance de production proportionnellement au bon marché du travail, et peut au contraire retarder l'accroissement du fonds destiné à soudoyer ce travail. Une pareille race n'est utile que comme une masse d'organisation animale qui consomme la plus petite somme de salaires. Le bon marché tient au petit nombre de besoins qu'éprouvent ces hommes et à leurs habitudes sauvages. Lors donc qu'ils concourent à la production de la richesse, leur barbarie et la dégradation morale qui en est la conséquence doivent former un des termes de l'équation. Ils ne sont nécessaires qu'à un état

commercial incompatible avec des salaires tels que les exige la civilisation. Après quelques années, ils deviennent une charge pour la société, dont ils ont déprimé les forces physiques et morales, et ils dissipent une richesse qu'ils n'ont point accumulée (1). »

Une autre cause de cette misère est l'intempérance des travailleurs. A Manchester comme à Glasgow, l'on rencontre des familles qui dépensent en genièvre ou en whiskey plus qu'elles ne dépensent en pain. A Manchester comme à Paris, les ouvriers les plus habiles ne sont pas ceux qui ont la meilleure conduite; et comme l'économie double le revenu, il arrive souvent qu'une famille, qui a des habitudes d'ordre et de prévoyance, vit mieux avec quinze francs par semaine que telle autre avec quarante francs. Règle générale, ce n'est pas l'élévation, c'est la régularité du salaire qui porte l'aisance dans les familles. L'ouvrier, qui passe par des alternatives de hausse et de baisse, dépense tout ce qu'il gagne, quand il gagne beaucoup, et ne réserve rien pour les époques de détresse. Le commis, au contraire, qui reçoit un traitement mensuel toujours le même, trouve le moyen de vivre honorablement, et de pourvoir à l'éducation de ses jeunes enfants. Les domestiques eux-mêmes, en raison de la fixité de leur salaire,

(1) *Moral and physical condition of working classes.*

s'habituent plus aisément à la prévoyance ; c'est surtout grâce à leurs économies que le capital des caisses d'épargne (*saving banks*) se grossit. Les ouvriers se trouveraient bien de la substitution des payements mensuels aux payements hebdomadaires, surtout si le fabricant servait l'intérêt des sommes qui leur seraient dues. Mais loin d'entrer dans cette voie, les mœurs anglaises tendent à prendre la semaine pour unité de comparaison dans toute espèce de comptes. L'ouvrier paye, tous les huit jours, son loyer et ses menues dettes, de la même manière qu'il reçoit le prix du travail.

La misère réagit à son tour et devient une cause d'intempérance; c'est dans les quartiers les plus pauvres de Manchester que l'on trouve le plus grand nombre de cabarets. Mais rien ne fait plus de tort au bien-être des classes laborieuses que la nature essentiellement flottante d'une partie de cette population. Les ouvriers forains de Manchester ne ressemblent point aux émigrants qui fréquentent le marché parisien ; ceux-ci sont des hommes et des enfants qui partent, au retour de la belle saison, de la Lorraine ou du Limousin, pour travailler pendant six à sept mois aux constructions de la capitale, en qualité de charpentiers, de maçons, de tailleurs de pierre. Ils ont un foyer et une famille aux champs, qu'ils n'abandonnent pas sans esprit de retour. Paris n'est pour eux qu'une

vaste hôtellerie, où ils viennent amasser un petit pécule. Là même, ils vivent entre eux, formant une sorte de famille provinciale et ne se mêlant pas aux vagabonds qui pullulent dans les garnis. La pensée d'un établissement lointain les garde contre la dissipation et contre la débauche. Les émigrants qui affluent à Manchester sont des familles entières, qui vont de ville en ville, de filature en filature, chercher de l'ouvrage, et qui n'ont de domicile nulle part. Ces malheureux habitent des garnis, où plusieurs ménages sont fréquemment entassés dans une seule chambre à raison de 3 *pence* par lit. Un logement étroit et infect leur revient ainsi beaucoup plus cher qu'un logement salubre ne coûte à l'ouvrier domicilié. Mangeant dans les tavernes, ils ne peuvent pas se nourrir avec économie, à moins qu'ils n'adoptent le régime irlandais des pommes de terre (*potatoe diet*) et, pour combler la mesure, leur salaire est généralement inférieur à celui qu'obtiennent les ouvriers établis et connus. Il résulte des recherches faites par la *Société de statistique* (1) qu'en 1836, sur 169,000 habitants de Manchester et de Salford, 12,500 vivaient dans les garnis, et plus de 700 couchaient dans des caves avec les locataires de ces infâmes taudis.

Ce n'est pas tout : les ouvriers s'y rencon-

(1) *Report on the condition of working classes.*

trant avec les mendiants, avec les voleurs et avec les prostituées, de telles habitations sont également dangereuses pour leurs mœurs et pour leur santé. « Les propriétaires de ces nids à fièvre, dit le docteur Ferriar (1), placent dans chaque chambre autant de lits qu'elle en peut contenir ; ces lits sont tellement rapprochés les uns des autres, qu'un homme ne saurait passer dans l'intervalle. Le spectacle que ces endroits présentent pendant la nuit est vraiment lamentable : les lits sont remplis d'hommes, de femmes et d'enfants couchés pêle-mêle ; le plancher est couvert des haillons dégoûtants que ces gens viennent de quitter, ainsi que de leur bagage. Les exhalaisons nauséabondes et la chaleur de l'atmosphère sont intolérables pour quelqu'un qui vient du grand air. Pendant le jour, ces appartements ne sont guère plus salubres. On y trouve généralement plusieurs personnes au lit : l'une est peut-être malade, l'autre se repose de la débauche de la nuit précédente, tandis qu'une troisième tue ainsi le temps, parce qu'elle n'a pas d'occupation, ou dort le jour parce qu'elle vit de quelque œuvre de nuit. Les fenêtres restent constamment fermées, la ventilation est totalement négligée, et l'atmosphère viciée verse son poison aux nouveaux arrivants, que l'habitude n'a pas rendus insen-

(1) *Report on sanitary condition.*

sibles à ses effets. Là où les caves servent de logements garnis, c'est l'arrière-pièce qui fait office de chambre à coucher, et cette pièce, n'ayant pas de fenêtre, ne reçoit l'air et la lumière que par la porte d'entrée. Aussi les ravages de la fièvre y sont-ils plus terribles qu'ailleurs. »

Les miasmes humains qu'exhale une foule condensée dans de pareils repaires sont des causes de fièvre et de contagion bien autrement formidables que la putréfaction des corps morts et la puanteur des rues mal pavées ou sans égouts. Le docteur Howard, qui est le praticien le plus expérimenté de Manchester, fait remarquer que les fièvres sévissent particulièrement en hiver dans cette ville, c'est-à-dire à l'époque de l'année où les garnis se peuplent outre mesure, et où le soleil ne darde pas cependant assez de chaleur pour décomposer les résidus d'une grande cité. En 1832, ce fut surtout dans les garnis que le choléra se fit sentir avec violence. Une seule maison perdit huit personnes sur dix-huit.

La densité de la population n'est pas aussi grande à Manchester qu'à Liverpool. La ville couvre un plus vaste espace (1), et les maisons ont généralement peu de hauteur. Les classes la-

(1) M. Duncan, qui évalue le nombre des habitants de Liverpool à 138,000 par mille carré, porte la densité de Manchester à 100,000 habitants par mille carré.

borieuses affectionnent aussi beaucoup moins les logements souterrains; il n'y a guère plus de 18,000 personnes qui habitent des caves, soit les cinq sixièmes des troglodytes que renferme Liverpool (1). C'est ce qui fait que la mortalité est un peu moindre et qu'elle procède d'autres causes; la fièvre, qui amène à Liverpool 6,78/100 décès sur 100, n'en produit que 5,21/100 à Manchester.

Jusqu'à l'invasion du choléra, l'état intérieur de Manchester n'avait pas éveillé la sollicitude de ses magistrats. A cette époque, un conseil de salubrité (*board of health,*), organisé en toute hâte, visita les quartiers habités par les classes pauvres, et fit, sur ce qu'il avait vu, un rapport dont la substance, publiée par le docteur Kay, produisit dans toute l'Angleterre une profonde et douloureuse impression. L'enquête avait constaté que sur 687 rues 284 n'étaient point pavées, que 53 ne l'étaient qu'en partie, que 112 étaient des impasses qui n'admettaient aucune ventilation, et que 352 contenaient des amas d'immondices ainsi que des eaux croupissantes et horriblement souillées. De 6,951 maisons visitées par les inspecteurs, 2,565

(1) Le rapport de la police pour l'année 1843, constate l'existence à Manchester de 5,529 caves destinées à l'habitation, dont 4,445 étaient occupées par 18,217 personnes et ne renfermaient que 5,950 lits, deux personnes $\frac{6}{10}$ par lit. On sait que la juridiction de la police n'embrasse pas Manchester tout entier.

étaient infectées au point d'exiger immédiatement un lait de chaux, 960 tombaient en ruines, 1,435 étaient humides, 452 sans ventilation possible, et 2,221 manquaient des plus indispensables moyens de propreté. La description de quelques-unes de ces rues, empruntée à la brochure du docteur Kay, montrera dans quel abîme de fange et dans quelle atmosphère pestilentielle vivent les ouvriers les plus malheureux. Je choisirai les deux districts qui portent le nom de Petite-Irlande et de Gibraltar.

« Une langue de terre basse, marécageuse, exposée à de fréquentes inondations et à des exhalaisons empestées, est située entre un escarpement élevé, sur lequel passe la route d'Oxford, et un bras de la rivière Medlock, dont une vanne arrête le cours. Le sol, dans ce lieu insalubre, est tellement déprimé, que les cheminées des maisons, dont quelques-unes ont trois étages, atteignent à peine à la hauteur de la route. Deux cents maisons environ, entassées dans un espace aussi étroit, sont habitées principalement par la plus misérable classe d'Irlandais. Plusieurs de ces maisons ont aussi des caves dont le sol est à peine au niveau du Medlock et se trouve souvent couvert de quelques pouces d'eau. Là se réfugient les voleurs et les bandits qui ont déclaré la guerre aux lois, et ses habitants ordinaires ressemblent à des sau-

vages par leurs appétits ainsi que par leurs mœurs. La Petite-Irlande est située entre deux rangées des plus vastes manufactures de Manchester, qui vomissent la fumée en nuages épais suspendus au-dessus de cette région insalubre. »

Passons maintenant à l'autre extrémité de la ville, du côté de l'Irk, cette rivière auprès de laquelle la Bièvre, dans Paris, pouvait passer pour un courant d'eau pure, même avant d'avoir été nettoyée. « Au-dessous du pont Ducie, dans un creux profond et entre deux escarpements élevés, l'Irk environne un groupe de bâtiments en ruine. Le cours de la rivière est arrêté, à cet endroit, par une vanne; une vaste tannerie, qui a huit étages d'élévation et qui expose à l'air la puanteur des peaux qu'elle apprête, projette son ombre sur ce labyrinthe d'habitations délabrées; on l'appelle Gibraltar. En suivant le cours de la rivière, au delà du pont, on rencontre des tanneries, des fabriques de colle et des triperies; le cimetière de la paroisse est situé d'un côté du torrent, et de l'autre une succession de cours aussi étranges d'aspect que malsaines. On n'y pénètre que par des passages étroits et couverts qui débouchent dans la rue *Long-Millgate,* d'où il faut descendre par des gradins de pierre jusqu'au bord de l'eau. Dans la dernière de ces cours (*Allen's court*), on se trouve entouré complétement d'un côté par le roc qui s'élève droit comme un mur, des

deux autres par des maisons à trois étages, du quatrième côté par l'escarpement le long duquel on est descendu, et dont le sommet est surchargé encore de murs ou de maisons. Ces maisons étaient récemment habitées par des tisserands, et chacune renfermait plusieurs familles. »

Huit ans plus tard, cet état de choses n'était pas changé. M. Howard (1) le trouvait même plus triste; en effet, dans l'espace ouvert qui forme le centre de la *Petite-Irlande*, les habitants avaient construit plusieurs étables à porcs, qui ajoutaient, s'il se peut, à l'insalubrité du lieu. Sans doute, l'on a fait d'assez grands efforts et d'assez grandes dépenses pour assainir la ville : bien des rues ont été pavées, bien des égouts construits, et le service de propreté est aujourd'hui beaucoup plus régulier; mais, en dépit de ces progrès partiels, le nombre des rues à paver, de celles qui n'ont pas d'égouts et dans lesquelles le boueur n'entre jamais, est encore considérable. « A mesure que les quartiers du centre, dit encore M. Howard, ont été assainis, d'autres quartiers ont surgi dans les faubourgs, avec des rues non pavées et sans issue pour les eaux, au milieu desquelles on jette sans cérémonie les immondices pour y exhaler leurs émanations putrides, en sorte que ces rues rivaliseront bientôt avec les

(1) *Report on sanitary condition.*

cloaques qui existaient tout récemment dans l'intérieur. » Le même praticien rappelle à ce propos la description que sir Walter Scott a donnée du village de Tully-Veolan, balayé uniquement par les chiens et par les cochons, qui étaient utiles à leur manière, en dévorant les débris amassés pêle-mêle devant les portes des maisons.

Manchester n'est, en effet, selon l'expression d'un autre médecin, M. Roberton, qu'un village monstrueux, construit sans aucune espèce de plan. Chacun des huit cantons qui forment le bourg a sa loi de police particulière. A l'exception des quartiers du centre, sur lesquels s'étend la juridiction municipale, tout propriétaire peut bâtir comme il lui plaît et sans avoir aucun règlement à observer (1). On a beau adosser les masures aux masures, creuser dans les rues des mares infectes, et jeter sur la voie publique des chiens ou des chats morts, la police n'a rien à y voir.

Les autorités de Manchester consacrent annuellement 5,000 liv. st. au service de la voirie. Cette somme est insuffisante, et l'organisation essentiellement défectueuse. On nettoie les

(1) Le parlement vient de voter plusieurs lois, qui ont pour objet d'étendre l'action de la police aux divers districts dont Manchester se compose, et qui donnent à la corporation municipale un pouvoir beaucoup plus complet.

rues de première classe une fois par semaine, les rues de seconde classe une fois tous les quinze jours, et les rues de troisième classe une fois par mois. Quant aux cours intérieures, aux allées, aux cloaques habités par les classes pauvres, aucune somme n'est affectée à leur entretien. L'administration municipale, on le voit, n'est guère moins aristocratique à Manchester qu'à Londres ni qu'à Liverpool. Là aussi, il y a deux villes dans une seule ; d'un côté, de l'air, de l'espace et des provisions de santé; de l'autre, tout ce qui empoisonne et abrége l'existence, l'entassement des édifices et des familles, l'obscurité, l'humidité, l'infection.

Il faut donc peu s'étonner de ce que la mortalité frappe les différentes classes d'habitants dans une proportion inégale. A Manchester, les chances de la vie sont de 38 ans pour les classes supérieures (*professional persons and gentry*), de 20 ans pour les boutiquiers, qui habitent plus à l'étroit et souvent dans les mauvais quartiers, de 17 ans pour les ouvriers des manufactures et pour les journaliers. Dans la paroisse de Broughton, dépendance rurale de Manchester qu'habitent principalement les manufacturiers de cette ville, il meurt un homme sur 44,44/100, et une femme sur 89,50/100 ; moyenne des deux sexes, 1 sur 63. Quel commentaire pourrait être plus éloquent que le simple rapprochement de ces chiffres? et n'est-

ce pas un état contre nature que celui dans lequel une classe d'hommes se réserve, pour ainsi dire, le monopole de l'existence, dans lequel un manufacturier vit quatre âges d'ouvrier, dans lequel la vie, pour le plus grand nombre, sans âge viril et sans vieillesse, s'étendant à peine jusqu'au seuil de la puberté, est perpétuée par des générations d'enfants ?

Communément, il meurt autant de personnes avant l'âge de 20 ans dans les districts manufacturiers de l'Angleterre, qu'il en meurt avant l'âge de 40 ans dans les autres districts, sans excepter Londres lui-même. Sur 1,000 enfants, qui naissent à Manchester, dans les rangs de la classe laborieuse, 570 sont emportés avant leur cinquième année. Pour ceux qui atteignent l'âge viril, la vieillesse arrive prématurément ; un fileur est hors de service à cinquante ans. Aucune ville ne renferme proportionnellement plus de veuves ni d'orphelins, et dans 435 cas de veuvage sur 1,000, le père de famille meurt d'une maladie qui attaque les organes de la respiration (1).

L'aspect général de la population ne dément

(1) *Sanitary condition, general report*, p. 192. M. Noble, chirurgien de Manchester, s'efforce d'établir que la phthisie pulmonaire n'est pas plus commune à Manchester qu'à Paris, et que sur 19 décès, cette maladie n'en produit que 3. Le docteur Duncan évalue les décès, qui proviennent de cette cause, à 16 $\frac{17}{100}$ pour cent du nombre total.

pas ces lamentables données de la statistique locale. Les ouvriers de Manchester sont pâles et grêles, leur physionomie n'a pas cette animation qui est le signe de la force et de la santé. La beauté des femmes disparaît, et la vigueur des hommes, qui décline, est remplacée par une énergie fébrile. Les régiments levés dans le Lancashire, de l'aveu des officiers de recrutement, ne résistent pas à la fatigue. Il est visible que la race s'abâtardit. Les ouvriers eux-mêmes ont le sentiment de cette dégradation de l'espèce; on en trouvera la preuve dans la déposition faite en 1833 devant la commission des manufactures par un mécanicien âgé de cinquante-un ans, et né par conséquent dans le dix-huitième siècle, M. Titus Rowbotham:

« Lorsque j'arrivai à Manchester, en 1801, les ouvriers comme moi étaient mieux nourris, mieux vêtus, plus moraux et d'une plus vigoureuse constitution. Les enfants aujourd'hui sont une race plus faible que n'était celle de leurs parents. Ils ne sucent pas un lait aussi nourrissant; leurs mères n'ont ni temps ni instruction à leur donner; ils ont des penchants plus vicieux et sont plus démoralisés.

« Quand je commençai à travailler à la manufacture de coton, les ouvriers n'étaient pas régulièrement dressés à ce travail. On prenait des menuisiers, des charpentiers, et même des charbonniers, pour en faire des fileurs. Ils re-

cevaient des salaires élevés, bien que ce fussent les pires travailleurs que l'on enlevait aux autres métiers. Ces hommes, en passant dans l'industrie manufacturière, y amenaient des femmes qui avaient été habituées, comme eux, à travailler en plein air (*out-door employment*). Leurs enfants, élevés dans les manufactures, eurent une constitution plus faible, et les enfants de ces enfants sont encore plus faibles maintenant.

« Les impressions de ces premiers temps sont encore vivantes dans mon esprit. J'ai devant les yeux l'image de ceux qui ont vécu, comme s'ils n'étaient pas couchés dans leur cercueil. Les hommes que je vois aujourd'hui ne leur ressemblent pas. J'ai vu trois générations d'ouvriers. Je connais maintenant des hommes qui sont de mon âge, et même plus jeunes que moi, et qui ont passé leur vie à tourner la *mule-jenny*. Leur intelligence s'est affaiblie, et elle s'est desséchée comme un arbre. Ils sont devenus pareils à des enfants et ne sont plus tels que je les ai connus autrefois. Je sais plusieurs exemples d'ouvriers élevés à travailler dans les manufactures, que l'on réputait intelligents dans leur jeunesse, et dont l'intelligence est aujourd'hui éteinte ; pourtant ces hommes sont plus jeunes que moi. Les longues heures du travail, ainsi que la chaleur qui règne dans les filatures, produisent la lassitude et l'épuisement. Les ouvriers ne peuvent pas manger,

et ils vont boire. Les uns boivent de la bière, et les autres des liqueurs spiritueuses. Voilà le premier pas. Ils finissent par s'adonner à l'ivrognerie et au jeu; leur santé se détruit, et leur intelligence s'affaiblit; en outre, ce qu'ils dépensent de cette manière ne sert pas à nourrir ni à vêtir leurs enfants. »

Ce que l'ouvrier de Manchester dit ici des générations nées sous ses yeux peut s'appliquer avec la même vérité à presque tous les grands centres d'industrie. Les *wynds* de Glasgow sont peuplés des mêmes hordes sauvages qui habitent sur le Medlock le cloître de la *Petite-Irlande*, et celui de Gibraltar, au bord de l'Irk. La rue des Étaques à Lille et le quartier Martainville à Rouen, présentent, quoique sur une échelle moins étendue, des scènes semblables de prostitution et de misère. La race des manufactures dégénère sur le continent comme dans la Grande-Bretagne; elle nous donne des citoyens rachitiques, impropres au métier des armes, qui agitent leur pays sans pouvoir le défendre; c'est une serre chaude qui ne produit que des fruits avortés.

Il y a dans les agglomérations industrielles un caractère qui leur est propre; je veux parler de cette alliance en quelque sorte contre nature entre la misère et le travail, entre les excès du vice et ceux de l'activité. En général les populations ne sont pauvres que lorsqu'elles

manquent d'industrie, et la moralité des races est en raison de leur application. Les livres de morale sont pleins d'axiomes destinés à mettre cette vérité en lumière; nos lois proscrivent l'oisiveté; dans les sociétés modernes, il semble que le travail ait des autels. Je ne viens pas m'inscrire en faux contre cette doctrine. Je sais que le travail manuel n'a pas seulement le mérite de fermer la porte au mal, mais qu'il fortifie les membres, et qu'il trempe la volonté en mettant l'homme aux prises avec les éléments. Je sais que le travail est la loi même de l'existence; cependant il ne faut pas plus abuser du travail que du loisir. L'abus du travail chez les peuples du Nord mène droit à la dégradation de l'âme et du corps, tout aussi sûrement que le *far-niente* chez les peuples du Midi. Je pourrais puiser à pleines mains dans les enquêtes parlementaires, administratives ou locales publiées en Angleterre depuis quinze ans pour démontrer ces affligeants résultats.

Dans l'enquête relative à l'ivrognerie, plusieurs médecins ont déclaré que l'excès de la fatigue devait nécessairement porter les ouvriers à recourir au stimulant des liqueurs fortes. D'autres affirment que cette lassitude dispose à rechercher les plaisirs des sens. Les femmes, partageant le travail des hommes, ne tardent pas à se jeter dans les mêmes écarts. Il y a des filatures à Manchester qui les occupent dix-sept

heures par jour, sur lesquelles on compte quinze heures et demie de travail effectif. Quant aux enfants, on les voit, en Écosse principalement, après une semaine laborieuse, passer la journée du dimanche au lit. Il n'y a plus de devoirs ni d'éducation dans les familles. Les mères, pour n'avoir pas à s'occuper de leurs enfants pendant les heures où la *mule-jenny* les réclame, leur donnent, au lieu de lait, une préparation d'opium; d'autres laissent leurs nourrissons sous la garde de leurs jeunes frères ou sœurs, et c'est ainsi que sur 407 morts violentes, on a compté à Manchester 110 enfants brûlés par l'eau chaude ou par le feu. Ceux qui échappent aux accidents ne reçoivent ni principes ni culture. On voit dans les *wynds* de Glasgow, et il doit s'en trouver aussi à Manchester, des enfants qui, réduits à une condition purement animale, n'ont pas même reçu de nom.

Certes, s'il existe une race au monde taillée pour le travail, c'est celle qui peuple l'Angleterre, et en particulier le comté de Lancastre. La nature lui avait prodigué dans ce but une volonté indomptable et des nerfs d'acier. Le Lancastrien est à coup sûr le meilleur ouvrier de la terre, le meilleur fileur, le meilleur mécanicien et le meilleur terrassier. C'est lui qui apporte dans l'industrie les méthodes les plus expéditives et la plus active énergie; mais aussi plus il travaille avec vigueur, et plus cette fièvre de

l'action, en se prolongeant au delà des bornes, doit l'énerver. Le travail excessif, l'*over-working*, est une maladie que le comté de Lancastre a inoculée à l'Angleterre, et l'Angleterre à l'Europe. Manchester en est le symbole; malheureusement ce funeste système s'étend au pays tout entier et fait partie de sa constitution. La politique, sur ce point, va de pair avec l'industrie. Les membres des communes donnent le jour à leurs affaires privées, afin de consacrer la nuit à la discussion des affaires publiques. Ajoutez à cela l'étude, la correspondance, les réunions dans les clubs, et la nécessité de paraître à propos de toutes choses sur les *hustings*, et vous verrez quel gaspillage incessant un homme politique fait de la vie.

Un chef de parti est constamment sur la brèche, prodiguant ses forces à tout instant et tant qu'elles durent. De là peut-être ce besoin de stimulants que Pitt, Fox, Sheridan et Byron ont éprouvé, bien avant les ouvriers de Manchester. « L'extrême excitation, dit M. Farr (1), qui aboutit fréquemment à l'ivrognerie en Angleterre, dans toutes les classes de la société, n'est que le résultat du système anglais, qui porte tout à l'excès (*british forcing system*). Ce système est lui-même la conséquence de la liberté politique qui excite les hommes à déployer les

(1) *Inquiry into drunkenness.*

plus grands efforts physiques et la plus grande énergie d'esprit, sans observer ce repos quotidien ni ce repos hebdomadaire que Dieu lui-même a prescrit pour rétablir l'équilibre dans la circulation. Puis, lorsque la circulation a été habituellement accélérée par une contention immodérée de corps et d'esprit, il devient nécessaire d'appeler à son aide les stimulants pour ranimer les forces qui s'épuisent. Voilà ce qui a tué le Démosthènes anglais, et le sénateur qui l'avait salué de ce titre le premier. »

C'est là une observation profonde; mais pour être complétement vrai, il faut aller par delà la constitution britannique; et il ne faut pas rendre la liberté responsable des excès qui tiennent surtout au caractère anglais. L'Anglais n'est pas naturellement sobre, il ne l'est ni dans ses jugements, ni dans ses appétits, ni dans sa conduite. Arrachez-le à un excès, il se jettera dans un autre; ses prédicateurs, qui le connaissent bien, pour le guérir de l'intempérance, lui proposent une abstinence absolue. Il a besoin d'aller en toutes choses jusqu'à la satiété. Sa langue politique est, comme la boisson du peuple, brûlante et grossière, son ambition sans bornes, et son activité sans terme. En Angleterre, l'arc est perpétuellement tendu, et de là le seul danger sérieux qui puisse menacer une telle nation.

Digitized by Google

MANCHESTER.

II

LA MANUFACTURE RURALE.

Cette dégradation physique et morale des classes laborieuses, dont le spectacle est si affligeant à Manchester, mais qui frappe généralement les grands centres d'industrie, préoccupe vivement les esprits en Angleterre. Il y a là un scandale qui pèse à la conscience publique; chacun sent bien que, dans un pays où de pareilles maladies se déclarent, les hommes qui président à la direction de l'ordre social ne sauraient échapper à toute responsabilité. Quelle que soit la forme de ses institutions, aristocra-

tie ou démocratie, l'Angleterre se gouverne elle-même et elle s'appartient. Ses destinées ne sont pas entre les mains d'une domination étrangère; aucun pouvoir artificiel ou absolu ne contraint le sentiment national. Les classes, que le mouvement naturel de la société a pour effet d'élever, exercent librement cette puissance; et, pour la part d'action qui leur revient sur les destinées du peuple, elles doivent compte à la Providence ainsi qu'au monde du bien qu'elles n'ont pas fait, comme du mal qu'elles n'ont pas empêché.

Les souffrances de l'industrie importunent encore l'amour-propre de la nation. Il est triste, quand on aspire à une renommée de richesse, de force et de moralité, de se voir montré au doigt en Europe, et de devenir pour les uns un sujet de reproche, pour les autres un objet de pitié. L'Angleterre affecte volontiers la supériorité sur les autres peuples. Elle se pose en modèle lorsqu'elle ne peut pas se draper en maître, et le monde l'a jugée longtemps sur parole, ébloui qu'il était par le prestige de ses derniers succès; mais les doléances, dont le parlement lui-même retentit, ont rompu le charme : il n'y a pas d'enfant en Europe qui ne sache aujourd'hui qu'à côté de ces monstrueuses grandeurs il y a d'égales misères; et la science ne consiste plus qu'à compter, qu'à sonder les ulcères qui rongent maintenant le colosse affaibli.

Enfin, l'Angleterre comprend que son avenir même est menacé. Un peuple aussi profondément attaché au culte de la matière doit mettre la force physique au premier rang des éléments sur lesquels repose la puissance d'un État, et il doit s'alarmer plus qu'un autre dès qu'il voit décliner, sous l'influence des privations combinées avec l'intempérance et avec l'excès du travail, la constitution des ouvriers. Consultez les généraux anglais, et vous les entendrez attribuer leurs succès bien moins à une supériorité de tactique qu'à la vigueur physique de leurs soldats, qui leur permet de tenir pied plus longtemps. Lisez les documents parlementaires, vous y verrez avec quel soin on s'étudie à démontrer que les ouvriers anglais l'emportent par la force du corps sur les ouvriers de toutes les contrées, et que cet avantage constitue la véritable prééminence de la nation. Le peuple anglais a la prétention d'être un peuple athlétique (1). Avec la même attention que les Romains apportaient à dresser pour les jeux

(1) Dans le rapport sur l'état sanitaire de la Grande-Bretagne, M. Chadwick invoque l'autorité de MM. Villermé et Quetelet, afin d'établir que la taille moyenne est pour les Français de 5 pieds 4 pouces anglais, pour les Belges de 5 pieds 6 pouces $\frac{3}{10}$, et pour les Anglais de 5 pieds 9 pouces $\frac{1}{2}$. Quant au poids du corps, il serait pour les Français de 136 livres $\frac{89}{100}$ (avoir du poids), pour les Belges de 140 livres $\frac{49}{100}$, et pour les Anglais de 150 livres $\frac{98}{100}$.

du cirque les diverses espèces des gladiateurs, il s'est organisé pour une sorte de lutte universelle avec le monde civilisé, qu'il défie tout ensemble dans les acquisitions de territoire et dans les conquêtes aussi peu pacifiques de l'industrie. Comment ne tremblerait-il pas, à la seule idée d'une diminution probable dans l'efficacité des instruments avec lesquels il combat et il produit?

Lorsque les premières atteintes du mal industriel se firent sentir en Angleterre, on essaya d'abord d'en détourner les yeux; l'on en contesta la réalité. M. Baines, dans ses recherches d'ailleurs pleines d'intérêt, entreprit d'établir que le travail des manufactures n'était pas plus nuisible à la santé des ouvriers que tout autre genre d'occupations. Le docteur Ure, renchérissant sur cette apologie, représenta les manufactures comme l'Arcadie de la civilisation et comme le *palladium* des travailleurs. Plus tard, le recensement de la population ayant fait connaître l'effroyable mortalité des districts manufacturiers, et la publication des tables criminelles ayant montré l'accroissement des délits, il ne fut plus possible de prolonger ces illusions. Alors la discussion se porta sur les causes du désordre nouveau qui venait de se révéler. Pendant que l'aristocratie foncière en accusait l'industrie elle-même, et ne voyait dans l'activité des ateliers que des germes de mort, l'aristo-

cratie industrielle s'en prenait aux lois et à l'état de la société. Bientôt les avocats des manufactures, quittant la défensive, ont cherché à établir que la condition des populations rurales était encore inférieure à celle des ouvriers fileurs ou tisseurs; mais tout ce qu'ils ont prouvé, en jetant sur les faits cette cruelle lumière, c'est que le mal existait des deux côtés.

Les désordres qui se manifestent dans les agglomérations industrielles sont-ils la conséquence nécessaire du système manufacturier? Faut-il les considérer comme un accident ou comme un phénomène régulier de la production? Ne peut-on filer et tisser le coton, la laine, le fil ou la soie par grandes masses et à bon marché, en développant toute la puissance des machines, qu'au prix de cette effroyable série d'horreurs qui sont : la destruction de la famille, l'esclavage, la décrépitude et la démoralisation des enfants, l'ivrognerie des hommes, la prostitution des femmes, la décadence universelle de la moralité et de la vie? Ou bien, n'y a-t-il là que les inévitables douleurs qui accompagnent, dans les sociétés, l'enfantement de toute révolution?

Certes, s'il fallait acheter la richesse industrielle aux dépens de tout ce qui fait la force d'un peuple, la pauvreté serait mille fois préférable; car on ne peut pas abdiquer, pour un morceau de pain, les attributs essentiels de

l'humanité, et, comme l'a dit un poëte latin, laisser périr, pour vivre, le principe même de la vie.

Et propter vitam vivendi perdere causas.

Si l'industrie, en élevant le salaire des ouvriers, devait infailliblement les corrompre et les énerver, le *Standard* aurait eu quelque raison de prononcer cet anathème : « L'Angleterre serait tout aussi puissante et tout aussi heureuse, quand une immense catastrophe engloutirait dans une ruine commune les fabriques du Royaume-uni. »

Mais je ne puis pas croire que la Providence envoie aux nations des présents aussi funestes. Il n'est pas possible que le progrès des arts industriels ait pour fin et pour résultat l'abaissement de l'espèce humaine. Quand la pensée de l'homme s'élève, par un effort de génie, jusqu'aux grandes combinaisons de la mécanique et de la vapeur; quand il devient en quelque sorte maître des éléments, il ne se peut pas que ces découvertes ajoutent naturellement à sa faiblesse. Jusqu'à ce jour, tous les pas faits par la civilisation ont accru le bien-être ainsi que les lumières; c'est la destinée du monde que nous habitons, et cette destinée ne se démentira pas. Seulement, il y a pour les peuples, il y a pour les institutions d'un pays des époques de transition qui sont traversées par bien des misères. Le

système manufacturier en Angleterre et ailleurs est dans cette période d'épreuve. La rapidité même de sa croissance, l'énormité de ses proportions, tout, jusqu'à l'énergie qu'il lui a fallu déployer pour percer les rangs d'une société féodale et pour s'y établir, prouve qu'il est loin encore de son état normal. Les forces nouvellement créées, hommes et choses, ont à prendre leur équilibre. La manufacture, animée par une concurrence sans frein, est semblable aux soldats que Cadmus fit naître en semant les dents du dragon, et qui, à peine nés, s'entretuèrent. Évidemment l'industrie obéit aujourd'hui à un mouvement anarchique ; elle fera tôt ou tard un meilleur usage de sa liberté.

Parmi les causes qui prolongent ce malaise temporaire, aucune n'agit plus fortement que l'agglomération dans les villes des usines et des ateliers. Les métropoles de l'industrie sont des foyers de corruption, au fond desquels la population ne jouit pas d'une atmosphère plus salubre ni plus morale que dans les grandes réunions formées par les institutions politiques ou par les intérêts commerciaux. Considéré de ce point de vue, Manchester se place à peu près sur la même ligne que Londres et que Liverpool. Les cités manufacturières ont une influence pestilentielle de moins, qui est l'oisiveté des classes pauvres ; en revanche, elles comptent une maladie de plus, qui est la fermentation dévelop-

pée dans les rangs des ouvriers par le contact étroit des âges et des sexes pendant les longues heures du travail. On arrive ainsi aux mêmes résultats par des chemins différents.

Si l'on veut comprendre à quel point les agrégations urbaines vont contre le but naturel de l'industrie, que l'on regarde les petites villes manufacturières dont Manchester est environné. Là, point de mouvement commercial, point de luxe, peu ou point de populations flottantes, rien de ce qui peut troubler l'économie ordinaire d'une cité ; cependant les désordres y sont les mêmes qu'à Manchester. A Bolton, ville de 50,000 âmes, la durée de la vie moyenne est pour les ouvriers de dix-huit ans, un an de plus qu'à Manchester, et trois ans de plus qu'à Liverpool, mais quatre ans de moins qu'à White-Chapel et six ans de moins que dans le Strand. Preston, cette manufacture modèle, sombre comme une mine de houille, voit s'accroître d'année en année le nombre de ses malfaiteurs. A Bolton, la police, en 1841, avait arrêté 2,583 personnes, proportion qui est exactement celle de Manchester. Dans la même ville, on compte 90 maisons de prostitution ; Leeds en renferme 175, et la petite cité de Rochdale, selon le témoignage du missionnaire Logan, réunit une centaine de prostituées du plus bas étage dans un seul district. Les excès de boisson n'y sont pas moins communs : Bol-

ton compte 289 cabarets à bière ou à genièvre, Leeds 908, et Ashton 117 pour ses 20,000 habitants.

Je pourrais multiplier les exemples; mais en voilà bien assez pour montrer que l'industrie urbaine, quelques proportions qu'elle affecte, étendue ou restreinte, qu'elle réunisse 300,000 hommes ou 30,000, se trouve placée dans des conditions tout aussi désavantageuses pour la moralité des ouvriers que pour leur santé. Il faut donc, avant toutes choses, frapper au plus épais de ces agrégations, afin de les éclaircir. La réforme doit s'attacher à diminuer le contact des ouvriers entre eux dans les manufactures, et à disséminer les manufactures qui se nuisent réciproquement par leur proximité. Les ateliers à sept étages rappellent les maisons élevées de l'ancienne Rome, que l'on comparait à des îles (*insulæ*), sans doute pour indiquer la nécessité d'isoler, d'environner d'air et d'espace ces bâtiments gigantesques. Le travail est comme le blé, qui, lorsqu'on le sème à l'ombre des grands arbres, vient rare, grêle et manque de vigueur.

Dans l'ordre régulier des sociétés, les villes doivent servir de rendez-vous au commerce, à la richesse, aux lumières. C'est là que viennent s'accumuler ou s'échanger les produits de l'activité humaine; mais ce n'est pas là que doit s'établir l'industrie qui a besoin, pour produire,

d'un certain recueillement. Les villes furent d'abord des marchés, et dans ce caractère originel se lit clairement leur destinée finale. Aux villes appartiennent les entrepôts, les magasins, les comptoirs, les banques, les musées, les bibliothèques, les grandes écoles, les clubs, les académies, les arts mécaniques et libéraux; leur lot est assez grand et assez beau, sans y joindre l'industrie.

Dans l'origine de la manufacture, au moment où le travail du coton et par suite celui de la laine cessèrent d'être une occupation domestique, les filatures, cherchant des moteurs, s'établissaient le long des cours d'eau, et comme la force hydraulique est le résultat de la pente donnée au courant, les nouveaux ateliers gardaient forcément entre eux une assez grande distance; chaque fabrique, au lieu de s'agréger à un ensemble déjà formé, devenait un centre autour duquel se groupaient les travailleurs, comme autrefois les paysans sous la protection du château féodal. L'invention de la machine à vapeur a renversé, pour un temps, le cours naturel des choses. Les manufacturiers, au lieu d'aller vers la force motrice, l'ont obligée à venir à eux; et comme le charbon se trouve à peu près partout en Angleterre, ils n'ont plus considéré, pour le choix du lieu où ils devaient se fixer, que la facilité plus ou moins grande que leur offraient les centres commerciaux pour

acheter les matières premières et pour vendre les produits fabriqués. De là, cette concentration des usines dans les villes principales ou à portée de ces villes; de là, cet accroissement désordonné de Manchester, de Leeds et de Glasgow.

Le progrès des communications par les routes de terre, par la voie d'eau, ainsi que par les chemins de fer, rend aujourd'hui possible, autant qu'elle est à souhaiter, la décentralisation des manufactures. Une filature peut s'établir à l'orifice d'une mine de houille, sur un canal qui lui apporte le charbon, ou à cheval sur un torrent, sans perdre pour cela les avantages que procure la proximité d'un grand marché. Les filateurs de Hyde ou de Turton sont rendus en moins d'une heure à la bourse de Manchester, tout comme s'ils habitaient *la Petite-Irlande* ou les bords de l'Irk. Les distances ont disparu, l'économie de temps devient partout facile. Il n'y a donc plus de raison pour se disputer, à prix d'or et aux dépens de la santé, quelques pieds de terrain au milieu d'un fourré impur de rues et de maisons.

La supériorité de la manufacture rurale sur la manufacture urbaine n'est pas une pure conception du raisonnement; en Angleterre, si je ne me trompe, l'expérience l'a déjà démontrée. Les exemples que l'on en peut citer présentent sans contredit le caractère d'une ébauche

imparfaite ou hâtive; mais, tels qu'ils sont, les germes d'un avenir meilleur pour la classe laborieuse s'y manifestent déjà. Les propriétaires de ces établissements comptent au nombre des hommes les plus intelligents, aussi bien que parmi les plus humains, et leur conduite à l'égard des ouvriers, dans une époque traversée par tant de crises politiques et commerciales, est peut-être le fait qui honore le plus leur pays. Tout le monde en Angleterre rapprochera de cette allusion les noms de MM. Strutt, manufacturiers à Belper, de MM. Greg à Bollington et à Quarry-Bank, de M. Grant à Bury, de MM. Ashton à Hyde, et de MM. Ashworth à Turton.

Il est à remarquer que la première filature établie conjointement, en 1776, par M. Arkwright et par M. Strutt sur les bords de la Derwent, reste encore aujourd'hui un modèle d'organisation et de discipline. De l'autre côté du détroit, les traditions se conservent dans les familles industrielles aussi bien que dans celles de l'aristocratie. Les héritiers de M. Strutt, devenus riches et récompensés de leurs labeurs par un siége au parlement, tiennent à honneur de faire vivre et de mener à bien la colonie d'ouvriers qui s'était formée sous la tutelle de leur père. Quelque chose de cette magnifique inspiration qui a créé les manufactures survit en eux et ne leur permet pas de

dégénérer. La noblesse du travail a ainsi sa chevalerie comme la noblesse sortie de la guerre ; et dans une industrie où les établissements aussi bien que les ouvriers n'arrivent presque jamais à la vieillesse, une fabrique qui compte soixante années d'existence se recommande, non moins qu'un manoir qui daterait du moyen âge, à la vénération du public.

« Les manufactures de cette éminente famille, disait le docteur Ure en 1835 (1), ont fourni, pendant un demi-siècle, un travail régulier et une aisance honnête à plusieurs milliers d'ouvriers. Durant cette longue période, l'habileté, la prudence et les capitaux des propriétaires ont maintenu l'établissement dans un état de perfectionnement progressif à peu près exempt de ces fluctuations qui ont si souvent réduit à la détresse les ouvriers des champs. Telle est la haute réputation de leurs produits, qu'un ballot estampé de leur marque se vend couramment sans examen sur tous les marchés du monde. Sous leurs auspices s'est élevée la jolie ville de Belper, bâtie et pavée en pierres de taille, avec des maisons commodes, où les familles de la classe laborieuse coulent doucement leurs jours. Les filatures, élégamment construites en pierre, ainsi que celles de Milford, situées à trois milles au-dessous, sont mises en mouvement par 18 grandes roues hydrauliques qui ont la force de 600 chevaux. Un régulateur attaché à chaque roue en modère ou en active la vitesse, selon les besoins du travail. Comme on n'emploie pas de machines à vapeur, ce village manufacturier a tout le pittoresque d'un paysage italien, avec sa rivière, avec ses rivages boisés et les collines qui ferment l'horizon.

(1) *Philosophy of manufactures.*

« Un réfectoire très-propre a été ménagé dans les bâtiments. Les ouvriers qui le désirent peuvent s'y procurer pour un sou (*half a penny*) une pinte de thé chaud ou de café avec le sucre et le lait. Ceux qui prennent régulièrement part à ce rafraîchissement ont droit, en outre, aux consultations du médecin. Une salle de danse est aussi ouverte pour servir à la récréation des jeunes filles et des jeunes garçons. La manufacture est parfaitement aérée et aussi propre que le salon d'une bonne maison. Les enfants sont bien constitués et travaillent avec une dextérité qui annonce leur contentement. »

Les propriétaires de cette manufacture veillent, comme on voit, avec une grande sollicitude au bien-être et à la moralité des ouvriers. Ils ont établi des écoles de jour pour les plus petits enfants, des écoles du soir et du dimanche pour ceux qui sont occupés pendant la journée. Les femmes avant d'entrer dans la filature, prennent des vêtements de travail, et sont tenues de garder une propreté minutieuse. Enfin, si l'on n'admet pas complétement avec le docteur Ure, la supériorité des habitants de Belper, sous le rapport des mœurs et de la santé, il faut reconnaître que ceux qui ont vécu pendant quelques années de ce régime sont plus heureux et plus moraux que les autres ouvriers.

Une autre république industrielle a été fondée par la famille Greg à Quarry-Bank, près de Wilmslow, dans le comté de Chester. La maison Greg, qui a donné aussi un membre au parlement, tient le premier rang dans la ma-

nufacture. Elle consomme annuellement près de 4 millions de livres de coton,, possède 5 filatures, 4,000 métiers à tisser, et emploie plus de 2,000 personnes à Bury, à Bollington, à Caton, à Lancaster ou à Wilmslow. La filature de Quarry-Bank a cela de particulier, que l'on y occupe principalement des apprentis tirés de la maison de charité de Liverpool, ainsi que cela se pratiquait dans l'origine des manufactures et à l'exemple d'Arkwright. M. Greg avait d'abord employé des jeunes garçons; il préfère aujourd'hui les jeunes filles, qui se laissent plus aisément diriger. La filature forme ainsi une sorte de pépinière ou de pensionnat industriel. On nourrit, on vêt et l'on élève ces enfants, qui étaient abandonnés, et qui retrouvent une famille dans l'enceinte des travaux. On leur enseigne la lecture, l'écriture et l'arithmétique; les filles apprennent en outre à coudre et à s'acquitter des diverses fonctions du ménage. Chaque jour, les pupilles de M. Greg vont prier Dieu dans une chapelle élevée par ses soins. Cette jeunesse grandit sous les yeux de ses maîtres, qui se partagent la surveillance, et, quand les jeunes filles sont en âge de se marier, elles épousent quelque ouvrier de la fabrique. On leur donne alors un salaire plus élevé, pour les mettre en état de couvrir les premières dépenses de leur établissement. La santé des apprentis est tellement supérieure à celle des habitants du

Lancashire, que l'on compte à peine un décès sur 150; et, quant au succès des ménages sortis de la manufacture, M. Greg affirmait en 1833 que deux seulement étaient tombés à la charge de la paroisse en quarante ans.

Il est vrai que les apprentis de Quarry-Bank gagnent bien le pain qu'on leur donne et qu'ils méritent le soin que l'on prend de leur avenir. La plupart travaillent douze heures effectives par jour. M. Robert Greg, à qui l'on demandait dans l'enquête de 1833 si ses enfants étaient disposés, après une journée aussi bien remplie, à fréquenter l'école du soir, et s'ils profitaient de cet enseignement, répondit : « Nous n'avons pas d'exemple du contraire; nous trouvons que les enfants sont beaucoup plus fatigués et bien moins disposés à aller à l'école après un jour de fête qu'après un jour de travail ; le dimanche, ils demandent toujours à se coucher plus tôt. » Le docteur Ure rend le même témoignage des apprentis employés dans les filatures de MM. Ashworth et de MM. Grant, qui se font remarquer, suivant lui, par un regard aussi clair et par un air aussi dispos que les enfants que l'on voit dans les écoles pendant le jour. La comparaison pèche par sa base. On conçoit que les apprentis d'une manufacture bien ordonnée, étant mieux nourris et mieux surveillés que les autres enfants, ne paraissent pas inférieurs à ceux-ci en force ni en intelligence, malgré la surcharge d'un tra-

vail continu; mais qui osera dire que ces petits esclaves ne sentiraient pas s'accroître leur vigueur et s'étendre la portée de leur esprit avec une tâche moins accablante? Je plains ceux qui trouvent naturel qu'un enfant, après avoir travaillé douze heures, aille s'enfermer encore pendant deux heures dans une salle d'étude, et que son attention soit incessamment attachée à un objet ou à un autre, sans autre repos que le temps du sommeil. Il me paraît que celui qui envoie la rosée aux plantes a voulu qu'il y eût aussi pour l'homme, dans le travail quotidien, des intervalles consacrés à rafraîchir son imagination et à soulager son cœur.

On vient de voir ce que les frères Greg ont fait pour leur colonie d'orphelins. Examinons maintenant comment ils ont organisé le travail pour les familles. Deux lettres non signées, mais que la voix publique attribue à M. R. H. Greg, ont paru dans le numéro LXVII de la *Revue de Westminster*. Elles renferment des renseignements d'un si haut intérêt, qu'on me pardonnera d'en reproduire la substance, tantôt par l'analyse et tantôt par la traduction. En suivant ce récit, remarquable à tant d'égards, on croirait assister à la fondation d'une colonie en pays lointain.

« Nous prîmes possession de cette filature, mes frères et moi, dans l'été de 1832. Nous n'y trouvâmes que les murs, avec une vieille roue hydraulique, et environ cin-

quante maisons d'ouvriers (*cottages*). Ces chaumières étaient généralement bien construites et d'une grandeur raisonnable, mais mal entretenues et manquant d'eau, de hangars à charbon, de placards, de toutes les choses essentielles à la propreté et au comfort. Deux ou trois familles résidaient dans ce lieu ; mon premier soin fut de donner congé à ces aborigènes, et de commencer l'œuvre à nouveau.

« Les deux premières années furent presque entièrement employées en travaux d'appropriation, à bâtir, à rétablir les réservoirs et le moteur, à construire la charpente, à monter les machines, à poser les conduits pour le gaz et à rassembler le nombre nécessaire d'ouvriers. Dans cette recherche, nous jetâmes nos vues sur les familles que nous connaissions pour honnêtes ou qui passaient pour telles, et qui nous donnaient l'espoir, si nous leur procurions une certaine aisance, de rester auprès de nous et de s'attacher à l'établissement. Il s'agissait de les amener à trouver et à se créer un foyer domestique (*home*), de leur faire perdre graduellement ces habitudes remuantes et vagabondes qui caractérisent la population manufacturière, et qui forment le plus grand de tous les obstacles à l'amélioration de son sort. Dans cette pensée, et afin de leur donner une occupation innocente aux heures de loisir, nous fîmes l'acquisition de trois champs situés entre les chaumières et la manufacture, et nous les divisâmes par des haies d'épine de manière à attacher un jardin à chaque maison.

« Au printemps de 1854, les constructions étant à peu près terminées et une population nombreuse établie sur les lieux, je jugeai qu'il était temps d'instituer une école du dimanche pour nos enfants. Je fis d'abord part de mes vues aux plus âgés; ceux-ci les ayant accueillies et ayant offert leurs services, je convoquai une réunion générale des ouvriers. Le règlement fut arrêté, le comité formé,

les maîtres désignés, et l'école s'ouvrit le dimanche suivant dans une cave, les enfants qui se présentaient étant en plus grand nombre que nous n'en pouvions recevoir... La classe des filles renferme aujourd'hui 160 enfants, et celle des garçons 120. Chaque classe est sous la direction d'un surintendant et d'un certain nombre de maîtres qui remplissent gratuitement ces fonctions, se relevant de deux dimanches l'un. Les maîtres sont des hommes et de jeunes femmes attachés à la manufacture. Le surintendant, le trésorier et le secrétaire sont élus tous les ans par les maîtres assemblés, et le comité est désigné aussi par la voie de l'élection. Le surintendant de l'école des filles, qui dirige cet enseignement, est lui-même un apprêteur, et il travaille, durant la semaine, avec autant de zèle et d'humilité que le plus humble de ses compagnons; mais lorsque le travail de la semaine est terminé et que se lève le soleil du dimanche, qui rend l'ouvrier libre comme le maître, le digne homme se couvre du long manteau noir, qui est le signe distinctif de sa fonction, prend sa canne et son chapeau à larges bords, et, métamorphosé ainsi en ministre méthodiste, il devient l'ami, le pasteur de ses voisins, l'homme le plus important et le plus honoré de notre petite société.

« Dans l'automne de la même année, nous ouvrîmes nos classes de dessin et de musique. La classe de dessin se fait tous les samedis soirs en hiver, de six heures à sept heures et demie; la moitié du temps se passe à dessiner, l'autre moitié s'emploie en leçons d'histoire naturelle et de géographie. Je la dirige moi-même; elle se compose de 25 jeunes garçons, dont quelques-uns ont fait de grands progrès. Dans la semaine, ils s'occupent le soir chez eux à copier des dessins que nous leurs prêtons; cela remplit leurs heures de loisir et les attache au foyer domestique, ce qui est le principal objet que j'ai en vue. Aussitôt que la classe de dessin est terminée, la classe de

musique commence et dure jusqu'à neuf heures. Cette réunion se compose de jeunes filles et de jeunes hommes, au nombre de vingt-huit. Nous nous bornons à la musique sacrée. La classe de musique est très-populaire, surtout parmi les jeunes filles, et l'on considère comme un grand privilége d'y être invité. »

Les propriétaires de l'établissement ne se contentent pas de pourvoir à la culture intellectuelle et morale de la jeune population qui croît sous leurs yeux. Persuadés que l'oisiveté est la principale cause de la dépravation, et que les ouvriers n'iraient pas au cabaret, si on leur offrait des amusements honnêtes dans leurs moments de repos, ils ont organisé un lieu de récréation, et ont établi des jeux. Ils ont voulu rendre le travail attrayant, et, après avoir poursuivi l'ignorance, combattre l'ennui.

« Nous eûmes la pensée, dit M. Greg, d'instituer des jeux et des exercices gymnastiques. Nous réservâmes, dans cette intention, un champ situé auprès de la filature, et qui devait d'abord être partagé en jardins, puis, profitant d'un jour de fête et d'une belle après-midi, nous appelâmes les garçons et nous nous mîmes à l'œuvre. On commença par le palet, la balle, le jeu de *cricket,* et le cheval fondu. Mais le nombre des joueurs s'augmentant, et le champ de récréation se remplissant chaque jour davantage, d'autres jeux furent introduits ; on fit des règlements pour maintenir l'ordre, on assigna une place particulière à chaque jeu, et l'on choisit un certain nombre de personnes pour y présider. Les filles prenaient un coin du champ et les garçons un autre, menant leurs jeux sé-

parément. L'été suivant, nous établîmes une escarpolette ; on se mit à jouer aux *grâces*, aux boules, à la corde roide et à la balançoire. Le palet est le jeu favori des hommes, le cerceau et la corde roide ceux des garçons, le cerceau et l'escarpolette ceux des jeunes filles ; l'escarpolette est perpétuellement en réquisition. Au moyen du cerceau, les garçons et les filles peuvent jouer ensemble, et nous encourageons cette camaraderie comme développant les bonnes manières, la douceur des sentiments, et la notion des convenances ainsi que des devoirs respectifs.

« Au commencement de ces jeux, les actes de rudesse et d'inconvenance n'étaient pas rares ; mais comme je me faisais un devoir d'assister aux amusements, et comme je donnais à entendre que les jeux cesseraient au moment où je me retirerais, je pus observer ceux qui s'écartaient des bonnes manières, et je parvins par degrés à les y ramener. Voici bientôt trois étés que le champ de récréation est ouvert, et pendant la saison actuelle je n'ai pas remarqué un seul acte d'inconvenance ni de grossièreté. Ma présence est devenue inutile ; cependant j'assiste généralement aux jeux, parce que j'en jouis autant que les ouvriers, et que c'est pour moi une excellente occasion d'entamer avec eux des relations. Le champ de récréation n'est ouvert que les samedis soirs et les jours de fête durant l'été. »

Mais la partie la plus remarquable de ce plan de civilisation, appliqué à la classe ouvrière, consiste dans les efforts que MM. Greg paraissent avoir faits pour rehausser les ouvriers à leurs propres yeux et pour leur donner, avec les habitudes d'une société décente, le sentiment de leur dignité. La philanthropie, dans ses moments d'erreur, s'est quelquefois pro-

posé d'élever les travailleurs au-dessus de leur condition; de là, tant de positions équivoques, d'individus déplacés, d'existences manquées. MM. Greg agissent plus raisonnablement; c'est la condition même des classes ouvrières qu'ils cherchent à élever. Ils renversent la barrière qui séparait les manufacturiers de ceux que les manufacturiers emploient, et les uns déposant leur hauteur, les autres se dépouillant de leur grossièreté, le rapprochement devient possible. Écoutons encore M. Greg.

« Un des expédients les plus heureux auxquels nous ayons eu recours pour civiliser nos ouvriers a été celui de leur donner des soirées pendant l'hiver. Nous réunissons ordinairement trente personnes, les plus âgés des jeunes filles et des jeunes garçons, en nombre égal. Ils viennent sur une invitation spéciale; l'on envoie à chacun d'eux une petite carte imprimée sur laquelle sont indiqués le jour et l'heure de la réunion. Il entre dans nos plans de montrer autant d'égards qu'il est possible à ceux que j'engage ainsi à se joindre à notre société. Nous ne les invitons pas indistinctement, et parmi tant d'ouvriers que j'emploie, il en est nécessairement quelques-uns qui, d'après mon système, n'ont jamais pris part à ces soirées. Nous portons sur notre liste ceux qui se distinguent de leurs camarades par le maintien et par le caractère, et ceux auxquels il n'a manqué pour se polir qu'un peu d'encouragement et la fréquentation de la bonne société. J'ai soin de n'oublier entièrement aucune famille ayant des membres en âge de participer à ce divertissement, surtout lorsqu'ils fréquentent l'école du dimanche; en sorte que, sur les trois cents ouvriers de la manufacture qui

vivent dans notre colonie, le nombre des éligibles s'élève à cent soixante. Parmi ceux-ci, toutefois, les plus distingués, ceux qui forment l'aristocratie de l'endroit, sont invités plus fréquemment que les autres, soit parce que leur présence est absolument nécessaire pour le bon ordre et pour le succès de la réunion, soit parce que nous voulons montrer par des attentions particulières le cas que nous faisons d'eux.

Ces soirées se tiennent dans la salle de l'école, que j'ai disposée avec élégance, qui est garnie de bustes, de peintures, et où se trouve aussi un piano. Comme elle est attenante à ma maison, cette proximité facilite les arrangements à prendre pour les rafraîchissements ainsi que pour les jeux. Avant l'arrivée de nos hôtes, des livres, des magasins pittoresques ou des dessins sont placés sur les tables; ils s'amusent à les parcourir, jusqu'à ce que l'on serve le thé. Le thé et le café circulent ensuite de main en main, et ils causent avec moi ou entre eux jusqu'à la fin du repas. Je vais d'une table à l'autre, et j'en trouve toujours plusieurs qui sont capables non-seulement de faire une question ou d'y répondre, mais encore de soutenir la conversation d'une manière qui vous surprendrait. Je ne m'adresse jamais à toute la société à la fois, et j'évite, autant que possible, toute gêne, toute formalité, les traitant comme s'ils étaient dans mon salon et comme mes amis et mes égaux. Après le thé, nous nous mettons à nos amusements, qui consistent à réunir les fragments d'une carte de géographie ou d'une gravure, à jouer aux dames ou aux échecs, à bâtir des châteaux de cartes, à nous livrer à des expériences amusantes de physique. Ceux qui ne jouent pas lisent ou discutent les nouvelles de la semaine et la politique de la colonie. Quelquefois nous avons un peu de musique et de chant; vers la fin de la soirée, pour réveiller les esprits, nous nous rabattons sur les jeux de Noël, tels que les propos interrompus, la toilette de

madame, colin-maillard, etc. Quelques minutes après neuf heures, je leur souhaite une bonne nuit, et ils se dispersent.

« J'aurais dû ajouter qu'une petite antichambre est annexée à l'école, que mes hôtes y déposent leurs bonnets ainsi que leurs chapeaux, et qu'ils y trouvent toujours un bon feu ; de sorte qu'après leur promenade du soir, ils entrent dans la salle propres et dans une tenue qui fait honneur à leur goût. Les filles et les garçons s'asseyent à des tables différentes pour prendre le thé ; mais, dans le cours de la soirée, les rangs sont rompus, et les deux sexes se livrent de concert à différents jeux. Les réunions que j'ai décrites sont celles des adolescents ; mais quelquefois nous avons une soirée d'enfants. Ces soirées sont les plus agréables, car la réserve, qui est de mise dans une réunion moins jeune, deviendrait ici inutile et déplacée. Il y a donc beaucoup de rires, de charges comiques et de gaieté. Les réunions ont lieu toutes les trois semaines durant l'hiver, le samedi soir ; ce jour-là, les classes de dessin et de musique doivent vaquer. »

Si l'on ajoute que la séparation des sexes existe dans les ateliers de M. Greg, que la plus grande politesse est exigée des contre-maîtres et la plus rigoureuse décence des ouvriers, que l'eau des chaudières est utilisée pour fournir des bains chauds aux familles, que les jeunes filles de dix-sept ou dix-huit ans qui se distinguent par leur bonne conduite reçoivent en forme de décoration une croix d'argent qui les encourage en les honorant aux yeux de leurs compagnes, on aura une idée de ce que peut faire, pour le bien-être et pour la moralité de cinq ou six cents travailleurs, l'humanité intel-

ligente et résolue d'un seul homme. M. Greg a commencé, selon mon humble opinion, la science que j'appellerai l'économie morale des manufactures. S'il n'en a pas donné le dernier mot, c'est d'une part qu'en prenant soin d'améliorer la condition de ses ouvriers, il n'a cependant établi entre eux et lui aucune communauté d'intérêts; c'est d'autre part qu'il lui a manqué, pour agir plus fortement sur les esprits, ce principe d'autorité qu'aucun homme et qu'aucune classe d'hommes ne représente de nos jours.

Dans les établissements dirigés par les frères Ashton et par les frères Ashworth, la sollicitude du maître pour l'ouvrier ne descend pas aux mêmes détails, elle est plus extérieure et ne suit guère la population hors de l'atelier; mais chacune de ces réunions industrielles a une physionomie qui lui est propre et qui demande à être mise en relief.

La petite ville de Hyde n'était, au commencement du siècle, qu'un hameau de huit cents âmes planté sur une colline argileuse, dont le sol ne nourrissait pas ses habitants. Les frères Ashton ont peuplé et enrichi ce désert. Dix mille personnes sont aujourd'hui établies autour de leurs cinq filatures, où le salaire quotidien s'élève à 25,000 fr. par jour (7,500,000 francs par an). Le chef de cette famille, le seigneur du lieu, M. Thomas Ashton, s'est con-

struit une charmante villa au milieu des arbres et des fleurs; de l'autre côté de la route, on aperçoit ses deux manufactures situées entre un torrent qui fournit l'eau pour les machines à vapeur, et deux mines de charbon qui en alimentent les foyers. M. T. Ashton emploie 1,500 ouvriers des deux sexes; une salle immense, chargée de métiers à tisser, en réunit 400. Les jeunes filles sont bien vêtues et décentes; un uniforme de travail, espèce de tablier qui descend des épaules jusqu'aux pieds, protége, comme à Belper et comme à Turton, la propreté de leurs vêtements; la santé des hommes ne paraît pas mauvaise, mais je n'ai vu nulle part ces formes robustes ni cette fraîcheur que le docteur Ure paraît avoir remarquée huit ans plus tôt.

Les maisons habitées par les ouvriers forment de longues et larges rues. M. Ashton en a bâti 300, qu'il loue à raison de 3 shillings ou de 3 1/2 shillings par semaine (200 à 225 francs par an). Chaque maison renferme au rez-de-chaussée un parloir ou salon, une cuisine et une arrière-cour; au premier étage, deux ou trois chambres à coucher. Sur le prix du loyer, le propriétaire prend à sa charge l'approvisionnement d'eau, les frais de réparation et les impôts locaux. Une tonne de charbon ne coûtant que 8 à 9 shillings, le chauffage est presque gratuit. A toute heure du jour, on trouve dans

chaque maison de l'eau chaude et le feu allumé. Partout règne une propreté qui annonce l'ordre et l'aisance. L'ameublement, quoique très-simple, atteste le goût du comfort; dans quelques maisons, on aperçoit une pendule, dans d'autres un sofa, dans d'autres encore un piano; les livres ne sont pas rares, mais j'ai vu peu de bibles, ce qui semble attester cette indifférence religieuse qui a été signalée parmi les ouvriers de M. Ashton.

A défaut de religion, l'on a du moins cherché à répandre l'instruction parmi eux. Il résulte d'un tableau communiqué en 1833 à la commission des manufactures que, sur 1,175 ouvriers, 87 ne savaient ni lire ni écrire, 512 savaient lire, 576 lisaient et écrivaient couramment. La proportion des ouvriers lettrés est ici infiniment supérieure à celle que présentent les manufactures de Manchester et de Glasgow. M. Ashton a élevé une magnifique maison d'école, qui sert en même temps de chapelle, et où 700 enfants se réunissent le dimanche. Il y a en outre des classes le soir pour les plus avancés, et, dans le jour, chaque famille peut y envoyer ses petits enfants pour une rétribution modique de 2 *pence* (20 centimes) par semaine, M. Ashton prenant les maîtres à ses frais. Il paraît cependant que le nombre des enfants, qui mettent cet enseignement à profit, est très-restreint; les parents préfèrent en général les laisser

vaguer dans les rues. En revanche, la musique a plus d'attraits pour cette population; les ouvriers ont contribué spontanément à l'érection de l'orgue jusqu'à concurrence de 160 liv. sterl.

Pour se consoler de ce que ses efforts n'obtiennent pas un succès complet, M. Ashton jette volontiers un regard sur le passé. « J'ai vu le temps, me disait-il, où, sur trois cents personnes assemblées dans une taverne de Birmingham, une seule se trouvait en état de lire le journal aux autres. » Il croit aussi que la moralité n'a pas fait moins de progrès que l'instruction, et cette illusion lui est permise, quand il contemple les résultats de l'ordre qu'il a établi. La population de Hyde tranche honorablement sur les autres villes manufacturières; le genièvre n'y a pas encore élevé ses palais; on y voit peu d'ivrognes, et l'on n'y souffre pas de prostituées. Les naissances illégitimes sont assez rares; par une exception peu commune dans les districts industriels, les femmes mariées s'occupent généralement de leur ménage, ou, quand elles travaillent à la filature, elles payent une jeune servante pour prendre soin de leurs enfants.

Je demandais à M. Ashton si les ouvriers de ses manufactures, recevant des salaires beaucoup plus élevés que les journaliers et que les laboureurs, trouvaient le moyen de faire des économies. « Quelle est la classe en Angleterre,

me répondit-il, qui fait des épargnes sur ses revenus? » En effet, nous exigeons des ouvriers des vertus dont les maîtres ne donnent pas l'exemple. On veut que les classes inférieures économisent sur leur nécessaire, dans un temps où les classes supérieures ne savent pas économiser sur leur superflu. Quel grand seigneur ne dépense pas chaque année la rente de ses terres, et souvent même n'en hypothèque à l'avance le produit? Un fabricant ou un négociant augmente sa fortune par des spéculations ; mais quand il a cessé d'acquérir, c'est tout au plus s'il conserve ce qu'il a amassé. Dans les rangs de la classe laborieuse, on épargne pour entrer en ménage ; mais la famille une fois fondée, on vit au jour le jour, et l'on s'en remet à la destinée. En France, l'habitude de l'épargne dure plus longtemps, parce que chacun vise à devenir propriétaire; mais en Angleterre, on ne saurait se proposer un tel but. Plus un peuple est riche, et moins il est économe ; il n'y a pas d'ouvriers mieux payés ni plus dissipateurs que les ouvriers anglais. En général, l'accumulation des capitaux ne s'opère pas dans la Grande-Bretagne par le même procédé que chez nous. L'Anglais s'enrichit par ce qu'il produit, et le Français par ce qu'il épargne. Si nous avons, sous ce rapport, les vertus antiques, nous avons aussi contracté quelque chose de la stérilité de cet ordre social. Nos voisins sont moins mo-

destes dans leurs appétits ; mais, s'ils consomment beaucoup, ils créent davantage encore. Notre richesse vient principalement de l'économie et la leur de la production.

L'ouvrier des manufactures, dans la Grande-Bretagne comme en France, est à coup sûr le moins prévoyant et le moins économe de tous les ouvriers. Si l'on examine comment se répartissaient entre les comtés les vingt millions sterling qui représentaient, au 20 novembre 1842, les dépôts versés dans les caisses d'épargne de l'Angleterre, on trouvera sans doute que le comté de Lancastre y contribuait pour une somme considérable; car sa part était alors de 1,550,430 liv. st. (39,435,965 fr.). Cependant il suffit de rapprocher cette somme du chiffre de la population, pour reconnaître aussitôt que la proportion des versements à Manchester et à Liverpool est bien inférieure à la moyenne des dépôts dans le royaume. La moyenne des versements en Angleterre donne un déposant par vingt-un habitants, tandis que le comté de Lancastre ne présente qu'un déposant par trente-trois habitants. Londres et les districts agricoles gardent un grand avantage sur les districts purement industriels. Ainsi, l'on compte un déposant sur quatorze habitants dans le comté de Middlesex, qui embrasse les trois quarts de la population métropolitaine ; la cité de Londres, ville de boutiquiers, de commis et d'artisans, offre l'in-

croyable proportion de un déposant sur trois habitants (40,652 déposants sur 125,000 habitants) ; le comté d'York, district semi-manufacturier, semi-agricole, donne un déposant sur dix-huit habitants ; et parmi les comtés exclusivement agricoles, ceux de Kent et de Hampshire présentent un déposant sur dix-huit habitants ; celui de Salop, un déposant sur quinze habitants ; enfin, celui de Devon, un déposant sur douze habitants.

Chez nous, ainsi que l'a dit M. Charles Dupin, la terre est la caisse d'épargne des populations rurales. Mais, parmi les populations urbaines, l'infériorité des villes de fabrique, sous le rapport de l'économie et de la prévoyance, n'est pas constatée par des faits moins nombreux. Au 31 décembre 1837, les caisses d'épargne de Lyon, Saint-Étienne, Mulhouse, Rheims, Lille, Rouen et Elbeuf, villes manufacturières dont la population réunie dépassait quatre cent mille âmes, avaient en dépôt 10,506,445 francs. A la même époque, dans les villes non industrielles de Versailles, Saint-Germain, Orléans, Fontainebleau, Corbeil, Meaux, Compiègne, Senlis, Strasbourg, Nancy, Metz, Rennes, Bayonne et Pau, dont la populalation réunie n'atteignait pas au chiffre de quatre cent mille âmes, les caisses d'épargne avaient en dépôt 14,331,766 francs. Je ne parle pas des cités maritimes ou commerçantes,

telles que Bordeaux, Marseille, Nantes, Saint-Malo, Saint-Brieuc, Cherbourg, Brest et Toulon, qui, avec un nombre à peu près égal d'habitants, avaient versé 19,514,007 francs. Le fait dominant ici, est l'influence des capitales sur les épargnes de la nation. A la fin de 1842, les habitants de Middlesex avaient déposé dans les caisses d'épargne de l'Angleterre, 2,959,954 liv. sterl. (75,478,827 fr.), le septième environ des dépôts du royaume. A la même époque, la caisse d'épargne de Paris avait reçu 95,000,000 francs, soit à peu près le tiers des dépôts.

En 1833, le parlement britannique, voulant encourager la prévoyance dans les rangs des classes laborieuses, décréta que tout individu, de l'âge de vingt à trente ans, qui déposerait 5 shil. par mois dans une caisse d'épargne, recevrait du gouvernement, à l'âge de soixante ans, une pension viagère de 20 liv. sterl. (510 fr.). Ainsi, moyennant le modique retranchement de 20 centimes par jour sur le salaire quotidien, l'ouvrier anglais peut assurer une pension de retraite, l'indépendance et le repos à sa vieillesse ; il est placé par la société sur la même ligne que les invalides de la marine et de l'armée. Néanmoins, soit que la pensée de cette belle fondation n'ait pas été comprise, soit que la loi ait devancé les mœurs, il paraît qu'un très-petit nombre d'ouvriers se présentent pour reven-

diquer le bénéfice de l'acte rendu en 1833 (1). En 1844, les sommes déposées dans cette intention n'excédaient pas 300,000 liv. sterl.

L'ouvrier, quand il n'est pas absorbé par les nécessités du moment, porte rarement ses regards au delà des éventualités les plus prochaines. Il prévoit la maladie, il ne prévoit pas la vieillesse; et de là, le succès des sociétés de secours mutuels dans les grands centres d'industrie. Sur 7,690 sociétés de secours mutuels, qui existaient en Angleterre vers la fin de l'année 1842, le comté de Lancastre en possédait 914, et le comté d'York 747, réunissant ensemble un capital d'environ 5,000,000 de francs, ou le cinquième des sommes versées. Les sociétés de secours mutuels sont de véritables compagnies d'assurance contre les maladies qui peuvent atteindre l'ouvrier, et contre les accidents du travail ; il reste à lui faire comprendre la nécessité de préparer, à ses vieux jours, une autre existence que le pain de l'aumône, et une autre retraite que la maison de charité.

La manufacture de M. T. Ashton présente un contraste parfait avec celle de M. H. Ashworth, contraste aussi grand que l'est, dans des conditions également honorables, celui de leur carac-

(1) Un comité, présidé par M. le comte Molé, est en instance auprès du gouvernement français pour obtenir une mesure semblable en faveur de nos ouvriers.

tère personnel. M. Henry Ashworth est une figure austère qui allie la rigidité du quaker à l'énergie que donnent l'esprit d'entreprise et les intérêts mondains. Sa philanthropie n'est pas bornée par l'horizon de sa filature ; il s'occupe d'idées générales , il est membre de la société de statistique et de la ligue qui combat les lois sur les céréales. Il tient à la règle autant qu'au progrès, et dans sa maison, tout est écrit, les devoirs du maître comme ceux de l'ouvrier. M. Thomas Ashton est, lui, un homme essentiellement pratique, qui ne refuse pas ses sympathies au bien général, mais qui songe principalement à celui qu'il peut réaliser dans sa propre sphère. Sorti de la classe laborieuse, il en a gardé la simplicité ainsi que la bonhomie. C'est un vieillard encore ingambe qui est dans toute la verdeur de son bon sens. Il n'a pas voulu de règlements écrits dans sa manufacture, les trouvant gênants pour le bien et inefficaces contre le mal. « L'autorité du manufacturier, dit-il, doit être absolue ; c'est un gouvernement qui doit être despotique, si l'on veut qu'il soit paternel. Il faut qu'il ait le droit de fermer les yeux sur des négligences accidentelles, et, en cas d'habitude, il vaut mieux renvoyer un ouvrier que de le punir. Les amendes, dont on frappe les femmes ou les enfants, partent d'un mauvais système, et cette retenue exercée sur les salaires aigrit le plus souvent sans corriger. »

Les deux filatures des frères Ashworth peuvent occuper cinq cents ouvriers des deux sexes, et font vivre mille personnes, hommes, femmes ou enfants. Ce sont des édifices comparativement récents et dans le site le plus romantique. La manufacture de Turton est cachée dans un pli du vallon, entre deux collines boisées, dont la la maison de M. Henry Ashworth, d'un côté, et de l'autre les chaumières des ouvriers, couronnent les sommets. La manufacture d'Égerton, remarquable par une immense roue hydraulique de soixante pieds de diamètre, dont je n'ai vu la pareille qu'à Wesserling, occupe le fond d'une vallée plus ouverte; et les maisons des ouvriers, comme pour donner la bienvenue aux visiteurs, sont rangées des deux côtés de la route. Je préfère, pour mon compte, les chaumières de Turton, à cause du petit jardin qui s'y trouve joint, et dans lequel on peut cultiver des arbustes ou des fleurs. L'un et l'autre village sont construits du reste sur le même plan. Rien de plus commode que ces habitations, dont l'aménagement intérieur invite à l'ordre et à la propreté. Un fourneau en fonte, qui sert à cuire le pain aussi bien que les aliments, est fixé au foyer de chaque cuisine; l'office est assez vaste pour recevoir toute sorte d'approvisionnements; l'étage supérieur renferme souvent quatre chambres. Mais ici l'intention bienveillante du propriétaire a devancé de

trop loin les habitudes des ouvriers qu'il emploie. Les gens du peuple n'ont pas le sentiment de la pudeur assez développé pour consentir à séparer les enfants des deux sexes pendant la nuit. Il n'y a jamais que deux chambres occupées dans la chaumière; et c'est déjà beaucoup que les parents sentent la nécessité d'étendre un rideau ou de mettre une cloison entre eux et leurs enfants.

A Turton et à Égerton, comme à Hyde, l'on n'admet dans la filature que les femmes qui ne sont pas mariées. Pour former un intérieur à leurs ouvriers, MM. Ashworth distribuent quelques travaux à domicile, et occupent les femmes qui restent chez elles à dévider ou à réparer; cela aide, sans être lucratif. Néanmoins un ménage n'arrive à l'aisance que lorsqu'il peut associer les enfants au travail. Il y a plaisir à voir le bon ordre de ces intérieurs avec leurs armoires remplies de linge et de vêtements de rechange, avec leurs meubles polis et leur vaisselle luisante, avec des livres partout, des livres de piété ou d'histoire, tels que la Bible et la traduction du *Mémorial de Sainte-Hélène*, des journaux hebdomadaires, et particulièrement l'*anti-bread tax circular*. Le loyer de chaque maison ne revient pas à plus de 200 à 250 francs par an, elles coûtent 3,000 francs à construire; c'est donc un placement à 7 ou 8 pour 100. Les ouvriers recherchent ces habitations, auxquel-

les rien dans les environs ne saurait se comparer (1).

MM. Ashworth ont acheté une grande étendue de terrain, afin de pouvoir exclure les cabarets de leurs villages. Ils attachent une grande importance à la moralité des ouvriers, et ne reçoivent pas ceux qui sont mal notés; plusieurs de ceux-ci demeurent fixés, depuis dix-huit ans, auprès de leurs établissements, et M. H. Ashworth affirme qu'il a vu leurs mœurs s'améliorer d'année en année. Cependant, malgré la discipline sévère qui règne à Turton, en trois ans et demi, sur une seule filature, on a compté vingt-quatre naissances illégitimes. M. Ashworth fait remarquer que la séduction est rarement pratiquée dans la filature même, et que les séducteurs, à l'exception d'un seul, appartiennent à des établissements voisins; mais qu'importent le nom et le lieu? Il faut bien que le régime des manufactures amollisse la vertu

(1) Quelques tentatives du même genre ont été faites en France et en Belgique. A Verviers, M. Biolley a fait construire de petites maisons avec jardin qu'il loue à ses ouvriers, à raison de cent francs par année. Celles que M. Davilliers a bâties sur un plan semblable, à Saint-Charles (Eure), ne coûtent que 60 fr. de loyer; les ouvriers y joignent des parcelles de terre plus étendues, qu'ils affèrment aux propriétaires voisins. A Jonchery, près de Rheims, un village nouveau s'élève autour de la filature de M. Sentis; là, chaque ouvrier a aussi sa maison d'habitation, mais il cultive ses légumes dans un carré pris sur le jardin commun.

des femmes, puisqu'elles cèdent avec cette facilité.

Les ouvriers de Turton et ceux de Hyde ne sont pas étiolés au même degré que ceux de Manchester; mais si la charpente est plus solide, l'écorce paraît aussi plus grossière. M. Ashworth reconnaît que l'intelligence n'éprouve pas dans ces lieux écartés le même frottement que dans les grandes villes; les ouvriers sont moins habiles, quoique plus appliqués et vivant mieux. J'ai lié conversation avec plusieurs d'entre eux, que j'ai trouvés très-préoccupés du sort des ouvriers sur le continent, et curieux d'établir des points de comparaison avec leur propre condition. Un grand nombre appartiennent aux sociétés de tempérance, tout en considérant le thé comme un aliment détestable. Ils sont chartistes en politique et dissidents en religion. En cela comme en toutes choses, leurs tendances sont prononcées pour les doctrines de nivellement; ils n'entrent pourtant qu'avec répugnance dans les coalitions d'ouvriers (*trades unions*), et durant les troubles de 1841 leur probité a protégé la propriété qui les fait vivre: pas un fruit n'a été enlevé aux arbres qui couvraient le jardin de MM. Ashworth. On trouve en Écosse quelques manufactures dirigées d'après les mêmes principes et qui présentent de semblables résultats. Je citerai les établissements de Lanark et de Catrine : le premier,

fondé par M. Owen, et longtemps admiré de l'Europe entière, berceau des salles d'asile, où la durée du travail fut d'abord réduite à dix heures par jour, et où la douceur des mœurs est encore si grande, que, sur une population de deux mille habitants, deux délits seulement ont été commis et déférés aux tribunaux en six années; le second, dans lequel M. Buchanan ne s'est pas contenté de bâtir pour ses ouvriers des habitations commodes, mais où il a travaillé encore, en leur inspirant le goût de l'économie, à les rendre propriétaires de ces maisons. Selon le témoignage rendu par les inspecteurs des manufactures, le village de Catrine, qui réunit trois mille habitants, présente les meilleures conditions de salubrité; dans les cinq années qui précédèrent 1839, la moyenne des décès avait été de un sur cinquante-quatre, pendant qu'elle était à Glasgow de un sur trente-un.

Voilà donc les avantages qu'un peuple industriel semblerait devoir retirer de la décentralisation et de l'isolement des manufactures; la santé des ouvriers s'améliorerait, et la durée de leur existence serait plus longue, quand ils pourraient, après le travail, au sortir de cette atmosphère chaude et épaisse, respirer un air pur et vivifiant, et se reposer auprès de leur famille dans un logement commode, salubre et spacieux. Les mœurs n'y gagneraient pas moins; car, aux tentations que fait naître le contact des

sexes dans des ateliers communs, ne viendraient pas s'ajouter les occasions de mal faire et les incitations du dehors. En outre, la population, contractant des mœurs sédentaires, perdrait le caractère d'une horde de nomades, pour prendre les allures d'une société civilisée. Il se passerait quelque chose d'analogue à l'établissement des barbares dans l'empire romain, et l'ordre social, un moment troublé par ce déplacement perpétuel des existences qui se fait dans l'industrie, retrouverait bientôt son équilibre et son aplomb.

Mais il ne faut pas croire qu'une transformation purement extérieure puisse remédier à tous les maux. Le travail des manufactures a ses conséquences nécessaires comme le travail des champs. L'homme, quand il applique ses forces à la culture du sol, étant exposé aux variations de la température, succombe quelquefois dans cette lutte contre les éléments, qui doit cependant le fortifier et l'endurcir. Une industrie exercée à couvert le garantit des maladies soudaines et violentes; mais elle énerve aussi et détend sa constitution. Bien que l'on ait introduit dans les manufactures une ventilation plus parfaite, le corps humain ne s'accommodera jamais de cette réclusion prolongée pendant quatorze ou quinze heures par jour, et si l'occupation devient héréditaire, la race finira toujours par s'affaiblir. Joignez à cela que l'indus-

trie manufacturière, dans toute branche du travail, renferme certaines opérations qui affectent directement et immédiatement la santé des travailleurs. Les ouvriers employés au cardage du coton doivent changer fréquemment d'atelier et d'emploi, sous peine de tomber en peu de temps dans le marasme et la phthisie. Il en est de même des opérations de blanchissage et de teinture, ainsi que de la préparation des métaux. Certains travaux agissent comme un empoisonnement à jour fixe, et quand un ouvrier les entreprend, on pourrait marquer à l'avance le terme de sa vie. A Sheffield, un émouleur (*dry grinder*), quelle que soit la vigueur de sa constitution, ne dépasse jamais l'âge fatal de trente-cinq ans.

On a fait des idylles charmantes sur l'intérieur des manufactures. M. Baines et M. Ure après lui ont prétendu que le travail dans une filature, au lieu de fatiguer l'ouvrier, était éminemment léger et facile. « C'est la vapeur, disent-ils, ce sont les machines qui travaillent ; l'homme n'a qu'à leur fournir les matières premières, qu'à surveiller leurs mouvements, et qu'à transporter les produits d'une mécanique à une autre, à mesure que la confection en est terminée. Les manufactures de laine présentent les travaux les plus pénibles ; elles ont cependant les plus robustes ouvriers. » Il est vrai que l'industrie n'exige pas généralement un grand déploiement de force musculaire ; mais faut-il

féliciter l'ouvrier de ce changement dans sa condition? J'en appelle à M. Baines lui-même. Il reconnaît que les ouvriers en laine, qui exercent davantage leurs muscles, jouissent d'une santé meilleure que les ouvriers en coton. Les ouvriers des forges à leur tour sont plus robustes que les ouvriers en laine. Doù vient cela, si ce n'est de la nature même de leur occupation? Ce qui fatigue le corps humain, ce n'est pas la grandeur, c'est la permanence de l'effort. Nous avons besoin de lutter contre les éléments, de triompher de la résistance de la matière, d'agir en un mot sur la nature et sur nous-mêmes, pour tenir nos forces en équilibre, et au besoin pour les développer. Les anciens, à défaut des travaux corporels, se livraient aux exercices violents de la gymnastique; ils savaient que la fatigue entre dans l'hygiène, mais à la condition des intervalles et du repos.

Les travaux des champs sont rudes. Creuser la terre avec la pioche et avec la bêche ou la retourner avec la charrue, voilà une occupation qui exerce tout ensemble les jambes et les bras; mais après un vigoureux coup de collier, bêtes et gens reprennent haleine, l'homme se donne le temps d'essuyer la sueur qui coule de son front. Dans le travail industriel, il n'y a pas un instant de relâche. Au lieu de commander aux machines, ainsi qu'on l'a dit, l'homme les sert. L'ouvrier est un esclave obligé de régler ses mou-

vements sur ceux de la machine à laquelle il est attaché, avançant quand elle avance et reculant quand elle recule, luttant avec elle de vitesse, et ne pouvant pas plus qu'elle s'arrêter. Les officiers expérimentés déclarent qu'un soldat ne resterait pas sans inconvénient sous les armes plus de six à huit heures par jour. Que sera-ce d'un fileur, qui doit tous les jours non-seulement se tenir debout, mais aller d'une machine à l'autre durant treize ou quatorze heures, et dont l'attention doit rester constamment fixée, aussi bien que les muscles se roidir? Il parcourt de cette manière, avec l'enfant qui fait le métier de rattacheur, huit milles (trois lieues) en douze heures selon M. Greg, et vingt milles (huit lieues) suivant lord Ashley (1). La fatigue, ainsi portée à l'excès, n'a certainement rien de salutaire. Le travail des manufactures sera funeste à la santé tant qu'on n'en aura pas abrégé la durée. Il faudra donner aux ouvriers le temps de se livrer aux exercices du corps et à ceux de l'esprit, si l'on veut que cette race puisse marcher de pair avec la population rurale. Mais la réduction des heures du travail n'est pas un problème simple ni que la volonté d'un peuple suffise à résoudre. C'est une question européenne, une question de concurrence entre les nations.

Quant à l'influence morale des manufactures,

(1) Chambre des communes, séance du 15 mars 1844.

on doit comprendre aussi que la réforme ne saurait être profonde. Le travail en commun, le travail par bandes, a changé la face de l'état social; il a développé de nouvelles vertus et de nouveaux vices. On peut épurer ces tendances, on peut même les agrandir; mais ce serait folie que de songer à la restauration de l'ordre qui existait encore il y a soixante ans. L'industrie a eu son âge d'or, qui était le travail en famille. A l'époque où l'ouvrier, vivant principalement de la culture des champs, ne considérait la filature ou le tissage que comme une ressource supplémentaire, qui apportait l'aisance dans un ménage où le nécessaire se trouvait déjà, il jouissait d'une indépendance qui tenait moins à son caractère qu'à sa position. Son existence était purement domestique, et ses idées ne s'étendaient pas au delà de cet horizon; elles étaient aussi bornées que ses besoins. Au reste, une vie sédentaire, ayant peu de tentations, rendait la vertu facile; des hommes enfermés pour ainsi dire dans la sphère des affections n'étaient dangereux ni pour les classes supérieures ni pour le gouvernement.

L'atelier a fait brèche à la famille; pour élargir un cercle désormais trop étroit, on a commencé par le briser. Il faut en prendre son parti, la vie, pour les ouvriers comme pour les maîtres, aura deux faces à l'avenir, le foyer domestique et la société. Quoi que nous fassions,

nous ne rendrons pas, aux liens qui existent entre la femme et le mari, entre le fils et le père, toute la force qui leur appartenait quand les hommes n'avaient guère d'autres devoirs. D'autres associations se sont formées aujourd'hui, qui absorbent et qui doivent absorber une partie des sentiments. Les ouvriers, se rencontrant dans les manufactures, ont appris à mettre en commun leurs opinions et leurs intérêts. De là, les sociétés de secours mutuel, les coalitions, les sociétés secrètes. Les femmes ont leurs clubs en Angleterre aussi bien que les hommes, et prétendent avoir part aux priviléges de ceux dont elles partagent les travaux. Manchester, qui réunit le plus grand nombre d'ouvriers, est le chef-lieu de ces associations; c'est là que réside leur *Grand Orient* (1).

L'atelier déprave, mais il ouvre aux travailleurs tout un monde d'idées. Aiguillonnés tantôt par le besoin et tantôt par la richesse même du salaire, ils veulent monter plus haut et sentent la nécessité de cultiver leur esprit. Le Lanscashire est le comté qui achète le plus de livres. Le *Magazine* publié par M. M. Chambers à É dim

(1) « Il y a plusieurs sociétés différentes dans ce royaume, connues sous le nom de *Vieux Compagnons* (*Old Fellows*). Il y a l'*Unité de Londres* l'*Unité de Leeds*, l'*Unité de Sheffield* et l'*Unité de Bolton*. L'*Unité de Manchester*, qui est la plus vaste, comprend 3,059 loges et embrasse 230,000 personnes. » (*Inquiry into the state of Stockport.*)

bourg, et qui circule à 85,000 exemplaires dans la Grande-Bretagne, est surtout lu dans les districts manufacturiers; le Lancashire en reçoit 20,000 exemplaires. Les ouvriers de Manchester ont un goût très-prononcé pour des études qui semblent s'exclure, pour les mathématiques et pour la poésie. Une légion de poëtes vient d'éclore à l'ombre des filatures. Ces bardes nouveaux n'ont qu'une corde à leur harpe; leurs chants sont des plaintes sur la condition des travailleurs, et d'énergiques appels à la réforme, que l'on récite, comme autrefois ceux des rhapsodes, dans les lieux publics. Le peuple industriel a déjà sa littérature : tout ce monde cherche, tous ces esprits fermentent; nulle part la société ne s'agite davantage pour tendre vers un meilleur avenir.

Les ouvriers du comté de Lancastre cherchent vainement à s'organiser. Toute organisation suppose une hiérarchie, et, dans leurs projets chimériques, ils commencent toujours par s'isoler, excluant de parti pris les chefs naturels de la société. Les manufacturiers, de leur côté, ne sont guère plus sensés. On dirait qu'ils ont adopté la devise brutale : « tout pour le peuple et rien par le peuple; » tant ils tiennent les ouvriers à distance, stipulant avec le pouvoir et parlant à l'opinion publique en leur propre et privé nom, comme s'ils n'avaient sous leurs ordres que des automates humains.

La manufacture rurale, telle que je la conçois, devrait être une véritable communauté industrielle, une association étroite et permanente entre le maître et les ouvriers. Je n'entends proposer ici rien qui ressemble à ces plans radicaux de réforme mis en avant par les socialistes modernes; je prends la société telle qu'elle est, j'observe ses tendances, et je croirais avoir assez fait si j'en indiquais la véritable direction. Je désire encore moins revenir au passé et rejeter l'industrie dans l'immobilité des corporations ou dans la paix artificielle des cloîtres. La liberté aujourd'hui est la condition vitale du travail, et c'est au souffle même de la société qu'il doit s'animer.

Le clergé se livre de nos jours en France à des tentatives plus ou moins heureuses pour attirer à lui l'industrie. Comme il n'est pas sans intérêt de comparer ces essais, qui ont un caractère très-tranché, aux ébauches d'organisation dont le comté de Lancastre m'a fourni des exemples, je crois pouvoir dire quelques mots des *saintes familles* fondées dans les départements du Rhône et de la Loire par les frères Pousset. Les renseignements, que l'on va lire, m'ont été adressés par un honorable député de la Loire, qui a jugé cet institut avec une parfaite liberté d'esprit.

« Ces deux ecclésiastiques ont pour toute fortune un domaine de médiocre valeur, que leur père leur a laissé

dans la commune de Cordelle située sur la rive gauche de la Loire, à dix kilomètres sud de Roanne. L'aîné est curé de l'église des Chartreux, à Lyon. Il a commencé son œuvre par recueillir quelques pauvres filles enlevées à la misère et au vice ; leur travail était à peu près la seule ressource de l'asile qu'il leur ouvrait, et quand il y a organisé un atelier, il ne songeait guère à toutes les conséquences économiques que cette institution pouvait avoir.

« Il existe aujourd'hui quatre maisons de *saintes familles,* une à Lyon, une autre à Beaujeu (Rhône), une troisième à Cordelle (Loire), et une quatrième à Mornand (Rhône). La première a quinze ans d'existence, et la troisième en a six ; celle de Mornand est récente. Je n'ai vu que la maison de Cordelle, qui renfermait 53 personnes au mois de septembre dernier.

« Cette maison est située dans un lieu élevé ; elle est entourée d'un vaste jardin, où les filles qui l'habitent cultivent des fleurs pour leur amusement. La nature de leurs travaux ne permet pas qu'elles se livrent à une culture plus rude ni plus fatigante. Le bâtiment a été construit pour sa destination.

« La cuisine, le blanchissage, la couture et la réparation du linge ainsi que des vêtements, enfin le service de propreté regarde les filles de la maison ; elles s'y livrent, suivant la nature de ces occupations, tour à tour ou en commun. Le travail rétribué consiste dans le dévidage de la soie teinte et dans le tissage des étoffes de satin pour la fabrique de Lyon. Les négociants de Lyon envoient la soie en écheveaux, on leur rend le satin en pièces. Le travail est toujours fait avec le plus grand soin, et les correspondants de la maison ont la certitude de recevoir le poids qu'ils ont donné ; avec les ouvriers qui travaillent en chambre, ils ont souvent la certitude contraire.

« Sur les vingt-quatre heures de la journée, huit sont données au sommeil, douze au travail, et quatre se parta-

gent entre la prière, les repas, la récréation, les soins de propreté ; mais les heures du travail sont coupées par quatre intervalles différents. Le régime alimentaire est sain, abondant et fortifiant. Le linge de corps et la literie sont proprement tenus. Le travail se fait dans un atelier commun ; il y a des heures auxquelles le silence est prescrit, d'autres pendant lesquelles la conversation est permise, d'autres consacrées à chanter des cantiques en chœur.

« Les résultats économiques ne paraissent pas à dédaigner. Ces filles sont mieux nourries, mieux logées que les ouvrières libres. On a dit que l'abbé Pousset faisait des bénéfices énormes ; je crois, pour ma part, qu'il fait une bonne œuvre sur laquelle il ne perd pas, et les bonnes œuvres qui s'alimentent elles-mêmes sont les seules qui durent.

« L'abbé Pousset ne m'a point communiqué sa comptabilité, quoique je lui aie fait quelques questions qui le mettaient sur la voie de me l'offrir. Il paraît que chaque fille a un compte ouvert, sur lequel on porte ce qu'elle gagne par son travail, et ce qu'elle coûte, soit pour sa part dans les dépenses communes, soit pour ses besoins particuliers ; à la fin de l'année, on lui remet l'excédant. Cet excédant, m'a-t-on dit, s'est élevé pour quelques-unes à 125 francs par an ; il est rarement inférieur à 50 francs. Aucune ouvrière libre n'obtient, dans le même métier, un semblable résultat, et ce résultat tient bien moins aux avantages de la vie commune qu'à l'éloignement de toutes les distractions coûteuses ou corruptrices.

« La première pensée des fondateurs avait été, en recueillant de pauvres filles, de leur apprendre un métier et de les rendre ensuite à la société avec un moyen honnête de gagner leur pain. Ils supposaient qu'une rotation assez rapide s'établirait ainsi dans le personnel de la maison ; cette prévision ne s'est point réalisée. En contractant des habitudes d'ordre, de propreté et de bien-

être, en apprenant à se respecter elles-mêmes, les réfugiées prennent en répugnance la vie grossière de leurs proches et ne veulent plus retourner auprès d'eux. Leur ambition est de devenir *sœurs*, c'est-à-dire de faire des vœux triennaux qui les attachent définitivement aux *saintes familles*. Quoique le seul lien qui les retienne consiste en ce que celle qui quitterait la maison ne pourrait plus y rentrer, quoique, sous cette condition, la porte principale en soit toujours ouverte; depuis six ans pas une seule de ces filles n'est sortie de l'établissement, pas une seule ne s'est mariée. Cela tient peut-être à la position du lieu, à son isolement, et dans une ville les choses se seraient autrement passées; mais cette circonstance, jointe à l'air de calme et de contentement qui se lit sur tous ces visages, prouve au moins que, sous le rapport du bonheur individuel, les familles de l'abbé Pousset atteignent leur but. »

Les *saintes familles* des frères Pousset ne sont pas un fait isolé dans les départements du Rhône et de la Loire. Dans ces contrées éminemment catholiques, les communautés de femmes se multiplient depuis quelques années, et la vie que l'on y mène est religieuse et laborieuse à la fois. L'industrie de la soie, jointe aux ouvrages de broderie, alimente sans peine le travail de ces établissements, qui font partout, avec avantage, concurrence au travail libre. S'ils venaient à se développer sur une plus grande échelle, ils affecteraient certainement, d'une manière grave, le prix de la main-d'œuvre; car leur organisation leur permet de réduire le salaire bien au-dessous de la limite à laquelle peut descendre

l'ouvrier libre, qui a toujours, outre la charge de sa propre subsistance, quelque autre fardeau à supporter. Le couvent industriel, c'est l'individu faisant concurrence à la famille, concurrence redoutable, mais immorale, et qui va directement contre les fins de l'ordre social.

Ni le prêtre catholique, ni le manufacturier protestant n'ont l'intelligence des conditions normales du travail. L'un, n'ayant ni famille ni patrie et s'exilant dans son caractère comme dans une solitude, cherche perpétuellement à détacher du monde ceux qui viennent à lui ; l'autre, placé au centre même du mouvement général et tenant à tous les intérêts, semble vouloir rendre ces positions inaccessibles et s'y retrancher contre ses inférieurs. Dans les deux cas, on procède par voie d'exclusion. La maison de Cordelle procure aux jeunes femmes qui l'habitent tout le bonheur qu'on peut goûter dans l'isolement ; les petites villes de Hyde dans le comté de Chester et de Lowel aux États-Unis montrent les ouvriers aussi heureux qu'ils peuvent l'être dans un état de choses qui maintient la séparation des classes ; mais le bonheur complet, le bonheur de l'individu au sein de la famille et de la famille au sein de la société, ne peut naître que d'une étroite association entre les inférieurs et les supérieurs.

La position du manufacturier à l'égard des ouvriers qu'il emploie est, sauf la différence des

époques, ce qu'était la position du baron féodal en présence de ses vassaux. Il y a pour l'ouvrier la protection de moins, je n'ose pas affirmer qu'il y ait la liberté de plus. Dans l'état actuel de l'Angleterre, la dépendance des travailleurs se resserre de jour en jour. Non-seulement l'offre de la main-d'œuvre en excède communément la demande, mais tous les progrès de l'industrie tendent à donner la supériorité au capital sur le travail. Les petits capitalistes sont une classe inconnue, les capitalistes moyens disparaissent peu à peu ; les grands capitalistes résistent seuls à la violence de la lutte, et il se fait autour d'eux comme un désert. Ils transportent le travail de l'homme à la femme, et des femmes aux enfants ; au besoin, la perfection des machines dispense de l'habileté acquise par l'ouvrier.

Tels sont les effets de l'antagonisme qui s'établit entre l'ouvrier et le maître. Si l'on veut que l'harmonie règne dans la production, il faut réconcilier ces deux grands intérêts ; il faut que le maître associe l'ouvrier à sa destinée. Cette nécessité d'une association entre les capitalistes et les travailleurs est apparue aux meilleurs esprits. M. Babbage, dans son *Économie des manufactures,* met en avant un système qui consisterait, non pas à intéresser les maîtres à la bonne conduite des ouvriers et les ouvriers au succès des maîtres, mais à confondre le capital avec le travail, et à faire des ouvriers autant de

petits fabricants. L'auteur de cette utopie part de deux données également inexactes. Il suppose d'abord que les ouvriers ont des épargnes, et que, plusieurs se réunissant, ils pourraient former un fonds suffisant pour entreprendre une industrie; or, les ouvriers pris en masse ne font pas d'économies, et l'épargne est un phénomène individuel dont on ne peut tirer aucune induction de quelque étendue. M. Babbage veut ensuite que chacun des ouvriers compris dans sa brigade de petits fabricants ne touche, à titre de salaire, que la moitié du prix que son travail obtiendrait sur le marché, sauf à recevoir une part proportionnelle dans les bénéfices de l'année. C'est vraiment demander l'impossible, car le salaire excède rarement les besoins des classes laborieuses, et l'ouvrier ne consentira jamais à se mettre, lui et sa famille, à la demi-ration pendant une année entière, dans l'espoir d'un bénéfice éventuel.

Il faut se défier de tous les plans, quelque séduisants qu'ils soient, qui ont pour objet de substituer, dans la direction de l'industrie, l'intérêt collectif à l'intérêt de l'individu. L'industrie est un champ de bataille, et, dans une armée d'ouvriers comme dans une armée de soldats, ce n'est pas la multitude qui peut commander ni déférer le commandement. L'élection, en pareil cas, détruirait la responsabilité et produirait l'anarchie. La manufacture a ses chefs naturels, qui ne relè-

vent que d'eux-mêmes; elle ne saurait être organisée en république, car aucune monarchie n'exige plus d'unité ni plus de vigueur dans l'action. Prenons donc le système industriel tel qu'il existe, ne cherchons pas à lui enlever l'individualité des intérêts qui fait sa force; bornons-nous à souhaiter qu'il emploie les hommes autrement que les machines, et que l'ouvrier soit intéressé au succès du maître dont il demeure aujourd'hui séparé par sa position non moins que par ses préjugés. Au reste, l'expérience a prononcé; le plan de M. Babbage est demeuré à l'état de théorie.

C'est dans la pratique des nations qu'il faut chercher les bases du nouveau contrat. En l'interrogeant avec soin, l'on y trouvera des indications précieuses. Dans la pêche au filet, sur les côtes méridionales de l'Angleterre, la moitié du produit appartient au propriétaire du bateau et du filet, l'autre moitié appartient aux pêcheurs qui montent le bâtiment. Une répartition semblable des profits s'opère entre les armateurs et les équipages des vaisseaux envoyés à Terre-Neuve, ainsi que des navires baleiniers. Toute maison de commerce ou de banque, qui veut exciter le zèle de ses employés, leur attribue un intérêt dans ses affaires. Les fabricants, qui cherchent à diminuer le déchet des matières premières, allouent à leurs ouvriers la moitié de l'économie obtenue par

leurs soins. A Paris, un peintre en bâtiments, M. Leclaire, a eu la bonne pensée d'associer ses ouvriers à la répartition des bénéfices faits dans son établissement, et l'établissement prospère.

Le même principe peut s'appliquer aux grandes manufactures; je dirai comment. Il n'en est pas en Angleterre du manufacturier comme du propriétaire foncier. Celui-ci n'est qu'un capitaliste, qui, ayant placé son capital en fonds de terre, en reçoit l'intérêt des mains du fermier; mais c'est le fermier qui possède les instruments du travail et qui exploite le sol. Le manufacturier, au contraire, réunit en lui la double qualité de propriétaire et de fermier. Le capital d'exploitation ou fonds de roulement lui appartient, aussi bien que le capital représenté par l'usine, par les machines qu'elle renferme, et par le sol sur lequel s'élèvent les bâtiments; tout cela n'a de valeur que par son industrie. Les filateurs du Lancashire, pour se rendre compte des résultats de leurs opérations, mettent d'abord en ligne de compte l'intérêt et l'amortissement de leur capital, ainsi que les sommes dépensées pour l'achat des matières premières, pour le salaire des ouvriers, pour l'entretien et pour la réparation des machines; ce qui reste, après ces diverses attributions, des sommes réalisées par la vente des produits, constitue leurs bénéfices.

Dans une association qui mettrait en présence,

d'un côté le manufacturier, et de l'autre le corps des employés attachés à son établissement, la répartition devrait naturellement se modifier. On poserait d'abord en principe que toute fonction doit être rétribuée, et le manufacturier s'allouerait un traitement, de même qu'il paye aux ouvriers un salaire; le salaire, étant une marchandise, se règlerait selon les cours admis sur le marché. Viendraient ensuite les dépenses d'entretien, de réparation et d'amélioration. L'intérêt du capital ne serait prélevé que pendant la durée de l'amortissement. Quant aux bénéfices, après avoir mis à part un cinquième pour le fonds de réserve, on les partagerait par égales moitiés, entre le maître et le corps des ouvriers. Il va sans dire que j'entends ce partage comme une concession volontaire, à laquelle chaque manufacturier apporterait ses conditions. On comprend encore que tous les ouvriers ne devraient pas y être indistinctement admis. Une certaine résidence ferait titre, si d'ailleurs la bonne conduite du copartageant ne s'était pas démentie. Le fabricant n'aurait point à produire ses livres, il serait cru sur parole. Il conserverait aussi le droit d'indiquer l'emploi d'une partie de cette libéralité, et d'exiger par exemple que chaque ouvrier versât une certaine somme à la caisse d'épargne, afin de s'assurer une pension viagère pour ses vieux jours.

J'ai la ferme conviction que le premier fabricant, qui aura le courage d'appeler ceux qu'il emploie au partage de son gain annuel, ne fera pas en résultat un sacrifice. Il est clair que cette concession attirera auprès de lui les meilleurs ouvriers, que le travail s'accomplira avec plus de soin et de zèle, et que les produits gagneront en quantité ainsi qu'en qualité. Il s'établira de cette manière entre les ouvriers et les maîtres une solidarité intime, à l'épreuve du temps et des circonstances. Ceux qui auront partagé la bonne fortune de la maison s'associeront plus volontiers à ses revers, et le poids des mauvais jours s'allégera lorsque chacun en voudra prendre sa part. Les coalitions cesseront du côté des maîtres comme du côté des ouvriers, car elles n'auront plus d'objet. La cheminée de la manufacture deviendra comme le clocher de la nouvelle communauté, et les bohémiens de la civilisation industrielle auront enfin une patrie, un foyer.

Le partage des bénéfices entre le maître et les ouvriers mettrait fin aux abus du système de troc ou d'échange (*truck-system, cottage system*), au moyen duquel des manufacturiers peu scrupuleux réduisent indirectement le taux des salaires, et contre lequel le parlement britannique a fulminé en vain jusqu'à trente-sept statuts. Dans ce système, le fabricant se constitue le fournisseur général de tous les objets dont

les ouvriers peuvent avoir besoin, et il paye leur travail en marchandises au lieu de le payer en argent; ou bien il les amène, tantôt par un accord réciproque, tantôt en abusant de son influence ou de son autorité, à dépenser leur salaire en tout ou en partie dans les boutiques qu'il a établies. Sans doute, si le manufacturier n'avait pas d'autre but que de procurer à ses ouvriers des marchandises de bonne qualité et à bas prix, un tel arrangement aurait pour eux de grands avantages. Il y a plus, la position d'une usine située loin des villes et des marchés peut rendre cette combinaison nécessaire; il peut entrer dans les devoirs du fabricant de fournir à la population groupée autour de lui le logement, les aliments et les vêtements qu'elle ne trouverait pas ailleurs. C'est la nature des choses qui a donné naissance au système; mais il n'y en a pas dont il soit plus facile d'abuser. Dans les crises commerciales, le maître éprouve une tentation trop vive de réduire le prix réel des salaires, dont il laisse subsister le prix nominal, en augmentant la valeur, ou, ce qui revient au même, en altérant la qualité des marchandises qu'il vend aux ouvriers. M. Ferrand en a cité, devant la Chambre des communes, des exemples (1) dont une enquête subséquente a établi l'authenticité (2).

(1) Séance du 19 avril 1842.
(2) *Report on payment of wages.*

Le système de troc est d'un usage à peu près universel en Angleterre : les forges et les poteries du Staffordshire le pratiquent, aussi bien que les mines du pays de Galles et du comté de Durham; il est employé dans les fermes de l'Écosse et du Northumberland comme dans les manufactures du Lancastre, et, pour reproduire une observation de sir Robert Peel, le gouvernement y a lui-même recours, puisqu'il habille et nourrit les soldats ainsi que les matelots. En Écosse, les propriétaires reçoivent une partie du fermage en nature; le prix est stipulé moitié en argent, moitié en blé. Les bergers des monts Cheviots sont payés en gruau, en farine et en autres denrées. Dans certaines manufactures, les ouvriers qui demandent à recevoir leur salaire en monnaie et non en farine, en viande ou en épiceries, sont à l'instant renvoyés. On pointe leurs noms sur un livre noir qui circule parmi les fabricants confédérés, et s'ils veulent trouver de l'ouvrage, il faut qu'ils changent de district. Dans quelques mines du Staffordshire, les ouvriers ne sont payés que tous les mois; en attendant le payement, on leur donne des bons au moyen desquels ils obtiennent les choses nécessaires à la vie en les achetant 25 pour 100 au-dessus du cours (1).

(1) Nous n'allons pas aussi loin en France; il existe pourtant, à Rouen et dans quelques autres villes de fabrique, un usage

D'autres manufacturiers prennent à bail un certain nombre de petites maisons ou *cottages*, qu'ils obligent ensuite les ouvriers à sous-louer, en réalisant sur ces marchés un bénéfice annuel de 50 à 75 pour 100. Quelquefois les fabricants ne craignent pas de traiter avec la faim de leurs ouvriers, comme les usuriers parisiens traitent avec la prodigalité des fils de famille. A Sheffield, un fabricant fut condamné à l'amende par les magistrats pour avoir contraint un ouvrier à recevoir en payement, à raison de 35 shillings le *yard*, une pièce de drap qui valait 11 shillings. D'autres, quand leurs employés demandent des avances, les font à raison de 5 pour 100 par semaine. On en a vu qui fournissaient les cercueils à la mort des ouvriers, et qui trouvaient dans cette ignoble spéculation matière à bénéfice. Dans le district des poteries, les maîtres allaient jusqu'à désigner aux ouvriers les places que ceux-ci devaient occuper dans les chapelles, et déduisaient le prix de ces places du salaire qui devait leur revenir. Ces abus sont récents; mais ils n'approchent pas de l'état de choses qui existait il y a vingt-cinq ans dans certaines

que l'on ne saurait trop sévèrement condamner. Les manufacturiers payent les ouvriers en monnaie de cuivre ou en bons de sous que les boulangers et les épiciers, souvent même le maître lui même, escomptent à cinq pour cent de perte pour l'ouvrier.

industries. « Dans nos villes, dit une des personnes interrogées par le comité d'enquête sur la bonneterie, les payements en argent étaient devenus si rares, que plusieurs de mes voisins ont dû payer en marchandises l'achat d'autres marchandises; par exemple, ils ont payé en sucre les drogues qu'ils achetaient chez le pharmacien et les étoffes qu'ils achetaient chez le marchand de drap. En général, pour tout payement, on était contraint de négocier perpétuellement des échanges. Je sais de bonne source qu'une personne a été obligée de payer une demi-livre de sucre, plus un *penny*, pour se faire arracher une dent. Un de mes voisins m'a même dit que le fossoyeur avait reçu son payement en sucre et en thé pour avoir creusé une fosse; et comme je savais, avant de venir à Londres, que je serais interrogé sur ce sujet, j'ai prié ce voisin de demander au fossoyeur si le fait était vrai. Celui-ci hésita pendant quelque temps, craignant de nuire à la personne qui l'avait payé; enfin il dit : « J'ai reçu plusieurs « fois mon payement de cette manière; et je sais « que plusieurs de mes camarades ont été payés « de même dans d'autres villes. » Le système, porté à ce point d'exagération, ramenait les hommes à l'enfance de la société; il n'y avait plus de moyen universel d'échange, la monnaie était supprimée, et les villes manufacturières de la Grande-Bretagne, au milieu des merveilles

de l'industrie, descendaient au-dessous de la civilisation propre aux peuplades sauvages, qui reconnaissent du moins dans leur commerce, à défaut d'argent, quelque grossière unité de la valeur.

Le système de troc semble inhérent à la manufacture rurale. Quel est le moyen d'empêcher qu'il n'en résulte pour l'ouvrier une véritable oppression, dans les temps où la misère le livre sans défense à la cupidité du fabricant? Sir John Graham et sir Robert Peel, les chefs du gouvernement en un mot, ne conçoivent d'autre frein à ces indignes procédés que la libre concurrence, qui est aujourd'hui dans le régime intérieur des peuples, la loi du monde industriel. Mais la libre concurrence existe en Angleterre depuis plus d'un demi-siècle, et si elle n'a pas prévenu jusqu'ici les excès dont on se plaint, je ne vois pas comment elle pourrait être plus efficace à l'avenir. Tant que la population devancera, dans ses progrès, le développement du travail, ou que la répartition de la richesse produite aura pour effet d'aggraver l'inégalité entre les hommes, il y aura toujours des ouvriers prêts à accepter les conditions des maîtres, quelque dur que soit ce traité.

M. Babbage donne pour correctif à l'avidité des maîtres l'association des ouvriers. « Quand un grand nombre d'ouvriers, dit cet auteur, se trouve fixé sur le même point, il serait bien à

désirer qu'ils pussent se réunir et nommer un agent qui serait chargé d'acheter en gros le thé, le sucre, le lard et autres objets nécessaires, et qui les leur vendrait en détail à des prix tels qu'ils pussent couvrir le prix d'achat en gros et le salaire de l'agent employé. Si cette opération pouvait être dirigée par une commission nommée par les ouvriers et aidée de l'avis du maître; et si, de plus, l'agent se trouvait intéressé, par le mode de rétribution, à acheter des marchandises de bonne qualité, une combinaison semblable serait avantageuse. » La combinaison, que propose M. Babbage, a été essayée à Belper dans l'établissement de M. Strutt, en observant les principes qu'il établit; voici, selon le docteur Ure, quels en ont été les effets: « Il y a quelques années, plusieurs ouvriers formèrent une société coopérative dans le but d'acheter en gros les provisions ainsi que les étoffes qui leur étaient nécessaires, et de s'approprier de cette manière les bénéfices faits par le détaillant. L'association reçut le concours des propriétaires, dont l'un voulut même entrer dans le comité d'administration. Pendant quelque temps, le succès parut certain: les marchandises étaient achetées au comptant et en apparence au plus bas prix, on les distribuait entre les sociétaires selon leur désir et dans la proportion de leurs ressources, les bénéfices étaient répartis entre

eux à la fin de l'année, et couvraient souvent pour chacun d'eux ses frais de loyer; mais bientôt des abus, que l'on n'avait pas prévus, commencèrent à se révéler. Des marchands, qui voyageaient pour obtenir des commandes, trouvèrent leur avantage à donner un pot de vin au secrétaire ou au trésorier pour obtenir la préférence dans la vente des articles. Des soupçons et des différends ne tardèrent pas à s'élever. Le comité, bien qu'il fût choisi librement parmi les ouvriers, se recrutait naturellement parmi les plus capables, tels que les contre-maîtres de la manufacture, et ses pouvoirs étaient prorogés d'année en année. Il arriva ainsi que plusieurs se mirent à étudier leur intérêt personnel bien plus que celui de l'association; en fait, les marchés à contracter pour l'association ou pour eux-mêmes commencèrent à occuper leur pensée au détriment des devoirs de chaque jour. Cependant la conséquence la plus fâcheuse de ce système fut qu'il fit perdre aux ouvriers l'habitude de disposer de l'argent qu'ils devaient recevoir pour leur salaire, ce salaire étant absorbé, à mesure qu'il devenait exigible, par la boutique coopérative, où l'on prenait des articles qui n'étaient pas strictement nécessaires, et que l'on aurait certainement laissés de côté, s'il avait fallu les payer en espèces. Les ouvriers les plus intelligents, ayant reconnu le mal et sentant que leur

indépendance d'action était pour ainsi dire annulée, résolurent de mettre fin à l'association, qui fut de la sorte abandonnée volontairement après une expérience de treize ans. »

Le contre-poids nécessaire à la prépondérance des maîtres dans l'industrie n'est donc ni la concurrence des capitalistes ni l'association des ouvriers entre eux. Les abus naissent de la séparation des intérêts ; ils ne cesseront que par un traité d'union entre les deux classes qui concourent au travail. La participation des ouvriers aux bénéfices de la manufacture simplifie les difficultés, devant lesquelles est venue se briser la puissance législative; c'est le moyen de faire tourner à l'avantage des ouvriers ce qui pourrait aller à leur détriment (1). Néanmoins, en supposant que l'on assure par là l'ordre intérieur et la paix des fabriques, il reste encore à mesurer la portée des commotions qui viennent du dehors.

(1) « Dans ses relations avec le grand propriétaire et avec le grand capitaliste, l'ouvrier trouve l'avantage d'un emploi plus stable et d'un revenu plus régulier. Il y a aussi un avantage réciproque à ce que le salaire soit donné sous la forme de logements ou de *conforts* permanents et assurés, c'est-à-dire sous la forme de ce qui est le meilleur emploi du salaire, et non pas entièrement en argent. » (*Report on the sanitary condition of labouring classes.*)

Digitized by Google

MANCHESTER.

III

LES CRISES DANS L'INDUSTRIE.

C'est une grande question dans l'industrie que la constance ainsi que la régularité du travail. La Providence, afin sans doute de nous enseigner la prudence et l'économie, n'a pas voulu que l'œuvre des saisons fût uniforme. Il y a des années d'abondance et des années de disette; chaque été n'a pas la même mesure de pluie ni de soleil. Il s'ensuit que, même dans l'industrie agricole, le travail est sujet à des alternatives, et que chaque jour n'amène pas son pain. Dans les arts que la civilisation a créés, les varia-

tions sont encore plus fréquentes. Tout métier a sa morte saison, toute industrie a ses crises; mais aussi plus l'emploi est irrégulier, et plus le niveau des salaires s'élève, car il faut que la subsistance de l'ouvrier pendant les jours de chômage soit prise sur le revenu produit par les journées de travail.

Dans les contrées purement agricoles, une mauvaise récolte compromet de deux manières la subsistance des laboureurs : en premier lieu, elle affecte leur salaire, car le propriétaire et le fermier disposant d'un moindre revenu, ajournent toutes les améliorations qui ne sont pas indispensables, et, la demande du travail diminuant, le travailleur est obligé de louer ses bras à vil prix ; en second lieu, la cherté des provisions concourt à réduire leurs moyens d'existence, et affame peu à peu les populations qui vivent uniquement des fruits du sol. Cependant, comme il faut, bon an, mal an, cultiver la terre, et que la charrue ne chôme point, les laboureurs ne restent jamais absolument sans ressources; une année de disette est pour eux une année de privations, mais voilà tout. Dans l'industrie manufacturière, les crises ont de plus graves conséquences; on va voir pourquoi.

Lorsque la manufacture est encore à l'état domestique, que les travailleurs vivent dispersés, et que leur existence se partage entre des occupations de diverse nature, le travail se dis-

tribue et se fait très-irrégulièrement; mais l'ouvrier, le maître et la société tout entière souffrent peu de cette irrégularité : le maître, parce que, menant ses affaires avec un faible capital, il n'a pas à supporter des pertes d'intérêt ; l'ouvrier, parce que, la navette ou le rouet s'arrêtant, il reprend la pioche ou la charrue ; la société, parce que, le déclassement des travailleurs s'opérant par individualités et non par masses, elle peut plus facilement venir à leur secours ou bien ouvrir à leur activité une autre issue. Mais quand l'industrie manufacturière, grâce à l'accroissement des capitaux et au progrès des inventions mécaniques, construit des bâtiments immenses, y entasse les machines par milliers, enrégimente par troupes les hommes, les femmes et les enfants ; quand un seul capitaliste fait souvent mouvoir tout cet engrenage, alors l'effet inverse se produit. Le travail se régularise, il devient quotidien, et, comme pour rattraper le temps consacré au repos du dimanche, il prend chaque jour au delà de ce que les forces humaines peuvent raisonnablement donner. Par cela seul que le travail des manufactures est régulier, et que, dans les temps de calme, il ne laisse pas perdre un jour aux ouvriers, leur salaire doit rarement excéder les besoins habituels de la vie ; ajoutez que ceux-ci, accoutumés à compter sur la constance de leur emploi, ne songent pas à faire des épargnes, et

que ce marché qui reste toujours ouvert semble être pour eux un encouragement à la prodigalité.

Les proportions et la vigueur de l'industrie manufacturière lui permettent de résister aux crises qui frappent de temps en temps le commerce d'un pays, lorsque ces accidents n'ont pas une longue durée. Les filateurs du Lancashire, en particulier, font tête à l'orage avec une résolution que l'on ne saurait trop admirer, mais qui leur est aussi commandée par leur intérêt bien entendu. C'est ce que M. H. Ashworth a démontré avec la dernière évidence dans un essai (1) que la société de statistique de Londres a publié. «Le manufacturier, dit M. Ashworth, qui a dépensé les quatre cinquièmes de son capital en bâtiments et en machines, ne peut pas fermer son établissement sans s'exposer à des pertes tellement considérables, qu'il sera ruiné, s'il ne possède pas un ample fonds de réserve. Même la diminution, que l'on obtient dans la production, en réduisant les heures du travail (*working short time*), entraîne de grands sacrifices. » M. Ashworth présente ensuite des calculs établis par la chambre de commerce de Manchester, et dont il résulte qu'une filature de 52,000 broches, qui a coûté, avec les machines, 1 mil-

(1) *Satistics of the present depression of trade at Bolton*, april 1842.

lion de francs, et qui exige un fonds de roulement de 300,000 francs, supporte des charges fixes qui équivalent à 121 liv. st. 16 sh. (3,050 fr.) par semaine, ou à 6,334 liv. st. (158, 600 fr.) par an. Une filature de 52,000 broches produit 12,000 livres de coton filé par semaine. Les dépenses qui se rattachent à cette production sont de 292 liv. st. par semaine, ce qui, avec la dépense fixe de 121 liv. 16 sh., donne un total de 413 liv. st. 16 sh. (10,325 fr.), et ce qui porte les frais à 8 d. 1/2 (90 cent.) par livre de coton; mais dans les époques de crise, et lorsque le propriétaire est obligé de réduire le travail à trois jours par semaine, les dépenses s'élèvent à 267 liv. st. 16 sh. (6,775 fr.) par semaine pour 6,000 livres de coton filé, ce qui porte les frais de production par livre à 10 d. 3/4 (1 fr. 10 c.), et ce qui équivaut à une perte de 60 liv. st. (1,200 fr.) par semaine, ou de 3,167 liv. sterl. 16 sh. (109,175) fr.) par an. « Ceux qui pèseront ces calculs, ajoute M. Ashworth, comprendront comment il se fait que la production ne diminue pas, que souvent même elle augmente, quand les prix de vente viennent à baisser (1). Si le manufacturier trouve que la perte sera moindre pour lui en produisant tout ce qu'il peut produire qu'en réduisant les heures du

(1) « En Angleterre, dit M. Hickson, le salaire baisse et se relève avec une égale lenteur. » (*Hand-loom weaver's report.*)

travail, il choisit de ces deux sacrifices celui qui lui fait le moins de tort. » Suivant la déclaration de la chambre de commerce, cette règle de conduite est celle que les manufacturiers du comté de Lancastre se sont tracée. Dans les mauvais jours, bien qu'il fallût travailler à perte, bien peu ont fermé leurs ateliers. Devant la chambre de commerce de Manchester, en décembre 1839, un marchand, M. Brooks, fit l'énumération des pertes qu'il avait essuyées en 1837. Il avait perdu sur les marchandises importées 42,759 liv. st. (1,090,354 fr. 50 c.), représentant 37 1/2 pour cent de la valeur. En y joignant les résultats de ses spéculations maritimes et ceux d'une filature de lin, M. Brooks soldait les comptes de 1837 par une perte de 120,000 liv. st., plus de trois millions de francs. Dans la même réunion, un manufacturier qui est devenu depuis un agitateur célèbre, M. Cobden disait: «J'ai regardé autour de cette salle, et je suis arrivé à conclure qu'il y avait ici des individus dont les pertes cumulées depuis deux ou trois ans, s'élevaient, au *minimum*, à 600,000 liv. st. (15,300,000 fr.); je ne doute pas que, depuis 1835, les membres qui composent la chambre de commerce n'aient perdu au moins un million et demi sterling, (38,250,000 fr.) » (1). Néanmoins cette persévé-

(1) *Handbook of Manchester.*

rance, qui tient à la puissance des capitaux autant qu'à l'intelligence des capitalistes, et qui fait aujourd'hui la garantie des ouvriers, n'est pas à l'épreuve d'un malaise qui se prolongerait pendant plusieurs campagnes; l'événement s'est chargé de le démontrer.

Toutes circonstances égales, les crises qui font fermer les manufactures, et qui mettent les ouvriers sur le pavé, sont plus ou moins fréquentes, et elles ont plus ou moins d'intensité, selon que l'industrie destine ses produits aux marchés étrangers, ou qu'elle se borne à l'approvisionnement du marché intérieur. Les manufacturiers qui travaillent pour la consommation nationale ne sentent pas d'autre excitant ni d'autre frein que la concurrence qui s'établit entre eux; et, comme le champ qu'ils exploitent a des limites qui leur sont connues, rien ne les poussant à devancer par une production immodérée le mouvement naturel de la richesse et de la population, ils n'ont plus qu'à faire face aux accidents que le cours des saisons ou la marche du gouvernement amène dans la situation du pays. Toutefois, cela ne constitue pas une industrie bien vigoureuse ; car le travail, que l'on met à l'abri des chocs extérieurs, est comme le corps d'un homme qui n'aurait jamais été exposé à l'inclémence de l'air ; il reste faible, et ne végète que par les soins prodigués à sa constitution chancelante. C'est ce qui arrive

à la France derrière la triple muraille de ses tarifs protecteurs.

Une industrie, qui s'organise pour aller chercher des consommateurs sur tous les marchés du monde, est comme un navire que l'on doit construire, à bordages pleins, si l'on veut qu'il affronte une mer orageuse. Il y a la même différence entre la manufacture française et la manufacture anglaise qu'entre la navigation de la Méditerranée et celle de l'Océan. Rien n'est plus mobile ni plus variable que la base d'opérations de l'industrie en Angleterre ; et il règne un tel conflit dans les chances qui l'attendent, qu'elle ne peut se sauver qu'en renouvelant et qu'en agrandissant perpétuellement ses combinaisons. Il faut qu'elle lutte à la fois contre la concurrence du dedans et contre celle du dehors, qu'elle connaisse les habitudes et les ressources de toutes les contrées, qu'elle prenne garde aux tarifs étrangers comme aux tarifs nationaux, qu'elle veille, avec la même sollicitude, sur ses approvisionnements et sur ses débouchés, qu'elle étudie les dérangements du crédit aussi bien que ceux du commerce, et qu'en étendant ainsi le domaine de la prévoyance, elle se réserve encore quelque défense contre l'imprévu. Une guerre survenant ou même une loi de douanes, que l'on modifie, peut lui retrancher du coup tout un peuple de consommateurs. Une panique monétaire peut lui enlever sur l'heure ses

moyens d'action. Plus ses opérations sont colossales, et plus les commotions qui la frappent sont pour elle à redouter.

De tous les pays industriels, l'Angleterre est, sans contredit, celui où la manufacture tient le plus de place, et affecte au plus haut degré les destinées de la population. Les travaux de l'agriculture, qui emploient en France les deux tiers des habitants, n'en occupent en Angleterre que 22 sur 100. Les comtés manufacturiers et commerçants, dont la surface représente à peine la troisième partie du territoire, renferment plus de la moitié (54 pour 100) de la population. « L'industrie manufacturière, disait récemment sir J. Graham devant la chambre des communes, est l'arbre auquel notre petite île doit sa prospérité, qui a étendu le bonheur sur ce grand empire, et qui a rendu cette nation la plus puissante comme la plus civilisée. » Ce bonheur, je crois l'avoir prouvé, n'a pas été sans mélange; mais on ne saurait contester que l'industrie n'ait changé la face de l'Angleterre et qu'elle n'ait agrandi la sphère où ce peuple se meut. La manufacture est devenue le trait principal du pays, à tel point que toutes les autres industries en ont contracté plus ou moins le caractère, et qu'elles en suivent l'impulsion.

L'industrie manufacturière a donné à la Grande-Bretagne ce point d'appui qu'Archimède cherchait pour soulever le monde. La

manufacture britannique travaille surtout pour l'exportation, et ce n'est pas d'elle que l'on peut dire que ses meilleurs consommateurs lui sont fournis par le marché national. Entre toutes ces industries qu'alimentent les commandes venues de l'étranger, celle du coton et, dans l'industrie cotonnière, celle de Manchester, dépend plus qu'aucune autre du commerce extérieur. Dans les exportations de l'Angleterre, les filés et les tissus de coton comptent pour moitié, 24 millions sterling sur 49. « Le commerce du coton, dans ce pays, dit M. H. Ashworth (1), est principalement un commerce d'exportation. Sur sept balles de filés ou de tissus que nous manufacturons, une seule est destinée à la consommation intérieure. Ainsi, toutes les classes de sujets anglais réunies ne contribuent au développement de cette industrie que dans la proportion d'un jour de travail par semaine; il s'ensuit que nous dépendons des étrangers pour les six septièmes de l'ouvrage que nous faisons, et, comme les six septièmes de nos produits manufacturés sont vendus dans les marchés libres du monde, on voit qu'aucune espèce de protection, alors même qu'elle nous serait offerte, ne pourrait nous servir. »

(1) Discours de M. H. Ashworth à Covent-Garden, le 1er mars 1844.

M. Ashworth a dit vrai : au point où la manufacture de coton est arrivée de l'autre côté du détroit, le gouvernement ne peut plus rien pour la protéger, mais il peut beaucoup pour lui nuire. La liberté commerciale devient pour cette industrie une question de vie ou de mort. Toute restriction, que l'on écrit dans les lois du pays, lui ferme au dehors quelque débouché important; et pour qu'elle prime, sur les marchés les plus lointains, la concurrence étrangère, il faut qu'aucune entrave ne gêne son essor. De là, cette lutte si vive et si durable entre les manufacturiers qui veulent ouvrir le marché anglais et les propriétaires fonciers qui s'efforçent de le tenir fermé, sachant bien que ce n'est pas sur les produits du sol anglais que pèseront les représailles exercées par les autres peuples.

Le danger vient donc, pour la manufacture de coton en Angleterre, tantôt du dedans et tantôt du dehors; quelquefois la crise intérieure concourt avec la crise extérieure à ébranler l'édifice, qui chancelle sous l'effort de cette double secousse et semble près de s'abîmer. Il se passe alors dans les districts manufacturiers un phénomène semblable à ces convulsions de la nature dans les Antilles, où l'ouragan enveloppe le ciel et la terre, et où le sol tremble pendant que le vent jonche sa surface de débris. Les signes précurseurs de l'ouragan commercial se manifestent d'abord dans les rela-

tions du crédit. Les banques resserrent leur circulation et diminuent leurs escomptes. Les manufacturiers réduisent les heures de travail ou ferment leurs ateliers. Les boutiquiers, perdant leurs consommateurs ou obligés de vendre à crédit, font faillite. Les ouvriers, n'ayant plus de travail, dévorent leurs faibles épargnes, empruntent sur gages, et finissent par tomber à la charge de la bienfaisance publique. La taxe des pauvres est doublée et triplée au moment où la richesse se raréfie. Les travailleurs qui avaient émigré des districts ruraux sont impitoyablement renvoyés à la charge de leurs paroisses. Pour suppléer à l'insuffisance des secours officiels, l'on ouvre de toutes parts des souscriptions, et des missionnaires de charité pénètrent dans les réduits les plus misérables afin d'y porter avec l'aumône quelques paroles de consolation. Les manufacturiers s'assemblent dans les villes, et recherchent les causes du mal. Les ouvriers, affamés et désespérés, s'agitent jusqu'à l'émeute. Les pétitions pleuvent dans la chambre des communes, et les motions se succèdent; le parlement ordonne des enquêtes, la reine demande des prières au clergé. L'Angleterre est un malade qui s'agite vainement sur son lit de douleur.

Depuis un quart de siècle, l'industrie cotonnière a passé par trois grandes crises, celle de 1819, celle de 1829, et celle de 1841. La der-

nière durait encore au commencement de 1844, et les germes en étaient déjà manifestes au sein de la prospérité vraiment fabuleuse de 1836. En 1835 et en 1836, des récoltes abondantes avaient fait tomber le prix du blé à une moyenne de 44 sh. 8 d. (environ 56 francs) par *quarter*. L'élévation des salaires se combinant avec le bas prix des subsistances, l'ouvrier des manufactures vivait dans une aisance supérieure à celle des travailleurs agricoles; ceux-ci commencèrent à émigrer des comtés du sud vers les districts du nord, et, à peine arrivés, ils y trouvèrent aussitôt de l'emploi. On n'avait qu'à frapper la terre du pied pour en faire sortir des ouvriers, et comme la demande des produits anglais aux États-Unis allait sans cesse en augmentant, comme les banques locales (*joint-stock banks*) offraient à l'industrie des crédits illimités, la spéculation enfla ses voiles. Du 1er janvier 1835 au 1er juillet 1838, l'on construisit dans les seuls comtés de Lancastre et de Chester des usines qui représentaient une force égale à 13,226 chevaux de vapeur (1), dont 11,826 destinés à l'industrie du coton; les usines en construction représentaient en outre une force de 4,187 chevaux. La dépense étant de 500 livres sterl. par cheval de force, et chaque cheval

(1) *Inquiry into the state of the population of Stockport*, april 1842.

entraînant l'emploi de cinq ouvriers, il s'ensuit qu'en moins de cinq années 200 millions de francs furent absorbés par la construction des bâtiments et des machines dans deux comtés de l'Angleterre, et que 87,000 ouvriers, avec leur cortége de bouches inutiles, vinrent s'ajouter à la population.

Cette concurrence désordonnée aurait suffi pour amener un engorgement dans la production; mais la crise fut encore accélérée et aggravée par les circonstances extérieures. Une succession de désastres commença, pour la manufacture de coton, vers la fin de 1836, au moment où une faillite universelle frappait les banques et par suite les maisons de commerce aux États-Unis. Après avoir diminué ses importations par la banqueroute, l'Amérique s'efforça de les réduire encore par l'action des tarifs; les droits de douane, qui n'excédaient pas une moyenne de 20 pour 100, furent élevés au-dessus de 30 pour 100, afin de protéger contre la concurrence de l'Angleterre les manufactures naissantes du Maine, du Massachusetts et de la Pensylvanie. Plusieurs États de l'Europe imitèrent cette politique commerciale, et, si Manchester put encore introduire ses filés dans les États de l'union germanique, il vit exclure ses tissus (1). En même temps, la concurrence des

(1) On trouve, dans le rapport du comité de la chambre des

manufactures étrangères devenait plus formidable. La fabrique de Lowel obtenait la préférence sur les produits anglais dans les marchés de l'Amérique méridionale. La bonneterie saxonne disputait à celle de Leicester et de Nottingham le marché des États-Unis et même celui de l'Angleterre (1). Pour achever cette détresse, plusieurs mauvaises récoltes portèrent le prix du blé, durant les années 1838, 1839, 1840 et 1841, à une moyenne de 66 sh. 5 d. le *quarter*, et pendant que cette augmentation de 50 pour 100 dans la valeur de son principal ali-

communes chargé de faire une enquête sur les effets du tarif d'importation, le tableau suivant :

Valeur des tissus de coton exportés.

	1820.	1838.
Russie.	702,125 liv. sterl	59,837 liv. sterl.
Allemagne et Prusse.	2,969,493 »	887,296 »
Pays-Bas.	979,681 »	661,557 »
Total.	4,651,299 liv. sterl.	1,607,990 liv. sterl.

Valeur des fils de coton exportés.

	1820.	1838.
Russie.	494,305 liv. sterl.	1,236,584 liv. sterl.
Allemagne et Prusse.	1,411,987 »	2,265,102 »
Pays-Bas.	55,261 »	1,876,269 »
Total.	1,961,554 liv. sterl.	5,378,455 liv. sterl.

(1) « En 1829, la Saxe importait aux États-Unis pour moins de 100,000 dollars de bas de coton ; elle en a importé en 1839 pour plus d'un million de dollars.

« En 1839, la Saxe importait en Angleterre des bas et des gants de coton pour une valeur de 170,000 liv. sterl., soit le tiers de ce que l'Angleterre consommait. »

(*Report of the anti-corn-law conference*, march 1842.)

ment imposait à l'ouvrier les plus grandes privations, le taux des salaires diminuait de 20 à 25 pour 100. Joignez à cela que, la nécessité de solder en or les achats de blés faits dans les ports du continent ayant épuisé les réserves de la banque, les directeurs, cédant à la panique générale, contractèrent brusquement la circulation, et frappèrent ainsi le commerce et l'industrie. Tous les établissements qui n'avaient pas une grande solidité tombèrent alors comme des châteaux de cartes; ce fut une immense catastrophe, dont les traces sont encore visibles aujourd'hui.

Au mois de juillet 1843, lorsque je visitai le comté de Lancastre, l'industrie se relevait lentement de ses ruines. Quelques villes cependant, plus éloignées du mouvement ou qui avaient souffert plus que les autres, n'avaient pas repris leur activité. Bolton et Stockport en particulier présentaient l'image de la plus complète désolation. Les maisons étaient fermées, les cheminées des manufactures ne fumaient plus, les rues étaient désertes; on n'entendait ni paroles ni bruit; on aurait cru être dans cette ville enchantée des *Mille et une Nuits*, dont un génie malfaisant avait changé les habitants en pierres. L'enchanteur ici, c'était la misère; des documents authentiques déposent de l'étendue de ces souffrances, que l'imagination se refuse à embrasser. A Bolton, dans une ville de

50,000 âmes, 50 manufactures (1) emploient ordinairement 8,124 ouvriers; en 1842, 30 de ces établissements étaient fermés ou ne travaillaient que quatre jours par semaine: 5,061 ouvriers se voyaient ainsi privés de leurs moyens de subsistance en totalité ou en partie. Sur 2,110 ouvriers en fer ou mécaniciens, 785 avaient été congédiés; les 1,325 qui restaient, des ouvriers surchargés en 1836 au point de produire dans une semaine l'équivalent de neuf à douze journées, étaient réduits à quatre ou cinq jours de travail. Les autres métiers avaient subi la même réduction. En somme, si l'on joint à la diminution des salaires l'augmentation du prix des aliments, on trouve que la perte des classes laborieuses était de 320,560 liv. sterl. par année, ou de 1,000 liv. sterl. (25,000 fr.) par jour de travail. La charité publique est impuissante en présence de telles calamités.

En décembre 1841, la société formée à Bolton pour la protection des pauvres visita mille familles, qui comprenaient 5,305 individus. La moyenne du salaire était de 1 fr. 50 cent. par semaine et par tête; ils n'avaient entre eux que 1,553 lits, un lit pour trois personnes et demie; la moitié de ces lits n'avaient pas de matelas, et n'étaient remplis que de paille ou de chiffons. 53 familles n'avaient pas de lit, et 425 per-

(1) *Statistics of the depression of trade at Bolton.*

sonnes couchaient par terre pendant la nuit. Ces pauvres gens avaient mis en gage leurs vêtements et leur mobilier; sur 200 familles examinées, le nombre moyen des reconnaissances était de 20 à 25 par famille; quant au mobilier qui leur restait, M. Ashworth l'évalue en moyenne et par chaque famille à 5 sh. 6 d. (6 fr. 75 cent.). Enfin, ce qui ajoute à l'impression mélancolique de ce tableau, c'est la dignité, le courage moral avec lequel les ouvriers supportaient leur misère, n'acceptant qu'à la dernière extrémité les secours de la paroisse, et aimant mieux souffrir que mendier.

La faim est *mauvaise conseillère;* les progrès du crime suivent de près ceux de la pauvreté. « A Bolton, dit M. Ashworth (1), le nombre des prisonniers renvoyés devant le jury a été, en 1840, de 116, de 190 en 1841, et de 318 en 1842. A Preston, en 1836, on ne comptait que 27 individus résidents accusés de crimes (*felonies*) ; en 1842, le nombre s'est élevé à 183. Si vous allez à la prison de *New-Bailey*, vous trouverez que les résultats sont les mêmes pour le district entier de Salford. En dix ans, l'accroissement des accusés a été de 100 pour 100 (935 en 1833, 2021 en 1842). » Il convient d'ajouter que, depuis le retour de l'activité indus-

(1) *Observations at a meeting of the chamber of commerce*, feb. 1843.

trielle, le nombre des crimes s'est notablement réduit. En 1843, l'on n'a plus compté dans la prison de Salford que 1,438 accusés, et 1,326 en 1844.

En janvier 1842, la commission des pauvres envoya deux de ses membres à Stockport pour faire une enquête sur l'état de la population. Ils constatèrent que 21 manufacturiers avaient fait faillite depuis 1836, qu'une force de 1,058 chevaux de vapeur restait sans emploi, et plus de 5,000 ouvriers sans travail. Sur près de 7,000 habitations, 1,632 étaient inoccupées, et les locataires de 3,000 autres, descendant du rang de contribuables à celui de pauvres, se trouvaient hors d'état d'acquitter l'impôt local (*poor-rate*). La taxe des pauvres, en trois années, s'était accrue de 300 pour 100. La maison de charité était remplie jusqu'aux toits. Les familles ne pouvant plus payer leur loyer, ou leur mobilier ayant été saisi par les propriétaires, se réfugiaient dans des caves, deux ou trois à la fois. Quelques ouvriers sollicitaient la charité des passants; d'autres assiégeaient les bureaux des agents d'émigration, demandant à quitter le sol natal (1); d'autres mouraient littéralement de faim.

Manchester, à cause de sa richesse et de son

(1) En 1842, 128,544 personnes quittèrent le Royaume-uni, émigrant principalement aux États-Unis ou au Canada.

étendue, a mieux résisté à la crise que les villes des environs. Cependant le catalogue de ses misères est encore bien lamentable. En mars 1842, on comptait dans cette métropole 116 filatures ou autres usines qui avaient cessé de travailler (1); 681 boutiques ou comptoirs étaient fermés; 5,492 habitations n'étaient pas occupées. La valeur des usines et des bâtiments avait baissé au moins de moitié; 5 filatures estimées 211,000 liv. sterl. (5,275,000 fr.) n'avaient trouvé d'acheteurs qu'au prix de 66,000 liv. st. (1,650,000 fr.). Les bouchers, les épiciers, les lingers déclaraient que leurs ventes quotidiennes avaient diminué de 40 pour 100.

Un comité de secours, formé pour distribuer aux pauvres des objets de literie et des vêtements, visita, dans le cours de l'année 1840, 10,132 familles comprenant 45,591 individus (2); 2,000 familles ne purent pas être secourues, faute de fonds. Les réduits habités par ces malheureux étaient entièrement dépourvus de mobilier, et l'on estimait à 28,000 liv. st. la valeur des effets sur lesquels ils avaient emprunté pour vivre. Des briques, des morceaux de bois leur tenaient lieu de tables et de chaises; des tas de copeaux ou une litière de paille souillée de toutes sortes d'impuretés leur servaient de

(1) *Report of the anti-corn-law conference.*
(2) *Distress in Manchester*, by Joseph Adshead.

lits. Fréquemment plusieurs familles occupaient les extrémités opposées de la même chambre, les sexes n'étant séparés que par l'espace libre qui régnait entre les grabats. Quelquefois les parents et les enfants couchaient dans le même lit, sans égard à l'âge ni au sexe. Le dialogue suivant s'établit entre un membre du comité et une pauvre veuve qui demandait un lit : « N'avez-vous pas de lit? — J'en ai un seul. — Et ce lit ne vous suffit pas? — Non, car j'ai un fils. — Quel âge a-t-il? — Dix-neuf ans. — Où a-t-il couché jusqu'à présent? — Avec moi; autrement il aurait été obligé de coucher par terre. » On accorda un lit pour le fils. L'Angleterre n'a pas le monopole de ces scènes révoltantes, et l'on en trouverait des exemples dans nos arrondissements manufacturiers.

Dans une enquête dirigée par le maire de la ville, sir Thomas Potter, on reconnut que 2,000 familles, comprenant 8,866 personnes, n'avaient pour subsister que 1 sh. 2 d. 1/4 (1 fr. 50 c.) par tête et par semaine. Ces familles avaient engagé 22,417 articles pour une somme de 2,780 liv. sterl. (70,890 fr.), qui représentait le tiers de leur valeur réelle. « C'était un spectacle touchant, dit un membre du comité, de voir le soin avec lequel ces pauvres gens tiraient, pour nous les montrer, d'un pli de leurs haillons ou de quelque coin de leur misérable demeure, les paquets de reconnais-

sances qui formaient leur titre à la possession des effets ou des objets d'ameublement dont la faim les avait obligés à se dessaisir l'un après l'autre, et qu'ils avaient bien peu de chances de recouvrer. »

En 1841 et en 1842, la condition des classes laborieuses devint plus déplorable encore. Il fallut augmenter la taxe des pauvres, et la somme des secours recueillis par la charité publique présenta, comparativement à l'année 1839, un accroissement de 63 1/2 pour 100. Chaque jour, dès six heures du matin, l'on distribuait des soupes à trois mille personnes, et tel était l'empressement de la faim, que l'on voyait ces malheureux rôder devant la porte de l'établissement plusieurs heures avant la distribution. Dans les villes de l'Angleterre, le clergé des différentes communions se partage les quartiers, et envoie de pieux visiteurs fouiller les réduits qu'habitent les pauvres; c'est ce que l'on appelle les missions urbaines, *town missions*. A Manchester, les missionnaires ont étendu leur sollicitude à trente-cinq mille familles; les extraits de leurs rapports, que M. Adshead a publiés, peuvent faire juger des terribles épreuves que le peuple du comté de Lancastre a dû traverser.

Le récit des missionnaires est uniforme; dans tous les quartiers de Manchester, ils ont trouvé un tiers ou la moitié des ouvriers sans emploi,

un autre tiers occupé une partie de la semaine, quelques-uns travaillant plus régulièrement, mais avec une forte réduction de salaire. La misère s'étendait à toutes les classes d'ouvriers sans exception. Les consommations s'arrêtant, toute marchandise perdait la moitié de sa valeur; en revanche, le prix des chiffons et des haillons avait haussé : il n'y avait plus concurrence que dans la misère. Les ouvriers passaient très-souvent deux jours sans manger; la plupart étaient tellement exténués, qu'ils n'auraient pas pu travailler quand ils auraient trouvé du travail. Quelques-uns avaient entièrement perdu courage et restaient couchés sur la paille, attendant la mort; d'autres fumaient du tabac pour tromper la faim; d'autres, après avoir tenté sans succès tous les moyens de gagner un morceau de pain, aux cris de leur femme et de leurs enfants, tombaient dans un égarement sauvage qui finissait par la folie. Des familles vivaient de pelures de pommes de terre; d'autres, plus heureuses dans leur malheur, subsistaient des trois ou quatre shillings par semaine que produisait le travail d'un enfant. « Nous ne vivons pas, disaient ces malheureux, nous existons. » Les meubles, les vêtements, le linge, tout ayant été vendu ou engagé pour prolonger cette triste existence, on enveloppait les enfants comme des paquets dans un morceau de calicot; le père et la mère, ne pouvant plus se montrer,

ne sortaient plus de la chambre froide ou de la cave humide qui leur servait de refuge. Dans cette situation, les uns se résignaient, et allaient disant : « Il n'y a rien à faire; l'Angleterre est une nation à son déclin (1). » D'autres, pensant qu'il ne pouvait leur arriver pis, appelaient un changement, quel qu'il fût, et n'auraient pas regardé aux moyens. Quatre hommes étaient entrés dans la boutique d'un libraire d'un air menaçant : « Que voulez-vous ? demanda le maître.—Nous mourons de faim.— Pourquoi sollicitez-vous ainsi la charité par troupes ? — Pour arracher à la crainte ce que nous n'obtiendrions pas de la volonté. —Pourquoi ne tenez-vous pas des réunions publiques pour faire connaître votre détresse ? — Si vous voulez vous placer à notre tête, nous vous suivrons partout où vous nous conduirez, quand il faudrait brûler ou saccager les propriétés. »

On peut le dire à éloge de l'espèce humaine, lorsque les peuples souffrent, la résignation est leur première pensée, la révolte ne vient qu'après. Au mois de juillet 1841, les tis-

(1) Les ouvriers de Stockport avaient le même sentiment. On lit dans le rapport de la commission : « Le cri universel parmi eux est que l'Angleterre est une contrée en décadence, et que toutes les colonies seront des contrées ascendantes pendant quelque temps. Ils disent que l'industrie quitte l'Angleterre, et que les choses ne sont plus ce qu'elles étaient, ni quant au taux des salaires, ni quant à la facilité d'obtenir du travail. »

serands sans emploi s'étaient réunis à Manchester, et ils avaient publié l'adresse qui suit :

AU MARCHANDS, AUX MANUFACTURIERS ET AUX PROPRIÉTAIRES (*gentry*) DE MANCHESTER ET DES ENVIRONS.

« Messieurs,

« La crise qui existe dans les districts manufacturiers pèse lourdement sur les classes laborieuses de la société, et plus particulièrement sur l'infortuné tisserand, dont le misérable salaire, même lorsqu'il est constamment occupé, suffit à peine pour lui procurer les choses les plus nécessaires à la vie, condition qu'attestent d'une manière si évidente la pauvreté de ses vêtements et la faiblesse famélique de sa complexion. Comment se peut-il faire, messieurs, que, dans un temps comme celui-ci, le tisserand ne trouve pas d'emploi, et que sa femme et ses enfants affamés lui demandant du pain, il n'en ait pas à leur donner? Au milieu de cette détresse, que peut-il faire, que doit-il faire ? Il n'enfreint aucune loi, il ne commet aucun désordre ; mais il s'assied dans une contemplation silencieuse , couvant ses malheurs, jusqu'à ce qu'enfin les cris de ses enfants affamés le jettent dans un transport voisin de la démence. Telle est, messieurs, la malheureuse position de cette classe d'hommes pauvres, mais méritants, qui furent autrefois le témoignage vivant de la grandeur de l'Angleterre, et dont les chaumières répandaient l'abondance autour d'eux. Et maintenant, messieurs, nous nous adressons à vous, en votre qualité d'hommes et de chrétiens, sachant que, dans d'autres occasions, nous ne vous avons pas implorés en vain. Nous espérons sincèrement que vous répondrez à cet appel de l'humanité souffrante, et que vous arracherez nos malheureux enfants à la faim ainsi qu'à la mort. »

Un an plus tard, les souffrances de la population la poussant au désespoir, dix mille hommes armés de bâtons entraient dans Manchester, arrêtaient les machines, contraignaient les ouvriers à se joindre à eux, et décrétaient une suspension générale du travail jusqu'à ce que l'on eût fait droit à leurs griefs. L'émeute resta maîtresse de la ville pendant plusieurs jours, et il fallut rappeler en toute hâte des troupes de l'Irlande pour la déloger de cette position.

On a écrit des livres en Angleterre dans lesquels on se félicitait bien haut de ce que les ouvriers, au plus fort de la révolte, avaient respecté les machines, contre lesquelles se tournait autrefois leur première fureur. Je ne conteste pas ce progrès des esprits. Les ouvriers sentent aujourd'hui que leur sort est lié à celui des inventions mécaniques; ils voient dans ces instruments de la force non plus des concurrents, mais des compagnons de travail. Les voilà désormais réconciliés avec la puissance motrice, mais ils n'en sont que plus exigeants à l'égard des capitaux et des capitalistes qui l'emploient. Leur hostilité a changé d'objet; elle a passé des machines aux manufacturiers; y a-t-il bien là de quoi se réjouir et de quoi s'exalter dans son orgueil?

Heureusement pour l'Angleterre, l'industrie se remet vite, dans ce pays, des catastrophes qui fondent sur elle. Ce qui serait pour un au-

tre peuple une révolution n'est pour celui-ci qu'une secousse. La sève de la civilisation, dans ces climats nébuleux, a la même activité que la sève de la matière sous les tropiques, et, malgré tous les obstacles, elle ne tarde pas à se faire jour. Des fortunes nouvelles s'élèvent sur les ruines des fortunes renversées. Les ateliers, qui avaient été fermés, se rouvrent et se multiplient; de nouveaux ouvriers prennent la place de ceux qui ont péri, ou qui ont émigré, ou qui sont allés s'ensevelir dans la maison de charité. On a oublié les souffrances de la veille, on ne prévoit pas les périls du lendemain, et la Grande-Bretagne répète son cri de marche : « Tout va bien (*all right*). »

Pour une industrie douée de cette vitalité, ce qui trouble, ce qui inquiète, c'est moins la situation présente que l'avenir. Si la manufacture de coton, si l'Angleterre, en tant que pays manufacturier, pouvait rester stationnaire, elle trouverait peut-être le moyen de régulariser les chances du travail; mais voilà précisément ce qui lui est interdit. La grande industrie, l'industrie qui accumule les machines, les bâtiments, les capitaux et les ouvriers, l'industrie qui destine ses produits à l'exportation, n'a pas en elle-même sa limite ni sa mesure; par une conséquence directe de sa nature, elle contemple des espaces sans bornes; elle est organisée pour la conquête, ou tout au moins pour l'invasion. Le

capital s'accumule toujours, la population déborde; il faut donc que la production augmente sans cesse. La loi du progrès n'est nulle part plus impitoyable. Le jour où l'industrie aurait atteint son apogée, et où le travail n'aurait plus aucune perspective d'accroissement, ce jour-là, l'Angleterre commencerait à décliner, et devrait faire place à la fortune ascendante de quelque autre nation. C'est bien le peuple auquel on peut appliquer cet horoscope de l'ambition tiré par le maître de la tragédie :

« Et monté sur le faîte, il aspire à descendre. »

FIN DU TOME PREMIER.

REGIONE LAZIO · ASSESSORATO CULTURA · SOPRINTENDENZA AI BENI LIBRARI
RL 035690
1235372

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

Avertissement..... I
Introduction III
White-Chapel 1
Saint-Giles..... 53
La Cité de Londres, première partie..... 119
— Seconde partie. — La Banque..... 157
Liverpool, première partie 195
— Seconde partie. — La Police..... 237
Manchester, première partie..... 297
— Seconde partie. — La Manufacture rurale... 377
— Troisième partie. — Les Crises industrielles.. 443

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

Digitized by Google

Digitized by Google